

ATLAS DES RISQUES LITTORAUX SUR LE DEPARTEMENT DU MORBIHAN

Phase 1 : Recensement et conséquences des tempêtes et coups de vent majeurs



DDTM du Morbihan



Ministère
de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable
et de l'Aménagement
du territoire

Octobre 2011



ATLAS DES RISQUES LITTORAUX SUR LE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

Bureau d'études Géos-AEL
12, Rue Maréchal Foch
56410 Etel

Tel: 02.97.55.43.26
Fax: 02.97.55.43.26
e-mail: geos56@wanadoo.fr

DHI
2/4 rue Edouard Nignon
44300 Nantes - France

Tel: 02.40.48.40.40
Fax: 02.40.48.13.13
E-mail: france@dhi.fr
Web: www.dhi.fr

Client DDTM 56	Représentant du client Mme Sophie Pichavant
-----------------------	--

Projet Atlas des risques littoraux sur le département du Morbihan	Projet No 21700010
--	---------------------------

Auteurs Erwan Le Cornec (Géos-AEL) François Le Bris (Géos-AEL) Maxime Van Lierde (Géos-AEL)	Date 23 Janvier 2012 Approuvé par Jean Paul Ducatez (JPD)
--	--

1	Rapport	GEOS	GEOS	JPD	23/01/12
---	---------	------	------	-----	----------

Révision	Description	Par	Véifié	Approuvé	Date
----------	-------------	-----	--------	----------	------

Mots-clés Historique, tempêtes, Morbihan.	Classification <input type="checkbox"/> Ouvert <input type="checkbox"/> Interne <input checked="" type="checkbox"/> Propriétaire
--	---

Distribution	Nb de copies
DHI/GEOS	1
DREAL Bretagne	1
DDTM Morbihan	1
COCORISCO / Géomer	1

SOMMAIRE

1. PREAMBULE

2. RECENSEMENT DES EVENEMENTS TEMPETUEUX AYANT OCCASIONNE DES DEGATS SUR LE LITTORAL DU MORBIHAN

2.1 Tableau récapitulatif des évènements tempétueux

2.2 Fiches descriptives des évènements tempétueux

- 2.2.1 De 1705 à 1850**
- 2.2.2 De 1851 à 1860**
- 2.2.3 De 1861 à 1870**
- 2.2.4 De 1871 à 1880**
- 2.2.5 De 1881 à 1890**
- 2.2.6 De 1891 à 1900**
- 2.2.7 De 1901 à 1910**
- 2.2.8 De 1911 à 1920**
- 2.2.9 De 1921 à 1930**
- 2.2.10 De 1931 à 1940**
- 2.2.11 De 1941 à 1950**
- 2.2.12 De 1951 à 1960**
- 2.2.13 De 1961 à 1970**
- 2.2.14 De 1971 à 1980**
- 2.2.15 De 1981 à 1990**
- 2.2.16 De 1991 à 2000**
- 2.2.17 De 2001 à 2010**

1 PREAMBULE

Il s'agit ici de recenser les évènements tempétueux qui ont occasionné des dégâts (recul du trait de côte, submersion marine, destruction d'ouvrages de défense côtière ou d'ouvrages portuaires...) sur la frange côtière comprise entre l'estuaire de la Laita (commune de Guidel) et celui de la Vilaine (commune de Penestin).

Ce recensement s'appuie sur les données et les indices retrouvés dans différentes archives consultées :

- archives des Services maritimes de Lorient et de Vannes ;
- archives du Service historique de la défense de Lorient ;
- archives départementales du Morbihan ;
- archives municipales des communes (notamment les registres de délibération des Conseils Municipaux) ;
- archives de la presse (Ouest-France, Le Télégramme) et Médiathèque de Lorient (pour la presse de la fin du 19^{ème} siècle et du début du 20^{ème} siècle) ;
- archives du Cartopôle de Baud.

Des informations précieuses ont également été collectées dans différents ouvrages et travaux universitaires traitant du littoral morbihannais.

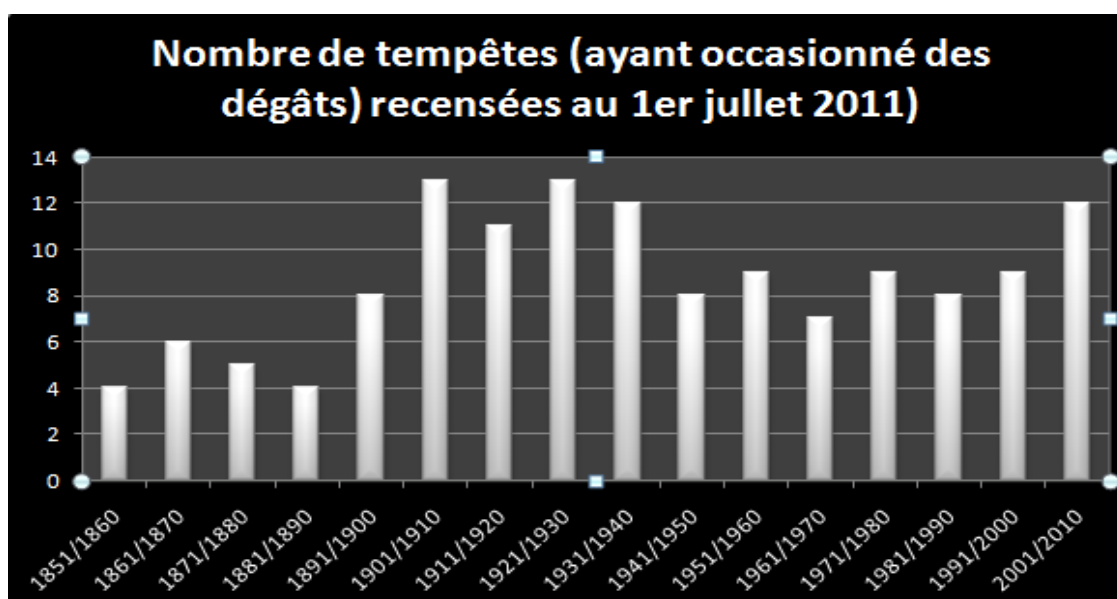
Par ailleurs, des témoignages ont été recueillis lors d'entretiens auprès des services de l'Etat (DDTM de Lorient et de Vannes), du Conservatoire du Littoral, du Conseil Général du Morbihan, des communes et des structures intercommunales, de particuliers passionnés d'histoire.

La méthode visant à constituer cette base de données s'inspire de différents travaux déjà réalisés sur différents secteurs du littoral du Pays de Lorient, notamment sur la commune de Gâvres, dans le cadre des études préalables à la mise en œuvre d'un Plan de Prévention des Risques littoraux.

2 RECENSEMENT DES EVENEMENTS TEMPETUEUX AYANT OCCASIONNE DES DEGATS SUR LE LITTORAL DU MORBIHAN

2.1 Tableau récapitulatif des évènements tempétueux

Environ 140 dates de tempête (ayant occasionné des dommages) ont été identifiées dans les archives entre 1705 et 2010. Parmi elles, plus de cinquante ont provoqué une submersion sur une ou plusieurs communes.

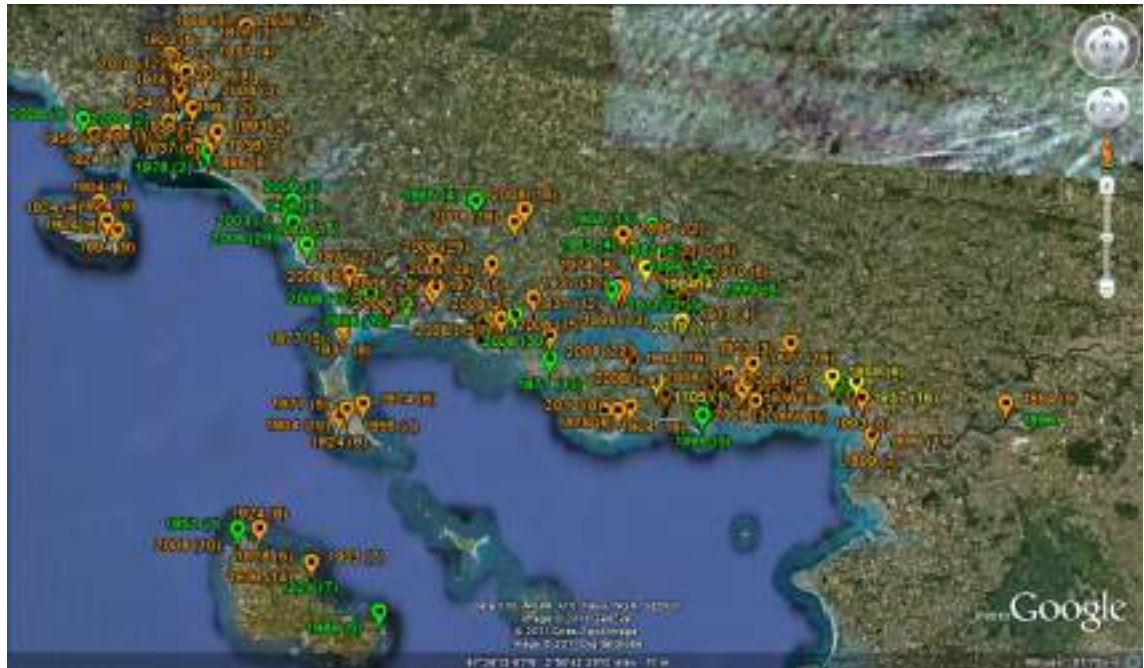


Il apparaît clairement que dans les archives consultées :

- ne sont mentionnés et décrits que les évènements qui ont occasionné des dégâts ;
- les archives les plus anciennes, relatant les tempêtes et leurs conséquences, sont extrêmement rares avant 1850 ;
- il existe très peu d'informations précises sur l'extension des submersions.

De plus, il ne semble pas y avoir d'augmentation de la force des tempêtes. En revanche, les évènements dommageables sont recensés de manière plus systématique à partir de la seconde partie du 20^{ème} siècle. Les dégâts engendrés sont plus importants car l'urbanisation du littoral s'est étendue et de ce fait a créé des zones à enjeux.

Les secteurs qui ont été concernés par une submersion sont localisés sur l'image satellite présentée ci-dessous.



Il convient cependant de signaler que les renseignements recueillis ne sont pas toujours suffisamment fournis pour repérer de manière exacte les secteurs qui ont été submergés lors d'un évènement tempétueux.

Aussi, 3 couleurs différentes ont été utilisées, pour la localisation des secteurs impactés, en fonction du degré de précision de l'information recueillie :

- localisation très approximative, à l'échelle de la commune
- localisation approximative, à l'échelle du lieu-dit
- localisation précise, au niveau du secteur impacté

Il apparaît à la lecture de ce document que Tout le littoral est concerné :

- Les zones basses arrière-dunaires ;
- Les fronts de mer urbanisés ;
- Les rias et les estuaires.

Dates des Tempêtes et forts coups de vent	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
31/12/1705	Sarzeau	Sarzeau	1705 (1)
	Ambon		1705 (2)
Aux environs du milieu du 18 ^e siècle	Gâvres	Gâvres	Mi-18 ^e (1)
Aux environs de la fin du 18 ^e et début du 19 ^e siècle	Gâvres	Gâvres	Fin 19 ^e (1)
19 et 20 / 12 / 1804	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1804 (1)
18/04/1818	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1818 (1)
8-9/01/1838	Belle-Ile-en-Mer (Locmaria)		1838 (1)
15 au 17/02/1855	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)		1855 (1)
	Quiberon		1855 (2)
1856	Saint-Pierre-Quiberon		1856 (1)
25/10/1859	Hoedic		1859 (1)
	Lorient/Larmor-Plage		1859 (2)
	Sarzeau	Sarzeau	1859 (3)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1859 (4)
	Damgan	Damgan	1859 (5)
	Ambon	Ambon	1859 (6)
24-28/12/1859	Port-Louis		1859 (7)
25/11/1862	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)		1862 (1)
6,7 et 8/03/1864	Larmor-Plage		1864 (1)
	Lorient	Lorient	1864 (2)
	Gâvres	Gâvres	1864 (3)
	La Trinité-sur-Mer		1864 (4)
	Arzon		1864 (5)
	31/01/1865	Gâvres	
4/12/1865	Lorient		1865 (9)
	Port-Louis	Port-Louis	1865 (2)
	Vannes	Vannes	1865 (3)
	Séné	Séné	1865 (4)
	Saint-Armel		1865 (5)
	Sarzeau	Sarzeau	1865 (6)
	Le-Tour-du-Parc	Le-Tour-du-Parc	1865 (7)
	Damgan	Damgan	1865 (8)
17 au 19/03/1866 et 7 au 8/01/1867	Gâvres	Gâvres	1866/67 (1)
Hiver 1868 - 1869	Sarzeau	Sarzeau	1868/69 (1)

Dates des Tempêtes et forts coups de vent	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
27/09/1871	Gâvres		1871 (1)
Hiver 1872 - 1873	Sarzeau	Sarzeau	1872/73 (1)
01/01/1877	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1877 (1)
	Lorient	Lorient	1877 (2)
	Hennebont	Hennebont	1877 (3)
	Gâvres	Gâvres	1877 (4)
	Saint-Pierre-Quiberon	Saint-Pierre-Quiberon	1877 (5)
	Carnac	Carnac	1877 (6)
	la Trinité-sur-Mer	la Trinité-sur-Mer	1877 (7)
	Locmariaquer	Locmariaquer	1877 (8)
	Auray	Auray	1877 (9)
	Vannes	Vannes	1877 (10)
	Séné	Séné	1877 (11)
	Ile d'Arz		1877 (12)
	Saint-Gildas-de-Rhuys	Saint-Gildas de Rhuys	1877 (13)
	Sarzeau	Sarzeau	1877 (14)
	le Tour du Parc	le Tour du Parc	1877 (15)
	Surzur	Surzur	1877 (16)
	Damgan	Damgan	1877 (17)
	Billiers	Billiers	1877 (18)
	Pénéstin		1877 (19)
	Lanester	Lanester	1877 (20)
	Plouharnel	Plouharnel	1877 (21)
11/05/1877	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1877 (22)
19/12/1880	Etel		1880 (1)
27-28/01/1881	Sarzeau	Sarzeau	1881 (1)
27/10/1882	Lorient	Lorient	1882 (1)
	Auray	Auray	1882 (2)
	La Trinité-sur-Mer		1882 (3)
	Locmariaquer	Locmariaquer	1882 (4)
	Vannes	Vannes	1882 (5)
	Sarzeau	Sarzeau	1882 (6)
28-29/03/1888	Hennebont	Hennebont	1888 (1)
	Locmiquélic		1888 (2)
	Gâvres	Gâvres	1888 (3)
	Vannes	Vannes	1888 (4)
	Sarzeau	Sarzeau	1888 (5)
	Damgan	Damgan	1888 (6)
22/01/1890	Vannes	Vannes	1890 (1)
15 novembre 1891	Vannes	Vannes	1891 (1)
Octobre 1892	Gâvres		1892 (1)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
12/11/1894	Lorient	Lorient	1894 (1)
	Locmiquelic		1894 (2)
	Port-Louis		1894 (3)
	Locmariaquer	Locmariaquer	1894 (4)
	Vannes	Vannes	1894 (5)
	Noyal	Noyal	1894 (6)
	Sarzeau	Sarzeau	1894 (7)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1894 (8)
	La Roche Bernard	La Roche Bernard	1894 (9)
12-13/01/1895	Ploemeur		1895 (1)
	Belle-Ile (Port Blanc d'Arzic)		1895 (2)
4/12/ 1896	Ploemeur		1896 (1)
	Larmor-Plage		1896 (2)
	Lorient	Lorient	1896 (3)
	Locmiquelic		1896 (4)
	Port-Louis		1896 (5)
	Gâvres	Gâvres	1896 (6)
	Groix		1896 (7)
	Etel		1896 (8)
	Belle-Ile-en-Mer		1896 (9)
	Carnac		1896 (10)
	Locmariaquer	Locmariaquer	1896 (11)
	Vannes	Vannes	1896 (12)
	Ile d'Arz	Ile d'Arz	1896 (13)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1896 (14)
	Billiers		1896 (15)
	La Roche-Bernard	La Roche-Bernard	1896 (16)
	Pérestin	Pérestin	1896 (17)
Septembre 1898	Carnac		1898 (1)
1 ^{er} et 2/01/1899	Saint-Armel		1899 (1)
9-14/02/1899	Lorient	Lorient	1899 (2)
	Gâvres	Gâvres	1899 (3)
	Vannes	Vannes	1899 (4)
	Sarzeau	Sarzeau	1899 (5)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1899 (6)
	Pérestin	Pérestin	1899 (7)
	Octobre 1902	Sarzeau	Sarzeau
7/11/1902	Le Tour du Parc		1902 (2)
28/02/1903	Lorient	Lorient	1903 (1)
	Vannes	Vannes	1903 (2)
	Ambon	Ambon	1903 (3)
	Belle-Ile-en-Mer		1903 (4)
12/12/1903	Ploemeur		1903 (5)
	Quéven	Quéven	1903 (6)
	Belle-Ile	Belle-Ile	1903 (7)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
13 et 14 /01/ 1904	Quiberon		1904 (1)
1 et 2 / 02 /1904	Ploemeur	Ploemeur	1904 (2)
	Larmor-Plage		1904 (3)
	Lorient	Lorient	1904 (4)
	Hennebont		1904 (5)
	Locmiquélic	Locmiquélic	1904 (6)
	Port-Louis		1904 (7)
	Gâvres		1904 (8)
	Groix	Groix	1904 (9)
	Quiberon	Quiberon	1904 (10)
	Saint-Pierre-Quiberon		1904 (11)
	Auray	Auray	1904 (12)
	Vannes	Vannes	1904 (13)
	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1904 (14)
	Belle-Ile-en-Mer (Port-Blanc)		1904 (15)
	Sarzeau	Sarzeau	1904 (16)
Hiver 1904 – 1905	Larmor-Plage		1904/05 (1)
12/03/1905	Ploemeur		1905 (1)
	Lorient	Lorient	1905 (2)
Août 1905	Belle-Ile-en-Mer		1905 (3)
	Quiberon		1905 (4)
26/11/1905	Lorient	Lorient	1905 (5)
Octobre 1907	Hoëdic		1907 (1)
1 au 8/03/1908	Larmor-Plage		1908 (1)
17-18/11/1909	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1909 (1)
	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)		1909 (2)
	Belle-Ile-en-Mer (Port Blanc)		1909 (3)
24 et 25/02/1910	Quiberon		1910 (1)
	Vannes		1910 (2)
	Arzon		1910 (3)
	Sarzeau		1910 (4)
	Belle-Ile-en-Mer (Port-Maria)		1910 (5)
21/12/1911	Ploemeur	Ploemeur	1911 (1)
	Lorient	Lorient	1911 (2)
	Groix		1911 (3)
	Saint-Armel	Saint-Armel	1911 (4)
Hiver 1911 - 1912	Ile d'Arz		1911/12 (1)
	Larmor-Baden		1911/12 (2)
26/12/1912	Houat		1912 (1)
22/03/1913	Ploemeur		1913 (1)
	Groix		1913 (2)
	Etel		1913 (3)
29-30/10/1913	Lorient	Lorient	1913 (4)
	Hennebont	Hennebont	1913 (5)
	Port Louis		1913 (6)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
19/02/1914	Lanester	Lanester	1914 (1)
	Quéven	Quéven	1914 (2)
09-10/04/1914	Larmor-Plage		1914 (3)
8 au 13 / 12 / 1914	Quiberon		1914 (4)
	Belle-Ile-en-Mer (Port-Blanc)		1914 (5)
1er au 7 / 11 / 1915	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1915 (1)
27 et 28 /01/1917	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1917 (1)
19/02/1919	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1919 (1)
26/12/1920	Larmor-Plage		1920 (1)
27-28-29/01/1922	Gâvres		1922 (1)
12 au 20/10/1922	Gâvres		1922 (2)
28-29/10/1922	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1922 (3)
	Houat		1922 (4)
31/12/1922 au 1/1/1923	Gâvres		1922/23 (5)
09/01/1924	Ploemeur	Ploemeur	1924 (1)
	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1924 (2)
	Lorient		1924 (3)
	Groix	Groix	1924 (4)
	Gâvres	Gâvres	1924 (5)
	Quiberon	Quiberon	1924 (6)
	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1924 (7)
	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)	1924 (8)
	Belle-Ile-en-Mer (Port-Maria)		1924 (9)
	Hoëdic		1924 (10)
	La Trinité-sur-Mer	La Trinité-sur-Mer	1924 (11)
	Sarzeau		1924 (12)
	Damgan		1924 (13)
26 et 27/11/1924	Carnac	Carnac	1924 (22)
	Larmor-Plage		1924 (14)
	Lorient	Lorient	1924 (15)
	Gâvres		1924 (16)
	Auray	Auray	1924 (17)
28 et 29/12/1924	Sarzeau		1924 (18)
	Ploemeur		1924 (19)
	Quéven		1924 (20)
24/02 au 2/03/1925	Gâvres		1924 (21)
	Quiberon		1925 (1)
31/12//1925	Séné	Séné	1925 (2)
Fin 1925	Riantec		1925 (3)
15/03/1927	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1927 (1)
8 et 9/11/1927	Gâvres	Gâvres	1927 (2)
	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)		1927 (3)
22 et 23/03/1928	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1928 (1)
	Lorient	Lorient	1928 (2)
	Groix		1928 (3)
	Gâvres		1928 (4)
	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1928 (5)
	Sarzeau	Sarzeau	1928 (6)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1928 (7)
	Damgan		1928 (8)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
5/12/1929	Lorient		1929 (1)
	Damgan		1929 (2)
Février 1930	Pénestin		1930 (1)
11/11/31	Lorient	Lorient	1931 (1)
	Quiberon		1931 (2)
	Damgan		1931 (3)
	Pénestin		1931 (4)
14/03/1934	Carnac		1934 (1)
	Sarzeau		1934 (2)
Décembre 1934	Belle-Ile-en-Mer (Port-Blanc)		1934 (3)
Janvier 1935	Lorient		1935 (1)
1/12/1935	Damgan		1935 (2)
1/01/1936	Hennebont	Hennebont	1936 (1)
6/01/1936	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1936 (2)
	Saint-Pierre-Quiberon		1936 (3)
	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1936 (4)
27/01/1936	Lorient	Lorient	1936 (5)
	Hennebont	Hennebont	1936 (6)
	Riantec	Riantec	1936 (7)
	Gávres		1936 (8)
	Quiberon		1936 (9)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	1936 (10)
	Lorient		1936 (11)
19/02/1936	Quiberon		1936 (12)
1936	Saint-Pierre-Quiberon		1936 (13)
14/12/1936	Groix		1936 (14)
	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1936 (15)
	Houat		1936 (16)
13 et 14/03/1937	Larmor-Plage		1937 (1)
	Groix		1937 (2)
	Lorient	Lorient	1937 (3)
	Hennebont	Hennebont	1937 (4)
	Port-Louis	Port-Louis	1937 (5)
	Riantec	Riantec	1937 (6)
	Etel	Etel	1937 (7)
	Quiberon		1937 (8)
	Saint-Pierre-Quiberon	Saint-Pierre-Quiberon	1937 (9)
	Belle-Ile-en-Mer	Belle-Ile-en-Mer	1937 (10)
	Séné		1937 (11)
	Ile d'Arz	Ile d'Arz	1937 (12)
	Saint-Gildas-de-Rhuys		1937 (13)
	Sarzeau	Sarzeau	1937 (14)
	Damgan		1937 (15)
	Billiers	Billiers	1937 (16)
20 et 21 /02/1938	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1938 (1)
Déc/Janvier 1939	Baden		1939 (1)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
18 et 19/12/1945	Carnac		1945 (1)
23/12/1945	Gâvres		1945 (2)
1946	Belle-Ile-en-Mer (Locmaria)		1946 (1)
24/03 et 5/04 / 1947	Larmor-Plage		1947 (1)
24/03/1947	Gâvres		1947 (2)
27 et 28/01/1948	Saint-Armel	Saint-Armel	1948 (1)
Janvier-Février 1948	Gâvres		1948 (2)
7/08/1948	Ile d'Arz		1948 (3)
Octobre 1949	Etel		1949 (1)
23 et 24/10/1949	Larmor-Plage		1949 (2)
4 et 5/02/1950	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1950 (1)
5 et 6 février 1950	Gâvres		1950 (2)
	Ile d'Arz		1950 (3)
13 au 22/11/1950	Groix		1950 (4)
27/01/1951	Houat		1951 (1)
Février 1951	Larmor-Plage		1951 (2)
4 février 1951	Sarzeau		1951 (3)
Début janvier 1952	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)	1952 (1)
Février 1952	Carnac		1952 (2)
Septembre 1953	Carnac		1953 (1)
Nov et Dec 1954	Larmor-Plage		1954 (1)
8 et 9 / 12/1954	Gâvres		1954 (2)
Automne 1956	Quiberon	Quiberon	1956 (1)
14 et 15/02/1957	Lorient	Lorient	1957 (1)
	Gâvres		1957 (2)
3/04/1958	Larmor-Plage		1958 (1)
1/12/1959	Gâvres		1959 (1)
6/12/1959	Ploemeur	Ploemeur	1959 (2)
	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1959 (3)
1962	Sain-Pierre-Quiberon		1962 (1)
3 et 4 /01/1962	Belle-Ile-en-Mer		1962 (2)
9 au 11/01/1962	Quiberon		1962 (3)
Mars 1962	Etel		1962 (4)
7 et 8/03/1962	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1962 (5)
2 et 3/11/1963	Lorient	Lorient	1963 (1)
	Gâvres		1963 (2)
	Auray	Auray	1963 (3)
	Vannes	Vannes	1963 (4)
	Carnac	Carnac	1963 (5)
21 et 22 /02/1966	Gâvres		1966 (1)
	Quiberon		1966 (2)
	Sarzeau		1966 (3)
	Damgan	Damgan	1966 (4)
29 et 30 /10/1967	Sarzeau		1967 (1)
1 au 4/11/1967	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1967 (2)
	Port-Louis		1967 (3)
	Gâvres		1967 (4)
18-19 février 1969	Larmor-Plage		1969 (1)
12 février 1970	Etel		1970 (1)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
Nov-Dec 1972	Gâvres		1972 (1)
16/01 au 11/02 1974	Gâvres		1974 (1)
10 et 11/02/1974	Guidel		1974 (2)
	Ploemeur		1974 (3)
	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1974 (4)
	La Trinité-sur-Mer	La Trinité-sur-Mer	1974 (5)
	Vannes	Vannes	1974 (6)
	27/01/1975	Gâvres	
Novembre 1975	Gâvres		1975 (2)
25/10/1976	Larmor-Plage		1976 (1)
	Lorient	Lorient	1976 (2)
	Gâvres	Gâvres	1976 (3)
25/02/1978	Lorient	Lorient	1978 (1)
	Gâvres	Gâvres	1978 (2)
12 et 13/12/1978	Ploemeur	Ploemeur	1978 (3)
	Erdeven	Erdeven	1978 (4)
	Saint-Pierre-Quiberon		1978 (5)
30/12/1978	Ploemeur		1978 (6)
	Lorient	Lorient	1978 (7)
Décembre 1978	Sarzeau		1978 (8)
Dec 1978-Janv 1979	Gâvres		1978/79 (1)
20/01/1980	Gâvres		1980 (1)
Fin 1981	Gâvres		1981 (1)
21/12/1983	Gâvres		1983 (1)
22 et 23/11/1984	Port-Louis		1984 (1)
	Gâvres		1984 (2)
	Vannes	Vannes	1984 (3)
	Séné	Séné	1984 (4)
	Sarzeau		1984 (5)
	Saint Gildas de Rhuys		1984 (6)
	Damgan	Damgan	1984 (7)
	Arzon		1984 (8)
7 et 8/04/1985	Lorient	Lorient	1985 (1)
	Hennebont	Hennebont	1985 (2)
	Gâvres		1985 (3)
	Auray	Auray	1985 (4)
7/10/1987	Larmor-Plage		1987 (1)
	Lorient	Lorient	1987 (2)
	Hennebont	Hennebont	1987 (3)
	Lanester	Lanester	1987 (4)
	Sarzeau		1987 (5)
13 et 14/02/1989	Larmor-Plage		1989 (1)
14 et 15/12/1989	Ploemeur	Ploemeur	1989 (2)
16 et 17 /12/1989	Groix		1989 (3)
	Quiberon		1989 (4)
	Belle-Ile-en-Mer (Porandro)	Belle-Ile-en-Mer (Porandro)	1989 (5)
	Vannes	Vannes	1989 (6)
	Ambon	Ambon	1989 (7)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
31/01 et 1/02 / 1990	Guidel		1990 (1)
	Larmor-Plage		1990 (2)
	Ploemeur		1990 (3)
	Sarzeau		1990 (4)
10 et 11 /01/1993	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1993 (1)
	Riantec	Riantec	1993 (2)
	Auray		1993 (3)
	Arzon		1993 (4)
	Sarzeau		1993 (5)
	Billiers	Billiers	1993 (6)
11/01/1995	Sarzeau		1995 (1)
19/01/1995	Larmor-Plage	Larmor-Plage	1995 (2)
	Auray	Auray	1995 (3)
	Billiers	Billiers	1995 (4)
Septembre 1995	Sarzeau		1995 (5)
23 / 12 / 1995	Damgan	Damgan	1995 (6)
Hiver 1995/1996	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)		1995/96 (1)
26 /09/ 1999	Gâvres		1999 (1)
24 /10/ 1999	Gâvres	Gâvres	1999 (2)
	Sarzeau	Sarzeau	1999 (3)
Décembre 1999	Gâvres		1999 (4)
29 /09/ 2000	Gâvres		2000 (1)
28 et 29/10/2000	Gâvres		2000 (2)
10/01/2001	Groix		2001 (1)
	Gâvres	Gâvres	2001 (2)
7/02/2001	Gâvres	Gâvres	2001 (3)
19 et 20 /01/ 2003	Erdeven	Erdeven	2003 (1)
	Sarzeau		2003 (2)
14 et 15/10/2004	Guidel		2004 (1)
28 /10/2004	Larmor-Plage	Larmor-Plage	2004 (2)
	Gâvres	Gâvres	2004 (3)
	Lanester	Lanester	2004 (4)
2/12/2005	Larmor-Plage	Larmor-Plage	2005 (1)
	Gâvres		2005 (2)
Mars 2006	Guidel		2006 (1)
	Sarzeau		2006 (2)
3 mars 2006	Lanester	Lanester	2006 (4)
23/10/2006	Etel	Etel	2006 (3)
6 et 7/03/2007	Vannes	Vannes	2007 (1)

Dates Tempêtes	Communes sur lesquelles ont été recensé des dégâts	Communes sur lesquelles ont été recensé des submersions	N° de fiche
10/03/2008	Ploemeur	Ploemeur	2008 (1)
	Larmor-Plage	Larmor-Plage	2008 (2)
	Lanester	Lanester	2008 (3)
	Hennebont	Hennebont	2008 (4)
	Port-Louis	Port-Louis	2008 (5)
	Gâvres	Gâvres	2008 (6)
	Plouhinec		2008 (7)
	Plouharnel	Plouharnel	2008 (8)
	Quiberon		2008 (9)
	Belle-Ile-en-Mer	Belle-Ile-en-Mer	2008 (10)
	Hoëdic		2008 (11)
	Carnac	Carnac	2008 (12)
	La Trinité-sur-Mer	La Trinité-sur-Mer	2008 (13)
	Saint-Philibert	Saint-Philibert	2008 (14)
	Locmariaquer	Locmariaquer	2008 (15)
	Plougoumelen	Plougoumelen	2008 (16)
	Larmor-Baden	Larmor-Baden	2008 (17)
	Ile d'Arz	Ile d'Arz	2008 (18)
	Auray	Auray	2008 (19)
	Vannes	Vannes	2008 (20)
	Séné	Séné	2008 (21)
	Arzon	Arzon	2008 (22)
	Saint-Gildas-de-Rhuys		2008 (23)
	Sarzeau	Sarzeau	2008 (24)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	2008 (25)
	Damgan	Damgan	2008 (26)
	Ambon	Ambon	2008 (27)
	Penestin		2008 (28)
9/02/2009	Gâvres	Gâvres	2009 (1)
	Sarzeau	Sarzeau	2009 (2)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	2009 (3)
28/02/2010	Hennebont	Hennebont	2010 (1)
	Gâvres	Gâvres	2010 (2)
	Etel	Etel	2010 (3)
	Auray	Auray	2010 (4)
	Ile d'Arz	Ile d'Arz	2010 (5)
	Séné	Séné	2010 (6)
	Sain-Armel	Sain-Armel	2010 (7)
	Sarzeau	Sarzeau	2010 (8)
	Le Tour du Parc	Le Tour du Parc	2010 (9)
	Damgan		2010 (10)
	Billiers		2010 (11)
	Lanester	Lanester	2010 (12)

2.2 *Fiches descriptives des évènements tempétueux*

Ce dossier est constitué de fiches, pour chacune des tempêtes répertoriées et pour chacune des communes impactées. Ces fiches présentent :

- les évènements tempétueux qui ont occasionnés des dégâts
- et dans la mesure du possible, les différents paramètres qui caractérisent ces évènements : la hauteur d'eau (coefficient de marée et surcote), l'orientation et la force du vent, le comportement des cordons dunaires ou des ouvrages de protection contre la mer.

2.2.1 *De 1705 à 1850*

31 décembre 1705**Sarzeau****1705 (1)****► Source : Association Culturelle de Rhuy (1996), Les salines de Rhuy**

“... Les paludiers redoutent comme la peste, en moyenne tous les 20 ou 30 ans, ce qu’ils appellent des « vimères » (vives-mères). En décembre ou janvier, voire février, si une forte tempête de plein sud coïncide avec un coefficient de marée suffisamment important, la dune est submergée, les salines remplies d’eau de mer. Au reflux, c’est la désolation : digues rompues, œillets ensablés, canalisations comblées. Des années de dur labeur réduites à néant.

... Le 31 décembre 1705, grande marée et ouragan d’une violence inouïe durant 3 jours.

L’océan, écrit le « recteur » - curé – de Sarzeau, « monte à seize pieds plus haut que les plus fortes reverdies », cerne et envahit tous les hameaux de paludiers et noie deux d’entre eux.

Cet énorme coup de bélier enfonce la dune et la déplace de plusieurs mètres, ainsi qu’en témoignent les vestiges de salines fugitivement observables... sur la grande plage de Penvins. Elles ne sont pas reconstruites et seules quelques traces en apparaissent encore dans et autour du marais : levées d’argile, éminences artificielles supportant des salorges disparues.”

(16 pieds = 4,80 m)

► Source : Revue de presse Ouest-France, Jeudi 4 mars 2010**Seize pieds de plus à Suscinio**

Le 31 décembre 1705, la mer monta à plus de 16 pieds (5 mètres) au-dessus des plus hautes mers. Un habitant de Suscinio à Sarzeau et un autre de Pencadénic (Le Tour-Du-Parc) périrent sous les ruines de leurs maisons détruites lors de cet ouragan.

► Source : SHOM

Coefficients des marées, le 31 décembre 1705: 84 le matin et 83 le soir

31 décembre 1705

Ambon

1705 (2)

► **Source : Mairie d'Ambon**

La Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours dite « Chapelle de Cromenac'h » fut construite en 1778. Elle remplace la chapelle Saint-Tugdual, dédiée au premier évêque de Tréguier, qui était édifée sur une falaise qui s'est effondrée suite à une tempête et un raz de marée en 1705 ;



► **Source : Revue de presse Ouest France, Jeudi 4 mars 2010**

□ **Chapelle engloutie à Ambon.** Le raz de marée du 31 décembre 1705 a aussi provoqué des dégâts à Ambon. La chapelle de Cromenac'h implantée près de l'ancien rivage n'y a pas survécu. Elle fut reconstruite en retrait. Les responsables de « Damgan et son histoire » ont trouvé sur le site des dalles, ardoises ainsi qu'une pièce de monnaie de 1640. Il est possible qu'un village de Damgan, celui du Bourg Guérin (Saint-Guérin) ait eu aussi à subir les assauts de la mer à cette époque.

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées, le 31 décembre 1705: 84 le matin et 83 le soir

Aux environs du milieu du 18^e siècle	Gâvres	Mi-18 ^e s.
--	---------------	-----------------------

► **Source : Bibliothèque Nationale (extrait d'une carte intitulée : Plan général de Lorient, par Saint-Pierre, 1758)**
 Présence de deux brèches dans le tombolo qui se sont créées sous la pression de tempêtes successives. La rupture du cordon et le refoulement des sables en arrière dans la Petite Mer de Gâvres ont entraîné la formation d'un îlot allongé de direction E-W.

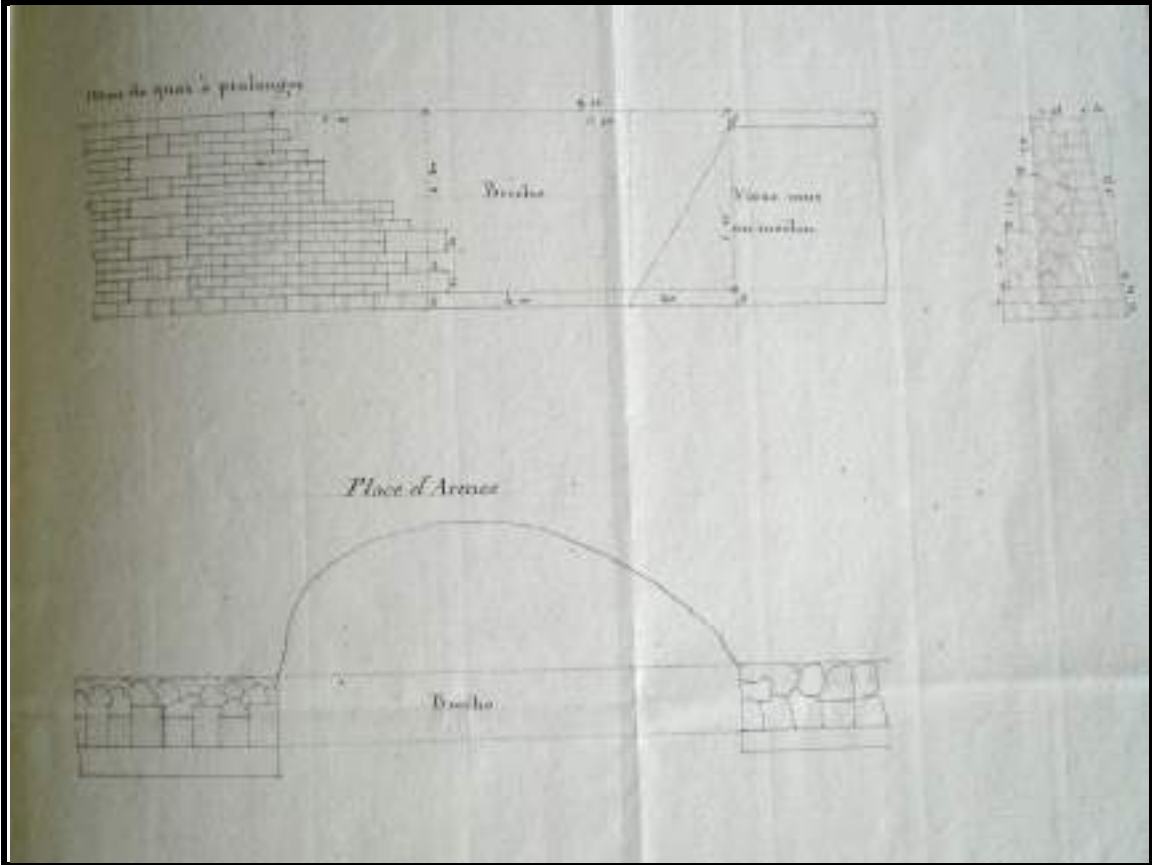


Début du 19^e siècle	Gâvres	Début 19 ^e s.
---------------------------------------	---------------	--------------------------

► **Source : Service Maritime de Lorient (extrait de la carte de Beautemps-Beaupré, 1819)**
 En 1819 (carte de Beautemps-Beaupré), le cordon s'est reconstitué. Sous l'influence du courant de flot et des vents dominants, les deux brèches se sont comblées par l'accumulation du sable de plage, tandis que l'îlot sableux s'est progressivement soudé au cordon pour former une flèche de direction SE-NW. La fragilité de ce cordon, soumis aux assauts de l'océan, est attestée par l'ouverture d'une nouvelle brèche, plus étroite, qui l'interrompt au Nord de Porh-Guerh.



19 et 20 décembre 1804	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1804 (1)
<p>► Source : Lettre à Monsieur le Préfet du Morbihan du Conseiller Générale des Ponts et Chaussées, le 24 Messidor an 13 (Archives départementales du Morbihan)</p> <p>« Monsieur le Préfet, je vous envoie ci-joint les Plans, devis et détails estimatifs des travaux à faire au Port du Palais à Belle Isle pour réparer les dégradations qui ont été occasionnées par la tempête des 28 et 29 frimaire dernier. 28 et 29 Frimaire An 13 = 19 et 20 = décembre 1804</p> <p>► Source : SHOM Coefficient des marées, le 19 décembre 1804 : le matin: 97, l'après-midi : 95</p>		

18 avril 1818	Belle-Ile -en-Mer (Le Palais)	1818 (1)
<p>► Source : l'Ingénieur Ordinaire du Morbihan, Arrondissement sud, Devis des ouvrages à faire pour la réparation des avaries occasionnées par la tempête du 18 avril 1818, à l'une des cales et au quai intérieur du port du Palais à Belle-Isle-en-mer, 17 mai 1820 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>«Article 1^{er} : Indication des ouvrages à faire</p> <p>La rampe de la deuxième cale située dans l'intérieur du port du Palais, contre le quai Vauban, en face du corps de garde, ayant été mise hors de service par un violent coup de mer, qui en a enlevé une grande partie, sera entièrement démolie et reconstruite d'une manière plus solide sur la même dimension qu'elle avait. La brèche qui s'est formée dans le vieux mur du quai, près de la grande cale au bas de la rue des Ormeaux, contre la place d'armes, sera fermée au moyen d'une continuation du quai neuf exécuté en 1804. Il sera aussi fait des relevés à bout de parés, le long des divers quais, dans les parties qui ont souffert de quelques dommages. »</p> <div data-bbox="233 1021 1390 1883" data-label="Image">  </div> <p>► Source : SHOM Coefficient des marées : Le 18 avril 1818 : le matin:67, l'après-midi : 75</p>		

8 et 9 Janvier 1838

Belle-Ile-en-Mer (Locmaria)

1838 (1)

► **Source : Travaux maritimes des ports de commerce, Projet de construction d'une jetée en maçonnerie dans le port de Port-Maria de Locmaria, le Palais, 4 janvier 1840 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Dans la nuit du 8 au 9 janvier 1838, cette jetée ainsi que quelques ouvrages de maçonnerie qu'on y avait ajouté pour faciliter le débarquement, furent entièrement détruits par la mer, sans qu'il en resta aucun vestige. »

► **Source : Cartes des Ponts et Chaussées du Département du Morbihan, du Port-Maria de Locmaria, 7 février 1840 (Archives Départementales du Morbihan)**



► **Source : SHOM**

Coefficient des marées :

Le 8 janvier 1838 : le matin: 67, l'après-midi : 79

Le 9 janvier 1838: le matin: 67, l'après-midi : 69



2.2.2 De 1851 à 1860

15 au 17 février 1855

Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)

1855 (1)

► Source : Ponts et Chaussées, Elévation et coupe d'une partie de la grande jetée du port de Sauzon et du mur du quai Nord, 28 février 1855 (Archives Départementales du Morbihan)



► Source : SHOM

Coefficient des marées :

Le 15 février 1855 : le matin:77, l'après-midi : 85

Le 16 février 1855 : le matin:93, l'après-midi : 99

Le 17 février 1855 : le matin:105, l'après-midi : 109

15 au 20 février 1855

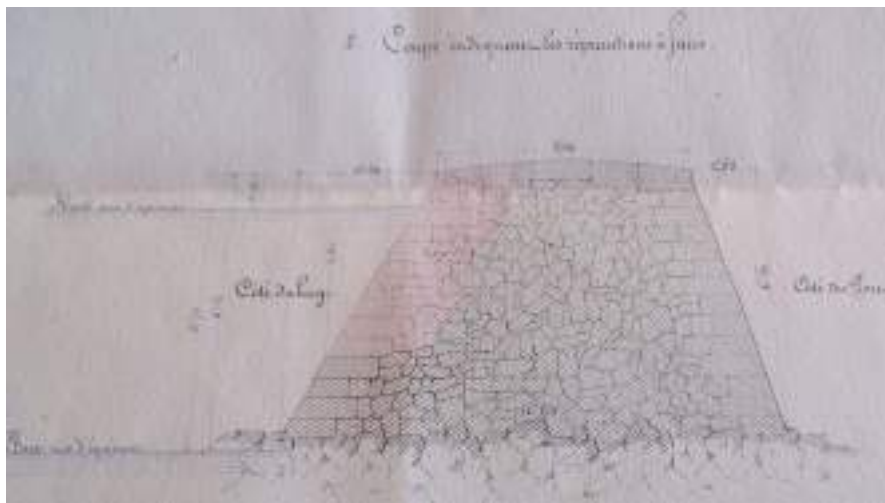
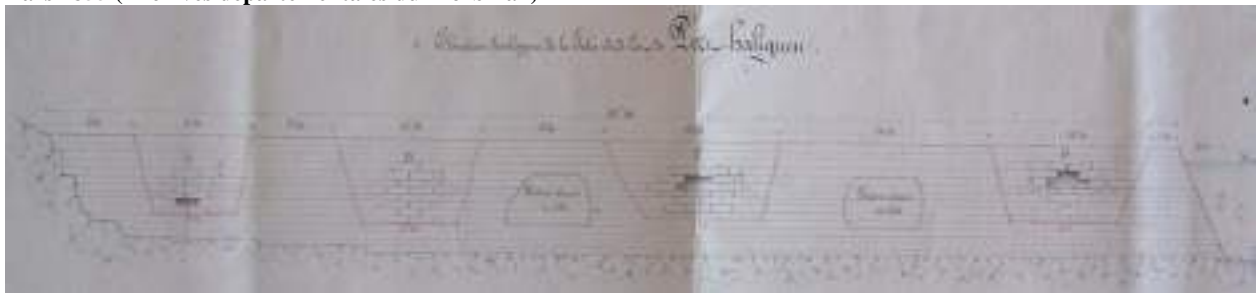
Quiberon

1855 (2)

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, Projet de réparation des avaries occasionnées à la jetée du port de Port-Haliguen par la tempête du mois de Février 1855 (Archives départementales du Morbihan)**

«L'affreuse tempête qui a soufflé si violemment sur nos côtes du 15 au 20 février dernier, a causé de fortes avaries à la jetée Sud-Est du Port de Port-Haliguen en Quiberon. Battues pendant plusieurs jours par une mer furieuse, les pierres de taille des parements ont été désunies ; le massif intérieur du môle qui se compose de gros blocs posés à sec a été lui même ébranlé et déformé ; et les parois n'étant plus épaulées ont fini par céder aux chocs répétés des lames. En 4 endroits A, B, C et D (voir le plan ci-joint) plusieurs assises consécutives ont été sensiblement dérangées et quelques pierres de tailles ont même été complètement enlevées. »

► **Source : Dessins indicatifs des avaries et des travaux à faire pour les réparer, dressé par l'Ingénieur ordinaire, le 15 mars 1855 (Archives départementales du Morbihan)**



► **Source : SHOM**

Coefficient des marées :

Le 15 février 1855 : le matin:77, l'après-midi : 85

Le 16 février 1855 : le matin:93, l'après-midi : 99

Le 17 février 1855 : le matin:105, l'après-midi : 109

1856

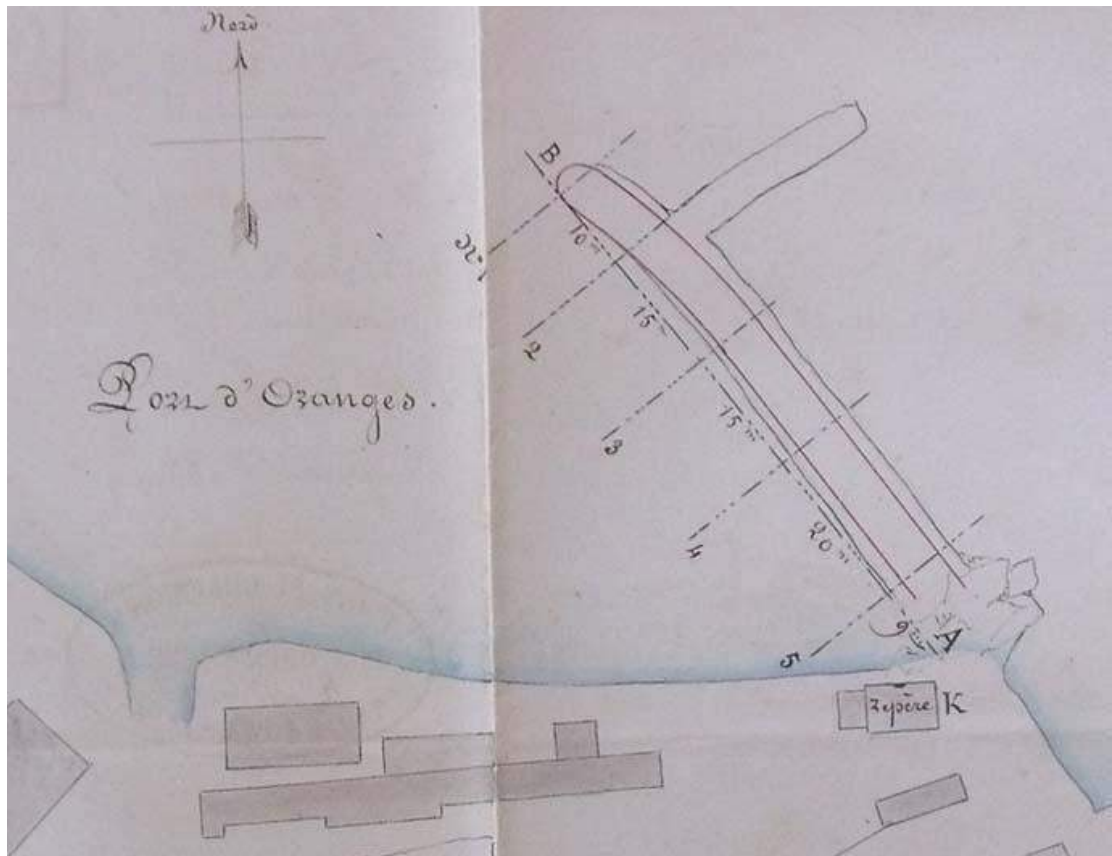
Saint-Pierre-Quiberon

1856 (1)

► Source : Communiqué des habitants à Monsieur Noyon, Ingénieur, le 17 avril 1856 (Archives départementales du Morbihan)

«La chaussée qui formait autrefois l'ancien port, connu sous le nom de Port d'Oranges, au bourg de Saint-Pierre, commune de Quiberon, n'existe plus. Les grandes marées des derniers temps jointes à l'action incessante des vents d'Est sur cette partie du littoral de la presqu'île ont achevé de détruire cette chaussée qui est aujourd'hui ensablée à une profondeur de 2 à 3 mètres [...]. Le but de notre réclamation est de vous signaler le péril imminent dont sont menacées nos habitations par suite de la rupture de la chaussée du Port d'Oranges. La mer poussée par les vents d'Est qui la tourmentent, à de longues périodes, dans la baie de Quiberon, vient battre violemment la pointe dite de Kermahé et déferle sur l'ancienne chaussée avec une force qui amène en peu de temps la destruction de cet ouvrage [...]. Depuis que cet ouvrage a disparu, la mer faisant irruption, a emporté sur une grande étendue, le rivage maritime à une profondeur de 10 à 15 mètres de telle sorte qu'elle arrive aujourd'hui, surtout aux grandes marées d'équinoxe, à une distance de 2 à 3 mètres de nos habitations situées au bourg de Saint-Pierre. Encore un peu de temps et nos maisons seront détruites [...]. La mer, en effet, gagne chaque jour du terrain et finira par envahir une partie du bourg. »

► Source : Projet de reconstruction de la jetée du Port d'Oranges, Plan dressé par M. Noyon le 10 juillet 1857 (Archives départementales du Morbihan)



25 Octobre 1859**Lorient - Larmor-Plage**

1859 (2)

► Source : Courrier de Bretagne, article du 29 octobre 1859

BRETAGNE.

FAITS ET INTÉRÊTS LOCAUX.

S. E. le Ministre de l'Instruction publique, a accordé une médaille de bronze à madame Marie-Anne Carie, institutrice communale à Bangor.

Des Mentions honorables ont été accordées à MM. Remy, instituteur à Lorient,

Vriau, Louis, instituteur à Hennebont; et à M^{me} Delacroix (sœur Arthémidore, des filles de la sagesse), institutrice à Lorient.

— La marée de mardi dernier a été terrible et désolante; sur toute la côte il y a eu de nombreux dégâts. La digue que MM. Maurice et Beauvais ont fait construire à Kermélo, pour barrage du vaste terrain qu'ils ont conquis sur la mer, a failli être emportée en totalité,

► Source : SHOM

Coefficient des marées :

Le 25 octobre 1859 : le matin:97, l'après-midi : 100

25 Octobre 1859

Hoëdic

1859 (1)

► **Source : Observations de l'ingénieur en chef à l'appui du projet des travaux à exécuter pour la réparation des avaries occasionnées à la jetée de ce port par la tempête du 25 octobre 1859, 25 novembre 1859 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Pendant la tempête du 25 octobre dernier, qui a causé tant de ravages sur les côtes de l'Océan, la jetée en pierres sèches du port de La Croix (Ile de Hoëdic), violemment battue par la mer a été démolie, en son milieu, sur presque toute sa hauteur et sur une étendue de 107 mètres. »

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, projet des travaux à exécuter pour la réparation des avaries occasionnées à la jetée du Port de la Croix (Ile de Hoëdic) par la tempête du 25 octobre 1859, 4 avril 1860 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Conformément aux prescriptions de la dépêche ministérielle du 10 mars écoulé, nous produisons une nouvelle étude des travaux qu'il conviendrait d'exécuter pour réparer les avaries occasionnées à la jetée du port de la Croix (Ile de Hoëdic) par la tempête du 25 octobre 1859. »

Plan du port de la Croix et des ouvrages projetés



► **Source : SHOM**

Coefficient des marées :

Le 25 octobre 1859 : le matin:97, l'après-midi : 100

25 octobre 1859

Sarzeau

1859 (3)

► **Source : Le Foyer Breton, 9 Novembre 1859 (Archives départementales du Morbihan)**

«Vers les dix heures le vent qui était passé au sud commença à souffler avec une violence extrême [...] et la mer qui est rarement mauvaise sur les côtes de l'île de Rhuy devint subitement monstrueuse [...]. Les vagues soulevées par la force du vent avaient atteint une hauteur prodigieuse, elles frappaient le rivage avec une force dont on ne peut se faire idée [...]. C'était surtout une magnifique horreur de voir la mer déferler sur les dunes de sable qui dans plusieurs endroits protègent le rivage [...]. La marée montante était refoulée par la bourrasque dans les passages de Houat, d'Hoëdic et de la Teignouse où le vent du sud porte en plein, ainsi que dans les goulets du Morbihan et du havre de Pénérf, elle montait avec une rapidité extraordinaire. On vit un instant les paludiers aux vêtements blancs apparaître sur les digues des marais salants pour chercher à les défendre. A peine arrivés, ils avaient été obligés de fuir avec les douaniers de garde, et forcés d'abandonner au péril de la mer leur sel qui pour un grand nombre représentait 6 années de travail. Les marais n'étaient reconnaissables qu'aux cônes tronqués des mulons de sel qui surnageaient au dessus de l'inondation, et dont le nombre diminuait avec rapidité, on les voyait blanchir puis fondre et s'affaisser. Dans l'archipel du Morbihan et dans le havre de Pénérf la perte en sel a été énorme. Les marais de Truscat, de Banester, de Penkadennik, de Pénérf sont ceux qui ont le plus souffert. Un grand nombre de digues sont effondrés ou détruites. Sur le rivage de l'océan, la mer a envahi les parties les plus basses. Des champs entiers ont été dépouillés de leur terre végétale ; d'autres ont été recouverts de sables et de galets. La hauteur de cette marée exceptionnelle, n'a jusqu'ici été dépassé que par celle du 28 février 1838, avec cette différence qu'il y a vingt et un ans cette grande marée était annoncée et prévue, tandis que celle du mardi 25 octobre n'était calculée qu'à 0,97. Ce devait donc être une marée fort ordinaire. »

► **Source : SHOM**

Coefficients de marées : 97 le matin et 100 le soir

25 octobre 1859

Le Tour du Parc

1859 (4)

► **Source : Le Foyer Breton, 9 Novembre 1859 (Archives départementales du Morbihan)**

«Vers les dix heures le vent qui était passé au sud commença à souffler avec une violence extrême [...] et la mer qui est rarement mauvaise sur les côtes de l'île de Rhuy devint subitement monstrueuse [...]. Les vagues soulevées par la force du vent avaient atteint une hauteur prodigieuse, elles frappaient le rivage avec une force dont on ne peut se faire idée [...]. C'était surtout une magnifique horreur de voir la mer déferler sur les dunes de sable qui dans plusieurs endroits protègent le rivage [...]. La marée montante était refoulée par la bourrasque dans les passages de Houat, d'Hoëdic et de la Teignouse où le vent du sud porte en plein, ainsi que dans les goulets du Morbihan et du havre de Pénérf, elle montait avec une rapidité extraordinaire. On vit un instant les paludiers aux vêtements blancs apparaître sur les digues des marais salants pour chercher à les défendre. A peine arrivés, ils avaient été obligés de fuir avec les douaniers de garde, et forcés d'abandonner au péril de la mer leur sel qui pour un grand nombre représentait 6 années de travail. Les marais n'étaient reconnaissables qu'aux cônes tronqués des mulons de sel qui surnageaient au dessus de l'inondation, et dont le nombre diminuait avec rapidité, on les voyait blanchir puis fondre et s'affaisser. Dans l'archipel du Morbihan et dans le havre de Pénérf la perte en sel a été énorme. Les marais de Truscat, de Banester, de Penkadennik, de Pénérf sont ceux qui ont le plus souffert. Un grand nombre de digues sont effondrés ou détruites. Sur le rivage de l'océan, la mer a envahi les parties les plus basses. Des champs entiers ont été dépouillés de leur terre végétale ; d'autres ont été recouverts de sables et de galets. La hauteur de cette marée exceptionnelle, n'a jusqu'ici été dépassé que par celle du 28 février 1838, avec cette différence qu'il y a vingt et un ans cette grande marée était annoncée et prévue, tandis que celle du mardi 25 octobre n'était calculée qu'à 0,97. Ce devait donc être une marée fort ordinaire. »

► **Source : SHOM**

Coefficients de marées : 97 le matin et 100 le soir

25 octobre 1859
Damgan
1859 (5)

► **Source : Le Foyer Breton, 9 Novembre 1859 (Archives départementales du Morbihan)**

«Vers les dix heures le vent qui était passé au sud commença à souffler avec une violence extrême [...] et la mer qui est rarement mauvaise sur les côtes de l'île de Rhuys devint subitement monstrueuse [...]. Les vagues soulevées par la force du vent avaient atteint une hauteur prodigieuse, elles frappaient le rivage avec une force dont on ne peut se faire idée [...]. C'était surtout une magnifique horreur de voir la mer déferler sur les dunes de sable qui dans plusieurs endroits protègent le rivage [...]. La marée montante était refoulée par la bourrasque dans les passages de Houat, d'Hoëdic et de la Teignouse où le vent du sud porte en plein, ainsi que dans les goulets du Morbihan et du havre de Pénérf, elle montait avec une rapidité extraordinaire. On vit un instant les paludiers aux vêtements blancs apparaître sur les digues des marais salants pour chercher à les défendre. A peine arrivés, ils avaient été obligés de fuir avec les douaniers de garde, et forcés d'abandonner au péril de la mer leur sel qui pour un grand nombre représentait 6 années de travail. Les marais n'étaient reconnaissables qu'aux cônes tronqués des mulons de sel qui surnageaient au dessus de l'inondation, et dont le nombre diminuait avec rapidité, on les voyait blanchir puis fondre et s'affaisser.

Dans l'archipel du Morbihan et dans le havre de Pénérf la perte en sel a été énorme. Les marais de Truscat, de Banester, de Penkadennik, de Pénérf sont ceux qui ont le plus souffert. Un grand nombre de digues sont effondrés ou détruites.

Sur le rivage de l'océan, la mer a envahi les parties les plus basses. Des champs entiers ont été dépouillés de leur terre végétale ; d'autres ont été recouverts de sables et de galets. La hauteur de cette marée exceptionnelle, n'a jusqu'ici été dépassé que par celle du 28 février 1838, avec cette différence qu'il y a vingt et un ans cette grande marée était annoncée et prévue, tandis que celle du mardi 25 octobre n'était calculée qu'à 0,97. Ce devait donc être une marée fort ordinaire. »

► **Source : SHOM**

Coefficients de marées : 97 le matin et 100 le soir

25 octobre 1859
Ambon
1859 (6)

► **Source : Courrier de Bretagne, article du 5 novembre 1859 (Archives départementales du Morbihan)**

« Le douanier d'Ambon, a été submergé par les vagues dans un marais salant. Son cadavre a été retrouvé. »

► **Source : SHOM**

Coefficient des marées :

Le 25 octobre 1859 : le matin:97, l'après-midi : 100

Tempête du 25 octobre 1859

Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources : Courrier de Bretagne, article du 5 novembre 1859

BRETAGNE.

FAITS ET INTÉRÊTS LOCAUX.

L'effroyable tempête qui a assailli notre littoral, et dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a fait sentir partout ses désastreux effets et a causé bien des sinistres. Sans les connaître tous, nous pouvons déjà malheureusement enregistrer les suivants qui nous touchent de plus près :

Le sieur Marion, patron des embarcations de l'administration des ponts-et-chaussées, a disparu lundi soir entre neuf et dix heures pendant la tempête, on suppose que voulant rentrer à bord de la péniche amarrée au quai et qu'il habite avec sa famille, il aura été enlevé par le vent et jeté à la mer, des recherches ont été faites depuis ce moment et c'est hier seulement qu'on a retrouvé son cadavre.

Marion était un honnête homme, estimé de ses chefs, il laisse une veuve et des enfants.

A Vannes, le douanier d'Ambon, a été submergé par les vagues dans un marais salant. Son cadavre a été retrouvé.

Un navire venant de Quiberon a sombré en rade de Pénest.

Un lougre de Carnac venant de Marennes avec un chargement de sel, s'est perdu sur les rochers de Lavardinie (Ile de Ré). L'équipage s'est sauvé.

A Guernesey la g. fr. *Blanche Marie*, de Vannes venant de Dieppe, a chassé sur ses ancres et a touché sur les rochers situés au nord du port, où elle a sombré. L'équipage est sauvé.

Le chasse-marin fr. *Providence*, de Vannes allant de Cardiff à Bordeaux avec houille, s'est perdu, à Podistow.

De nombreux débris de navires, parmi lesquels se trouve une planche portant le nom de *Saint-Michel d'Auray*, ont été jetés sur la côte des Sables-D'Olonne.

A Billier, 10 chaloupes pontées ayant manqué l'entrée, ont été jetées à la côte. L'une d'elles a été complètement brisée et son mousse s'est noyé.

Une chaloupe présumée de la Turballe, montée par 4 hommes, a péri corps et bien à un demi-mille de la côte de Billier.

Un chasse-marin, voulant mouiller à l'entrée de la Vilaine, a chassé à la côte, son équipage l'a abandonné; il a été entièrement brisé.

A la côte de Rouvran (Tour-du-Parc), est venu se jeter le chasse-marin le *Courrier-d'Auray*, venant de Nantes chargé de diverses marchandises pour Auray.

La bisquine *l'Auguste*, de Bayonne, est venue s'échouer sur la côte de Pencadénic, venant de Nantes sur lest. On espère la renflouer.

La côte de Galles a largement payé son tribut, ainsi que la partie nord-ouest de la côte de Cornouailles. Beaucoup d'hommes ont péri.

Les journaux anglais ont enregistré jusqu'à ce jour 70 naufrages.

24 au 28 décembre 1859	Port-Louis	1859 (7)
<p>► Source : Rapport de l'ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées sur les avaries occasionnées à l'un des deux débarcadères en construction à l'entrée de la baie de Locmalo, par la tempête du mois de Décembre 1859, Lorient le 4 janvier 1859 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Pendant la tempête qui a battu si violemment les côtes du Morbihan, du 24 au 28 décembre dernier, un des débarcadères en construction à l'entrée de la baie de Locmalo près de Port-Louis, celui qui tient à la presqu'île de Gâvres, a éprouvé des avaries assez considérables.</p> <p>Placé presque perpendiculairement à la direction du vent et par suite à celle des lames, les maçonneries incessamment battues par une mer furieuse, ont fini par céder dans une partie où elles étaient restées en arrachement depuis le mois d'octobre, époque à laquelle le mauvais temps nous a forcé d'interrompre brusquement les travaux.</p> <p>Une brèche de 19 mètres de longueur, sur 1,10 mètre de hauteur, s'est ouverte vers le milieu du débarcadère. »</p> <p>► Source : SHOM</p> <p>Coefficient des marées :</p> <p>Le 24 décembre 1859 : le matin:76, l'après-midi : 77 Le 25 décembre 1859 : le matin:78, l'après-midi : 78 Le 26 décembre 1859 : le matin:77, l'après-midi : 76 Le 27 décembre 1859 : le matin:75, l'après-midi : 73 Le 28 décembre 1859 : le matin:71, l'après-midi : 69</p>		



2.2.3 De 1861 à 1870

25 novembre 1862

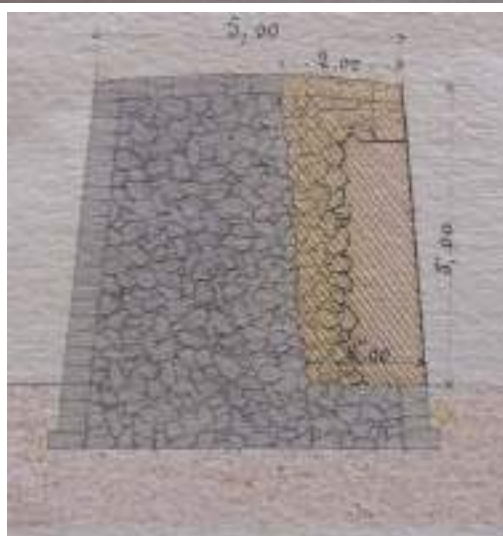
Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)

1862 (1)

► Source : Mémoire de l'Ingénieur Ordinaire à l'appui du projet, Réparation des avaries occasionnées à la jetée de ce port (Archives départementales du Morbihan)

«Le 25 novembre 1862, un violent coup de mer enleva sur une longueur de 15 mètres une partie du parement extérieur de la jetée qui protège le port de Sauzon. Cette jetée est formée d'un massif de 5 mètres de hauteur au dessus du sol et de 5 mètres d'épaisseur en couronne avec des fruits de 0m10 pour un mètre de hauteur. »

► Source : Plan général, Élévation en coupe de la jetée, Réparation des avaries occasionnées à la jetée de ce port (Archives départementales du Morbihan)



► Source : SHOM

Le 22 mars 1928: 93 le matin et 88 le soir

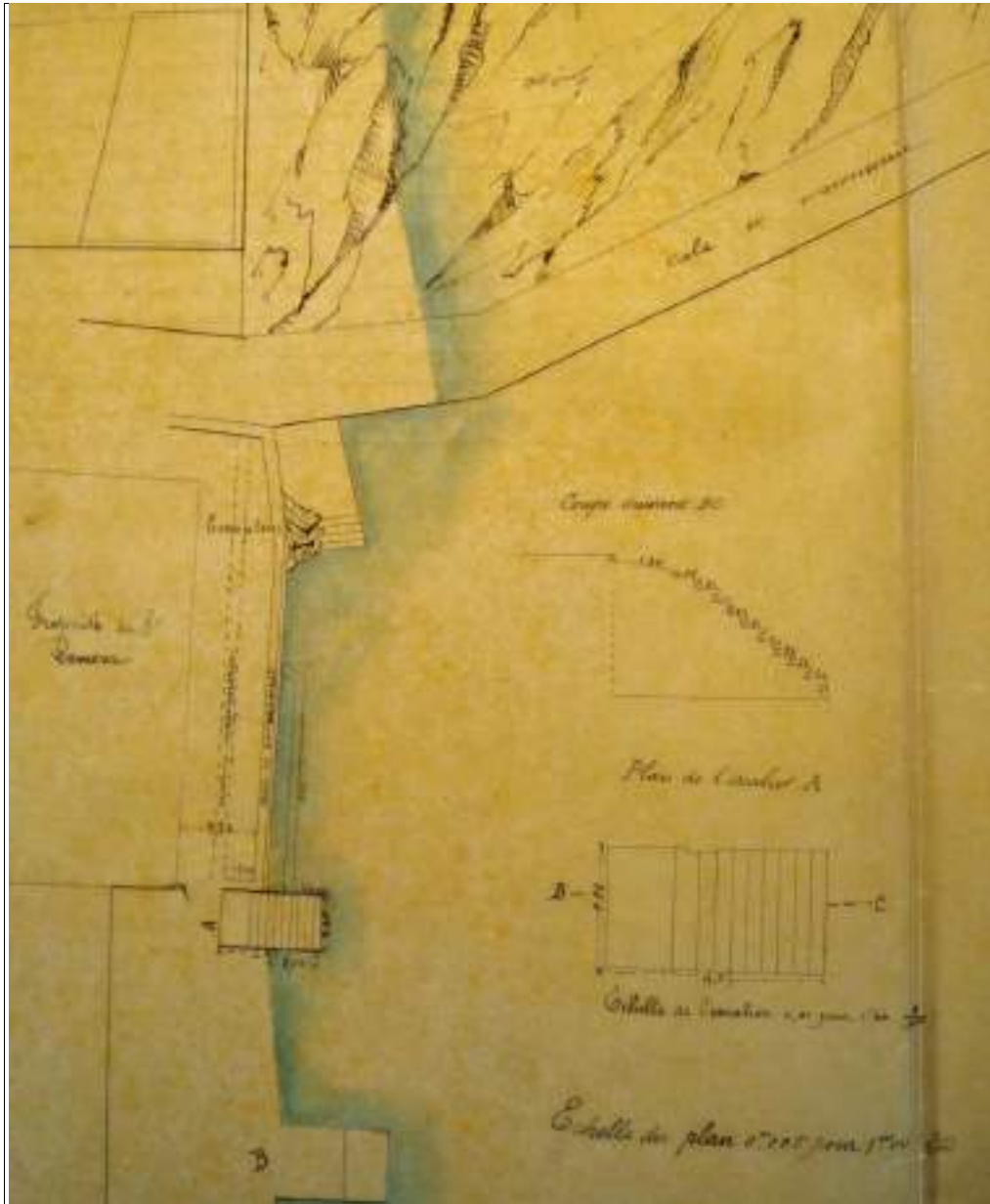
8 mars 1864

Larmor-Plage

1864 (1)

► Source : Extrait du registre des arrêtés du Conseil de Préfecture du Morbihan, affaire de Lamour, Vannes, 27 janvier 1865 (Archives Départementales du Morbihan)

« Vu la requête du M. Lamour, à la date du 31 octobre 1864, enregistré au greffe du conseil de Préfecture le 16 novembre 1864, dans laquelle il expose qu'il est propriétaire d'une maison et dépendances situées au village de Larmor bordant le rivage maritime dont elles sont séparées par une chaussée de 3 mètres environ de largeur, soutenue par un mur de 2,60 mètres de hauteur ; que dans les grandes marées de février et de mars 1864, la mer fit à cette chaussée des dégradations considérables auxquelles il dût parer par des travaux de réparations provisoires... »



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 8 mars 1864 : le matin:111, l'après-midi : 115

8 mars 1864	Lorient	1864 (2)
<p>► Source : L’Abeille de Lorient, article du 10 mars 1864 (Médiathèque de Lorient) « La marée, poussée par un vent violent, s’est élevée, dans la nuit de lundi à mardi dernier, à une hauteur qu’elle n’a jamais atteinte jusqu’à présent. Tous les logements du rez-de-chaussée de la grande maison située à Kerentrech, près de Lorient, au lieu dit port d’Alger, ont été inondés : l’eau s’y est élevée à la hauteur de 54 centimètres. [...] Aujourd’hui, 9, la marée a été moins forte, mais elle n’a pas moins pénétré dans les logements, ou elle n’a pas fait de dégâts, parce que les habitants avaient pris leur précautions. La mer passant par-dessus la chaussée qui conduit à la poudrière de Tréfaven, dans quatre ou cinq endroits, a fait irruption dans la prairie appartenant en partie à M. Clot ; elle s’y élève à 1 mètre de moyenne, ce qui donne un volume d’eau d’environ 15 000 mètres cubes, dont l’écoulement ne peut se faire pas le clapet. C’est une prairie complètement perdue. L’eau n’a pas diminué depuis hier. »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine, Courrier du Préfet Maritime à Monsieur le Directeur des Travaux Maritimes, Lorient le 11 mars 1864 « ... La marée poussée par une tempête du S.O. a atteint une hauteur qu’il était impossible de prévoir ; car de mémoire d’homme ce phénomène ne s’était jamais produit à Lorient. C’est ainsi que la mer à envahi tous les quais de Lorient et de Kerentrech, et a même submergé les rez-de-chaussée de plusieurs maisons de cette dernière localité en occasionnant aux habitants des pertes considérables. Elle a même passé par-dessus la chaussée de Tréfaven, de sorte que les prairies situées à gauche de cette voie de communication sont encore aujourd’hui submergées par la mer.</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 8 mars 1864 : le matin:111, l’après-midi : 115</p>		

8 mars 1864

Gâvres

1864 (3)

► **Source : Service Historique de la Marine (Courrier du Préfet Maritime au Préfet, Lorient le 10 mars 1864)**

J'ai l'honneur de vous faire connaître les divers dégâts que le mauvais temps qui a régné ces jours-ci a causé à Gâvres.

- 1) La Batterie Verte est complètement détruite, plusieurs pans de mur sont démolis en cet endroit.
- 2) A la grande Batterie, le mur de soutènement a été démolé sur une longueur de 15 mètres environ, si un gros temps survenait avant que cette brèche fut réparée, la batterie serait compromise.
- 3) Entre la Batterie verte et la Grande Batterie, la plage s'est agrandie d'environ 5 mètres, aux dépens de la falaise dont la crête s'est abaissée et a reculé de cette même quantité 5m ; la mer a traversé l'établissement et inondé tout le terrain. Il serait important de ne pas retarder indéfiniment la construction du mur de soutènement qui longeant la plage devrait réunir les deux batteries. Un gros temps survenant, les bâtiments récemment construits dans l'établissement pourraient être compromis.
- 4) Une portion du pont qui relie Bangâvres à la batterie a été enlevé par la mer et les communications entre le débarcadère et la batterie ne peuvent avoir lieu qu'en faisant un détour considérable.
- 5) Le pont qui conduit à la machine a été rompu. Dans les bâtiments de Kersahu les rez de chaussée ont été inondés. Les digues ont été rompues en divers endroits.

► **Source : Service Historique de la Marine, « Profil du mur de soutènement actuel de la Batterie Verte à Gâvres avec indication de l'empiètement dont ce travail vient d'être l'objet »**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 8 mars 1864 : le matin:111, l'après-midi : 115

8 mars 1864
La Trinité-sur-Mer

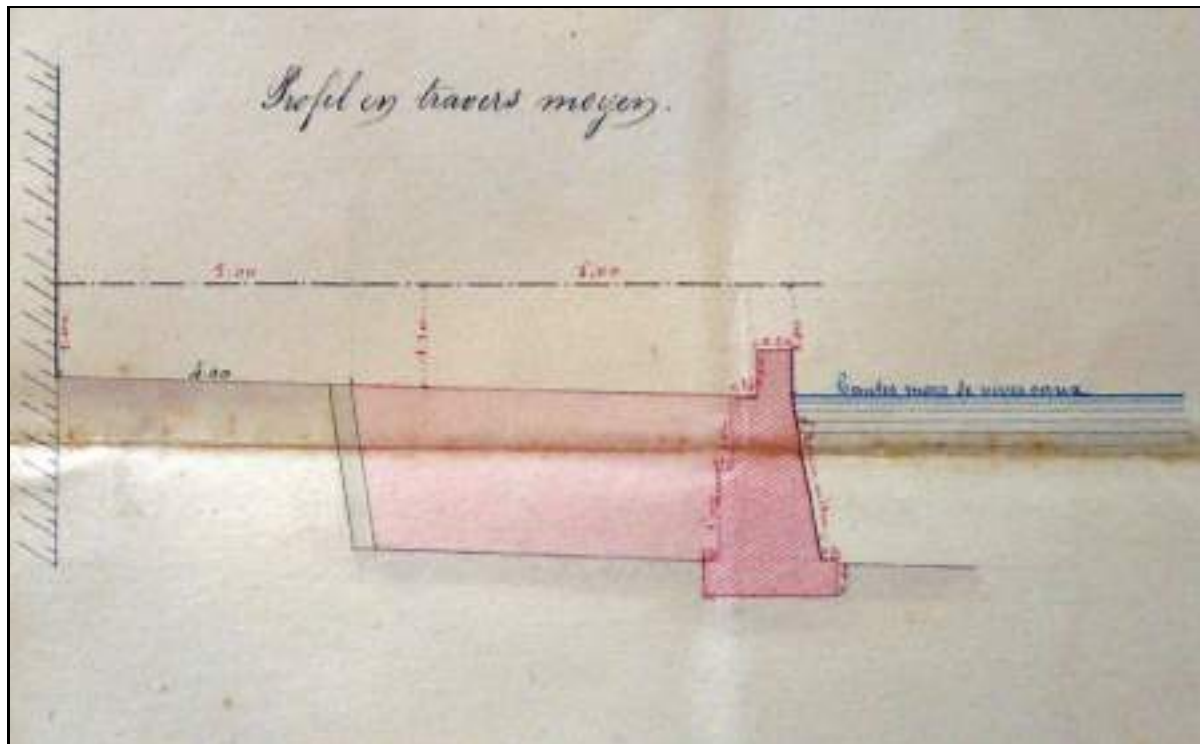
1864 (4)

► **Source : Lettre de L'Ingénieur en Chef du service des Travaux maritimes, à M. Le Préfet du Morbihan, non datée (Archives Départementales du Morbihan)**

« Monsieur le Préfet,

Vous m'avez fait l'honneur de me notifier la division ministérielle du 27 avril dernier qui entame la construction du quai de la Trinité détruit par la tempête du 8 mars 1864... ».

► **Source : Profil dressé par l'ingénieur en chef soussigné pour être joint à son rapport de ce jour, 24 Mars 1864 (Archives Départementales du Morbihan)**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées, le 8 mars 1864 : le matin:111, l'après-midi : 115

7 et 8 mars 1864
Arzon

1864 (5)

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, 15 mars 1864 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Les dégâts causés à la jetée de Port-Navalo (face N.O.) dans la nuit du 7-8 mars courant consistent dans une démolition complète du parement sur une longueur de 14 mètres et dans un déplacement du dit parement sur une longueur de 11 mètres. Le corps de la jetée a suivi le mouvement et se trouve par suite complètement démoli sur une largeur moyenne de 2 mètres 50.

► **Source : Rapport de l'Ingénieur en Chef, Grosse réparation du débarcadère, 15 mars 1864 (Archives Départementales du Morbihan)**

« La tempête du 8 mars a été très violente. Elle a sévi au moment de la pleine mer vers 3 heures du matin et en a élevé le niveau d'environ 0 mètre 80 [...]. Le débarcadère de Port-Navalo a été endommagé par les trames. Un des parements sur 23 mètres de longueur s'est écroulé entraînant dans sa chute une portion du (*illisible*) qu'il couvrait. »

► **Source : SHOM**

Coefficient de marée : 99 le matin et 105 le soir le 7 mars, 111 le matin et 115 le soir le 8 mars

Tempête du 8 mars 1864
Article de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Source : L'Abeille de Lorient, article du 10 mars 1864

Kerentrech, 8 mars 1864.

La marée, poussée par un vent violent, s'est élevée, dans la nuit de lundi à mardi dernier, à une hauteur qu'elle n'a jamais atteinte jusqu'à présent.

Tous les logements du rez-de-chaussée de la grande maison située à Kerentrech, près Lorient, au lieu dit port d'Alger, ont été inondés : l'eau s'y est élevée à la hauteur de 54 centimètres.

Les meubles contenant le linge, le pain, la farine, etc., des malheureux locataires, ont été atteints par l'eau, ainsi qu'une partie des lits.

Une pauvre femme qui élève à grand'peine un cochon, s'est vue dans la nécessité de lui faire partager son lit pour le soustraire à l'inondation.

Un cheval et une vache ont pris un bain de jambes très-prolongé.

Aujourd'hui, 9, la marée a été moins forte, mais elle n'a pas moins pénétré dans les logements, où elle n'a pas fait de dégâts, parce que les habitants avaient pris leurs précautions.

La mer passant par-dessus la chaussée qui conduit à la poudrière de Tréfaven, dans quatre ou cinq endroits, a fait irruption dans la grande prairie

appartenant en partie à M. Clot ; elle s'y élève à 1 mètre en moyenne, ce qui donne un volume d'eau d'environ 15,000 mètres cubes, dont l'écoulement ne peut se faire par le clapet. C'est une prairie complètement perdue.

L'eau n'a pas diminué depuis hier.

G. R.

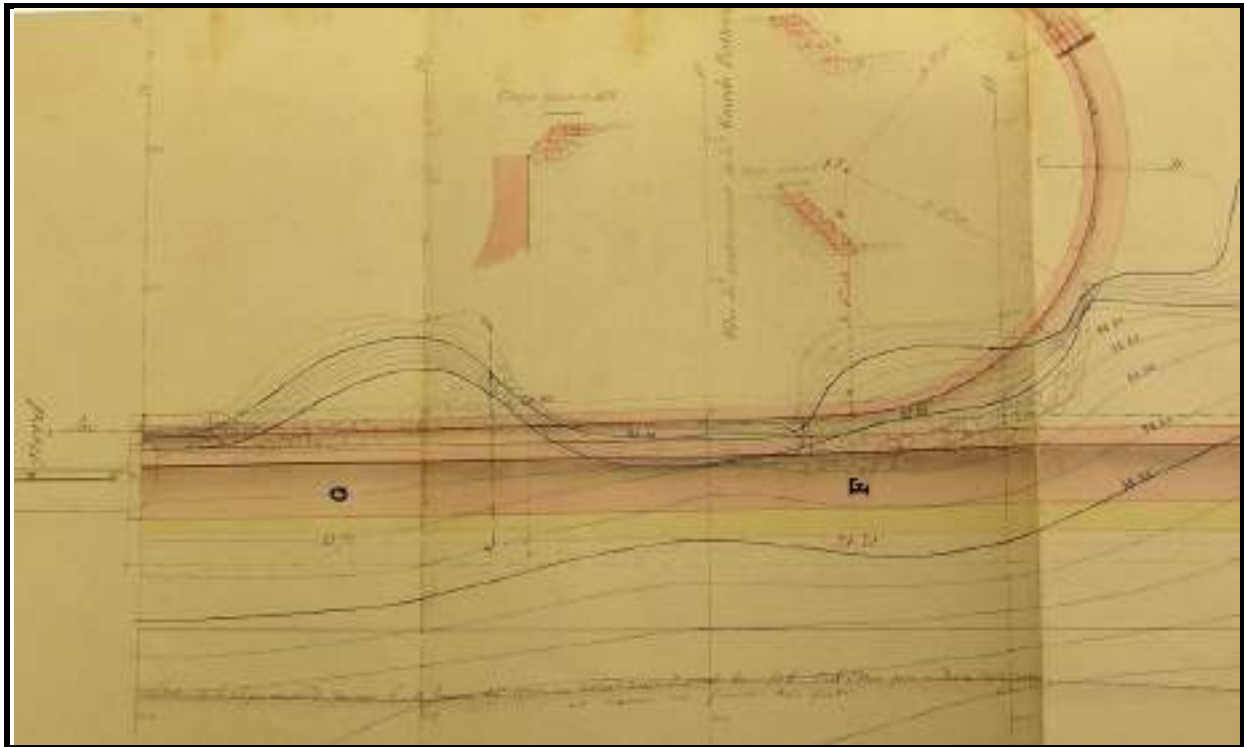
31 janvier 1865

Gâvres

1865 (1)

► **Source : Service Historique de la Marine.**

Plan sur lequel il est mentionné « Etat de la mer au pied du mur le 31 janvier 1865 après un violent coup de vent du Sud Sud-Est qui a duré 3 jours et lame de fond très forte » (Marine Impériale – Travaux hydrauliques – Champs d'épreuve de Gâvres, Profil du mur de soutènement construit à Gâvres entre la Grande Batterie et la Batterie Verte, Lorient le 1^{er} mars 1865»



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 29 janvier 1865 : 107 le matin et 109 le soir

Le 30 janvier 1865 : 109 le matin et 109 le soir

4 décembre 1865	Lorient	1865 (9)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Plomeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Les établissements de bains situés à la pointe de Kéroman, près Lorient, ont été complètement détruits. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		
4 décembre 1865	Port-Louis	1865 (2)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Plomeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Les établissements de bains situés à la pointe de Kéroman, près Lorient, ont été complètement détruits. Celui de Port-Louis a eu le même sort. Les cabines ont été enlevées et leurs débris dispersés ainsi que le matériel. A Locmalo, plusieurs propriétés ont été envahies. Les murs qui les protégeaient ont été renversés. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		
4 décembre 1865	Vannes	1865 (3)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Plomeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Les effets du raz de marée se sont fait sentir jusque dans le port de Vannes. La mer a inondé les quais et s'est répandue sur la promenade de la Rabine qu'elle a transformé en un lac véritable. Il a fallu faire des tranchées pour l'en débarrasser, à marée basse. Les eaux ont aussi fait irruption sur la place du Poids-Public, dans la rue du port et dans celle de l'Évêché. Dans toutes ces rues, les rez-de-chaussée ont été inondés. Beaucoup de marchandises ont été avariées. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		
4 décembre 1865	Séné	1865 (4)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Plomeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. La chaussée de Montsarrac est détruite. Les digues de marais salants ont été rompues sur un grand nombre de points et les pertes seront très sensibles, tant pour les propriétaires que pour les paludiers.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

4 décembre 1865	Saint-Armel	1865 (5)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploumeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Le golfe du Morbihan offre pareillement l'aspect le plus désolant. La tempête y a laissé les traces de son passage : à Gulé, Bénance, Ludré, Duer et Truscat, sur le territoire de la presqu'île de Rhuys. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

4 décembre 1865	Sarzeau	1865 (6)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploumeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. A Suscinio, en Sarzeau, l'océan, rompant ses dunes par de larges brèches, a submergé les salines, emporté des sels pour des sommes considérables, envahi des plaines ensemencées et inondé Korn-er-Pont dont les habitants, courant des grands dangers, ont été forcés d'abandonner leur village. Il était navrant de voir le désespoir des malheureuses familles de paludiers, chassées de leur village, sans asile, et ruinées en perdant en un instant le fruit de plusieurs années de labeurs. Sur la même côte, le Noëdic, Penvins, Banastère et Pencadenic ont eu beaucoup à souffrir. Des prairies et des champs ont été ensablés [...]. Le golfe du Morbihan offre pareillement l'aspect le plus désolant. La tempête y a laissé les traces de son passage : à Gulé, Bénance, Ludré, Duer et Truscat, sur le territoire de la presqu'île de Rhuys. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

4 décembre 1865	Le Tour du Parc	1865 (7)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploumeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Sur la même côte, le Noëdic, Penvins, Banastère et Pencadenic ont eu beaucoup à souffrir. Des prairies et des champs ont été ensablés.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

4 décembre 1865	Damgan	1865 (8)
<p>► Source : Journal de Vannes, article du 9 décembre 1865 (Comité d'Histoire du Pays de Ploumeur) «Dans la nuit du 3 au 4 courant, une terrible tempête s'est déchaînée sur les côtes du Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est à dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836. La mer poussée par un vent furieux du S.S.O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux [...]. Le village de Pénerf a été pendant quelque temps séparé du continent. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 102 le soir</p>		

Tempête du 4 décembre 1865

Article de presse (Source : Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur)

Source:

- Journal de Vannes, Samedi 9 Décembre 1865

3^e Année. Samedi, 9 Décembre 1865. N^o 23.

JOURNAL DE VANNES

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE.

— Dans la nuit du 3 au 4 courant, une épouvantable tempête s'est déchaînée sur les côtes de Morbihan. Le lundi matin, de 5 à 8 heures, c'est-à-dire vers le moment de la pleine mer, la tourmente avait atteint son paroxysme. C'était un véritable raz-de-marée, comparable à celui de 1836.

La mer poussée par un vent furieux du S.W. O. s'est élevée à une hauteur qu'elle n'avait point encore atteinte, de mémoire d'homme. Les dégâts sont nombreux. Aucun des points de notre littoral, tant sur les côtes de l'Océan que dans l'intérieur du Morbihan, n'en a été complètement exempt.

Les établissements de bains situés à la pointe de Keroman, près Lorient, ont été complètement détruits. Celui de Port-Louis a eu le même sort. Les cabines ont été enlevées et leurs débris dispersés ainsi que le matériel.

A Lomalo, plusieurs propriétés ont été envahies. Les murs qui les protégeaient ont été renversés.

A Suscinio, en Sarzeau, l'Océan, rompant ses dunes par de larges brèches, a submergé les salines, emporté des sels pour des sommes considérables, envahi des plaines encaconnées et inondé Korn-er-Pout dont les habitants, craignant de grands dangers, ont été forcés d'abandonner leur village. Il était navrant de voir le désespoir des malheureuses familles de paludiers, chassées de leur village, sans asile, et ruinées en perdant en un instant le fruit de plusieurs années de labeur.

Sur la même côte, le Noëdic, Pouvin, Bénéstre et Peneadenic ont eu beaucoup à souffrir. Des prairies et des champs ont été envahis.

Le village de Pénerf a été pendant quelque temps séparé du continent.

Le golfe de Morbihan offre parallèlement l'aspect le plus désolant. La tempête y a laissé les traces de son passage : A Gué, Bédance, Ludré, Duer et Truscat, sur le territoire de la presqu'île de Rhuy.

Les murs d'encoûte des propriétés de Penbah et de Kervoyer ont été renversés. La chaussée de Mousarrac est détruite. Les digues des marais salants ont été rompues sur un grand nombre de points et les pertes seront très sensibles, tant pour les propriétaires que pour les paludiers.

Un nombre considérable d'ambareations de pêche ont été jetées à la côte et transportées jusqu'au milieu des champs. Le chasso-marée, la *Journe-Léontine*, mouillé sous Conleau a chassé sur ses ancres et est venu s'échouer sur les vases, tout près du vieux chemin du grand Conleau. On essaie en ce moment de le renflouer en lui creusant un lit, opération d'un résultat très douteux.

Tous les bâtiments mouillés à Port-Navalo ont chassé sur leurs ancres. L'un d'eux a même été jeté à la côte; mais il a pu être relevé sans avaries graves.

Les effets du raz-de-marée ne sont fait sentir jusque dans le port de Vannes. La mer a inondé les quais et s'est répandue sur la promenade de la Rabine qu'elle a transformée en un lac véritable. Il a fallu faire des tranchées pour les débarrasser, à marée basse. Les eaux ont aussi fait irruption sur la place du Poids-Public, dans la rue du Port et dans celle de l'Evêché. Dans toutes ces rues, les rez-de-chaussées ont été inondés. Beaucoup de marchandises ont été avariées.

17 au 19 mars 1866 et 7 au 8 janvier 1867

Gâvres

1866/67 (1)

► **Source : Service Historique de la Marine (Plan des salines de Gâvres et de Kersahu)**

Dégradations faites par les marées (du 17 au 19 mars 1866 : teinte violette, du 7 au 8 janvier 1867 : teinte jaune)

- Dégradations faites aux chemins de l'embarcadère à la batterie, aux vieilles digues, aux nouvelles digues, à l'enracinement où a été construit l'entrée du ... (*illisible*)
- Brèche faite dans la nouvelle digue de Kersahu, brèche faite dans la ligne du chemin de fer
- Ensablement sur la ligne du chemin de fer
- Dégradations faites au mur à pierres sèches construit sous la palissade de clôture de la batterie
- Affouillement produit par la mer au pied du mur de soutènement
- Démolition de l'enrochement construit au pied de ce mur
- Légères dégradations faites dans la dune par le passage de la mer dans l'anse de la balistique
- Coupure faite dans le chemin qui longe la batterie
- Brèche faite dans la dune de la balistique auprès de la cale du chemin de fer
- Affouillement produit par la mer à l'Est de la cale

► **Source : Mairie de Gâvres**

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 1^{er} septembre 1867, le maire rappelle que l'hiver précédent, la falaise s'était effondrée : « le conseil fait observer que la commune de Gâvres est devenue une île par suite de la coupure faite en hiver dernier dans la falaise par la mer »

► **Source : Service Historique de la Marine, Plan des salines de Gâvres et de Kersahu, dégradations faites par les marées**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

- Le 17 mars 1866 : 108 le matin et 111 le soir
- Le 18 mars 1866 : 114 le matin et 114 le soir
- Le 19 mars 1866 : 113 le matin et 111 le soir
- Le 7 janvier 1867 : 98 le matin et 100 le soir
- Le 8 janvier 1867 : 101 le matin et 101 le soir

Hiver 1868 - 1869	Sarzeau	1868/69 (1)
<p>► Source : Bulletin Municipal de Sarzeau – Juillet 1997</p> <p>“Séance du 3 juin 1869 : Le Conseil appelle de nouveau l’attention du Gouvernement sur la falaise de Penvins, qui est de plus menacée par l’océan.</p> <p>D’après le rapport de Monsieur l’Ingénieur en chef qui a été communiqué au Conseil Municipal, la falaise ou digue de sable dont il s’agit se composait de deux portées distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none">- la première de 1500 m se trouve entre le Roaliguen et le fort du Beglan... Composée de pierres schisteuses, elle est depuis des siècles rongée par l’océan qui gagne sans cesse. Les propriétaires riverains défendent autant qu’ils le peuvent leurs domaines en construisant des petits murs en pierres sèches.- la deuxième partie est la plus menacée... elle serait de 1 950 m. c’est une dune de sable à l’état naturel, elle était autrefois revêtue d’une belle végétation, depuis quelques temps détruite par le sable et les galets. <p>Dans toute son étendue, cette dune est maintenant nivelée au niveau de la pleine mer et dans tous les gros temps, les vagues y déferlent et continuent leur œuvre de destruction et lorsqu’une grande marée est favorisée par le vent du Sud, tous les champs voisins sont inondés par l’océan, le long étang d’eau douce qui se trouve entre la terre ferme et la dune, remplis d’eau de mer, les sels du marais salant de Suscinio détruits et le village de Cornepont menace d’être complètement inondé.</p> <p>C’est sur cette dune ou falaise de 1950 m entre la pointe du Beglan et la pointe de Penvins que le Conseil Municipal interprète des craintes de la population, demande que l’on fasse quelques travaux pour empêcher l’enlèvement des sables par la mer, soit en plaçant dans les endroits les plus exposés quelques fascines ou quelques planches soit tous autres travaux de consolidation ».</p>		



2.2.4 De 1871 à 1880

27 septembre 1871

Gâvres

1871 (1)

► **Source : Service Historique de la Marine**

Plan général des digues de Gâvres – Dégâts occasionnés par la tempête du 27 septembre 1871

- Côté mer : A l'Est et à l'Ouest du mur de l'enclos et Brèches au niveau de la dune en avant des salines

- Côté Petite Mer de Gâvres (quelques points)

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées : 86 le matin et 91 le soir



Hiver 1872 – 1873	Sarzeau	1872/73 (1)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire sur les inondations de la commune de Sarzeau, 23 janvier 1873 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Par une lettre du 22 décembre 1872, M. le Maire de Sarzeau sollicite auprès du préfet, la visite des agents des Ponts et Chaussées pour reconnaître la cause de l'inondation du village de Corn er Pont et indiquer le remède à apporter à un état de choses aussi désastreux pour cette partie de la commune. [...]</p> <p>Comme nous l'avait fait présenter l'étude du projet de 1867, nous avons trouvé l'état de la côte encore plus menaçant qu'à cette époque. Les coupures signalées, en effet, dans le projet sont devenues de véritables brèches par lesquelles, dans toutes les marées favorisées par le vent, les eaux salées pénètrent dans la propriété située en arrière de la dune. Mais cette destruction de la barrière protectrice en sable n'est qu'une source d'aggravation du mal, et la véritable cause de l'inondation du chenal de la voûte. En effet, les eaux pluviales et d'égout des terrains supérieurs qui devraient s'écouler directement par la buse en bois située en ce point, sont en ce moment obligées de suivre les contours sinueux du petit fossé qui après avoir longé les digues des marais salants vient aboutir au pont de Beglan. Par suite, la hauteur des eaux ainsi retenues est plus grande, et lorsque la marée passe par-dessus les dunes, les eaux ainsi amenées trouvant la vallée déjà inondées ne peuvent que causer des désastres, alors que leur action serait insignifiante, en hiver surtout, si à marées basses les eaux douces ou les eaux d'irruptions pouvaient régulièrement s'écouler par la buse de la voûte. »</p>		

31 décembre 1876 au 1er janvier 1877	Larmor-Plage	1877 (1)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan)</p> <p>« Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées.</p> <p>La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et des riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin.</p> <p>Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables [...]. Au Kernével, à la fabrique de Toulharn, il y a de graves dégâts; à Larmor, le quai s'est écroulé sous la violence du flot et nombre d'embarcations ont été enlevées. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Lorient	1877 (2)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan) « Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées. La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et es riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin. Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables. L'apponement et la jetée de notre port de commerce ont subi de graves dégradations ; une chaloupe, jetée sur les marches de l'escalier du Pont-Tournant, a été roulée sur le quai. Sur le contre-quai et rue du Pont-Tournant les magasins et caves, des deux côtés, ont été envahis par la mer et les marchandises sont avariées pour un chiffre fort élevé (dont nous donnons plus loin un relevé) ; des murs ont croulé. Une grande partie de l'Arsenal et du chantier de Caudan a été aussi submergée par les eaux ; la passerelle en face de l'Amiral a été enlevée, le champ de manœuvre de la marine était un vrai lac, plusieurs chalands et pièces de bols y flottaient ; plus de 200 pièces de bois de constructions navales, déposées dans l'anse de Kerguillé et maintenues ensemble par de fortes traverses, ont été séparées par les eaux et éparpillées dans plusieurs des champs qui environnent l'anse. La côte d'Alger a été inondée et la propriété Civel, près du Pont-Saint-Christophe ; la digue de Tréfaven est fort dégradée. L'établissement ostréicole de M.Charles, à Keroman est fortement abîmé, ainsi que celui de m.Trlure à Kermélo. Non loin et à l'ouest du pont de Kermélo, à Kerisouët, une petite métairie a été envahie et les fermiers ont été forcés de se réfugier dans leur grenier ; deux vaches ont été noyées dans leur étable. L'établissement de M. Bois est entièrement démoli : cabines, maisons, jardins. Aux bains Goubet, une trentaine de cabines à la mer. »</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877 « On télégraphiait de Lorient aux journaux de Paris, le 1^{er} janvier : La tempête de cette nuit a été épouvantable. Le trois-mâts <i>Jeanne-d'Arc</i> de Bordeaux est échoué sur les vases. L'endiguement du port de commerce, est démoli. Les bateaux sont jetés à quai par les coups de vent. L'établissement de bains est emporté, il n'en reste plus une planche. L'établissement Gonbet est très compromis. Plusieurs maisons de la nouvelle ville sont submergées par les paquets de mer. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Hennebont	1877 (3)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan) « A Hennebont, toutes les habitations du Quai ont été inondées et les dommages seront considérables tant pour les magasins que pour les marchandises ; tous les bois et planches déposés, en quantité, près de la rivière ont été enlevés. Saint-Caradec aussi a été inondé. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877

Gâvres

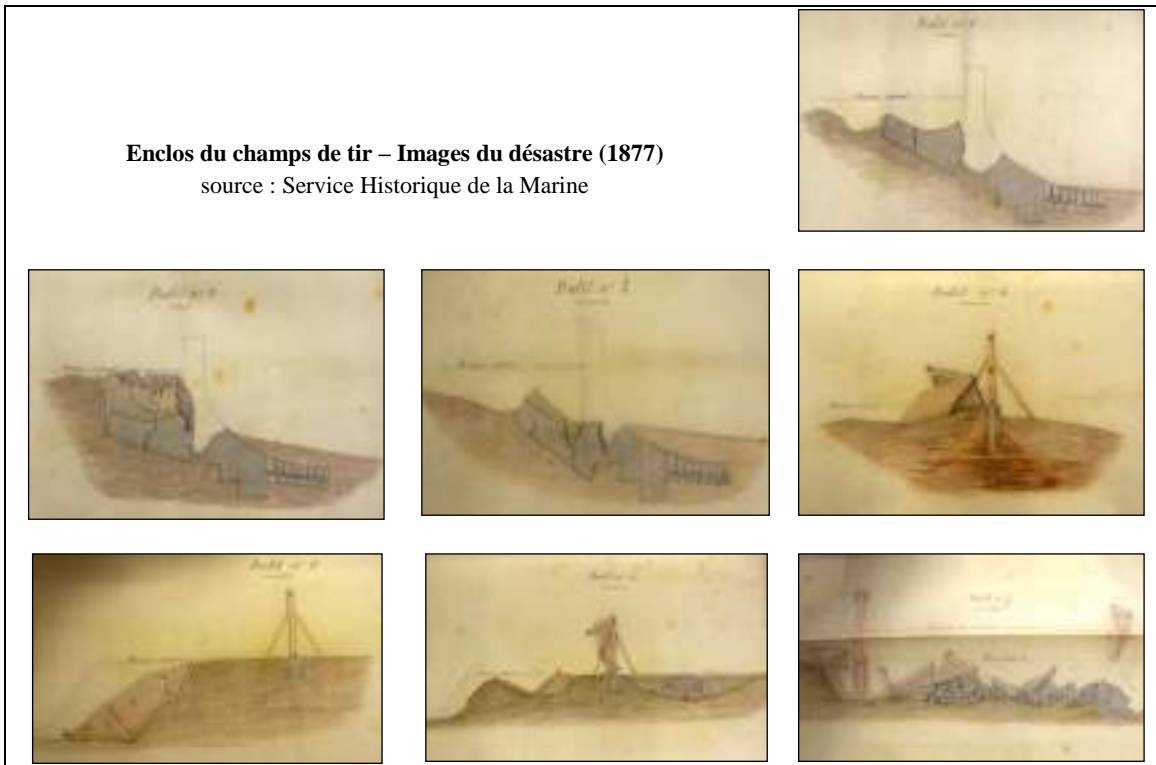
1877 (4)

► **Source : Service Historique de la Marine, Note du Conducteur concernant le projet de Route de Gâvres, Lorient le 19 février 1884**

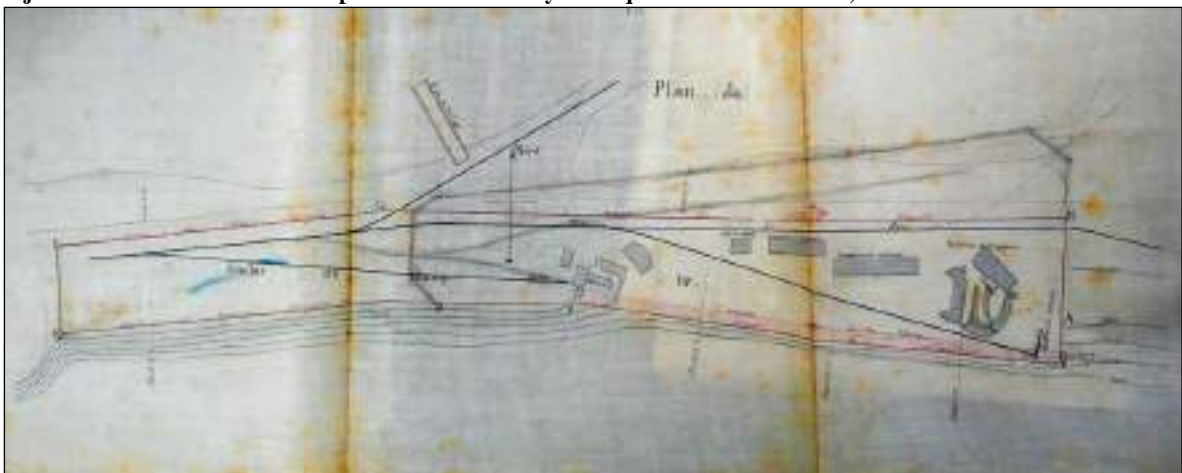
« Le niveau des plus hautes eaux à Gâvres est à la cote 35,90. Ce niveau n'a été dépassé que lors du ras de marée survenu le 1^{er} janvier 1877. A cette date, les eaux ont couvert tous les terrains du polygone inférieurs à la cote 36,40 et même à Kersahu, situé dans l'Est du polygone elles se sont élevées jusqu'à la cote 36,55. »

Enclos du champs de tir – Images du désastre (1877)

source : Service Historique de la Marine



► **Source : Service Historique de la Marine, plan du projet de réparation des dégâts causés à Gâvres par la tempête du 1^{er} janvier 1877 – Enclos du champ de tir – Travaux hydrauliques – Port de Lorient, dressé le 19 mars 1877**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

► **Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan)**

« De graves dégâts ont été causés à la chaussée du Bégo entre Quiberon et Auray. Des portions de routes ont été emportées aux abords de Penthièvre. »

► **Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan)**

« A la Trinité-Sur-Mer, les lames déferlaient avec tant de furie, qu'en peu d'instant, le parapet qui protégeait le quai a été démoli, et la mer, ne rencontrant plus d'obstacle, s'est précipitée avec fracas dans les maisons, brisant et submergeant tout sur son passage. Pertes énormes aussi. Quiberon nous envoie des renseignements identiques. »

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire et avis de l'Ingénieur en Chef sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 4 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Dans la nuit du 31 Décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877, la grande marée de vive eau coïncidait avec une violente tempête de Sud-Ouest. Aussi bien que le coefficient de la marée ne fut que de 95, les eaux s'élèvent elles à une hauteur considérable (à 0,50 mètre au moins au-dessus des plus hautes mers connues). De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille marée, ni pareil ouragan. Les dégâts causés par cette tempête sont considérables. [...]

Dans toute la presqu'île de Quiberon, nombreux dégâts aux maisons particulières.

De Port Maria à Port-Haliguen, pas d'avaries aux ouvrages des ports.

A Port d'Orange, il est permis d'affirmer que le village ne doit son salut qu'aux murs de défense construits cette année. Ces murs ont très bien résisté dans leurs parties essentielles ; légères avaries de couronnement ; affouillements dans les terres pleines.

Ces affouillements indiquent la grande utilité qu'il y aurait à relever encore de 0,50 mètre environ en moyenne le couronnement des ouvrages de défense. [...]

Les perrés qui protègent la route Nationale N° 168 de Quiberon à Saint Malo, au pied du fort de Penthièvre, du côté de la baie de Quiberon entre les bornes 67 et 70 ont été enlevées sur 25 mètres de longueur et sur 3,50 mètres de hauteur, et le remblai soutenant la chaussée s'est écroulé sur pareille longueur.

Sur 25 mètres, les fondations des perrés ont été mises à nu et les maçonneries se sont lézardées horizontalement... [...]

Sur 20 mètres, toujours du côté de la baie, la mer a rongé la dune soutenant et défendant la route [...]

Du côté de l'océan, les dégâts sont moindres : ils nécessiteront cependant l'exécution de perrés de faible hauteur reliant divers perrés exécutés à différentes époques.[...]

La chaussée par laquelle la route Nationale franchit l'anse du Bégo, entre les bornes kilométriques 126 et 130 n'avait éprouvé depuis sa construction en 1853 aucune avarie.

La dernière tempête n'a détruit ni le mur ni les enrochements qui défendent du côté de la baie mais la mer en déferlant par-dessus la chaussée est entrée en sept points différents le remblai de sable qui soutenait la chaussée à l'amont, sur une centaine de mètres de longueur au total.

La chaussée reste viable sans danger aucun sur plus de trois mètres de largeur. »

► **Source : Rapport de Monsieur De Boisanger sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 5 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan)**

« (...) la route a été emportée sur la moitié de sa largeur dans un parcours de 100 mètres de longueur au Bégo et reste exposée à l'action de la mer sur plus de 50 mètres de longueur près du fort de Penthièvre où les perrés et les murs de défense s'écroulent et aussi pour prévenir de plus grandes dégradations, il y a nécessité de reconstituer d'urgence la chaussée démolie de reprendre en sous œuvre les murs et perrés minés à la base et de rétablir ceux qui sont démolis. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877	Carnac	1877 (6)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire et avis de l'Ingénieur en Chef sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 4 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan) « Dans la nuit du 31 Décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 la grande marée de vive eau coïncidait avec une violente tempête de Sud-Ouest. Aussi bien que le coefficient de la marée ne fut que de 95, les eaux s'élevèrent à une hauteur considérable (à 0,50 mètre au moins au dessus des plus hautes mers connues). De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille marée, ni pareil ouragan. Les dégâts causés par cette tempête sont considérables. [...]» Le port du Po (près de Carnac) a été très éprouvé ; la caserne des douaniers a reçu des avaries majeures ; le parement du môle du côté du large est tombé en grande partie et devra être refait presque entièrement. [...]» A Port an Drou, sous Carnac, et tout au long de la côte, de la pointe de Saint Colomban à la Trinité les digues et chaussées des salines ont été surmontées et ont éprouvé des avaries. Les dégâts causés chez les particuliers sont considérables [...]» A Port an Drou, nous avons vu un grand trois mâts que la mer avait entraîné en haut de la dune de sable, vers la laisse des hautes mers. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	La Trinité-sur-Mer	1877 (7)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives départementales du Morbihan) « A la Trinité-sur-Mer, les lames déferlaient avec tant de furie, qu'en peu d'instant, le parapet qui protégeait le quai a été démolé, et la mer, ne rencontrant plus d'obstacle, s'est précipitée avec fracas dans les maisons, brisant et submergeant tout sur son passage. Pertes énormes aussi. Quiberon nous envoie des renseignements identiques. »</p> <p>► Source : Lettre de soumission de Brisagne Joseph adressée au service ordinaire des Ponts et Chaussées sur les réparations des avaries occasionnées par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 14 septembre 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « Je soussigné Brisagne Joseph entrepreneur demeurant à Carnac, me soumet et m'engage à exécuter en 1877 et 1878, les travaux de réparations causées par la tempête du 1^{er} janvier 1877, au port de la Trinité, conformément en règles de l'art et aux ordres de service qui me seront donnés en cours d'exécution moyennant les prix portés à la... adressée à la date du 14 septembre 1877 par l'ingénieur ordinaire. »</p> <p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire et avis de l'Ingénieur en Chef sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 4 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan) « Dans la nuit du 31 Décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 la grande marée de vive eau coïncidait avec une violente tempête de Sud-Ouest. Aussi bien que le coefficient de la marée ne fut que de 95, les eaux s'élevèrent à une hauteur considérable (à 0,50 mètre au moins au dessus des plus hautes mers connues). De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille marée, ni pareil ouragan. Les dégâts causés par cette tempête sont considérables. [...]» A Port an Drou, sous Carnac, et tout au long de la côte, de la pointe de Saint Colomban à la Trinité les digues et chaussées des salines ont été surmontées et ont éprouvé des avaries. Les dégâts causés chez les particuliers sont considérables [...]» Malgré la résistance apposée à la lame par le môle récemment terminé de la Trinité, les quais hauts qui, en face des maisons du village, soutiennent les remblais en terre plein ont éprouvé de graves avaries. Le parapet a été enlevé sur une longueur de quatre vingt mètres et les quais eux-mêmes, ou du moins leurs parties hautes ont été démolies sur une longueur de cinquante mètres. Le môle n'a pas souffert. Sans lui, tous les quais, le terre-plein et les maisons à la suite auraient été enlevés par la mer. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire sur les dégâts occasionnés par la tempête du 1^{er} janvier, Vannes, 19 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

Dans la presqu'île de Crach, les principaux dégâts causés par la tempête du 31 décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 sont les suivantes :

La dune de Kerpenhir en Locmariaquer a été surmontée par les eaux et emportée par le courant sur une longueur de 400 mètres environ.

Il en a été de même pour la digue qui protège le lais de mer de Brénéguy (également en Locmariaquer) qui a été rompue sur une longueur de 140 mètres en deux coupures.

La dune de Kerpenhir est une dune naturelle, elle défendait du côté de la baie de Quiberon les terrains bas dont les eaux s'écoulaient dans la rade de Locmariaquer.

La dune, une fois enlevée, un courant s'est établi entre la baie de Quiberon et la rade de Locmariaquer, renversant sur son passage, sur 15 mètres de largeur, la chaussée du chemin vicinal qui, du bourg de Locmariaquer va au sémaphore de Kerpenhir (entrée du Morbihan) et au village du même nom.

Les eaux ont inondées une des maisons de ce village.

La dune de Kerpenhir a été simplement écrêtée par le raz de marée du 31 décembre au 1^{er} janvier et couronnée par les eaux sur une hauteur qui est d'un mètre sur presque toute la longueur de la dune, et qui atteint en quelques points 1,66 mètre. Dans les marées des 2, 3, 4 et 5 janvier la lame atteignait encore le niveau de la dune abaissée par la tempête en premier, et l'eau entraînait encore par là dans le lais de mer. Aussi bien que la mer tend visiblement à reformer la dune par ses apports journalier de galets et surtout de sable et il est très probable qu'aux marées d'équinoxe les eaux de la mer passeront encore à travers le lais de mer de Kerpenhir. »

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire et avis de l'Ingénieur en Chef sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 4 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Dans la nuit du 31 Décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 la grande marée de vive eau coïncidait avec une violente tempête de Sud-Ouest. Aussi bien que le coefficient de la marée ne fut que de 95, les eaux s'élevèrent à une hauteur considérable (à 0,50 mètre au moins au dessus des plus hautes mers connues). De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille marée, ni pareil ouragan. Les dégâts causés par cette tempête sont considérables. [...]

Entre la Trinité et Locmariaquer, la propriété particulière du Brénéguy aurait été la plus éprouvée. Des dunes légèrement surhaussées par une digue de défense la protègent au sud : la digue a été emportée.

La pointe de Kerpenhir, à l'entrée du Morbihan, est reliée à la presqu'île de Locmariaquer par une dune de sable qui est située du côté de la baie de Quiberon. Entre la terre de Kerpenhir au sud et celle de Locmariaquer au Nord s'étendent des terrains bas conquis sur la mer, et aujourd'hui livrés à la culture, qui formaient jadis une anse donnant du côté du Morbihan dans la rade de Locmariaquer. L'entrée de cette anse est assez resserrée, et on l'a barré à une époque très ancienne par une chaussée ... [...]

La tempête a rompu les dunes qui séparaient de la baie de Quiberon les terrains bas dont nous venons de parler ; la mer se précipitant par une ouverture large de 250 mètres a rempli l'anse de Kerpenhir et enlevé la chaussée du chemin vicinal.

Le courant du flot s'est établi directement par cette entrée nouvelle entre la baie de Quiberon et la rivière d'Auray menaçant d'emporter plusieurs maisons et notamment celles du village de Kerpenhir qui a été inondé. [...]

Les terrains inondés occupent une surface qu'on peut évaluer à une vingtaine d'hectares.»

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, Protection des villages de Kerpenhir et de Kérévé en Locmariaquer contre l'invasion de la mer, 27 janvier 1893 (Archives Départementales du Morbihan)**

« [...] les villages précités ont bien été inondés quelque fois dans leurs parties surbaissées, notamment dans la tempête du 1^{er} janvier 1877, mais il faut remarquer que les inondations se produisaient du côté de l'Océan, et dans cette partie du littoral de la commune de Locmariaquer, les ostréiculteurs n'ont jamais été autorisés et ne vont d'ailleurs jamais prendre du sable sur la grève, ni sur les falaises riveraines.

Ce n'est donc pas à des extractions de matériaux que l'on peut attribuer les inondations, mais à l'insuffisance de la digue de protection du côté de la baie de Quiberon. Ce fait résulte clairement des constatations faites sur les lieux après le raz de marée du 1^{er} janvier 1877... »

► Source : Ponts et Chaussées, Travaux Maritimes, Protection des villages de Kerpenhir et de Keréré en Locmariaquer contre les envahissements de la mer, demande de la Commission administrative de l'hospice d'Auray – Plan des lieux, 17 janvier 1893



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877	Auray	1877 (9)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « A Auray, en amont du pont de Saint-Goustan, le Loch, ne trouvant plus d'issue sous les arbres obstrués, a franchi les parapets et a inondé les maisons de la basse ville, jusqu'à la hauteur de 80 centimètres. Les mobiliers de la population ont été endommagés, ou entraînés. Une goélette est venue s'échouer dans la rue du Port. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Vannes	1877 (10)
<p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 3 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « La nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier a été marquée par une affreuse tempête qui a sévi sur tout le littoral du Morbihan. [...] La mer chassée par la violence des vents a atteint une hauteur exceptionnelle dans notre golfe. L'eau du port de Vannes avait débordé, inondant le rez de chaussée de la maison de M. Dubois, négociant sur l'ancienne place du marché au froment, la cour de M. Charles Vincent et la place de la poissonnerie. On raconte qu'à Kerbourbon près des trois sapins la rupture d'une digue a submergé un champ garni d'une abondante récolte de plantes fourragères. Le débordement se serait aussi fait sentir très fortement dans la commune de Séné. »</p> <p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « A Vannes, l'eau couvrait complètement la promenade de la Rabine, inondant la cour de l'Évêché et les rez de chaussée des maisons voisines et celle de la place de la Poissonnerie. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Séné	1877 (11)
<p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 3 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « La nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier a été marquée par une affreuse tempête qui a sévi sur tout le littoral du Morbihan. [...] La mer chassée par la violence des vents a atteint une hauteur exceptionnelle dans notre golfe. L'eau du port de Vannes avait débordé, inondant le rez de chaussée de la maison de M. Dubois, négociant sur l'ancienne place du marché au froment, la cour de M. Charles Vincent et la place de la poissonnerie. On raconte qu'à Kerbourbon près des trois sapins la rupture d'une digue a submergé un champ garni d'une abondante récolte de plantes fourragères. Le débordement se serait aussi fait sentir très fortement dans la commune de Séné. »</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « Dans la commune de Séné, la digue protégeant le dessèchement du lai de mer de Bil-berbon, et les marais de M.Lorois, s'étant rompue, 50ou 60 hectares de terres conquises à l'agriculture sont submergés. »</p> <p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan) « Les communes de Séné, l'Ile d'Arz, Sarzeau, fortement éprouvées... »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877

Ile d'Arz

1877 (12)

► **Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Les communes de Séné, l'île d'Arz, Sarzeau, fortement éprouvées ; [...]. Quatre navires ont été jetés sur la côte de l'île d'Arz.

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877

Saint-Gildas de Rhuys

1877 (13)

► **Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Dans la commune de Saint-Gildas, 60 et quelques hectares de lai de mer faisant partie de la propriété de Guerver qui appartient à M. de Corvoisier, sont également aujourd'hui sous les eaux, par suite de rupture de la digue protectrice. »

► **Source : Avenir du Morbihan, article du 13 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

« L'enlèvement des digues factices et des digues naturelles a créé un danger permanent et les plus grandes inconvénients pour divers villages de la presqu'île de Rhuys. Les villages de Net en Saint-Gildas et de Pencadenic en Tour-du-Parc sont dans ce cas. L'administration s'en est inquiétée et a envoyé ses agents sur les lieux. »

► **Source : Extrait du bulletin municipal de la Polymathique, juillet 1978**

« On peut lire dans le « Journal de Vannes » du 6 janvier 1877, les lignes qui suivent :

« Nous recevons, de Sarzeau, des détails sur le cyclone du 1er janvier, qui a causé de grands malheurs dans la presqu'île de Rhuys [...].

« Jusqu'à une heure dans la nuit de la catastrophe, il n'y avait aucun signe de danger, mais à 3 heures, les flots de la mer soulevés par la tempête balayaient tout le littoral de la presqu'île, l'eau y atteignit, dans certaines maisons de ces villages, une profondeur de deux mètres, et surprit la population pendant son sommeil. Heureusement qu'en ce moment il y avait un clair de lune qui permettait aux inondés de reconnaître les issues de certains chemins que la mer n'avait pas encore complètement envahis[...].

« C'est l'ouragan le plus destructeur qui ait sévi depuis longtemps. La mer, dans sa fureur, a pratiqué, sur tout le littoral, notamment dans les dunes de Kervert, en Saint-Gildas, des brèches qui ont une profondeur de 6 à 8 mètres sur 150 de largeur.

« Si, malheureusement, une nouvelle tempête vient à éclater avant que ces excavations soient comblées, les villages prénommés seront complètement, et à tout jamais submergés. »

► **Source : Archives départementales du Morbihan : Lettre du 12 octobre 1928, de Monsieur Jamont, propriétaire demeurant au Kervert à Monsieur le Préfet, pour demander que cette portion de dunes soit prise sous la surveillance et la protection du Service départemental compétent**

« En 1879, cette partie de la dune (près du village de Kerjouano) a déjà été détruite par une tempête. La mer a envahi toute les terres basses de la région, rejoignant le golfe du Morbihan, coupant la route de Sarzeau à Port-Navalo et inondant de nombreuses maisons du Net et de La Saline ». (ndrl: il s'agit de 1877 et non 1879)



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées : le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877
Sarzeau

1877 (14)

► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)

« Les communes de Séné, l'île d'Arz, Sarzeau, fortement éprouvées ; les villages de Suscinio et de Banastère ont été submergés. On évalue à trois millions de kilos la quantité de sel perdue. »

► Source : Extrait du bulletin municipal de la Polymathique, juillet 1978

« On peut lire dans le « Journal de Vannes » du 6 janvier 1877, les lignes qui suivent :

« Nous recevons, de Sarzeau, des détails sur le cyclone du 1er janvier, qui a causé de grands malheurs dans la presqu'île de Rhuys.

« Les villages de Suscinio, Banastère et de Bénance ont été en grande partie submergés par les flots de la mer; il en a été de même de plusieurs autres petits villages.

« Jusqu'à une heure dans la nuit de la catastrophe, il n'y avait aucun signe de danger, mais à 3 heures, les flots de la mer soulevés par la tempête balayaient tout le littoral de la presqu'île, l'eau y atteignit, dans certaines maisons de ces villages, une profondeur de deux mètres, et surprit la population pendant son sommeil. Heureusement qu'en ce moment il y avait un clair de lune qui permettait aux inondés de reconnaître les issues de certains chemins que la mer n'avait pas encore complètement envahis.

Les dégâts sont nombreux et très grands. »

► Source : Délibération du conseil municipal de Sarzeau : 20 janvier 1877

« Monsieur Jules Dumoulin adjoint, fait connaître au conseil, que le but de la réunion est de prendre des mesures contre de nouveaux raz de marée et il lu la lettre de monsieur le préfet qui invite le conseil à faire une souscription en faveur des personnes qui ont le plus souffert de la terrible tempête de la nuit du 31 décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 ; ou la mer poussée par un violent vent du sud à atteint une hauteur de deux mètres au dessus des plus hautes marées connues.

Le conseil municipal ne croit pas qu'il soit possible, d'avoir une souscription dans une commune rurale ou tout le monde riches et pauvres, ont plus ou moins souffert de cette terrible marée. La presqu'île de Rhuys est sans conteste la contrée, où les dégâts et les pertes ont été les plus considérables puisque sur la côte de l'Océan comme sur la côte du golfe du Morbihan, un grand nombre de villageois ont été inondés, que la totalité des sels existants, sur les marais salants ont été submergés, que les digues des marais ont été en partie détruites, que les parties basses du double littoral de la presqu'île ont été envahies par l'océan et par le Morbihan, qui ont détruit les récoltes et couverts, les prairies, les vignes et les terres arables, de sable et de galets et que les grandes dunes de sable de Suscinio et de Kerver qui protégeaient cette partie de la côte de l'océan, ont été coupées en plusieurs endroits donnant ainsi passage aux flots de l'Océan.

Le conseil municipal ne peut avoir recours qu'à la bonne volonté des habitants, et les engage à se porter en masse sur les points les plus menacés, afin de boucher les brèches faites dans les dunes, et (...) les villages qui ont le plus soufferts, d'être de nouveau inondés.[...] »

► Source : Demande de Crédit pour les avaries occasionnées par la tempête du 1^{er} janvier 1877 adressée à Monsieur le Préfet, 23 janvier 1877 (Archives Départementales du Morbihan)

« Il résulte de ce rapport que les dégâts que les plus sérieux se sont produits en trois points.

Savoir :

1°. A Kervert ou Net, où la digue qui protège un lai de mer, concédé en 1823, a été rompue sur 100 à 150 mètres de longueur sur trois à quatre mètres de hauteur, donnant ainsi libre accès à la mer, dans une étendue d'environ 100 hectares de terrains, appartenant à divers particuliers.

2°. A Suscinio, où, par suite de la dégradation des dunes et de la formation de deux grandes brèches, les marais salants et le petit village de Corn er Pont ont été inondés.

3°. A Banastère, où une partie du village a été atteinte par les eaux, la mer s'étant frayé un passage à travers la dune de sable et les digues de marais salants qui protègent ce groupe d'habitations.»

► Source : Rapport du Subdivisionnaire en réponse à la demande du conseil municipal de Sarzeau sur l'amélioration du chenal de Beg-Lan, 15 juin 1920 (Archives Départementales du Morbihan)

« La dune de Suscinio et de Banastère, endommagées par les tempêtes du 1^{er} janvier 1877, ont fait l'objet de la part de notre service, d'une demande de concours de l'Etat, à titre exceptionnel, pour la réparation des avaries. »

► Source : Rapport de l'ingénieur en réponse à la lettre de M.Branges des 22 janvier et 3 février 1932, 7 mars 1932 (Archives Départementales du Morbihan)

« La nuit du 31 décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877, une violente tempête a creusé 2 brèches dans la dune qui protège les marais de Suscinio... »

31 décembre au 1er janvier 1877 (suite)

Sarzeau

1877 (14)

► Source : Toureaux G. (2009), Rhuys au péril de la mer, Observatoire de Rhuys

« Arzon a failli devenir une île vu la violence de la tempête, ailleurs en presqu'île, villages inondés, surcote estimée à + 2m. A Banastère les habitants se réfugient sur les toits. Deux douaniers sont enlevés par la mer en furie. La dune de Penvins à Beg Lann est arasée, recul de près de 75 mètres de la côte à Banastère. La Pointe du Bécudo perd une dizaine d'hectares selon un témoin entendu par A. Régent. »

► Source : Etude EGIS / DDE (2010)

« Hauteur d'eau de 2 m. dans les maisons du village de Banaster. Les ouvrages de protection entre Sarzeau et le Tour du Parc ont même rompu lors de cet évènement. »

► Source : Note de Mr André Guillo (non daté)

« Le raz-de-marée du 1^{er} janvier 1877 noie un douanier à Bécudo, inonde Banastère où les habitants doivent monter dans les greniers, voire se hisser sur les toits. Il emporte environ un hectare de salines en baie de Bécudo (vestiges de digues encore visibles) et ruine toutes les autres. Seules quelques unes sont réparées. »

► Source : Bulletin Municipal de Sarzeau – Juillet 1991

A Landrezac, le recul de la dune l'a portée à la rencontre du promontoire du village, coupant en deux le marais côtier (...). Plus à l'Est, les tempêtes découvrent parfois des levées d'argile bleue, répliques des renflements au revers de la dune. Témoins des marais salants détruits par le terrible raz-de-marée du 31 décembre 1705, où écrivit le recteur de l'époque, la mer s'éleva de seize pieds (5 mètres) au-dessus des plus hautes reverdies ! (marées d'équinoxe). Ce sinistre fit deux victimes l'une à Suscinio, l'autre à Pencadénic. Même bilan le 1^{er} janvier 1877 : deux douaniers l'un à Corn-er-Pont, l'autre (l'oncle de l'écrivain Marie Le Franc) à Bécudo. Deux coups de boutoir qui imposèrent un recul notable de la canalisation d'évacuation du marais.



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877	Le Tour du Parc	1877 (15)
<p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 13 janvier 1877 « L'enlèvement des digues factices et des digues naturelles a créé un danger permanent et les plus grandes incommodités pour divers villages de la presqu'île de Rhuys. Les villages de Net en Saint-Gildas et de Pencadenic en Tour-du-Parc sont dans ce cas. L'administration s'en est inquiétée et a envoyé ses agents sur les lieux. »</p> <p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire en réponse au signalement du maire du Tour du Parc du mauvais état de la digue de protection de Bourgogne, 11 décembre 1895 (Archives Départementales du Morbihan) « Par une lettre en date du 31 Octobre dernier, M. le Maire du Tour du Parc expose que la digue de Bourgogne établie entre les villages de Rouvran et de Pencadenic, et la seule protection de ce dernier village contre les tempête venant du S.O, a été fortement endommagée par la tempête du 12 novembre 1894. Il ajoute qu'en cas de rupture de cette digue, il serait à craindre que le village entier, le plus important de la commune, ne fut submergé à toutes les grandes marées, ainsi que cela a eu lieu le 1^{er} janvier 1877 et antérieurement. »</p> <p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire en réponse a M. Morio concernant la démolition de la digue de Pencadenic, 2 février 1895 (Archives Départementales du Morbihan) « Les marais de Bourgogne sont une propriété privée occupée par les marais salants et des réservoirs à huitres. Jusqu'en 1877 ils n'étaient protégés contre l'action de la mer que par une digue, en sable vasard et pierrailles, qui a été en partie détruite par la tempête du 1^{er} janvier 1877. M Rabu alors propriétaire de ces marais construisit à ses frais un mur de soutènement en maçonnerie pour protéger les anciennes digues et sema sur ces dernières des tamaris pour leur donner plus de consistance. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

1er janvier 1877	Surzur	1877 (16)
<p>► Source : Extrait du bulletin municipal de la Polymathique, juillet 1978 « On peut lire dans le « Journal de Vannes » du 6 janvier 1877, les lignes qui suivent : « Nous recevons, de Sarzeau, des détails sur le cyclone du 1er janvier, qui a causé de grands malheurs dans la presqu'île de Rhuys [...]» « Jusqu'à une heure dans la nuit de la catastrophe, il n'y a avait aucun signe de danger, mais à 3 heures, les flots de la mer soulevés par la tempête balayaient tout le littoral de la presqu'île, l'eau y atteignit, dans certaines maisons de ces villages, une profondeur de deux mètres, et surprit la population pendant son sommeil. Heureusement qu'en ce moment il y avait un clair de lune qui permettait aux inondés de reconnaître les issues de certains chemins que la mer n'avait pas encore complètement envahis. « Les dégâts sont nombreux et très grands. Les digues des marais ont beaucoup souffert, notamment celles de Blavasson, entre Surzur et Le Tour-Du-Parc, qui ont été complètement rompues [...]» « Les sels (2 à 3 millions de kg) sont totalement perdus, le mobilier des maisons fortement détérioré, les froments, les pommes de terres et autres récoltes emmagasinés complètement avariés. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1er janvier 1877: 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Damgan	1877 (17)
<p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877 « Le bourg de Damgan et celui de Pénerf ont été inondés »</p> <p>► Source : Rapport de l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussés, Protection du littoral de la commune de Damgan contre les envahissements de la mer, 21 février 1891 (archives départementales du Morbihan) « Le 1^{er} janvier 1877, les eaux ont traversé la presqu'île de part en part, par les villages du Guervert, du Méné, et Pénerf même. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Billiers	1877 (18)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, sur la demande d'interdiction de matériaux sur le littoral de la commune de Billiers, Vannes, 9 septembre 1892 (Archives Départementales du Morbihan) « Cette demande est basée surtout sur le fait qu'au raz de marée du 1^{er} janvier 1877 les digues ont été emportées, qu'une très grande surface de terrain a été couverte par la mer... »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877	Pénestin	1877 (19)
<p>► Source : Rapport de l'ingénieur des ponts et chaussées Pichon sur les dégâts occasionnés par la tempête du 1^{er} janvier à une digue des marais salants dans la commune de Penestin, 28 mars 1877 (Archives départementales du Morbihan) « Par pétition en date du 16 février 1877, M. le Maire de la commune de Pénestin, au nom de madame Postec mère de 6 enfants, demande un secours pour réparer une digue de marais salants détruite par la tempête, ces marais étant la seule ressource de cette veuve pour élever sa famille. Il résulte des renseignements pris sur les lieux qu'en effet les digues des marais de la Mme Postec ont été endommagées par les vagues sur plusieurs points mais ces digues ne protègent aucun village, aucune maison et pas même des terres susceptibles d'être ravagées par la mer. La réparation des digues des salines de la veuves Postec n'offre donc, à aucun degré, un caractère d'intérêt général [...] »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir</p>		

31 décembre au 1er janvier 1877**Lanester**

1877 (20)

► Source : Courrier de Bretagne, article du 3 janvier 1877

« Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées.

La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et es riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin.

Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables.

L'appontement et la jetée de notre port de commerce ont subi de graves dégradations ; une chaloupe, jetée sur les marches de l'escalier du Pont-Tournant, a été roulée sur le quai. Sur le contre-quai et rue du Pont-Tournant les magasins et caves, des deux côtés, ont été envahis par la mer et les marchandises sont avariées pour un chiffre fort élevé (dont nous donnons plus loin un relevé) ; des murs ont croulé.

Une grande partie de l'Arsenal et du chantier de Caudan a été aussi submergée par les eaux ; la passerelle en face de l'Amiral a été enlevée, le champ de manœuvre de la marine était un vrai lac, plusieurs chalands et pièces de bols y flottaient ; plus de 200 pièces de bois de constructions navales, déposées dans l'anse de Kerguillé et maintenues ensemble par de fortes traverses, ont été séparées par les eaux et éparpillées dans plusieurs des champs qui environnent l'anse.

La côte d'Alger a été inondée et la propriété Civel, près du Pont-Saint-Christophe ; la digue de Tréfaven est fort dégradée.

L'établissement ostréicole de M. Charles, à Keroman est fortement abîmé, ainsi que celui de m.Trlure à Kermélo. Non loin et à l'ouest du pont de Kermélo, à Kerisouët, une petite métairie a été envahie et les fermiers ont été forcés de se réfugier dans leur grenier ; deux vaches ont été noyées dans leur étable.

L'établissement de M. Bois est entièrement démoli : cabines, maisons, jardins. Aux bains Goubet, une trentaine de cabines à la mer. »

► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

31 décembre au 1er janvier 1877**Plouharnel****1877 (21)****► Source : Avenir du Morbihan, article du 6 janvier 1877**

« De graves dégâts ont été causés à la chaussée du Bégo entre Quiberon et Auray. Des portions de routes ont été emportées aux abords de Penthièvre. »

► Source : Courrier de Bretagne, article du 6 janvier 1877

« A la Trinité-Sur-Mer, les lames déferlaient avec tant de furie, qu'en peu d'instant, le parapet qui protégeait le quai a été démoli, et la mer, ne rencontrant plus d'obstacle, s'est précipitée avec fracas dans les maisons, brisant et submergeant tout sur son passage. Pertes énormes aussi. Quiberon nous envoie des renseignements identiques. »

► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire et avis de l'Ingénieur en Chef sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 4 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan)

« Dans la nuit du 31 Décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877, la grande marée de vive eau coïncidait avec une violente tempête de Sud-Ouest. Aussi bien que le coefficient de la marée ne fut que de 95, les eaux s'élèvent elles à une hauteur considérable (à 0,50 mètre au moins au-dessus des plus hautes mers connues). De mémoire d'homme, on n'avait vu pareille marée, ni pareil ouragan. Les dégâts causés par cette tempête sont considérables. [...]

Dans toute la presqu'île de Quiberon, nombreux dégâts aux maisons particulières.

De Port Maria à Port-Haliguen, pas d'avaries aux ouvrages des ports.

A Port d'Orange, il est permis d'affirmer que le village ne doit son salut qu'aux murs de défense construits cette année. Ces murs ont très bien résisté dans leurs parties essentielles ; légères avaries de couronnement ; affouillements dans les terres pleines.

Ces affouillements indiquent la grande utilité qu'il y aurait à relever encore de 0,50 mètre environ en moyenne le couronnement des ouvrages de défense. [...]

Les perrés qui protègent la route Nationale N° 168 de Quiberon à Saint Malo, au pied du fort de Penthièvre, du côté de la baie de Quiberon entre les bornes 67 et 70 ont été enlevées sur 25 mètres de longueur et sur 3,50 mètres de hauteur, et le remblai soutenant la chaussée s'est écroulé sur pareille longueur.

Sur 25 mètres, les fondations des perrés ont été mises à nu et les maçonneries se sont lézardées horizontalement... [...]

Sur 20 mètres, toujours du côté de la baie, la mer a rongé la dune soutenant et défendant la route [...]

Du côté de l'océan, les dégâts sont moindres : ils nécessiteront cependant l'exécution de perrés de faible hauteur reliant divers perrés exécutés à différentes époques. [...]

La chaussée par laquelle la route Nationale franchit l'anse du Bégo, entre les bornes kilométriques 126 et 130 n'avait éprouvé depuis sa construction en 1853 aucune avarie.

La dernière tempête n'a détruit ni le mur ni les enrochements qui défendent du côté de la baie mais la mer en déferlant par-dessus la chaussée est entrée en sept points différents le remblai de sable qui soutenait la chaussée à l'amont, sur une centaine de mètres de longueur au total.

La chaussée reste viable sans danger aucun sur plus de trois mètres de largeur. »

► Source : Rapport de Monsieur De Boisanger sur les dégâts causés par la tempête du 1^{er} janvier 1877, 5 janvier 1881 (Archives Départementales du Morbihan)

« (...) la route a été emportée sur la moitié de sa largeur dans un parcours de 100 mètres de longueur au Bégo et reste exposée à l'action de la mer sur plus de 50 mètres de longueur près du fort de Penthièvre où les perrés et les murs de défense s'écroulent et aussi pour prévenir de plus grandes dégradations, il y a nécessité de reconstituer d'urgence la chaussée démolie de reprendre en sous œuvre les murs et perrés minés à la base et de rétablir ceux qui sont démolis. »

► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 1^{er} janvier 1877 : 96 le matin et 98 le soir

Tempête du 31 décembre 1876 / 1er janvier 1877
Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- Avenir du Morbihan
- Le courrier de Bretagne

Avenir du Morbihan, Article du 3 janvier 1877

L'ouragan

La nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier a été marquée par une affreuse tempête qui a sévi sur tout le littoral du Morbihan. Plus d'une couverture a été éventrée, des cheminées sont tombées, quatre navires, dont un chargé de blé, ont été jetés sur la côte de l'île d'Arz. La mer chassée par la violence du vent a atteint une hauteur exceptionnelle dans notre golfe. L'eau du port de Vannes avait débordé, inondant le rez de chaussée de la maison de M. Du Bois, négociant sur l'ancienne place du marché au froment, la cour de M. Charles Vincent et la place de la Poissonnerie. On raconte qu'à Kerbourbon près des trois asplis la rupture d'une digue a submergé un champ garni d'une abondante récolte de plantes fourragères. Le débordement se serait aussi fait sentir très fortement dans la commune de Séné.

Avenir du Morbihan, Article du 6 janvier 1877

L'ouragan

Nous avons recueilli de nombreux détails sur les effets de la bourasque du 31 au 1^{er} janvier.

Dans les environs de Vannes, les dommages sont plus considérables que nous l'avions cru d'abord.

Dans la commune de Séné, la digue protégeant le dessèchement du lac de mer de Bil-herbon, et les marais de M. Lorois, s'étant rompus, 50 ou 60 hect. de terres conquises à l'agriculture sont submergés.

Dans la commune de Saint Gildas, 60 et quelques hectares de lac de mer faisant partie de la propriété de Guerver qui appartient à M. de Corvoisier, sont également aujourd'hui sous les eaux, par suite de rupture de la digue protectrice.

La couverture d'une maison nouvellement bâtie par M. Guhur maître maçon près du cabaret de Ker-Elisa, au bord de la route de Vannes à Pontivy a été enlevée toute entière par le vent. Des faits analogues à celui-ci se seraient produits sur plusieurs points.

On parle de récoltes de seigle enlevées sur plusieurs marais.

Le bourg de Damgan et celui de Pénérif ont été inondés.

qualifient raz-de-marée. Dans la nuit de dimanche à lundi, depuis une heure jusqu'au jour, les vents du sud-ouest, mêlés de pluie, se sont déchaînés avec une violence telle que, de mémoire d'homme, rien n'avait été entendu de si effrayant sur toutes nos côtes.

On télégraphiait de Lorient aux journaux de Paris, le 1^{er} janvier :

Le bourg de Damgan et celui de Pénérif ont été ont été inondés.

« La tempête de cette nuit, a été épouvantable.

Le trois mats *Jeune-d'Arc* de Bordeaux est échoué sur les vases.

L'endigage du port de commerce, est démoli. Les bateaux sont jetés à quai par les coups de vent. L'établissement de bains est emporté, il n'en reste plus une planche. L'établissement Goubet est très compromis. Plusieurs maisons de la nouvelle ville sont submergées par les paquets de mer.

De graves dégâts ont été causés à la chaussée du Bègo entre Quiberon et Auray. Des portions de routes ont été emportées aux abords de Penthièvre.

On peut évaluer approximativement les pertes matérielles dans le Morbihan à plusieurs millions et on craint en outre des sinistres maritimes.

Nous lisons dans le *Journal du Morbihan* : L'année 1877 a malheureusement commencé par un ouragan affreux que nos vieux loups de mer

Avenir du Morbihan, Article du 10 janvier 1877

**Ouragan de la nuit du 31 décembre
au 1^{er} janvier.**

NOUVEELLES INFORMATIONS

Dans presque toute la presqu'île de Quiberon les maisons particulières ont subi de grandes avaries. A Port-Maria et à Porthaligen les ouvrages protecteurs ont peu souffert.

Les perrés construits à l'acotement de la route nationale n° 168 de Quiberon à Saint-Malo au pied du fort Penthièvre, du côté de la baie de Quiberon ont été enlevés sur 25 mètres de longueur. Le remblai s'est écroulé au même endroit.

Sur 20 mètres, la mer a rongé la dune servant de défense à la route.

Du côté de l'Océan les dégâts sont moindres.

Le port du Pô en Carnac, et la caserne des douaniers ont beaucoup souffert.

A port au Drou, sous Carnac, tout le long de la côte, de la pointe de Saint Colombart à la Trinité, les digues et chaussées des salines sont démontées. A la Trinité dégâts considérables — un trois mâts poussé au sommet de la dune — dans le port cinq navires à la côte — une goëlette sur les rochers tout au haut d'un parc d'huitres.

Entre la Trinité et Locmariaquer, propriété de Brénéguy très endommagée et digue protectrice emportée.

Entre la terre de Kerpenhir et celle de Locmariaquer terrains bas conquis sur la mer, submergés.

A Locmariaquer, un brick échoué sur les roches, six navires poussés à la côte. A Auray, une goëlette est montée sur les quais bas.

La dune de Keriver a été détruite sur une longueur de 200 mètres.

A l'entrée du Morbihan et à l'entrée de Pénérif, balisages enlevés ou fortement avariés.

A Port-Navalo, un brick échoué sur les roches.

La hauteur des eaux au-dessus des plus hautes mers aurait été, d'après les calculs, de plus de cinquante centimètres.

Partout la mer est sortie de ses limites, a envahi les champs voisins, atteint les récoltes, rompu les digues des marais salants et enlevé les sels. Les maisons situées près de la côte ont été visitées par les eaux.

Sur la côte de Séné 4 chaloupes mises en pièces, 8 sur celle de l'île d'Arz, 1 à Arradon et 2 à Port-Navalo.

A Billiers plusieurs grandes chaloupes de pêche ont passé par dessus les digues des salines.

A Pénérif, des bateaux ont été jetés dans les champs,

Le trois mâts *Petit-Arthur* de Philippeville (Algérie) a fait côte sous Belle-Île. On signale grand nombre d'actes de dévouement accomplis.

Hennebont et Riantec ont eu leurs habitations ébranlées. Nombreuses épaves sur les côtes du Morbihan.

Nous ajouterons que tout le littoral français de la Manche et de l'Océan a été assailli par l'ouragan et éprouvé par la force de la marée.

Les inondations de Londres paraissent tenir en partie au moins aux mêmes causes ou à leurs suites.

Dans la rue nommée Southampton Street l'eau a pénétré jusqu'au second étage des maisons. Une des gares a eu d'énormes dommages. La station de Vauxhall bridge n'était abordable qu'en bateau.

On a eu de graves inquiétudes pour le palais de cristal.

Les inondations des campagnes environnant la capitale de l'Angleterre continuent.

Avenir du Morbihan, Article du 13 janvier 1877

Suites de l'ouragan

L'enlèvement des digues factices et des digues naturelles a créé un danger permanent et les plus grandes incommodités pour divers villages de la presqu'île de Rhuys. Les villages du Net en Saint-Gildas et de Poucadunic en Tour-du-Parc sont dans ce cas.

L'administration s'en est inquiétée et a envoyé ses agents sur les lieux.

On nous écrit de l'arrondissement de Ploërmel que la rivière alimentant le canal de Nantes à Brest, et ses affluents ont débordé. Sur plusieurs points les eaux ont passé pardessus le chemin de hallage.

Des maisons de cultivateurs auraient été envahies par le débordement et on a vu des meubles charriés par le courant.

Les pluies persistantes que nous subissons depuis plus d'un mois ont fait élever considérablement les eaux de plusieurs de nos rivières. Après la Laita et l'Élée, c'est le Blavet qui déborde de son lit. De nombreuses propriétés situées sur ses bords sont submergées ; à Lochrist, une grande partie de l'établissement de M. Trottier est baignée par les eaux, beaucoup d'ouvriers sont sans travail, et les pertes sont importantes.

Nous croyons savoir que M. le ministre de l'intérieur vient de faire adresser un secours de 2,000 fr. pour parer aux premiers besoins des familles les plus éprouvées.

Les pertes éprouvées par M. Turlure sont beaucoup plus considérables que nous l'avions annoncé. Indépendamment des parcs qui ont beaucoup souffert, les bâtiments ont été ébranlés et les champs qui les entourent submergés. On nous assure que ces derniers ont été tellement bouleversés, qu'ils ne pourront rien produire d'ici plusieurs années.

On écrit de Mesquer, le 5 janvier, à l'Espérance du peuple :

Imaginez-vous ce qu'il y a de plus fâcheux. Nos marais ont beaucoup souffert, les mulons de sel ont été en partie entevés. Les navires : il y en a un dans les marais de Kercabellec; un autre, celui de M. Lagrée, sur la boule des Quatre-Amars, près de Frastigny. Presque tout Kercabellec était baigné. Il y a des dégâts irréparables dans les marais de Guérande. Les talus, ayant été démolis par la tempête, la mer s'est engouffrée, emportant fossés et mulons de sel, la fortune des inondés ne suffirait pas pour rétablir les digues de leurs marais. Les bateaux de la Turballe sont sur les plateaux de sable du rivage. L'établissement Pellier a été démolé par les bateaux, qui ont défoncé son toit, d'abord, puis jeté bas les murs.

LES DÉSASTRES DE L'OURAGAN
de la nuit du 31 décembre.

Dans la nuit de dimanche à lundi, une marée d'un coefficient élevé, favorisée par un vent de S.-E et S.-S.-E. soufflant en tempête, s'est manifestée sur notre rade, où s'est produit un niveau d'eau de pleine mer que l'on n'avait pas observé depuis bien des années, s'élevant d'un mètre plus haut que les grandes marées.

L'apportement et la jetée de notre port de commerce ont subi de graves dégradations ; une chaloupe, jetée sur les marches de l'escalier du Pont-Tournant, a été roulée sur le quai. Sur le contre-quai et rue du Pont-Tournant les magasins et caves, des deux côtés, ont été envahis par la mer et les marchandises sont avariées pour un chiffre fort élevé (dont nous donnons plus loin un relevé) ; des murs ont écroulé.

Une grande partie de l'Arsenal et du chantier de Caudan a été aussi submergée par les eaux ; la passerelle en face de l'Amiral a été enlevée, le champ de manœuvre de la marine était un vrai lac, plusieurs chalands et pièces de bois y flottaient ; plus de 200 pièces de bois des constructions navales, déposées dans l'anse de Kerguillé et maintenues ensemble par de fortes traverses, ont été séparées par les eaux et éparpillées dans plusieurs des champs qui environnent l'anse.

La Côte d'Alger a été inondée et la propriété Civel, près du pont Saint-Christophe ; la digue de Tréfaeven est fort dégradée.

L'établissement ostréicole de M. Charles, à Keromau est fortement abîmé, ainsi que celui de M. Turlors à Karméto. Non loin et à l'Ouest du pont de Kermelo, à Kerisouat, une petite métairie a été envahie et les fermiers ont été forcés de se réfugier dans leur grenier ; deux vaches ont été noyées dans leur étable.

L'établissement de M. Bois est entièrement démoli : cabines, maisons, jardins. Aux bains Goubet, une trentaine de cabines à la mer.

Les douaniers du poste du Malheur et du poste de Pen-Mané ont recueilli des glaces, des portes, des planches, etc.

Au Kermereel, à la fabrique de Toulharn, il y a de graves dégâts ; à Larmor, le quai s'est écroulé sous la violence du flot et nombre d'embarcations ont été enlevées.

A Locmalo (Port-Louis), également ; un bateau de Groix qui a chassé sur ses ancrs, a été écrasé sur le roc près de Kerzo.

Voici le relevé de pertes déclarées par des sinistrés du Contre-Quai :

Branco, négociant en vins, dans ses caves	4.500 fr.
Le Bigot frères, entrepreneurs de transport	200
Eliot	150
Boisson, vapeur du Port-Louis	100
Leroy, négociant en vins	400
Thore, serrurier fergeron	100
Quillé, négociant en vins	1.000
Lachée, entrepreneur de bâtiment	2.000

La violence et le bruit du vent, le courroux et les grondements de l'Océan étaient tels que tous les habitants de la ville et les riverains se relevèrent de leur lit, se demandant avec anxiété ce qui allait arriver dans ce déchaînement inouï des éléments, qui ne cessa que vers 5 heures du matin.

Les dégâts aux maisons et établissements proches de la mer, sont nombreux et considérables.

Mme Bourdies, 12 vases noyés	60
Le Brise, négociant	1.500
Vauve Bizio, pension bourgeoise	100
Thoreval, cocher	200
Cortina, négociant	15.000
Terrion, débiteur de béliers	1.150
Juhel, menuisier et fabricant de caisses	300
Jullien, négociant en vins, roques, vins	15.400
Boulet, entrepreneur, roque et halle	600
Sime, entrepreneur de bâtiment	1.000
Redier, cocher à la manège	150
Méanno, marchand de bois	100

En dehors de la ville, un rapport des plus sérieux nous accuse les pertes suivantes :

Établissement de M. Bob, 40,000 fr. ; M^{me} Le Ball pour d'autres, 1000 fr. ; Coyac, constructeur, 200 fr. ; A Kerisouat, la propriété Civel, cultivateur, 2,000 fr. ; divers ménages d'ouvriers à la Côte d'Alger, 1000 fr.

Voilà déjà un dommage total de plus de 100,000 francs ! Et nous devons ajouter que ce chiffre montera au double, lorsque l'on connaîtra les dégâts non encore appréciables en ce moment ; (pour les propriétés particulières seulement, sans compter les pertes du domaine de l'État en ponts, chaussées, digues, etc.)

Notre pays se souviendra longtemps de cette affreuse nuit qui précéda le 1^{er} janvier 1877 !

— A Hennebont, toutes les habitations du Quai ont été inondées et les dommages seront considérables tant pour les magasins que pour les marchandises ; tous les bois et planches déposés, en quantité, près de la rivière ont été enlevés. Saint-Caradec aussi a été inondé.

On nous dit qu'à Languidic, la violence du vent a renversé une maison sous laquelle a été écrasée une pauvre vieille femme qui l'habitait.

L'OURAGAN. — Nouveaux détails.

Le terrible ouragan qui a désolé notre pays dans la matinée du 1^{er} janvier, s'est fait sentir sur tout le littoral, et nos correspondances de tous les points côtiers du Morbihan, nous apportent des détails navrants, — et tous de même nature : digues rompues, maisons inondées, dégâts matériels considérables.

Une seule localité a été frappée d'un malheur aux personnes : dans la commune de Sarzeau, deux douaniers surpris par les eaux dans les marais salants, ont été noyés !

Nous avons déjà dit qu'au Kernevel, à Larmor, à Port-Louis, de nombreuses barques de pêche ont été défoncées ou emportées. Riantec aussi a considérablement souffert, ainsi que Lomiquélic, la Madeleine, Kerberenne et les villages du même bord.

La petite commune de Gâvres, née d'hier et qui n'est en majeure partie composée que de pauvres ménages de pêcheurs, a subi pour près de 20,000 francs de pertes. Quelle somme de misères et de douleurs ce chiffre représente !

A Auray, en amont du pont de Saint-Goustan, le Loch, ne trouvant plus d'issue sous les arches obstruées, a franchi les parapets et a inondé les maisons de la basse ville, jusqu'à la hauteur de 80 centimètres. Les mobiliers de la population ont été endommagés, ou entraînés.

Une goëlette est venue s'échouer dans la rue du Port.

Dans la haute ville, le toit de l'hôtel du Pavillon a été déchiqueté ; plusieurs beaux arbres ont été brisés.

A Carnac, plusieurs maisons écroulées ; il ne reste que des décombres des bâtiments de la Douane ; la caserne a pu être évacuée à temps, mais avec grande difficulté. Un trois-mâts qui avait cassé ses chaînes sous Belle-Ile a fait côte à la baie de Carnac, et n'a pas encore pu être renfloué, des chaloupes et des chalands sont venus dans les champs.

Le sloop *Marie*, de l'île-de-Ré, capitaine Veuf, armateur Rouillé de Lorient, s'est brisé sur la côte S. de Locmariaquer. Cinq autres navires : sloop, brick, goëlettes, lougre sont échoués sur les roches de Rhéno. Les équipages sont sauvés.

A la Trinité-sur-Mer, les lames déferlaient avec tant de furie, qu'en peu d'instants, le parapet qui protégeait le quai a été démoli, et la mer, ne rencontrant plus d'obstacle, s'est précipitée avec fracas dans les maisons, brisant et submergeant tout sur son passage. Pertes énormes aussi.

Quiberon nous envoie des renseignements identiques.

Les communes de Séné, l'île d'Arz, Sarzeau, fortement éprouvées ; les villages de Suscinio et de Banastère ont été submergés. On évalue à trois millions de kilogs la quantité de sel perdue. Quatre navires ont été jetés sur la côte de l'île d'Arz.

A Vannes, l'eau couvrait complètement la promenade de la Rabine, inondant la cour de l'Évêché et les rez-de-chaussée des maisons voisines et de celles de la place Poissonnerie.

Au milieu de cet amoncellement de ruines, la partie la moins riche de nos populations a été la plus cruellement atteinte ; les pêcheurs, les marins et nombre d'artisans

se trouvent aujourd'hui plongés dans la misère : — il faut que la charité publique vienne à leur secours ; il faut que, dans toutes les communes du Morbihan, par les soins des Maires, des souscriptions soient ouvertes et couvertes sans retard.

C'est ce que l'on nous écrit de tous côtés ; nous espérons que cet appel sera entendu par chacun.

Nous recevrons, pour notre part, toutes les sommes, si modestes soient-elles, qu'on adressera aux bureaux du *Courrier de Bretagne*.

— Dans tous les départements limitrophes l'ouragan a causé des désastres. La Loire-Inférieure, le Finistère, la Vendée, etc. ont énormément souffert. Du reste, toute la France s'est ressentie de cet épouvantable déchaînement des vents et des eaux.

11 mai 1877

Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)

1877 (22)

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire sur les réparations du musoir Nord du port de Palais, 19 juin 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

« le 11 mai, il s'est produit dans le musoir Nord du port de Palais et du côté du large une brèche figurée dans les dessins ci-joints qui atteignait dans ses plus grandes dimensions, 4,80 mètres en largeur, 4 mètre en hauteur et 4 mètre en profondeur. Ce jour là, la mer n'était pas très grosse, mais il restait de la lame de fond provenant d'un coup de vent assez fort du S.O. qui avait duré les 4,5 et 6 mai. »



► **Source : Lettre du secrétaire général qui a pour objet l'approbation d'une ouverture d'un crédit pour la réparation du musoir nord du port de Palais, le 31 juillet 1877 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Monsieur le Préfet, vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, le 30 juin dernier, les pièces relatives au projet de réparations de l'avarie causée au musoir du port de Palais, par le coup de vent du 11 mai dernier.

M.M les Ingénieur font connaître qu'il s'est produit dans ce musoir une brèche de 4,80 mètres de largeur, de 4 mètres de hauteur et de 4 mètres de profondeur. Ils ajoutent qu'on a démoli immédiatement la partie supérieure des maçonneries qui se trouvent disloquées et en surplomb ... »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 11 mai 1877 : le matin:73, l'après-midi : 77

Plan et coupe du musoir



11 mai 1877 (Suite)

Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)

1877 (22)

► Source : Photographie à joindre au rapport du commissaire principal Gouëzel, le 12 mai 1877 (Archives Départementales du Morbihan)



Les marques indiquent les pierres en relief de 0m40 sur le parement. La photographie n'indique pas bien cette situation. La grotte a 4m50 de large, 4m50 de profondeur et 4m00 d'élévation.

19 décembre 1880

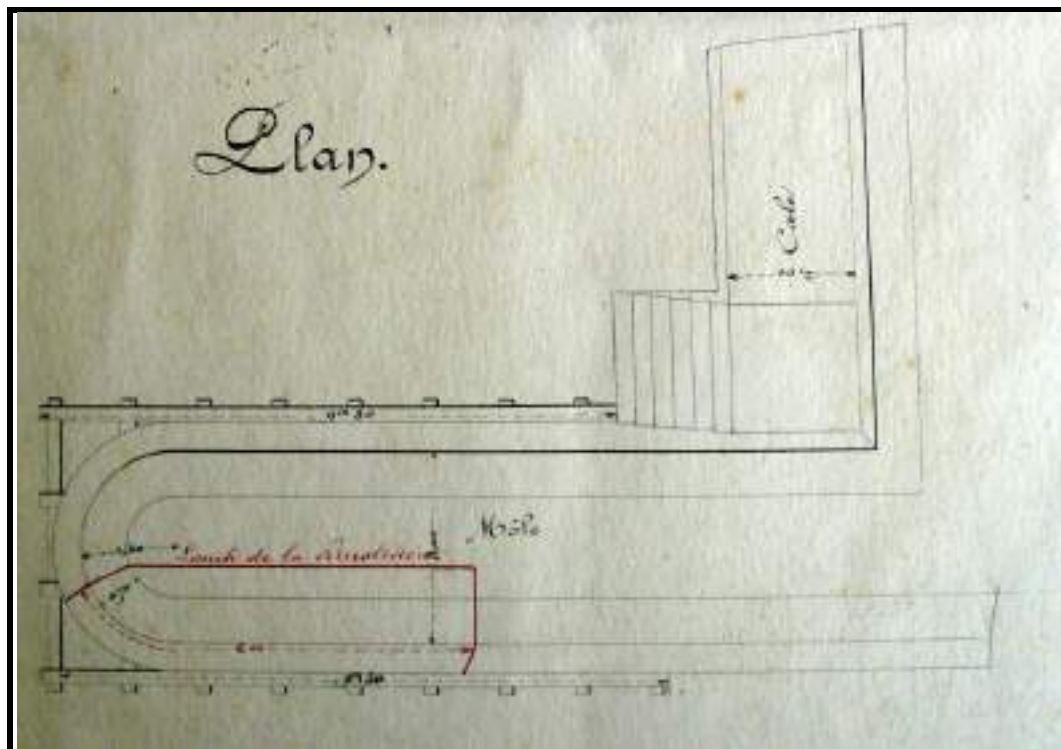
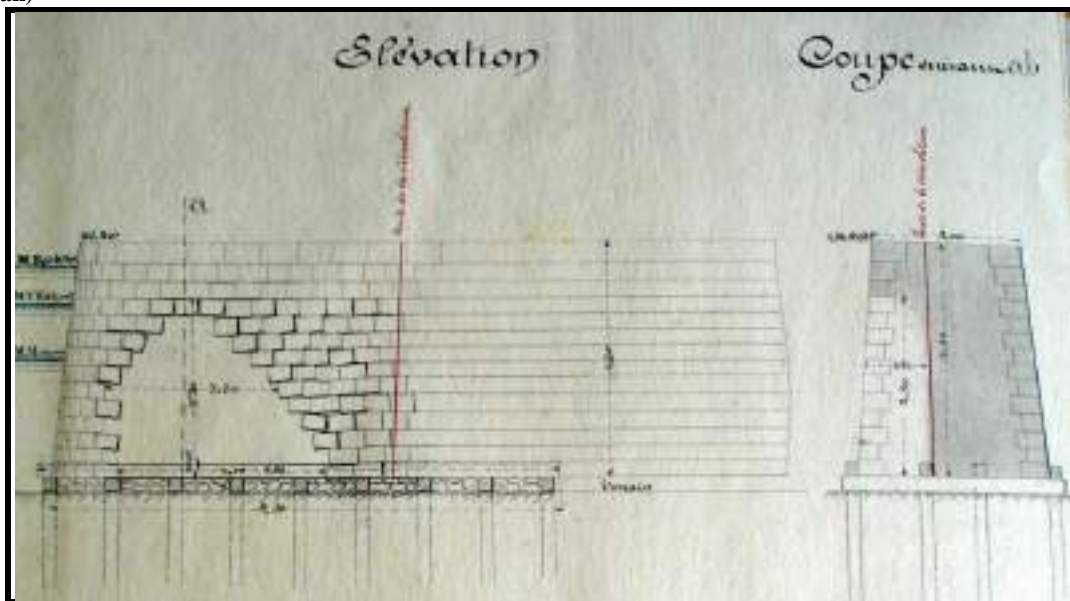
Etel

1880 (1)

► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des ponts et Chaussées concernant les réparations des avaries causées par la tempête du 19 décembre 1880, 15 février 1881 (Archives Départementales du Morbihan)

« Les coups de vent qui se sont succédés durant le mois de décembre dernier et en particulier la tempête du 19 du même mois, ont ouvert une brèche dans le parement du musoir et près de son extrémité. »

► Source : Plan, élévation, coupe du Port d'Etel de l'Ingénieur Ordinaire des ponts et Chaussées concernant les réparations des avaries causées par la tempête du 19 décembre 1880, 15 février 1881 (Archives Départementales du Morbihan)



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 18 décembre 1880 : le matin 76, l'après-midi : 76



2.2.5 De 1881 à 1890

27 et 28 janvier 1881

Sarzeau

1881 (1)

► **Source : Rapport du conducteur à Monsieur l'Ingénieur Ordinaire, Dégâts causés aux dunes de Suscinio et de Banastère par la tempête dans la nuit du 27 au 28 janvier 1881, 15 février 1881 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Nous avons trouvé une partie de la côte, en face du village de Corn er Pont, sur une longueur de 110 mètres (A au plan) en très mauvais état.

En effet dans cette portion du rivage maritime, quand les marées sont favorisées par les vents, les eaux salines pénètrent dans les propriétés situées en arrière de la dune et dégradent peu à peu les remblais qui lui servent de point d'appui. De manière qu'actuellement, après les forts vents de la partie du sud qui ont régnés dans la nuit du 27 au 28 janvier, les remblais dont il s'agit ont complètement disparu.

La dune sur cette longueur de 110 mètres ne mesure donc plus qu'un mètre d'épaisseur de moyenne. La partie supérieure est arasée pour ainsi dire au niveau des hautes mers de vives eaux, tandis que les terres en amont des trouvent à 1,50 mètre en contre bas de cette partie.

Il y a donc à craindre que par suite des grandes marées de Mars favorisées par les vents de la partie située plus haut, la dune soit rompue et que les eaux de la mer trouvant dès lors une dénivellation de 1,50 mètre s'engouffrent avec une très grande vitesse et inondent le village de Corn er Pont. C'est malheureusement ce qui est déjà arrivé dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 1877... [...]

L'inondation actuelle du village de Corn er Pont provient en grande partie des eaux pluviales et dégouts des terrains supérieurs, qui devraient s'écouler directement par la buse située en B au plan laquelle est complètement bouchée à la sortie, par le sable de grève poussé par les vagues de grandes marées de vives eaux. [...]

Nous nous sommes rendus également dans l'après midi du 31 janvier au village de Banastère. Nous avons constaté que les perrés à pierres sèches et les remblais qui avaient été construits en 1877 (en C au plan) pour protéger les dunes ont été complètement détruite sur une longueur de 200 mètres environ.

Il en résulte une brèche assez longue, dans la partie à peu près le plus basse du rivage, et par suite il y avait à craindre que lors des grandes marées de vives eaux favorisées par les vents de S.E, la mer ne pénètre dans les terres et inonde le village de Banastère.»

► **Source : Extrait de la carte marine de Beautemps Beaupré dressé par M Le Guillon, conducteur des Ponts et Chaussées pour être joint à son rapport du 9 février 1881 (Archives Départementales du Morbihan)**





► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 27 janvier 1881 : le matin:59, l'après-midi : 66

Le 28 janvier 1881 : le matin:75, l'après-midi : 82

27 octobre 1882	Lorient	1882 (1)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) « La marée du vendredi 27 octobre a été, sur nos côtes, la plus haute de l'année. A Lorient, elle a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté de la ville) l'eau affleurait le quai. »</p> <p>► Source : Le Phare de Bretagne, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A la suite de la grande marée et des vents violents qui ont soufflé la nuit dernière, les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits. L'eau s'est élevée jusqu'à 0,55 mètre.</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A Lorient, la mer a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté ville) l'eau affleurait le quai. Les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont aussi été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits. L'eau s'élevait jusqu'à 0,55 mètre. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin:110, l'après-midi : 110</p>		

27 octobre 1882	Auray	1882 (2)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) «La marée du vendredi 27 octobre a été, sur nos côtes, la plus haute de l'année. [...] A Saint-Goustan (Auray) les maisons ont été inondées. Les meubles flottaient dans les chambres. »</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 1 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « Un ras de marée assez important s'est produit dans notre port les 26 et 27, et à sa suite les eaux ont envahi les maisons et les quais. »</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A Saint-Goustan (Auray), les maisons ont été inondés. Les meubles flottaient dans les chambres. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin:110, l'après-midi : 110</p>		

27 octobre 1882	La Trinité-sur-Mer	1882 (3)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire, sur les dégâts causés aux quais et à la chaussée de débarquement du port de la Trinité-sur-mer par la tempête du 27 octobre 1882 « Par délibération en date du 6 novembre 1883, le conseil municipal de la Trinité-sur-mer signale les dégâts causés par la tempête du 27 octobre aux quais et à la chaussée de débarquement de la Trinité-sur-Mer. Les dégâts signalés étaient insignifiants et les réparations ont été fort peu de chose, il a suffi de remblayer avec de la terre glaise mélangée de pierrailles les excavations produites dans la côte, de replacer des pierres à l'extrémité de la cale et de refaire quelques rejointoiements. Aussi le simple entretien a-t-il suffi à remettre le môle dans l'état où il était avant la tempête du 27 octobre 1882.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin:110, l'après-midi : 110</p>		

27 octobre 1882	Locmariaquer	1882 (4)
<p>► Source : Courrier de Bretagne, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « Inondations : On écrit de Locmariaquer, le 28 octobre à l'Union Bretonne : « l'ouragan d'hier matin a causé ici des désastres relativement sérieux. Plusieurs bateaux, destinés pour la pêche des huîtres et la cueillette des goémons, ont été brisés contre les quais. Les quais et les murs longeant la côte, en avant des maisons sont, en partie, démolis ou fortement avariés. En parcourant les bords de la mer, on assiste au même spectacle désolant, les terres fraîchement préparées pour l'ensemencement des grains, sont devenues d'autres grèves ! plus de traces de sillons ! Vous ne trouverez plus qu'une côte nouvelle, avec ses sables et ses galets. Pour cette année, ce sont des terres perdues pour la production. Des murs construits en pierres, des prairies et des champs ont été, sans exception, démolis. Tous les terrains d'alluvion, situés le long du rivage, sont et seront couverts d'eau pour plusieurs jours »»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin : 110, l'après-midi : 110</p>		

27 octobre 1882	Vannes	1882 (5)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 29 octobre 1882 (Médiathèque de Lorient) « La marée du vendredi 27 octobre a été, sur nos côtes, la plus haute de l'année. [...] Les quais de Vannes ont aussi été inondés. »</p> <p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient) « A Vannes, l'eau refoulée vers le moulin de Lices, les quais et la place de la Poissonnerie. Les maisons des gardiens de parcs à huîtres, étaient complètement entourées par les flots.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 27 octobre 1882 : le matin : 110, l'après-midi : 110</p>		

27 octobre 1882**Sarzeau****1882 (6)**

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, sur les dégâts causés par la tempête du 27 octobre 1882 aux dunes de Banastère et de Suscinio, 30 octobre 1882 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Nous nous sommes rendus immédiatement à Sarzeau, et d'après les renseignements que nous avons recueillis le soir même, nous avons reconnu que le désastre avait été causé par la grande marée de vive eau, dont le coefficient était de 107, favorisée par des vents très violents du S.E, et que comme les vents avaient tourné au N-E et au Nord, il n'y avait plus rien à redouter.[...]

A Banastère, les lames poussées par les vents du S.E et passant par le dessus la pointe de Becudo qui, réduite par les tempêtes successive, n'offre plus un abri suffisant, sont venues battre les Dunes et emporter complètement la chaussée. [...]

La mer est arrivée pendant plus de 2 heures jusqu'au seuil des habitations qui se trouvent tout à fait sur la côte et qui n'ont pas été inondées grâce aux obstacles amoncelés par les habitants devant les portes. Plus au sud, à l'extrémité de la chaussée établie en 1877 et près de l'aqueduc ouvert sous les dunes pour l'écoulement des eaux douces qui se réunissent en arrière dans les marais salants abandonnés, la mer a ouvert une brèche d'une dizaine de mètres et est venue augmenter l'inondation causée par les eaux de pluie dont l'écoulement est partiellement arrêté. Le canal d'amenée à l'aqueduc, qui est à ciel ouvert, ayant été comblé par les sables poussés par les lames sur une quarantaine de mètres de longueur et 2 mètres de hauteur.[...]

A Suscinio, la persistance de l'inondation tient à la même cause, l'ensablement du canal d'amenée à l'aqueduc de décharge des marais salants. Là, la mer a fait trois brèches, l'une de 30 mètres de longueur sur 2 mètres de hauteur et deux autres beaucoup moins considérables à peu près au même endroit que le 1^{er} janvier 1877, car au fond de la grande brèche, on aperçoit les caissons rempli de gravier qui, enfoncées dans le sable, ont, en consolidant la dune, évité de plus grands désastres. »

► **Source : Le Morbihannais, article du 1^{er} novembre 1882 (Médiathèque de Lorient)**

« La grande marée : on écrit de Sarzeau, le 26 octobre, au Petit-Breton :

Dans la nuit du 26 au 27 octobre, une grande partie du parapet de la jetée du port de Saint-Jacques a été enlevée par la mer. Ce travail pour l'exécution duquel la commune de Sarzeau avait affecté une part considérable des ses ressources, venait d'être achevé.

La falaise de Suscinio a été coupée par la mer ; le village de Banaster est complètement inondé ; toutes les terres basses du littoral sont sous les eaux. La mer, poussée par les vents du Sud-Est, a atteint le niveau qu'elle avait eu lors du terrible raz de marée qui se produisit dans la nuit du 31 décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 et qui causa tant de désastres sur notre littoral. »

► **Source : Avenir du Morbihan, article du 1 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient)**

« La mer, poussée par un vent violent du Sud-Est, a démolie la jetée neuve du port Saint-Jacques, coupé la falaise, inondé le village de Banaster et les terres basses du littoral du Morbihan. »

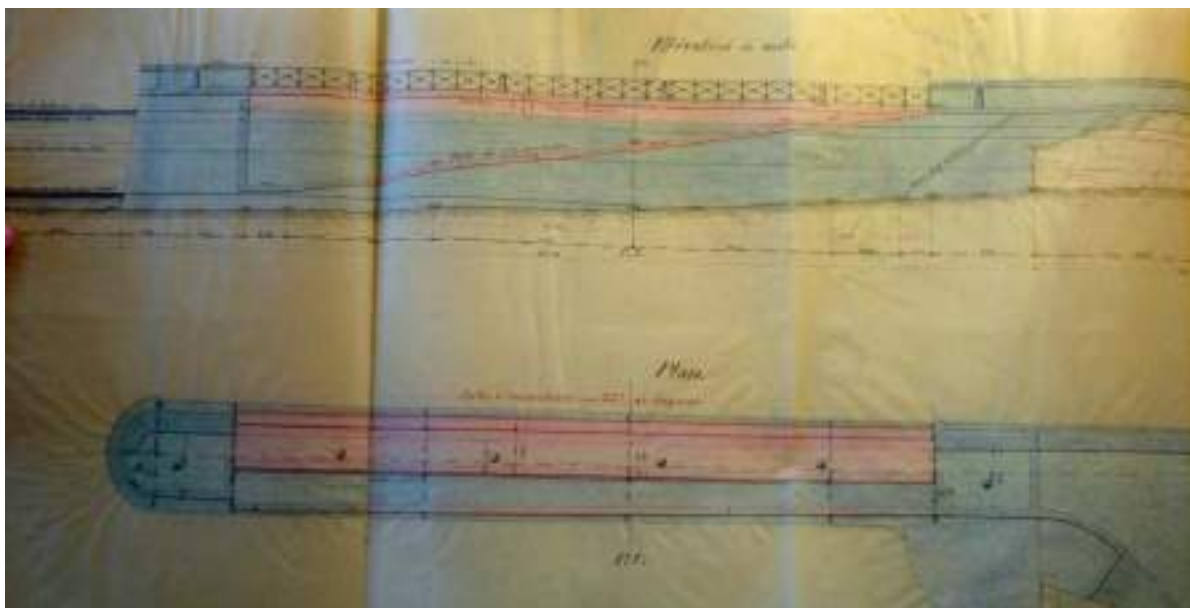
► **Source : Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 (Médiathèque de Lorient)**

« A Sarzeau une partie de la jetée du port Saint-Jacques récemment construite a été enlevée par la mer. Les dunes qui bordent la côte ont été elles-mêmes coupées et les flots ont envahi le village de Banaster et les parties basses du rivage. »

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire pour la reconstruction d'une partie du couronnement du môle du Port Saint-Jacques de la commune de Sarzeau, Vannes, 28 juillet 1893 (Archives Départementales du Morbihan)**

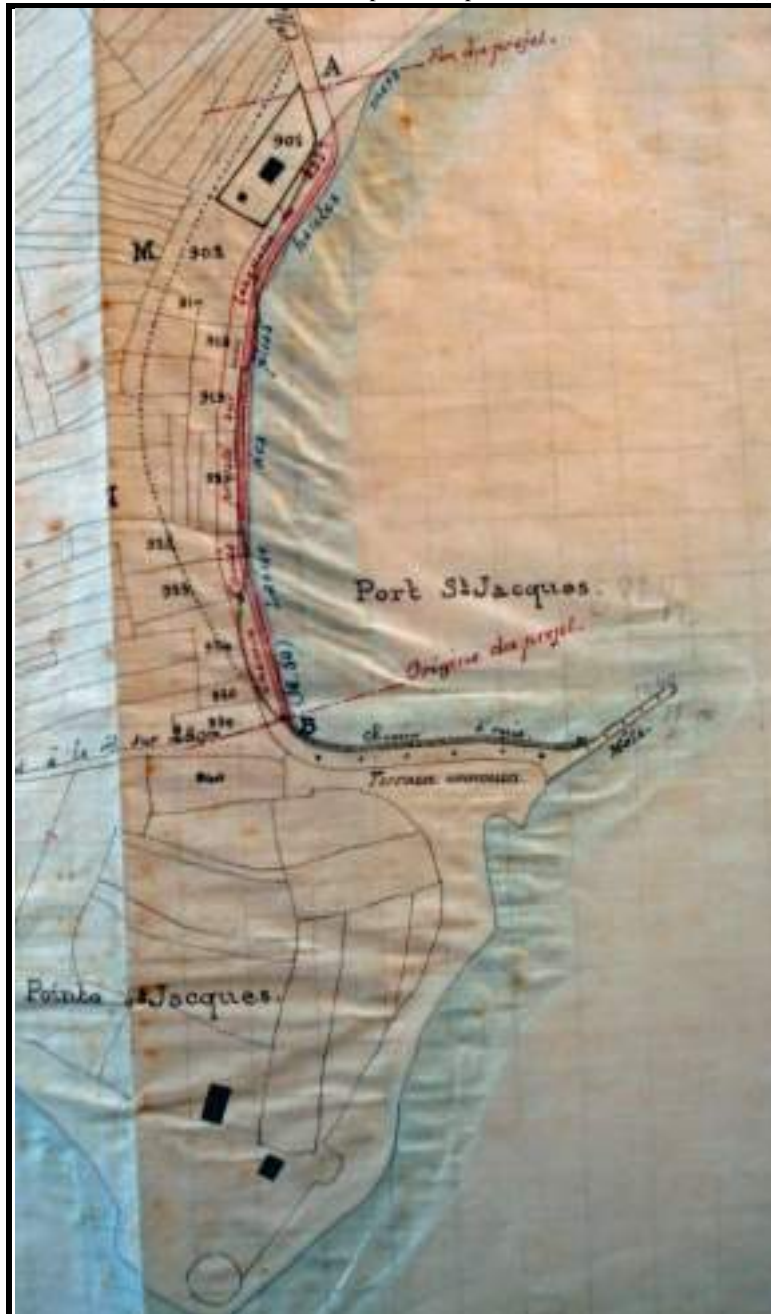
« Les travaux d'établissement d'un môle et d'un chemin d'accès à la pointe de St Jacques (Commune de Sarzeau) ont été approuvés par décision ministérielle du 14 juin 1881 pour une dépense totale de 43000 frs avec des subventions atteignant 38000 frs fournies par la commune de Sarzeau par la commune de Sarzeau 34 000 frs, et par le conseil général du Morbihan 4000 frs. Les travaux étaient à peine achevés en 1882, quand la tempête du 26 au 27 octobre 1882 emporta le parapet sur la plus grande partie de sa longueur, tout le couronnement du môle dans la partie correspondante ainsi que la tablette de la cale ; les réparations ne purent être entreprises que l'année suivante ...[...]

Les dessins joints au présent rapport montrent que le môle de St Jacques n'a que 2,50 mètres de largeur du massif plein au droit de la cale de débarquement de 1,50 mètre de largeur qui est ménagée du côté de l'intérieur du port ; son couronnement est arasé à 1 mètre en contrehaut du niveau des plus hautes mers, mais par les gros temps notamment par les coups de vents du S.E. la lame vient briser contre le môle et des paquets de mer passent par-dessus l'ouvrage. Le parapet de 1,20 mètre de hauteur n'a pu empêcher cet effet dans la nuit du 26 au 27 octobre 1882, il a été emporté sur environ 35 mètres de longueur et tout le couronnement correspondant du môle a été entraîné ainsi que la tablette de la cale accolée au môle. »



► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire suite à la demande d'augmentation des dépenses autorisées et d'approbation d'un bordereau de prix supplémentaire pour l'établissement d'un môle et d'un chemin d'accès au Port Saint Jacques en Sarzeau, 14 février 1884 (Archives Départementales du Morbihan)

« Ce projet, comprend l'établissement d'un chemin de 285 mètres de longueur suivant la côte du fond de la baie de St Jacques établi au dessus de la cote 17,50 (17,50 étant la cote atteinte par la tempête du 26 au 27 octobre 1882). »



► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 27 octobre 1882 : le matin : 110, l'après-midi : 110

Tempête du 27 octobre 1882

Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- Le Courrier de Bretagne
- Avenir du Morbihan
- Le Morbihannais
- Le Phare de Bretagne

Le Morbihannais, article du 29 octobre 1882

La marée du vendredi 27 octobre a été, sur nos côtes, la plus haute de l'année. A Lorient, elle a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté de la ville) l'eau affleurait le quai.

A St-Goustan (Auray) les maisons ont été inondées. Les meubles flottaient dans les chambres. Les quais de Vannes ont aussi été inondés.

Le Phare de Bretagne, article du 1^{er} novembre 1882

Vannes, 28 octobre.

La mer, poussée par un vent violent du Sud-Est, a démolé la jetée neuve du port Saint-Jacques, coupé la falaise, inondé le village de Banaster et les terres basses du littoral du Morbihan.

Plusieurs échouages sont signalés.

Le Phare de Bretagne, article du 29 octobre 1882

Grande Marée. A la suite de la grande marée et des vents violents qui ont soufflé la nuit dernière, les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits.

L'eau s'est élevée jusqu'à 0^m,55.

La marée sera encore plus forte aujourd'hui.

Le Morbihannais, article du 1^{er} novembre 1882

La grande marée. — On écrit de Sarzeau, le 26 octobre, au *Petit-Breton* :

Dans la nuit du 26 au 27 octobre, une grande partie du parapet de la jetée du port de Saint-Jacques a été enlevée par la mer. Ce travail pour l'exécution duquel la commune de Sarzeau avait affecté une part considérable de ses ressources, venait d'être achevé.

La falaise de Sucinio a été coupée par la mer : le village de Banaster est complètement inondé ; toutes les terres basses du littoral sont sous les eaux.

La mer poussée par le vent du Sud-Est, a atteint le niveau qu'elle avait eu lors du terrible raz de marée qui se produisit dans la nuit du 31 décembre 1876 au 1^{er} janvier 1877 et qui causa tant de désastres sur notre littoral.

Avenir du Morbihan, article du 1 novembre 1882 :

Auray. — La tempête de ces derniers jours a roulé le cadavre du malheureux mousse Beven dont nous avons annoncé la mort par immersion. Il a été retrouvé sur la berge du lieu dit : La Terre rouge à Auray, et transporté au domicile de sa mère à l'He-aux-Moines.

Un raz de marée assez important s'est produit dans notre port les 26 et 27, et à sa suite les eaux ont envahi les maisons et les quais. Un peu de prévoyance et moins d'apathie eut évité aux habitants les inconvénients supportés. Car, ne nous cachons pas nos défauts, les Bretons sont un peu comme les Musulmans. Ils se disent que si les choses arrivent, c'est que c'était écrit. Une excellente doctrine pour les paresseux.

Le Courrier de Bretagne, article du 4 novembre 1882 :

— **Inondations.** — On écrit de Locmariaquer, le 28 octobre à l'*Union Bretonne* :

« L'ouragan d'hier matin a causé ici des désastres relativement sérieux.

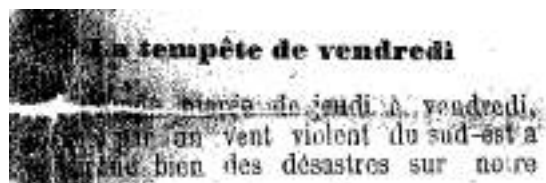
« Plusieurs bateaux, destinés pour la pêche des huîtres et la cueillette des goémones, ont été brisés contre les quais.

« Les quais et les murs longeant la côte, en avant des maisons, sont en partie démolis ou fortement avariés.

« En parcourant les bords de la mer, on assiste au même spectacle désolant, les terres fraîchement préparées pour l'ensemencement des grains, sont devenues d'autres grèves ! plus de traces de sillons ! Vous ne trouverez plus qu'une côte nouvelle, avec ses sables et ses galets. Pour cette année, ce sont des terres perdues pour la production. Des murs construits en pierres, des prairies et des champs ont été, sans exception, démolis.

« Tous les terrains d'alluvion, situés le long du rivage, sont et seront couverts d'eau pour plusieurs jours. »

Avenir du Morbihan, article du 4 novembre 1882 :



La tempête de vendredi

Le centre de la dépression atmosphérique se trouvait près de Belle-Ile où le baromètre est descendu à 734 millimètres.

Surzeau une partie de la jetée du port Saint-Jacques récemment construite a été envahie par la mer. Les dunes qui bordent la côte ont été elles-mêmes coupées et les flots ont envahi le village de Banaster et les parties basses du rivage.

A Vannes, l'eau refoulée vers le moulin des Lices, les quais et la place de la Poissonnerie. Les maisons des gardiens de parcs à huîtres, sur la côte d'Arradon, étaient complètement entourées par les flots.

A Lorient, la mer a couvert la jetée et envahi la maison de la société nautique, sur la rive droite du port de commerce. Sur la rive gauche (côté de la ville) l'eau affleurait le quai.

Les maisons de la côte d'Alger, sur le Scorff, ont aussi été envahies par les eaux. Les habitants ont dû quitter leurs lits. L'eau s'élevait jusqu'à 0^m,85.

A St-Goustan (Auray), les maisons ont été inondées. Les meubles flottaient dans les chambres.

Rarement, dit de son côté le Finistère nous avons vu, à Quimper, les eaux de marée aussi fortes, grâce aux pluies interminables de ces jours derniers qui avaient considérablement enflé nos rivières.

Dès le matin à 4 heures, plusieurs maisons de Locmaria ont été envahies par les eaux. Le soir, toute la partie de la ville voisine à la rivière a été inondée.

A cinq heures, la rue du Quai et les rues voisines étaient impraticables.

Il y a eu dans quelques maisons d'assez sérieux dégâts.

27 et 28 mars 1888

Hennebont

1888 (1)

► **Source : Le petit phare, jeudi 29 mars 1888**

«Une violente tempête sévit sur la côte de Bretagne depuis la nuit du 27 au 28. Le vent du Sud-Ouest fait rage et pousse les lames vers les côtes du Morbihan. Cette direction de vent favorise la marée et jointe à la pleine lune, elle a produit dans la journée du 29, des résultats effrayants. A Hennebont notamment, on déclare n'avoir vu une marée semblable depuis la fameuse marée de 1877. Les quais étaient complètement submergés au moment de la pleine mer. La violence du vent faisait trembler le pont suspendu de la route de Lorient à Hennebont.»

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 28 mars 1888 : 105 le matin et 111 le soir

27 et 28 mars 1888

Locmiquélic

1888 (2)

► **Source : Archives départementales du Morbihan : Réparation de la digue, Demande de Monsieur le conseiller général, maire de Port-Louis, Rapport de l'Ingénieur Ordinaire le 29 octobre 1888**

«La lettre [...] fait connaître les avaries éprouvées par la digue du port de Sainte-Catherine dans la rade de Lorient [...]. Les avaries dont il s'agit comprennent l'ébranlement du passage et des remplissages intérieurs à pierres sèches, sur la même longueur et sur environ 2 mètres de largeur moyenne. Par la suite de ces éboulements, la largeur moyenne du passage sur la digue est réduite à 1 mètre 40 et il y a lieu de croire que cette largeur s'est réduite encore par la grosse mer ou même par le ressac et que le passage soit entièrement coupé.»

► **Source : Archives départementales du Morbihan : Rapport de l'Ingénieur, Demande de Mr Le Conseiller Général, Maire de Port-Louis, le 29 octobre 1888**

«Les avaries dont il s'agit comprennent l'éboulement ou la dislocation du parement Nord de la digue sur environ 59 mètres de longueur, et l'éboulement du pavage et du remplissage intérieur à pierre sèches sur la même longueur et sur environ 2 mètres de largeur moyenne.»



28 et 29 mars 1888	Gâvres	1888 (3)
<p>► Source : Service Historique de la Marine (Courrier du Président de la Commission de Gâvres au Préfet Maritime, Lorient le 29 mars 1888)</p> <p>« ... les tirs d'épreuve ont été rendus absolument impossible aujourd'hui par l'inondation du polygone. La voie ferrée a subi de sérieuses avaries par l'invasion des eaux de la mer, et elle sera hors de service jusqu'à ce que l'on ait fait les réparations nécessaires... Il y aura lieu aussi de réparer les brèches faites par la mer dans la falaise et probablement aussi les affouillements causés dans les affouillements du mur du parc... »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine (Note du Conducteur – Travaux Hydrauliques – Dégâts causés à Gâvres par la tempête du 28 au 29 mars 1888 – Lorient le 30 mars 1888)</p> <p>« I – Ouvrages de Défense</p> <ul style="list-style-type: none"> - Observatoire intérieur - Les paquets de mer ont sapé la base de l'épaulement en sable, qui recouvre l'ouvrage, du côté Ouest. Cet épaulement s'est écroulé et a été enlevé en partie. Le cube des remblais à rapporter pour le rétablir représente 80 à 90 m cube. La palissade qui régnait tout autour du poste a été déchaussée du côté Ouest par la chute répétée de grandes masses d'eau, ébranlée par le vent, enfin renversée et brisée sur une longueur de 39 m. ... - Observatoire extérieur - Devant le sabord de ce poste la palissade a été affouillée sur une douzaine de mètres, les poteaux sont tombés et les traverses cassées.... - Projecteur intérieur (feu fixe) - Quelques poteaux de la palissade auront besoin d'être consolidés.... La dune sur laquelle s'appuie l'épaulement en sable du côté Ouest a été enlevée sur une profondeur de 3 mètres. Le remblai court risque de s'écrouler. ... - Feu chercheur- La tête de cet ouvrage se trouve placée en face d'une petite crique où la mer pénétrait seulement dans les marées extraordinaires. Par mesure de précaution on avait fermé l'ouverture de la crique avec un muret à pierre sèche, et on avait remblayé l'espace ainsi enclos avec du sable du rivage. Les paquets de mer en retombant en grosses masses sur ce remblai l'ont désagrégé et l'eau fluant ensuite à trouser les interstices des pierres a entraîné le sable, le choc des lames a renversé le mur et aujourd'hui la crique est déblayée complètement ; le drain qui y aboutissait est démoli jusqu'à la tête de l'enracinement où se (« met » ? illisible) le projecteur quant il sort de son abri. Toutes les maçonneries de cette tête sont indemnes et ne sont pas menacées.... <p>II – Champs d'épreuves de Gâvres</p> <p>La plus grande violence de la tempête qui vient de sévir à concordé avec le moment de la plus grande marée dans la nuit du 28 au 29 mars. Aussi la mer a-t-elle été soulevée à Gâvres à 29 ou 30 cm en contrebas du niveau qu'elle avait atteint lors du raz de marée du 1^{er} janvier 1877. A cette époque l'eau avait envahie les logements des ouvriers à Kersahu sur une hauteur de 0,75 à 0,80 m. Hier elle n'est montée qu'à 0,40 à 0,50 m au-dessus du plancher des logements. Du côté du large, le faible bourrelet de sable qui risque, entre la batterie d'éclatement et les grands massifs, a été franchi par la mer qui a remblayé la voie ferrée de sable et de galets sur 120 m (?) de long ... tandis que plus loin cette même voie a été affouillée sur une largeur de 20 mètres (?). Les marais sont pleins d'eau, mais aucune des digues de protection qui s'étendent sur tout le rivage de la mer n'a été coupée ...</p> <p>De l'examen général qui a été fait sur les lieux, et en se basant sur les accidents de même nature survenus depuis une vingtaine d'année, il ressort que les ouvrages de défense successivement exécutés à Gâvres : revêtements en perrés des digues intérieures, mur cycloïdal du parc, corrois de glaise le long du rivage de la grande mer, ont répondu aux espérances qu'on avait fondé sur eux, puisqu'il n'y a aucune digue coupée et que l'importance des dommages qui se chiffraient autrefois par 8, 10 et même 12 000 francs à la suite des tempêtes d' (illisible) analogue à la dernière, n'entraînera pas cette fois une dépense supérieure à 600 F en ce qui concerne le Polygone de Gâvres » (Port de Lorient – Travaux hydraulique, notes du Conducteur, 30 mars 1888).</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 28 mars 1888 : 111 le matin et 114 le soir Le 29 mars 1888 : 116 le matin et 116 le soir</p>		

27 et 28 mars 1888	Vannes	1888 (4)
<p>► Source : L'avenir du Morbihan, Samedi 31 mars 1888 « La violente tempête qui a sévi sur nos côtes, depuis la nuit du 27 au 28, coïncidant avec une époque de grande marée a produit sur plusieurs points des résultats monstres [...]. A Vannes, nos quais ont débordé, et par les égouts l'eau a envahi tout le bas quartier de la Poissonnerie et de la rue du port. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 28 mars 1888 : 105 le matin et 111 le soir</p>		

28 et 29 mars 1888	Sarzeau	1888 (5)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire pour la construction de digues de protection contre la mer à Banastère et Suscinio, 6 Avril 1888 (Archives Départementales du Morbihan) « Les dernières tempêtes et notamment celles des 28 et 29 Mars ont causé de grands dégâts sur les côtes de la Commune de Sarzeau et en particulier à Banastère, Suscinio, Bénance où la mer a rompu les digues de protection et envahi les terres et les villages. [...]» Le 4 avril nous nous sommes rendus sur les lieux et nous avons visité Suscinio et Banastère avec M. le Maire de Sarzeau que nous avions d'ailleurs prévenu de notre arrivée. A Suscinio les prairies et d'immenses salines étaient encore à demi noyées ; les habitants du village avaient cependant dégagé un canal émissaire et travaillaient à faire écouler les eaux par ce canal. La dune protectrice a peu souffert ; la mer l'a légèrement écrêté, et sauf sur une longueur de 20 mètres environ, elle est partout plus élevée que les hautes mers connues. La brèche elle-même est d'ailleurs sensiblement au niveau des hautes mers d'équinoxes. [...]» A Banastère les dégâts sont plus sérieux : la mer s'est pratiquée une brèche large et assez profonde et les eaux ont pénétré jusque dans les maisons. Actuellement le niveau des eaux a beaucoup baissé grâce à de petites rigoles créées par les habitants sous la direction de l'un d'entre eux... »</p> <p>► Source : Extrait du registre des délibérations du Conseil général, Littoral de la commune de Sarzeau, protection contre les envahissements de la mer, 11 avril 1888 (Archives Départementales du Morbihan) « Messieurs, Les marées exceptionnelles des 28 et 29 mars ont occasionné de graves dégâts sur le littoral de la commune de Sarzeau, notamment dans le voisinage des villages de Banastère, Suscinio et Bénance. Les intéressés se sont mis courageusement à l'œuvre et ont exécuté les travaux de défense les plus urgents ; mais l'importance des destructions accomplies par la mer, surtout auprès de Banastère, ne leur a pas permis de conjurer, pour l'avenir, une nouvelle invasion des flots. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 28 mars 1888 : 105 le matin et 111 le soir Le 29 mars 1888 : 114 le matin et 116 le soir</p>		

28 et 29 mars 1888	Damgan	1888 (6)
<p>► Source : rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussés sur la protection de la presqu'île de Pénerf contre la mer suite à la pétition des habitants après la tempête des 28-29 mars 1888, le 31 mai 1888. (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« A la date du 1^{er} Mai 1888 Monsieur le Maire de la commune de Damgan a transmis à Monsieur le Préfet du Morbihan une pétition couvert d'environ soixante-dix signatures, dans laquelle les habitants de Pénerf exposent que la mer, dans la tempête des 28 et 29 Mars, a coupé la langue de Pénerf au continent, que cet envahissement de la mer peut être attribué à l'enlèvement du goémon épave, et qu'on pourrait remédier à cela par la construction d'un parapet protecteur de 150 mètres à 200 mètres au droit de la « Croix de la Folie » et l'interdiction d'enlever le goémon épave, sur la partie de la côte comprise entre la pointe de Diben et le moulin du Bile. »</p> <p>► Source : Rapport adressé au Ministre des Travaux Publics par l'intermédiaire du Préfet par le maire de Damgan le 17 janvier 1891 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Monsieur le ministre, Les soussignés, Maire, adjoint, conseillers municipaux et notables habitants de la commune de Damgan ont l'honneur de vous exposer avec peine que les propriétés riveraines qui bordent le littoral de cette commune, sont gravement menacées d'être envahies par les grandes tempêtes qui sévissent malheureusement trop souvent sur le littoral de ladite commune, si on ne prend pas dans le plus bref délai les moyens les plus efficaces pour réparer la dune notamment à l'endroit dit <i>La Croix de la Folie</i> où la côte a été totalement détruite par la mer lors des dernières tempêtes qu'il y a eu. »</p> <p>► Source : Rapport de l'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussés, Protection du littoral de la commune de Damgan contre les envahissements de la mer, 21 février 1891 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Le 28 et 29 mars 1888, l'invasion a été plus générale et plus désastreuse encore, la mer a franchi les dunes et le chemin vicinal de Pénerf à Damgan, au droit des marais de Sait-Guérin. L'Isthme de la Croix de la Folie est le point où des travaux de défense pourraient être faits le plus aisément. [...] A la suite des inondations de 1888 M. le maire de Damgan, se résolut à suivre le conseil de M. P..., et fit reporter vers le nord le chemin vicinal, qui fut en même temps exhausé d'un mètre environ et soustrait à l'action des marées de rapport qui l'envahissaient jusque là périodiquement.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 28 mars 1888 : 105 le matin et 111 le soir Le 29 mars 1888 : 114 le matin et 116 le soir</p>		

22 janvier 1890	Vannes	1890 (1)
<p>► Source : L'avenir du Morbihan, article du 24 janvier 1890</p> <div style="text-align: center;"> <hr/> <p>Tempête</p> <p>Depuis deux jours, une tempête violente s'est élevée sur nos parages. — La marée a débordé sur les quais de Vannes et l'eau a également envahi le quartier de la Poissonnerie.</p> <hr/> </div> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 22 janvier 1890: 105 le matin et 106 le soir</p>		



2.2.6 De 1891 à 1900

15 novembre 1891	Vannes	1891 (1)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 19 novembre 1891 (Archives départementales du Morbihan)</p> <p>«Le 15 courant vers 4h30 de l'après-midi, les rez-de-chaussée et les caves des habitations des environs de la poissonnerie ont été inondés par la mare montante, poussée par le vent; il y a eu des dégâts.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 15 novembre 1891: 100 le matin et 103 le soir</p>		

Octobre 1892	Gâvres	1892 (1)
<p>► Source : Note adressée à Mr le Directeur des travaux hydrauliques – Gâvres, le 4 novembre 1892 (Service Historique de la Marine)</p> <p>«D'après la visite que j'ai faite hier à Gâvres, les digues sont en assez bon état le long de la petite mer jusqu'à la Batterie de Kersahu. En avant de cette batterie la digue que j'avais fait réparer cet été a été assez sensiblement dégradée par le mauvais temps qui règne depuis plus d'un mois. Toutefois, si le vent ne souffle pas en tempête pendant la période de grandes marées actuelle il n'y a rien à craindre de ce côté.»</p>		

12 novembre 1894	Lorient	1894 (1)
<p>► Source : Le Phare de Bretagne, article du 14 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)</p> <p>« Mais le plus éprouvé est certainement l'estacade ; des bancs de béton ont été déplacés, la chaussée est complètement ravinée et à refaire ; bois, cailloutage, tout a été emporté ; le warf n'en a pas moins souffert : le béton est à refaire dans beaucoup d'endroits. »</p> <p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)</p> <p>« Hier matin, vers 9 heures le baromètre commençait une baisse rapide d'un millimètre par heure, et il atteignait bientôt 733mm de pression qui, depuis plus de 10 ans, n'avait été enregistrés à Lorient ; [...] Dans le port de commerce, la mer était agitée d'un violent clapotis et le vent emportait, à chaque rafale, des lambeaux de ces vagues vertes qui inondaient les passants. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	Locmiquélic	1894 (2)
<p>► Source : Le Phare de Bretagne, article du 16 novembre 1894, La Croix du Morbihan, 17 novembre 1894 Avenir du Morbihan, article du 18 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient),</p> <p>« La passerelle de Saint-Catherine servant d'embarcadère aux bateaux de Port-Louis a été démolie, seul, le ponton amarré au bout de cette passerelle est resté à l'ancre..»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	Port-Louis	1894 (3)
-------------------------	-------------------	----------

- ▶ **Source : Le Morbihannais, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)**
« Au Port-Louis le môle de Loïc en face des usines à sardines a été détruit sur une longueur de 20 mètres ; la cale de Gâvres s'est également écroulée. »
- ▶ **Source : Avenir du Morbihan, article du 18 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient)**
« La cale de Gâvres et du Loïc, à Port-Louis, sont détruites en partie.»
- ▶ **Source : Lettre de l'Ingénieur en Chef à Monsieur le préfet du Morbihan le 5 juin 1895(Archives Départementales du Morbihan)**
«MM les Ingénieurs du Service Maritime de votre département m'ont adressé le projet de reconstruction de la partie du môle du port du Lohic, démolie par la tempête du 12 novembre dernier. [...]. La brèche ouverte par la mer à 22 mètres de longueur ; dans cette étendue les murs latéraux ont été renversés au dessus de la cote (4 mètres) ; au dessous les parements ont été enlevés par des hauteurs variables. La partie Ouest du musoir a été également démolie. »
- ▶ **Source : Lettre du conseiller d'Etat, directeur des routes, de la navigation et des mines (Ministère des Travaux Publics) adressée à M le Préfet du Morbihan concernant la reconstruction de la partie du môle du port du Lohic en Port-Louis démolie par une tempête, Paris le 5 juin 1895 (Archives Départementales du Morbihan)**
« M.M les Ingénieurs du Service Maritime de votre Département m'ont adressé le projet de reconstruction de la partie du môle du port du Lohic, démoli par la tempête du 12 novembre dernier.
Ils exposent dans leur rapport, que ce môle établi en 1882, présente 50 mètres de longueur et 2,50 mètres de largeur en couronne. [...] La brèche ouverte par la mer à 22 mètres de longueur ; dans toute cette étendue, les murs latéraux et de refente ont été renversés au-dessus de la cote (4 mètres) ; au dessus les parements ont été enlevés sur des hauteurs variables. La partie Ouest du musoir a été également démoli. »
- ▶ **Source : Plan d'une partie de la baie de Locmalo, Amélioration des cales du Lohic et de Ban Gâvres, 30 mai 1895 (Archives Départementales du Morbihan)**



- ▶ **Source : SHOM**
Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir

12 novembre 1894	Locmariaquer	1894 (4)
-------------------------	---------------------	----------

- ▶ **Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 13 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**
« Le village de Saint-Pierre en Locmariaquer, qui souffre chaque année des tempêtes, a été particulièrement éprouvé (...*article concernant la tempête du 4/12/1896...*). Ce malheureux village avait déjà en 1894 subi des pertes considérables et n'avait reçu aucun secours. »
- ▶ **Source : SHOM**
Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir

12 novembre 1894	Vannes	1894 (5)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient) « La mer est venue inonder la place de la Poissonnerie, a couvert le pont de Noyal et a détruit en partie la chaussée de Conleau.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	Noyal	1894 (6)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 15 novembre 1894 (Médiathèque de Lorient) « La mer [...] a couvert le pont de Noyal... »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	Sarzeau	1894 (7)
<p>► Source : Lettre du Secrétaire Général au Préfet du Morbihan, le 6 mars 1895 (Archives Départementales du Morbihan) « Monsieur l'ingénieur en Chef, J'ai soumis au Conseil Municipal de Sarzeau, les conclusions de votre rapport du 7 février dernier relatif à la demande formée par cette assemblée, en vue d'obtenir que l'administration exécute les travaux nécessaires pour l'établissement d'une nouvelle voute sous la dune de Banastère, pour assurer l'écoulement des eaux douces en remplacement de celle qui a été démolie par la tempête du 12 Novembre 1894. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	Le Tour du Parc	1894 (8)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire en réponse a M. Morio concernant la démolition de la digue de PenCadenic, 2 février 1895 (Archives Départementales du Morbihan) « Par une pétition sans date appuyée par les notables de la Commune du Tour du Parc et les habitants de Pencadenic, Morio propriétaire des marais de Bourgogne expose que la tempête du 12 Novembre 1894 a fortement endommagé la digue de protection de ces marais, ce qui a causé des inondations et des dégâts qui se renouvelleront à la première grande tempête si on ne consacre pas au moins 4000,00 frs aux réparations les urgentes... »</p> <p>► Source : Rapport de l'Ingénieur ordinaire en réponse au signalement du maire du Tour du Parc du mauvais état de la digue de protection de Bourgogne, 11 décembre 1895 (Archives Départementales du Morbihan) « Par une lettre en date du 31 Octobre dernier, M. le Maire du Tour du Parc expose que la digue de Bourgogne établie entre les villages de Rouvran et de Pencadenic, et la seule protection de ce dernier village contre les tempête venant du S.O, a été fortement endommagée par la tempête du 12 novembre 1894. Il ajoute qu'en cas de rupture de cette digue, il serait à craindre que le village entier, le plus important de la commune, ne fut submergé à toutes les grandes marées, ainsi que cela a eu lieu le 1^{er} janvier 1877 et antérieurement. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

12 novembre 1894	La Roche-Bernard	1894 (9)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « Une tempête d'une excessive violence s'est déchaînée sur la Roche-Bernard, dans la journée du 4 décembre 1896. A la marée montante, la Vilaine, considérablement grossie, a débordé de son lit, produisant un ras de marée à peu près semblable à celui du 15 novembre 1894. Les quais ont été inondés, le port envahi par l'eau ainsi que les chaussées et les routes qui l'avoisinent (...) »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 12 novembre 1894 : 82 le matin et 86 le soir</p>		

Tempête du 12 novembre 1894
Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- Avenir du Morbihan
- Le Morbihannais
- Le Phare de Bretagne
- Le Nouvelliste du Morbihan

Le Morbihannais, article du 13 novembre 1894

La tempête

Hier une véritable tempête a soufflé toute la journée sur Vannes et sur toute la région. De tous côtés on signale de nombreux dégâts.

A Vannes les cheminées renversées ne se comptent pas, les ardoises volaient dans les rues qui sont jonchées de débris. Un magnifique chemin qui se trouvait à l'entrée du plateau de la Garenne a été renversé. Sur la Babine plusieurs arbres ont été déracinés. Ce qu'il y avait de très curieux c'était de voir les rafales de vent soulevant les planches des piles de bois du chantier de M. Peyron : les planches étaient enlevées comme de minces feuilles de papier, projetées au loin, et rapidement les unes après les autres les piles diminuaient de hauteur.

La toiture de la maison de M. Cesset a été enlevée. La mer poussée par le vent violent était montée très haut. On nous dit qu'un jeune enfant qui s'amusaît dans l'une des cales, trompé par la hauteur de l'eau qui avait débordé, se serait noyé hier dans l'après-midi.

Le Morbihannais, Article du 15 novembre 1894

LA
TEMPÊTE DANS LE MORBIHAN

Dans la rivière de Vannes quatre navires ont chaviré sur leurs ancres.

A Port-Navalo, le Père de Famille est échoué et défoncé au haut de la côte de Boëdic. Un empereur cependant le vendra.

A Vannes, nombre d'arbres, de cheminées, de tuyaux de poêle et de gouttières ont été abattus par le vent.

Une des grandes lanternes qui dominaient la marquise de l'Hôtel-de-Ville a été arrachée et brisée. Beaucoup de personnes ont reçu des ardoises sur la tête. Beaucoup de papiers ont été emportés à des distances considérables. La mer est venue inonder la place de la Poussemorie, a couvert le pont de Nopale et a débordé en partie la chaussée de Corbois. Les dégâts sont grands dans les parcs d'arbres du golfe, car sur différents points de la côte on a trouvé des arbres déracinés.

La chaloupe du passeur de l'île aux Moines est venue se briser à la pointe de Fou-Bach.

Deux chaloupes ou barques de pêche sont à la côte près du Moine-de-Boëdic.

A Arzobac, la plate-forme de la tour de l'église

a été emportée et est tombée sur le transept de l'église en défonçant la toiture.

—o—
La Roche-Bernard

D'un correspondant du *Nouvelliste de l'Ouest* :

Le 12 novembre, une tempête d'une épouvantable violence s'est déclarée ici. Le vent, depuis le matin, a augmenté de force avec le flot de la mer. Dans la ville, les ardoises pleuvent sur les rues ; des faites de chaux se détachent des maisons et s'aplatissent avec fracas sur le sol ; des portions de toits sont enlevées. Un grand nombre de vitres sont brisées et, à l'heure où j'écris, la plupart des maisons ont leurs volets hermétiquement fermés.

Mais, là encore où la tempête cause de plus grands ravages, c'est dans la basse ville. La Vilaine, monstrueusement soulevée par l'ouragan, a envahi le port, les prairies et les jardins qui l'avoisinent. B'en des maisons sont inondées. La caserne de la douane est entourée d'eau à plus d'un mètre cinquante centimètres de hauteur. Les poteaux de mine, des faceaux de granivelles, des bois de toute sorte qui couvraient les quais sont emportés

par un effroyable courant sur les prairies de la Douve, à plus de 500 mètres de distance. Des canots ont rompu leur chaînes ou coulé à pic. Si le vent continue avec la même rage, à la marée de la nuit, des dommages plus considérables encore sont à craindre.

Plonhioc

Le pont Loriec qui franchit la rivière d'Étel entre Plonhioc et Belz s'est écroulé lundi soir vers sept heures ; ce fait s'est déjà présenté il y a une vingtaine d'années dans une tempête semblable à celle-ci.

Un autre pont entre les Salles et Riantec s'est écroulé.

Au Port-Louis le môle du Loïc en face des usines à sardines a été détruit sur une longueur de 20 mètres ; la cale de Gávres s'est également écroulée en partie.

Le Phare de Bretagne, article du 14 novembre 1894

La tempête d'hier

Un véritable cyclone s'est abattu hier sur notre ville. Depuis 4 ou 5 jours, le vent soufflait avec force de la partie sud-sud-ouest, mais rien ne faisait pressentir un tel ouragan.

Vers 10 heures du matin, il était dans toute sa force, arrachant, brisant tout sur son passage. En un instant, la ville entière fut jonchée de débris de toutes sortes, une vraie pluie d'ardoises, briques, tuiles, interdisait, non sans danger l'accès des rues; persiennes, cheminées entières, rien n'a résisté.

Le spectacle offert par la rade était magnifique. L'accès de l'estacade était impossible, les vagues venant briser et couvrant la digue à plus de trois mètres de hauteur.

Donner une idée de la force de l'ouragan et de la hauteur des vagues en rade est impossible.

Une chaisse pontée de Groix, la belle *Gabrielle*, ne calant pas moins de 8 pieds d'eau, venue en dérive de la direction de Port-Louis et, par un hasard providentiel, sans toucher nulle part, a été enlevée et jetée par-dessus la chaîne qui ferme l'entrée du port militaire, où elle a été amarrée en sûreté. Personne ne se trouvait à bord.

L'annexe de la C^e du Nord *La Flandre*, a eu ses amarres de l'arrière brisées (un câble de 4 centimètres de diamètre en fil d'acier, et deux grolins de 7 centimètres en chanvre) et ce n'est qu'à grand peine que les gardiens M. et M^{me} Lacroix ont pu se retirer sains et saufs.

De tous côtés on nous signale des dégâts importants : la vespasienne près la criée aux poissons, a été arrachée de ses scellements et enlevée d'une seule pièce. A la gare, de la toiture du dépôt des machines, il ne reste pas la moitié.

Mais le plus éprouvé est certainement l'estacade; des bancs de béton ont été déplacés, sur toute la longueur de la digue; la chaussée est complètement ravivée et à refaire; bois, caillonnage, tout a été emporté; le warf n'en a pas moins souffert; le béton est à refaire dans beaucoup d'endroits.

Dans le port de guerre, tout le personnel était sur pied, torpilleurs, ras, et nombre de bateaux ont cassé leurs amarres et sont partis en dérive.

A Larmor, les cabines des bains du casino ont été emportées par les vagues; le propriétaire, M. Philippe, a failli se noyer en voulant les rattraper.

A Kérolé, la briqueterie de M. Moulin a été très endommagée.

Plusieurs sinistres maritimes sont malheureusement à craindre: des bateaux grésillons signalés au large n'ont pas reparu.

Depuis l'année 1877, de fatale mémoire, année où la Nouvelle-Ville fut transformée en lac, l'on n'a vu pareille tempête.

Heureusement les accidents sont peu nombreux.

A midi et demie, un ouvrier du port, âgé de 50 ans, et dont nous n'avons pu connaître le nom a été enlevé par la bourrasque et jeté à la mer; il se serait infailliblement noyé sans le secours du marin vétérân Le Corve et l'aide de quelques camarades.

Le bruit court que des marins de la *Fénelon* se seraient noyés; nous le donnons sous toutes réserves.

LA TEMPÊTE

L'épouvantable tempête qui a soufflé toute la journée d'hier sur notre ville a fait partout de nombreux ravages.

On peut bien dire qu'on a ressenti les premiers effets dès dimanche. Dans la soirée le vent atteignait une rare violence et des averses furieuses se succédèrent toute la nuit, ce n'était rien encore cependant.

Hier matin, vers 9 heures le baromètre commençait une baisse rapide d'un millimètre par heure, et il atteignait bientôt 733^{mm}, pression qui, depuis plus de dix ans, n'avait été enregistrée à Lorient ; en même temps, la violence du vent augmentait encore et la tempête devenait un véritable ouragan.

Dans certaines rues, et en particulier celle descendant au quai comme la rue Poissonnière, la rue du Commerce les petites rues du théâtre, puis celle de l'Assemblée nationale, du Morbihan, etc, c'était une véritable pluie d'ardoises, rendant dangereuse la circulation.

Dans le port de commerce, la mer était agitée d'un violent clapotis et le vent emportait, à chaque rafale, des lambeaux de ces vagues vertes qui inondaient les passants.

LES DÉGATS

Parmi les maisons les plus éprouvées, on signale la maison Dulisconet, au numéro 33 de la rue de Brest près de la rue St-Isidore, et dont quatre mètres de toiture ont été enlevés ; une autre au face de la rue Saint Vincent ; enfin l'orangerie de la Préfecture maritime dont une grande partie de toiture a été également enlevée. Un grand orme des remparts, à l'entrée de la route conduisant à l'avenue Cottenseau a été brisé net à deux mètres du sol ; un autre au tourniquet du polygone a été déraciné ; un autre dans le jardin de l'hôpital du Port-Louis ; un autre sur le cours de Merville, un autre à Keroman près du Phare. Le treillage garde corps de la

passerelle reliant la rue de la Patrie à la rue Duplex est enlevé et la passerelle elle-même fort endommagée ; le jardin de la criée est anéanti ; l'urinoir voisin est enlevé ; plusieurs des blocs de béton placés le long de la jetée de l'apportement ont été déplacés, l'un d'eux a complètement disparu ; tout le plancher de l'extrémité de l'apportement est disjoint et le macadam enlevé.

Un gros meillon est tombé dans un bâtiment de l'hôpital maritime occasionnant des dégâts dans la toiture.

La partie supérieure du bec de gaz situé derrière le théâtre a été enlevée ; les lampes des drapeaux de l'église Saint-Louis et de la Mairie ont été brisées ; la plupart des carreaux de la Justice de Paix ont volé en éclats sous les ardoises tombant de la toiture de l'église.

Une voiture de M. Darré passant sur le Pont-Tournant a eu sa couverture de toile cirée emportée à la mer ; sur la place Alsace-Lorraine, la devanture de M. Crahès coiffeur, est brisée.

Sur le cours des quais la cabane de douaniers a été renversée.

Echos de la tempête

La chaloupe *Marie*, patron Chanot, mouillée au Kernével et chargée de futs vides, a chassé sur ses ancres pendant la tempête de lundi et est venue se briser à La Perrière. L'équipage a été sauvé.

Six chaloupes de Groix, mouillées sous Port-Louis, ont été jetées sur la plage du Cimetière, sept autres dans la baie de Riantez.

De nombreuses embarcations ont été en outre entraînées dans les rivières du Scorff et du Blavet et se sont échouées en divers endroits.

Les cales de Gavres et du Loïc, à Port-Louis, sont détruites en partie ; la bouée de la Paix et deux balises de Larmor ont disparu.

La passerelle de Sainte Catherine servant d'embarcadère aux bateaux de Port-Louis a été démolie, seul, le ponton amarré au bout de cette passerelle est resté à l'ancre.

Près d'Étel, le Pont-Lorois qui, comme on le sait, est un pont suspendu qui met en communication les communes de Belz et de Plouhinec a été rompu par la tempête sur toute la longueur du côté est.

C'est exactement à 11 h. 3/4, lundi matin, que la rupture s'est produite avec un fracas épouvantable.

— Actuellement le tablier du pont pend dans la rivière maintenu seulement par les barres de fer du côté ouest. Toute communication est par suite interrompue.

12 et 13 janvier 1895

Ploemeur

1895 (1)

► **Source : Rapport du secrétaire général du Ministère des Travaux Publics pour le Préfet du Morbihan, 14 mars 1895 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Le mur était complètement achevé, sauf le cantelage qui devait être posé sur le massif de galets, quand la tempête d'une violence exceptionnelle, survenue le 13 janvier dernier, lui a causé une grave avarie. Le premier alignement, pris à revers, s'est renversé sous l'effet des coups de mer ; la démolition s'étend sur une hauteur variable mais sur toute la longueur de l'alignement. La portion du mur correspondant au second alignement parallèle à la direction des lames, n'a subi aucune détérioration.

M.M les ingénieurs estiment qu'il faut attribuer cette avarie à l'insuffisance de l'épaisseur du mur, d'une part, et d'autre part aux dispositions trop économiques adoptées pour l'exécution des maçonneries. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

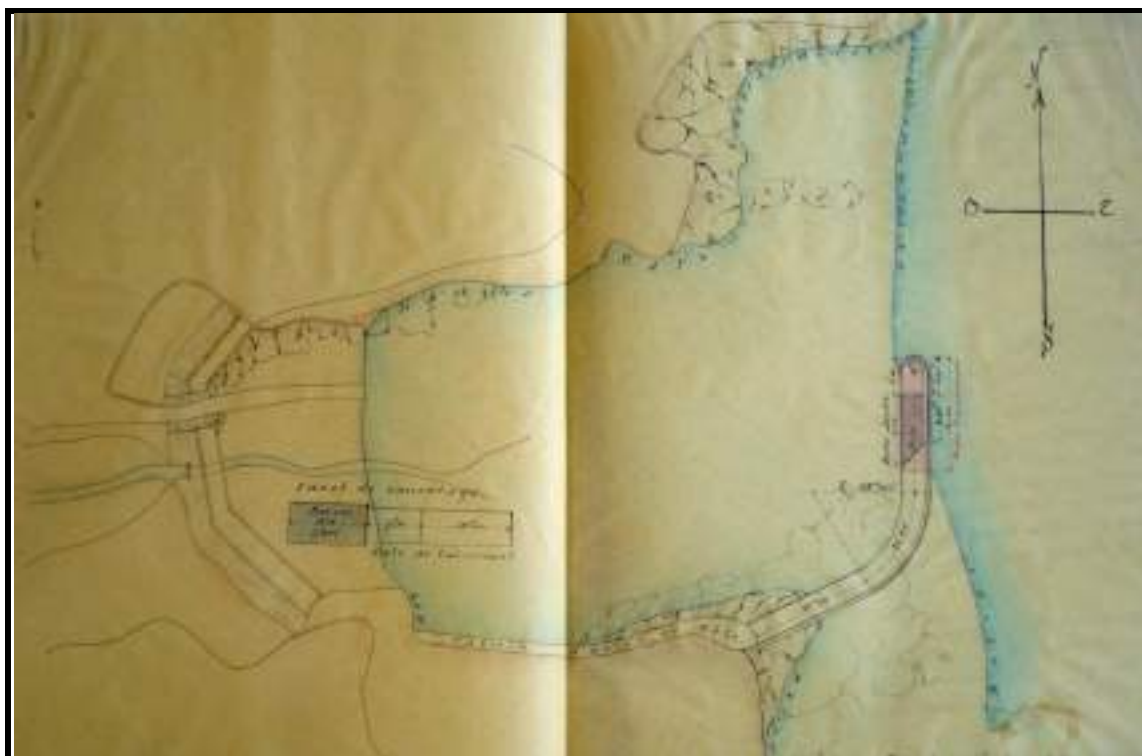
Le 12 janvier 1895 : 96 le matin et 98 le soir

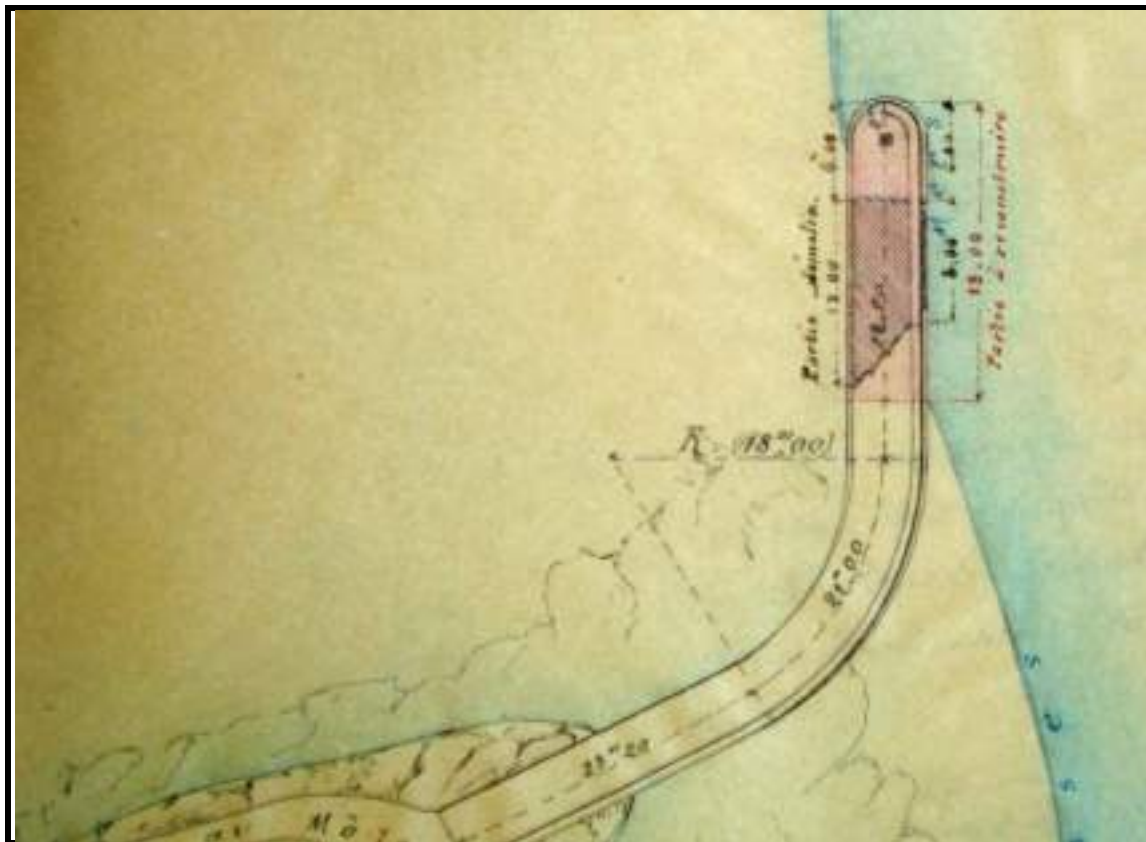
12 et 13 janvier 1895

Belle-Ile-en-Mer (Port Blanc d'Arzic)

1895 (2)

► **Source : Ponts et Chaussées, réfection d'une partie du môle démolie par la tempête du 12 janvier 1895, Vannes, 5 février 1895 (Archives Départementales du Morbihan)**





► **Source : Rapport de l'ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées pour la réfection d'une partie du môle de Port Blanc d'Arzic démolie par la tempête du 12 janvier 1895, 31 janvier 1895 Archives Départementales du Morbihan)**

« Le môle de Port Blanc d'Arzic (Belle-Ile) vient de subir une avarie très grave ; la mer lors du coup de vent de S.E. du 12 janvier 1895 a ouvert dans l'ouvrage une brèche de près de 10 mètres de longueur aux abords du musoir qui est lui-même tout disloqué. Nous nous sommes rendu sur les lieux immédiatement pour examiner les dégâts dont nous rendons compte dans le présent rapport en demandant le crédit nécessaire pour remettre le môle en état. [...]

Le parement du côté large soumit directement au choc des lames a dû tomber en partie, et le massif en chaux hydraulique mis à nu et attaqué déjà par l'eau de mer a été emporté jusqu'au massif établi en mortier ciment.

La brèche a actuellement la forme indiquée sur le dessin joint au présent rapport, elle a environ 5 mètres de longueur au niveau du parapet qui n'est pas enlevé complètement, et dont les pierres du couronnement formant voûte sont restées en place, elle va en s'élargissant du côté de l'intérieur du port et elle atteint en moyenne près de 10 mètres de longueur sur une hauteur de 4,25 mètres, de sorte que le cube de maçonnerie tombé dans le port atteint près de 200 m³.

La brèche se trouve à 6 mètres de l'extrémité du musoir qui forme un îlot plus ou moins fissuré et que nous craignons fort de voir enlever, ce qui portera à plus de 300 m³ le cube de démolition.

L'examen des maçonneries ne nous a pas fait découvrir de malfaçons, le mortier de ciment a bien fait prise, le massif en chaux hydraulique est bien plein et le mortier n'a été délavé et emporté qu'en arrière du parement établi avec mortier de ciment. L'avarie paraît donc due exclusivement aux causes signalées. »

► **Source : Renseignements demandés par M. le Secrétaire de la 3^{ème} section du Conseil Général des Ponts et Chaussées, le Palais, 8 février 1910 (Archives Départementales du Morbihan)**

« [...] Dès le 12 janvier 1895, par un fort coup de vent de S.O. la mer ouvrit dans l'ouvrage une brèche de près de 20 mètres de longueur aux abords du musoir. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 12 janvier 1895 : 92 le matin et 96 le soir

4 décembre 1896

Ploemeur

1896 (1)

► **Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)**

« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...] »

La subdivision qui a eu le plus à souffrir de la tempête est celle de M Rault (Lorient 2°). Cela se conçoit facilement, car les ports qu'elle comprend sont les plus exposés. Aussi lorsque M.Rault m'a fait parvenir ses premiers renseignements sur la situation des ports de son service, je l'ai invité à établir une estimation détaillée des travaux à faire pour y porter remède. [...] ; Elle s'élève à 3000 francs ; et dans ce total, les deux ports de Port-Tudy et de Lomener figure chacun pour 1200 francs. »

► **Source : Etat évaluatif des dégradations causées aux ouvrages des ports par la tempête du 4 décembre 1896, 23 décembre 1896 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Port de Courégan : Enlèvement et régalage sur le terre-plein, de pierres transportées par la mer devant l'extrémité nord du mur du quai »

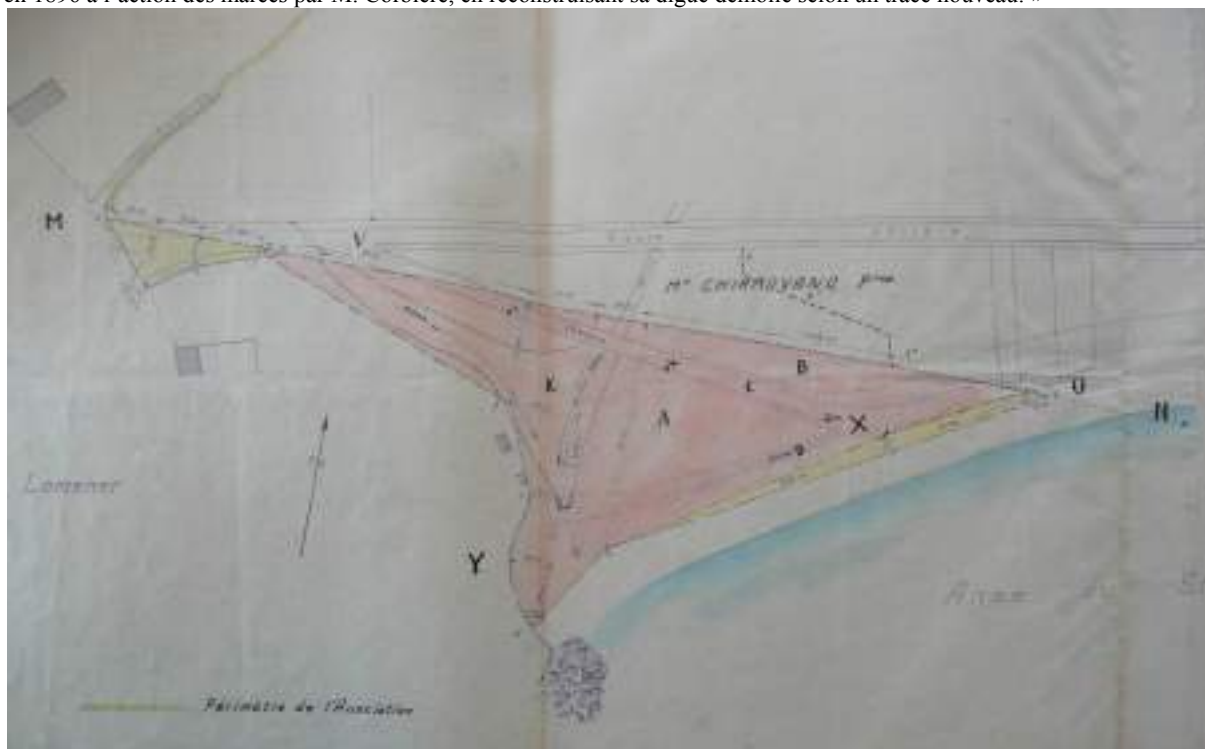
► **Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**

« La digue construite à Lomener par M.Corbière a été complètement détruite par la tempête du 5 décembre. On évalue la valeur des dégâts à plus de 40 000 francs. »

► **Source : Association syndicale des anciens marais de l'anse du Stole de Lomener en Ploemeur, lettre adressée à Monsieur le préfet du Morbihan, Lorient, 25 novembre 1937 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Pour défendre efficacement contre la mer et contre les crues les terrains submersibles du stole, il est indispensable que le périmètre de l'association englobe, outre les terrains qui y sont actuellement compris, une partie de marais et dunes de forme triangulaire qui est restée propriété de l'administration. »

Cette étendue, sur laquelle la dune se prolonge, et où est établi un ouvrage pour l'écoulement des eaux de la mer, a été soustrait en 1896 à l'action des marées par M. Corbière, en reconstruisant sa digue démolie selon un tracé nouveau. »



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896	Larmor Plage	1896 (2)
<p>► Source : Etat évaluatif des dégradations causées aux ouvrages des ports par la tempête du 4 décembre 1896, 23 décembre 1896 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Port sud :</p> <p>Réparation du dessus de la cale sud : chape de béton de ciment et graviers y compris enlèvement de la chape dégradée... [...]</p> <p>Réparation de la cale nord : maçonnerie de moellons ordinaires avec mortier de chaux hydraulique... [...]</p> <p>Port nord :</p> <p>Réparation d'une brèche dans le môle, près de la cale : maçonnerie de moellons ordinaires avec mortier de ciment »</p> <p>► Source : SHOM</p> <p>Coefficients des marées :</p> <p>Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896

Lorient

1896 (3)

► **Source : Le Phare de Bretagne, article du 6 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**

« Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue sur nos côtes et sur Lorient, hier matin, et n'a cessé de sévir durant toute la journée et toute la nuit de vendredi.

Le vent soufflait avec une rage si terrible que nos plus vieux marins en restaient tout surpris.

On ne se rappelle pas, en effet, à Lorient, avoir subi une bourrasque pareille, depuis bien des années déjà. Même, au dire de ceux qui se souviennent, les tempêtes qui ont marqué les années 1879 et 1876 n'avaient pas été aussi fortes que celle d'hier.

C'est à 4 heures du matin que la tempête s'est déchainée par un vent de suroît.

Et dès lors elle n'a fait qu'augmenter d'intensité jusqu'à 3h ½ du soir, heure à laquelle elle a atteint son maximum.

C'était au moment de la pleine mer. Sous la poussée du vent, le flot monta alors avec une force effrayante, déferlant par-dessus l'estacade qui fut balayée d'un bout à l'autre. Quelques instants après l'eau, une eau boueuse envahissait le quai Jean-Bart, le square Brizeux, noyant la criée aux poissons, les magasins généraux, inondant les caves et même plusieurs rez-de-chaussée.

Une foule de curieux, les pieds dans l'eau, et sous la pluie battante, était accourue de toutes parts pour assister au spectacle.

On allait en canot autour des *Magasins Généraux* et dans les rues avoisinantes.

Sur l'estacade, vers 5 heures ½ l'aspect de la jetée était plus triste à voir. Pour le moins, une centaine de fûts, les uns en bois, les autres en tôle ont été roulés par les lames jusqu'au bout de la jetée.

En face de la criée, git un énorme mât de chaloupe qui a été transporté à cet endroit ; plus loin, au beau milieu de la chaussée sont juchés plusieurs canots remplis d'eau.

D'une fenêtre de la criée, M. Roussel voyait défiler régulièrement en ligne, toutes ses caisses de poisson, sans pouvoir les arrêter dans leur excursion.

L'appontement en fer est à moitié démoli, les rails enlevés : plusieurs bornes en pierre ont été projetées à l'eau et la chaussée sur une longueur de plusieurs mètres est complètement affaissée, ravinée et ravagée.

Les dégâts occasionnés sont très importants. On ne les estime pas à moins de 40 000 francs. L'avant-veille, un bateau de la Compagnie du Nord avait accosté à l'appontement. Une bonne partie de son chargement avait été mis à quai. Toutes ses marchandises ont été ou complètement perdues ou détériorées. C'est ainsi qu'une centaine de sacs de sucre ont été fondus dans l'eau, une grande quantité de sacs de son, des caisses de fruits secs, et d'épicerie complètement submergés.

Dans les caves des *Magasins Généraux*, quantité de marchandises et notamment des sacs de sel qui s'y trouvaient ont été abîmés ou détruits.

Du côté de la côte d'Alger, les dégâts ont été aussi très importants.

Dans la maison Espinet, en particulier, seize rez-de-chaussée habités par des ouvriers ont été envahis par le flot. L'eau est arrivée dans les logements à une hauteur d'un demi-mètre environ. »

► **Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 6 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**

« Une violente tempête souffle aujourd'hui sur notre région. Elle a commencé ce matin vers quatre heures et, depuis, malgré quelques moments d'apaisement, elle n'a fait que croître en violence. [...]

La mer démontée. Les lames sont grosses même en rade. A l'heure de la marée, au commencement de l'après midi, elles couvraient entièrement l'appontement où sont déchargées d'assez grandes quantités de marchandises provenant des vapeurs de la compagnie du Nord. »

► **Source : La Croix du Morbihan, article du 13 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**

« A Lorient, outre les dégâts dans les toitures des maison, qui vont donner longtemps du travail à nos bons couvreurs, la fureur de la bourrasque s'est déchainée à l'estacade, dans le bassin du commerce, et dans les rues environnantes. Il n'y avait même plus d'estacade à 3 heures après midi : les bateaux se promenaient... comme les familles dans les soirées d'été. La criée était devenue un îlot. Dans les rues avoisinantes des dégâts importants »

► **Source : rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)**

« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports.

La 1^{ère} Subdivision de Lorient a été relativement éprouvée. A Lorient même, nous avons eu environ 700 francs de dégradations, que j'ai fait immédiatement réparer. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896	Locmiquélic	1896 (4)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan) « La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...] » A Sainte-Catherine, il y aura lieu de consolider le mur sud de la digue... »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Port-Louis	1896 (5)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan) « La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...] » Enfin, au Lohic, une cale a été démolie ; mais comme j'estime qu'il convient de la reconstruire dans un système tout différent, la réparation peut être considérée comme un travail neuf et fera l'objet d'un projet. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Gâvres	1896 (6)
<p>► Source : Le Phare de Bretagne, article du 6 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « La marée d'hier a produit des dégâts importants au matériel de la défense fixe. A Gâvres, tous les locaux ont été inondés, les palissades entourant le jardin et la cour ont été démolies et le circuit photo-électrique a été découvert. Dans la même journée, la tempête a endommagé et obstrué la voie ferrée des poudrières et un chaland qui été mouillé dans l'anse de Gâvres est parti à la dérive. La casemate de 2^e massif a été envahie par l'eau et actuellement il y en a encore plus d'un mètre.»</p> <p>► Source : Courrier du Directeur des Travaux Maritimes au Préfet Maritime de Lorient, le 8 décembre 1896 (Service Historique de la Marine) « ... la marée du 4 décembre dernier, exceptionnelle comme hauteur, à causé des dégâts fort impressionnant aux voies ferrées du Polygone de Gâvres et aux ouvrages qui défendent les remblais, il existe de nombreuses brèches dans les levés ; en maints endroits la voie est suspendue à 1m et même 2 m de hauteur (...) » Des mesures ont été prises d'urgence pour la mise en état d'abord de la voie allant du parc à la jetée de la petite mer, puis de la voie desservant la batterie de Kersahu par l'intérieur du polygone (...) »</p> <p>► Source : Note de la Direction des Travaux hydrauliques – Port de Lorient - au sujet de l'état de la plage Sud du champ d'épreuves de Gâvres, le 28 octobre 1913 (Service Historique de la Marine) « A la suite du ras de marée du 4 décembre 1896, le champs d'épreuve de Gâvres fut envahi par la mer en plusieurs points de la côte Sud, insuffisamment protégée. Les brèches ouvertes par les eaux furent réparées quelques mois plus tard. Des digues protégées par des revêtements en terre glaise y furent construites. Les excavations assez profondes existant sur la plage au droit de ces ouvrages se sont comblées peu à peu et actuellement, du côté du large, les apports se sont élevés sensiblement jusqu'à la crête des digues. Ils les recouvrent à l'Ouest et sont encore un peu en contrebas vers l'Est, où la coupure avait été plus importante (2 mètres environ de profondeur). Depuis la réfection effectuée en 1897 la protection du champs d'épreuves s'est donc améliorée naturellement et d'une façon continue bien que des extractions importantes de galets et de sable avaient été pratiquées par les Directions d'Artillerie Navale, des Constructions Navales et des Travaux Hydrauliques sur les apports que la mer dépose le long de la plage à une dizaine de mètres de la limite de la zone maritime.</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Groix	1896 (7)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire des Ponts et Chaussées à Monsieur Willotte, Ingénieur en Chef à Vannes, 23 décembre 1896, Lorient (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« La grande tempête des 4 et 5 décembre a causé aux ouvrages des ports de mon arrondissement un certain nombre de dégradations, dont la réparation va absorber une grande partie des ressources dont je dispose normalement pour l'entretien des Ports. [...] »</p> <p>La subdivision qui a eu le plus à souffrir de la tempête est celle de M Rault (Lorient 2°). Cela se conçoit facilement, car les ports qu'elle comprend sont les plus exposés. Aussi lorsque M.Rault m'a fait parvenir ses premiers renseignements sur la situation des ports de son service, je l'ai invité à établir une estimation détaillée des travaux à faire pour y porter remède. [...] ; Elle s'élève à 3000 francs ; et dans ce total, les deux ports de Port-Tudy et de Lomener figure chacun pour 1200 francs. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Etel	1896 (8)
<p>► Source : Etat évaluatif des dégradations causées aux ouvrages des ports par la tempête du 4 décembre 1896, 23 décembre 1896 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Port d'Etel : Réparation d'une brèche dans le môle, près de la cale : maçonnerie de moellons ordinaires avec mortier de ciment... »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Belle-Ile-en-Mer	1896 (9)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)</p> <p>« Sur le port les quais se sont étonnamment affaissés et les pavés disjoints, laissent voir de larges trous béants et dangereux. Dans le fort de la tempête le baromètre est descendu à 734 ^{m/m}. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896

Carnac

1896 (10)

► **Source : Mairie de Carnac. Délibération du Conseil Municipal du 27 décembre 1896**

« Le Conseil Municipal, sur la proposition de M. Le Maire, prie l'administration supérieure de vouloir bien accorder à la commune de Carnac un secours sur le fonds commun des amendes de police correctionnelles pour la réfection (1) du chemin d'accès à la cale de débarquement de Toul-Plisset qui a été en partie détruit par la tempête des 4 et 5 décembre courant, (2) pour le chemin n°5 également très endommagé par le raz de marée.

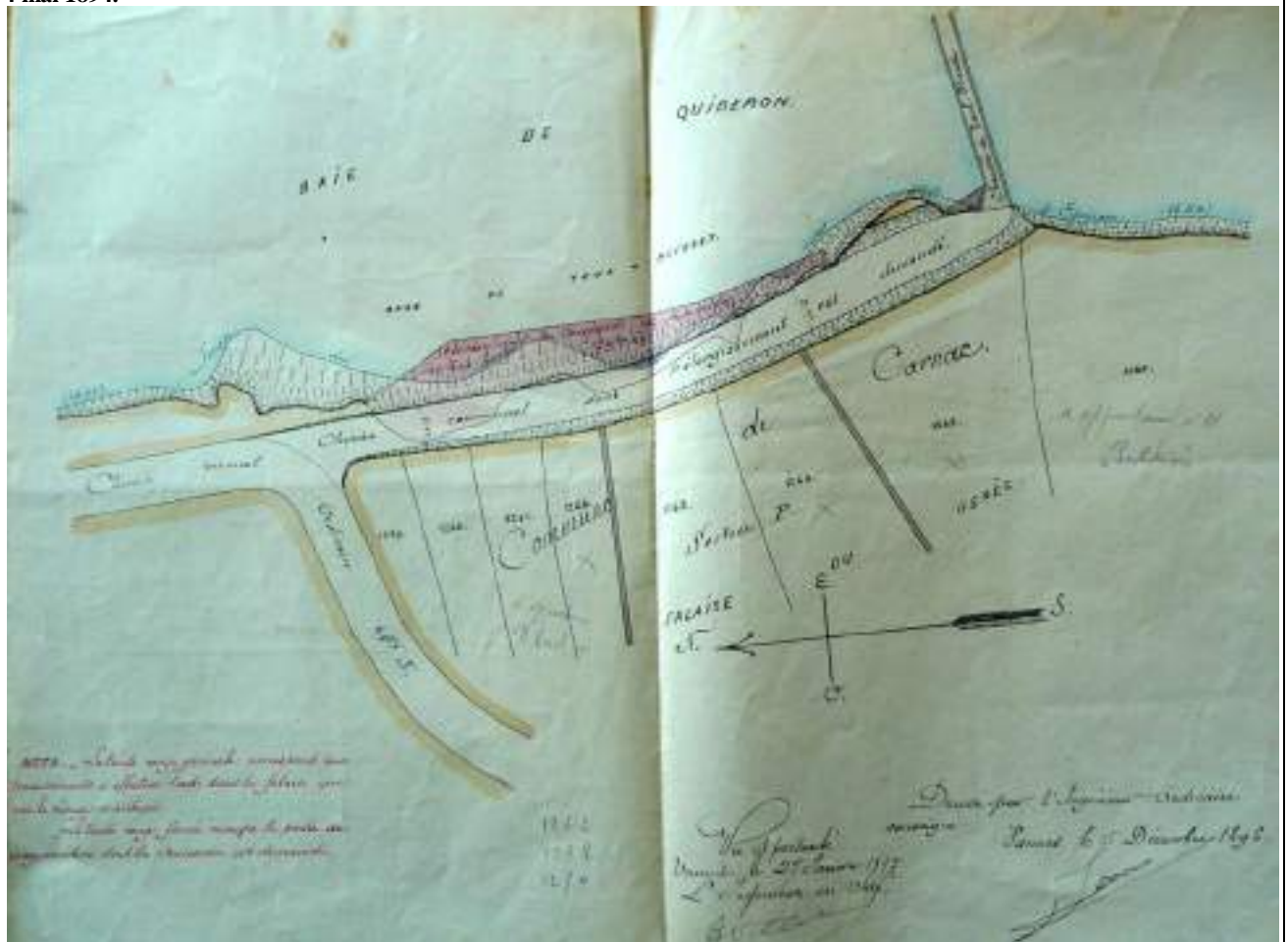
Monsieur le Maire donne communication au Conseil de la lettre de M. le Sous-Préfet du 30 Novembre 1896 et du rapport de M. l'agent-voyer relatives au chemin n°5 de Carnac à la côte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, la commune étant elle-même dans l'obligation de s'adresser à M. le Préfet à l'effet de lui venir en aide pour la réparation de ce chemin vicinal en partie détruit par la dernière tempête, décide qu'il y a lieu de ne pas voter la somme de 432,38 demandée par M. l'agent-voyer ».

► **Source : Mairie de Carnac. Délibération du Conseil Municipal du 28 février 1897**

“Monsieur le Maire communique au Conseil un rapport par lequel MM. Les agents-voyers demandent que le Conseil municipal de Carnac vote un crédit de 1046, pour réparer les dégradations occasionnées au chemin vicinal ordinaire n°5 de cette commune (...)”

► **Source : Archives Départementales du Morbihan. Ponts et Chaussées, Travaux neufs et grosses réparations, Port de Port-en-Drou (Commune de Carnac), Etablissement d'une cale de débarquement avec chaussée d'accès à Toul Plisset, avant-projet, 4 mai 1894.**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896	Locmariaquer	1896 (11)
<p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 13 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « Le village de Saint-Pierre en Locmariaquer, qui souffre chaque année des tempêtes, a été particulièrement éprouvé. Les près, champs et terres labourées, tous situés au bord de la côte, ont été inondés sur une superficie de cinquante à soixante mètres. Les blés ont été ruinés, les clôtures abattues. Ce malheureux village avait déjà en 1894 subi des pertes considérables et n'avait reçu aucun secours. Espérons que cette fois, il ne sera pas oublié dans la réparation des 250 000 frs votés par la Chambre. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Vannes	1896 (12)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « La marée, qui était pleine à cinq heure trente-trois, a atteint une hauteur exceptionnelle. Les quais de Vannes étaient inondés, ainsi que la promenade de la Rabine. La circulation a été interrompue pendant près de deux heures sur la place de la Poissonnerie et sur la place de l'Evêché. De nombreuses caves ont été envahies par l'eau salée ; enfin au moulin à mer de Campen, où il y avait 1 m. 10 d'eau, il fallu procéder au sauvetage du bétail et du mobilier. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896**Ile d'Arz****1896 (13)**

► **Source : Rapport du conducteur subdivisionnaire suite aux dégâts causés par la tempête du 4 décembre 1896, 23 avril 1897 (Archives Départementales du Morbihan)**

Par une délibération en date du 14 Février 1897, le Conseil municipal de l'Ile d'Arz, expose à Monsieur le Préfet : que pour réparer les dégâts causés par la tempête du 4 Décembre 1896, aux digues et chaussés sur une longueur de 5 kilomètre autour de l'Ile, il faudrait une somme de 5000 frs , mais qu'étant donnée la pauvreté de la commune, le Conseil, prie Monsieur le Préfet de vouloir bien lui faire accorder un secours par l'Etat, ainsi que par le Conseil Général du Morbihan, pour effectuer les réparations dont il s'agit.

Dans une tournée spéciale faite le 24 mars 1897, nous avons parcouru le littoral de l'Ile d'Arz, sur toute sa longueur, après en avoir informé Monsieur le Maire de cette commune, lequel étant souffrant, n'a pu nous accompagner sur les lieux. Ainsi que le déclare le Conseil municipal de l'Ile d'Arz dans la délibération, plusieurs parties de l'Ile, bordant la mer, ont été en effet sérieusement dégradées, par la tempête du 4 Décembre 1895 et après avoir examiné successivement les divers points qui nous avaient été signalés par Monsieur le Maire de l'Ile d'Arz comme ayant été les plus fortement atteints par cette tempête, nous avons constaté ce qui suit :

1° La partie supérieure des perrés à pierres sèches qui protègent le chemin conduisant de la chaussée de Béluré au Bourg, dans l'anse de Béluré, a été démolie sur une longueur de 80 mètres et une hauteur moyenne de 0,30 mètre ; les remblais de ce chemin ont été affouillés sur 300 mètres de longueur et sur une largeur moyenne de 1,50 mètre, à partir de 30 mètres dans le S.E de la chaussée du moulin.

2° Une brèche de 8 mètres d'ouverture a été occasionnée dans la digue de l'anse de Prat-er-Len, qui définit le terrain communal situé dans le N.O. du village de Pénero ; l'aqueduc qui était muni d'un clapet automobile pour l'écoulement des eaux douces, a été complètement démolie et les perrés de protection ainsi que les remblais du couronnement de cette digue ont été dégradés sur une longueur de 130 mètres, une largeur de 1,50 mètre et épaisseur moyenne de 0,50 mètre.

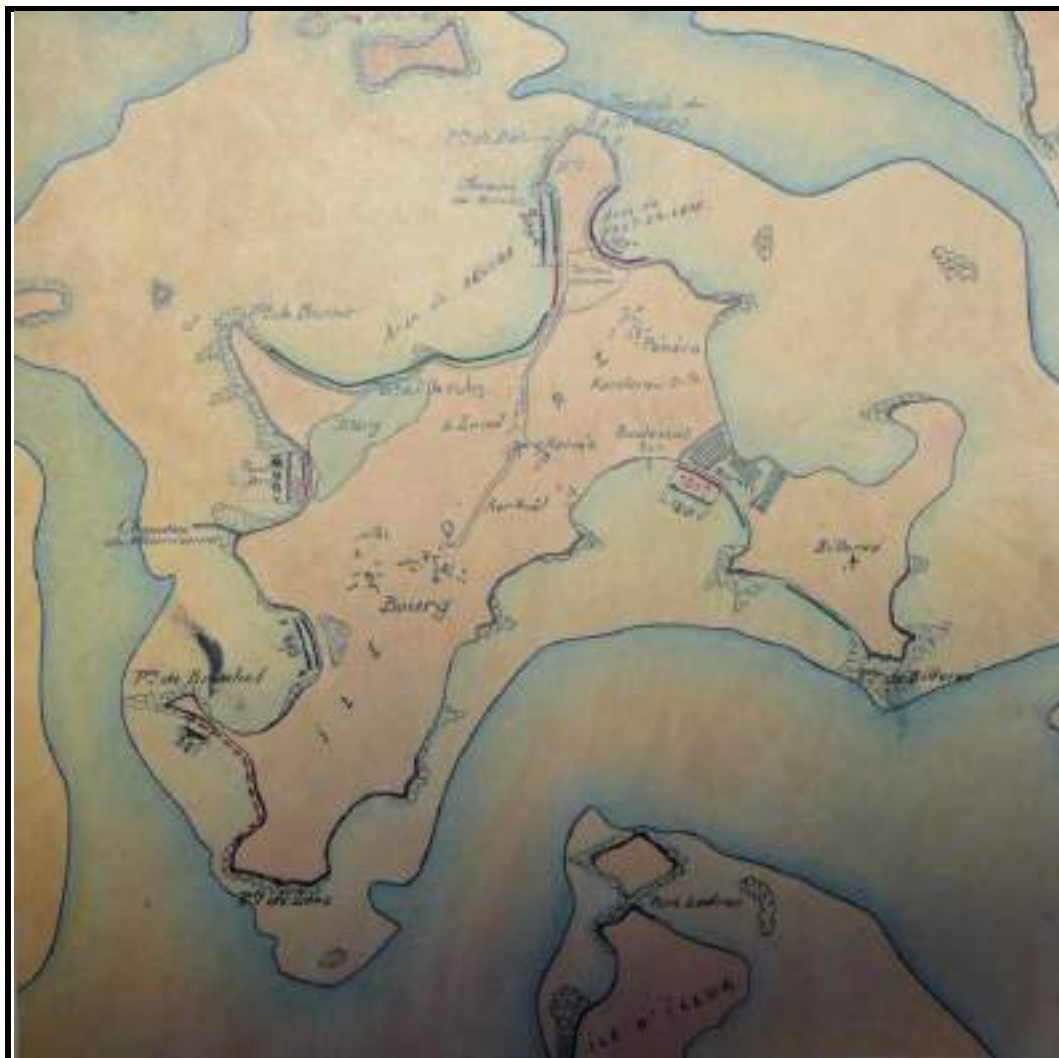
3° Les perrés de la digue de 200 mètres de longueur, de Pont en Diol, qui est situé dans la partie S.O. de l'étang du moulin de l'Ile d'Arz, n'ont pas souffert, mais les remblais du couronnement sur une largeur de 2 mètres et une épaisseur moyenne de 0,50 mètre ont été écrêtés par l'effet de la lame.

4° Les joints du mur de fond de la baie, comprise entre la chaussée du Mounienne et la pointe de Brouhel ont été dégradés sur une surface de 70 mètres carrés environ ; le bourrelet de terre argileuse de 1,50 mètre de largeur et de 0,50 mètre d'épaisseur, qui existait au sommet du mur a été en levé sur une longueur de 190 mètres.

5° Les remblais pierreux qui formaient la plateforme du chemin de communication entre la pointe de Brouhel et l'île, dans la partie resserrée de cette pointe ont été complètement emportés sur une longueur de 50 mètres, une largeur de 110 mètres et une épaisseur moyenne de 0,50 mètre.

6° Enfin les perrés qui défendent le chemin conduisant à la pointe de Billervé en longeant la partie sud des marais salants, situés dans le S.E. du village de Rudesent ont été démolis sur une longueur de 150 mètres, et une hauteur moyenne de 0,40 mètre, les remblais ont été affouillés sur une largeur de 2 mètres et une épaisseur moyenne de 0,60 mètre.

► Source : Extrait de la Carte hydrographique incluant les dégâts causés par la tempête du 4 décembre 1896, Ponts et Chaussées, 29 avril 1892 (Archives Départementales du Morbihan)



► Source : SHOM
Coefficients des marées :
Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896

Le Tour du Parc

1896 (14)

► Source : Extrait des registres des arrêtés de la préfecture du département du Morbihan, Commune du Tour du Parc, Digue des marais de Bourgogne, 21 février 1897 (Archives Départementales du Morbihan)

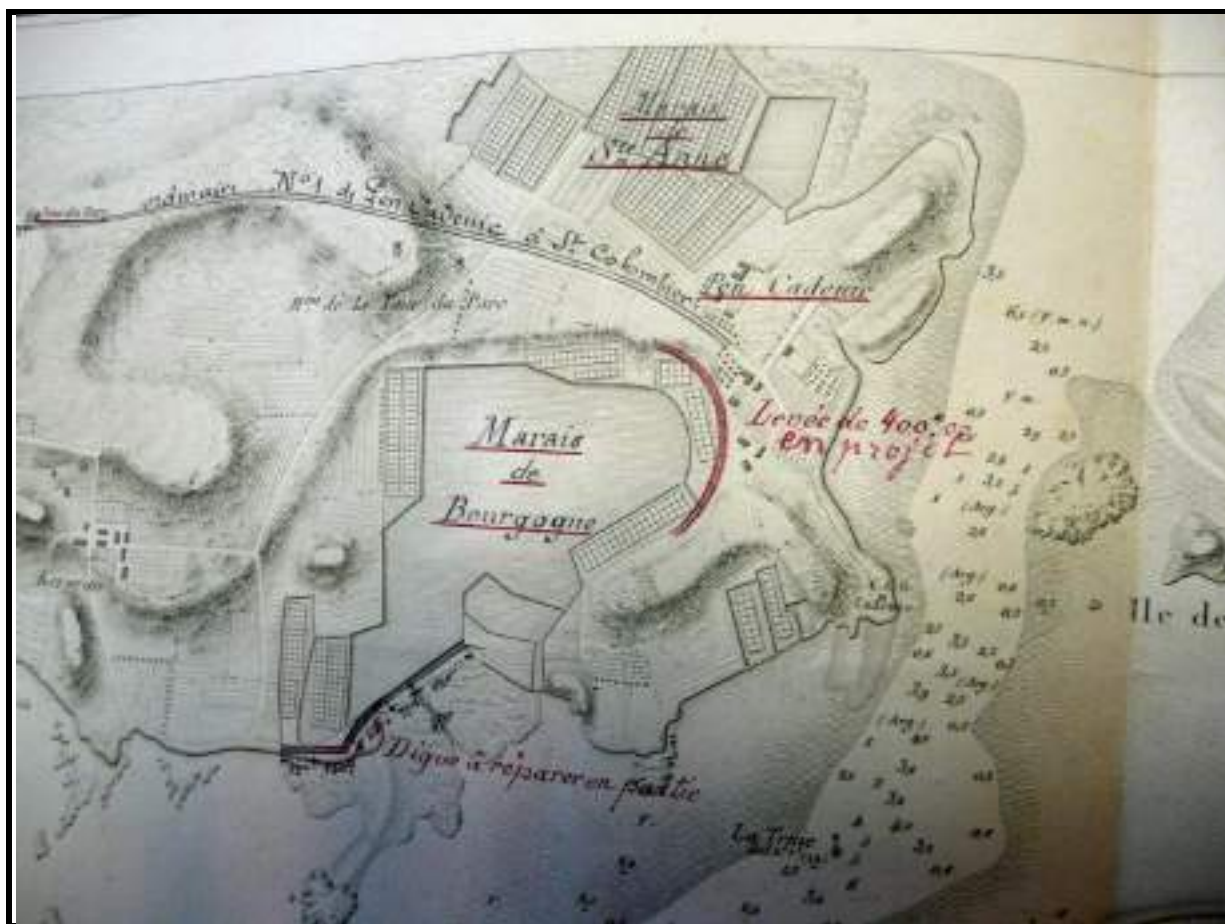
« Nous, Préfet du Morbihan, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la lettre, en date du 8 Janvier 1897, par laquelle M. le Maire du Tour du Parc signale que M. Palissier refuse de réparer la Digue des marais de Bourgogne, dont il est propriétaire, et qui a été démolie en partie, notamment lors de la tempête du 4 décembre 1896.

Vu le rapport de M.M. les Ingénieurs du département.

Considérant qu'actuellement la mer pénètre dans les marais de Bourgogne par une brèche d'environ 150 mètres de longueur... »

► Source : Extrait de la carte hydrographique N° 137, Reconstruction de la digue des marais de Bourgogne démolie par la tempête du 4 décembre 1896 (Archives Départementales du Morbihan)



► **Source : Rapport du Conducteur Subdivisionnaire pour la démolition de la digue des marais de Bourgogne, 9 février 1897 (Archives Départementales du Morbihan)**

Dans une lettre en date du 8 janvier 1897, Monsieur le Maire de la commune du Tour du Parc expose que la grande tempête du 4 Décembre dernier a rompu totalement la digue des marais de Bourgogne sur 190m de longueur et que la mer ayant libre accès envahit depuis cette époque les terrains avoisinants à chaque marée. Il manifeste ses craintes de voir le village inondé par une nouvelle tempête qui pourrait causer de grands dégâts et de graves accidents.[...]

Nous nous sommes rendus sur les lieux accompagnés de M. le Maire du Tour du Parc pour examiner les dégâts et nous avons reconnu que la digue a été en effet détruite sur 190 mètres de longueur et donne à la mer libre accès sur les marais et terrains situés en arrière de cette digue et à chaque marée ces terrains sont couverts sur une assez vaste étendue. La mer vient jusqu'au seuil des maisons dans les marées de vives eaux. L'examen des lieux nous a permis de constater que les terrains et le village protégés par cet ouvrage sont en contrebas du sol de fondation de l'ouvrage de sorte qu'aussitôt que le niveau de la mer dépasse le pied de la digue, elle s'engouffre par cette large passe et recouvre immédiatement les propriétés situées en arrière. Le village de Pencadéniac sera certainement inondé aux marées d'équinoxe et en cas de tempête il est très sérieusement menacé. La dislocation partielle de cette digue remonte au mois de Novembre 1894 et à cette époque M.Morio alors propriétaire des marais avait demandé le concours de l'Etat pour la réparation de sa digue. [...]

Depuis cette époque aucun travail de réparation et de consolidation n'a été entrepris et il n'a pas été formé de syndicat. La situation s'est aggravée et la tempête dernière a entièrement démoli une grande partie de la digue posant ainsi le village de Pencadéniac à être inondé par les grandes marées et être submergé par une forte tempête du S.O. Ce village est véritablement en danger en cas de tempête. »

► **Source : Extrait du plan cadastral de la commune du Tour du Parc, reconstruction de la digue du marais de Bourgogne démoli par la tempête du 4 décembre 1896, 3 janvier 1898**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896

Billiers

1896 (15)

► **Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient)**

« Une dépêche, parvenue dimanche à la Roche-Bernard, annonçait que le môle du port de Billiers avait été entièrement détruit par la tempête de vendredi dernier. »

► **Source : Rapport du Conducteur subdivisionnaire pour la réfection d'une partie du môle disloqué par la tempête du 4 décembre 1896, 31 janvier 1897 (Archives Départementales du Morbihan)**

« La violente tempête de S.O du 4 décembre dernier a disloqué une partie du môle de Billiers ainsi que les perrés du port. Nous nous sommes rendus immédiatement sur les lieux pour examiner les dégâts dont nous rendons compte dans le présent rapport en demandant les crédits nécessaires pour remettre ces ouvrages en état. [...]

Le musoir est complètement disloqué sur une longueur de 2,50 mètres à partir de l'axe vers l'enracinement et les crevasses descendent jusqu'au soubassement maçonné, les 20 mètres suivant du mur côté de l'intérieur sont également crevassés et entièrement fissurés sur 2,50 mètres de hauteur, le cantelage est défoncé sur toute sa longueur. Les fissures du mur du côté du large se sont réouvertes.

Nous avons fait enlever le cantelage au dessus du premier mur de refend pour voir l'état de ce mur. Il a été ouvert en trois parties à peu près égales, cela prouve qu'il y a eu décollement du mur côté de l'intérieur. L'enlèvement de ce cantelage nous a permis de constater également que le remplissage à pierres sèches est composé de déblais provenant du chenal creusé le long du môle jetés en vrac. Ce remplissage est loin d'être compact et résistant et ne peut consolider les murs latéraux. De plus il existe un vide de 0,15 à 0,20 mètre entre le dessous du cantelage et le dessus du remplissage.

D'énormes paquets de mer tombant d'une hauteur de 15 à 20 mètres ont dû défoncer d'abord le cantelage formant voûte entre les deux murs latéraux. Il en est résulté un déversement dans le mur le moins résistant causé par la transmission horizontale de l'effort de rupture sur la tête de ce mur. Ce déversement a entraîné une première dislocation dans les maçonneries de ce massif et des murs de refend. Les chocs qui ont suivi ce premier travail ont achevé la dislocation.

Le mur du côté de l'extérieur n'étant pas suffisamment appuyé a pris un léger ventre sous l'effort vigoureux développé par le choc répété des lames sur ce côté du môle. Les fissures qui s'étaient révélées en 1890 se sont ouvertes de nouveau, mais sans que la solidité du mur semble être compromise.

Nous ne croyons pas que le musoir et le mur côté de l'intérieur puissent résister à une nouvelle tempête, c'est pourquoi nous proposons la reconstruction de cette partie du môle afin d'éviter de plus grands frais de reconstruction.»

► **Source : Plan de l'entrée de la Vilaine (Extrait de la Carte de Beautemps-Beaupré), Projet d'amélioration du Port de Billiers, 4 mai 1896 (Archives départementales du Morbihan)**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896 (Suite)

Billiers

1896 (15)

► Source : Note de l'Ingénieur en Chef à Monsieur le Préfet, le 29 avril 1897 (Archives départementales du Morbihan)
 «La tempête du 4 décembre dernier a disloqué le musoir, défoncé le cantelage en béton, déversé le mur intérieur et fortement endommagé les perrés du chemin d'accès.»

► Source : Plan dressé par le Conducteur subdivisionnaire Priau en Janvier 1897 (Archives départementales du Morbihan)



► Source : SHOM

Coefficients des marées le 4 décembre 1896: 91 le matin et 94 le soir

4 décembre 1896	La Roche-Bernard	1896 (16)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 9 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « Une tempête d'une excessive violence s'est déchaînée sur la Roche-Bernard, dans la journée du 4 décembre. A la marée montante, la vilaine, considérablement grossie, a débordé de son lit, produisant un ras de marée à peu près semblable à celui du 15 novembre 1894. Les quais ont été inondés, le port envahi par l'eau ainsi que les chaussées et les routes qui l'avoisinent. Des poteaux de mine, des morceaux de châtaigniers, entraînés par le courant, ont été emportés, au loin sur les prairies entièrement submergées. Les maisons du port, la caserne des douanes, le corps de garde ont été envahis par la rivière, et leurs habitants bloqués pendant plusieurs heures. Des canots, secoués par les vagues se sont remplis d'eau et ont coulé. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

4 décembre 1896	Pénestin	1896 (17)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 13 décembre 1896 (Médiathèque de Lorient) « La tempête du 4 décembre a causé de grands dégâts à Pénestin. Plusieurs canots ont coulé et ont été défoncés. La mer était démontée, elle a couvert entièrement les marais, et a débordé même sur la grande route de la Roche-Bernard à Pénestin. Les parcs à huitres ont souffert de nombreux dégâts.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 4 décembre 1896 : 91 le matin et 94 le soir</p>		

Tempête du 4 décembre 1896

Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- La Croix du Morbihan
- Le Phare de Bretagne
- Le Nouvelliste du Morbihan
- Le Morbihannais

Le Phare de Bretagne, article du 6 décembre 1896

La tempête d'hier à Lorient

NOMBREUX DÉGÂTS

Une tempête d'une violence inouïe s'est abattue sur nos côtes et sur Lorient, hier matin, et n'a cessé de sévir, durant toute la journée et toute la nuit de vendredi.

Le vent soufflait avec une rage si terrible que nos plus vieux marins en restaient tout surpris.

On ne se rappelle pas, en effet, à Lorient, avoir subi une bourrasque pareille, depuis bien des années déjà. Même, au dire de ceux qui se souviennent, les tempêtes qui ont marqué les années 1879 et 1878 n'avaient pas été aussi fortes que celle d'hier.

C'est vers 4 heures du matin que la tempête n'est déchaînée par un vent auroît.

Et dès lors elle n'a fait qu'augmenter d'intensité jusqu'à 9 h. 1/2 du soir, heure à laquelle elle a atteint son maximum.

C'était au moment de la pleine mer.

Sous la poussée du vent, le flot monta alors avec une force effrayante, déferlant par dessus l'estacade qui fut balayé d'un bout à l'autre. Quelques instants après l'eau, — une eau boueuse — envahissait le quai Jean-Bart, le square Brizeux, les rades du Quai, de la Liberté et Brizeux, boyant la criée aux poissons, les *Magasins généraux*, inondant les caves et même plusieurs rez-de-chaussée.

Une foule de curieux, les pieds dans l'eau, et sous une pluie battante, était accouru de toutes parts pour assister au spectacle.

On allait en canot autour des *Magasins généraux* et dans les rues avoisinantes.

Sur l'estacade, vers 5 heures 1/2, l'aspect de la jetée était des plus tristes à voir. Pour le moins, une centaine de fûts, les uns en bois, les autres en tôle ont été roulés par les lames jusqu'au bout de la jetée.

En face de la criée, git un énorme mât de cùloupe qui a été transporté à cet endroit ; plus loin, au beau milieu de la chaussée sont juchés plusieurs canots remplis d'eau.

D'une fenêtre de la criée, M. Roussel voyait défilier régulièrement en ligne, toutes ses caisses de poisson, sans pouvoir les arrêter dans leur excursion.

Le Nouvelliste du Morbihan, article du 6 décembre 1896

Une tempête

Une violente tempête souffle aujourd'hui sur notre région. Elle a commencé ce matin vers quatre heures et, depuis, malgré quelques moments d'apaisement, elle n'a fait que croître en violence.

Les ardoises voltigent des toits et des branches d'arbres jonchent partout le sol de nos promenades.

La mer est démontée. Les lames sont grosses même en rade. A l'heure de la marée, au commencement de l'après-midi, elles couvraient entièrement l'appontement où sont déchargées d'assez grandes quantités de marchandises provenant des vapeurs de la compagnie du Nord.

Un brick golette, poussé par le vent, s'est échoué ce matin à la pointe de Kermélo.

Feu de cheminée

La tempête du 4 Décembre

Vendredi, la voiture de M. Cauze, boucher rue du Morbihan, était arrêtée devant le magasin de boucherie. Une rafale prenant par l'arrière une petite charrette à bras qui se trouvait devant la charcuterie Le Lausquo, la poussa avec force sur la voiture de M. Cauze. Grâce à la présence d'esprit de M. Martinau qui, voyant le danger couru par le cheval attelé à la voiture du boucher se précipita pour arrêter la charrette à bras, un accident a été évité, car les jambes du cheval eussent été brisées par le choc, il ne s'en est du reste fallu que de quelques centimètres.

**

Vers 2 heures de l'après-midi, le vapeur *Margate*, de la Compagnie Port-Louisienne, se tenait sur une cale servant à des petites réparations des bateaux, située presque en face de la Criée, lorsque son arrière céda tout à coup sous le choc des lames et ce bâtiment sombra entièrement, l'eau envahissant la machine et les deux chambres de 1^{re} et 2^e classes. Ce vapeur a été construit en Angleterre en 1895 ; les dégâts sont de plusieurs milliers de francs.

A Lanester

La croix du nouveau cimetière de Lanester-Caudan a été arrachée de terre par le vent samedi soir, elle s'est brisée en tombant.

La Digue de Lomenec

La digue construite à Lomenec par M. Corbierre a été complètement détruite par la tempête du 5 décembre.

On évalue la valeur des dégâts à plus de 40.000 francs.

Le Môle détruit à Billiers

Une dépêche, parvenue dimanche à la Roche-Bernard, annonçait que le môle du port de Billiers avait été entièrement détruit par la tempête de vendredi dernier.

A Belle-Ile

Le capot de sauvetage du Palais, le *Vauvert-de-Méen*, a fait une sortie pour porter secours au dundée *Saint-Paul*, d'Étel, qui au mouillage dans le port de Palais, est parti à la dérive avec la moitié de son équipage.

Le *Saint-Paul*, solidement ancré sur la rade, a pendant la nuit horriblement souffert de la grosse mer. Ses canots et ses panneaux de chambre ont été enlevés de son pont. L'équipage a passé la nuit à pomper l'eau qui, à chaque coup de mer, envahissait les cales.

**

Sur le port, les quais se sont étonnamment affaissés et les pavés disjoints, laissent voir de larges trous béants et dangereux.

Dans le fort de la tempête le baromètre est descendu à 734 ^{mm}/_m.

A Quiberon, toutes les embarcations et casiers à homards, ancrés dans le port, sont en partie démolis. Les pertes sont considérables.

A Vannes

Le cyclone qui a passé sur la côte Sud du Morbihan a causé de nombreux dégâts matériels. On ne compte plus les ardoises, tuiles et toitures arrachées. Il y a eu aussi des cheminées et beaucoup d'arbres déracinés ou brisés.

La marée, qui était pleine à cinq heures trente-trois, a atteint une hauteur exceptionnelle. Les quais de Vannes étaient inondés, ainsi que la promenade la Rabine. La circulation a été interrompue pendant près de deux heures sur la place de la Poissonnerie et sur la place de l'Évêché.

De nombreuses caves ont été envahies par l'eau salée ; on fin au moulin à mer de Campen, où il y avait 1 m. 10 d'eau, il a fallu procéder au sauvetage du bétail et du mobilier.

Le Morbihannais, Articles du 9 décembre 1896

A la Roche-Bernard

Une tempête d'une excessive violence s'est déchaînée sur la Roche-Bernard, dans la journée du 4 décembre. A la marée montante, la Vilaine, considérablement grossie, a débordé de son lit, produisant un ras de marée à peu près semblable à celui du 15 novembre 1894. Les quais ont été inondés, le port envahi par l'eau ainsi que les chaussées et les routes qui l'avoisinent. Des poteaux de mine, des morceaux de chataigniers, entraînés par le courant, ont été emportés, au loin sur les prairies entièrement submergées. Les maisons du port, la caserne des douanes, le corps de garde ont été envahis par la rivière, et leurs habitants bloqués pen-

dant plusieurs heures. Des canots, secoués par les vagues se sont remplis d'eau et ont coulé. Celui de la douane a soulevé son corps mort et est parti à la dérive au milieu de la rivière.

Un brick-goëlette, *La Bellalie*, hiverné dans un étier, en face de la Roche-Bernard a chassé sur ses amares et est venu effleurer les prés qui bordent l'étier.

Dans la ville, un grand nombre d'ardoises, détachées des toits, s'écrasent sur le pavé. Dans la campagne des arbres sont abattus.

Le pont de la Roche tient bon. *Il plie mais ne rompt pas*. La circulation n'a point été interrompue.

Le Nouvelliste du Morbihan, Article du 10 décembre 1896

La tempête

La tempête qui a passé vendredi et samedi a causé de nombreux dégâts matériels. La mer qui était pleine à 5 heures 33 à Vannes, a atteint une exceptionnelle hauteur. Les quais de la ville ont été inondés, ainsi que la Rabine. Pendant deux heures il a été impossible de circuler sur la place de l'Evêché ainsi que sur celle de la Poissonnerie.

On ne peut compter les ardoises, tuiles et toitures arrachées. Le moulin à mer de Campen a été envahi par l'eau sur une profondeur de plus d'un mètre, il a fallu sauver en hâte le matériel et le mobilier. Partout, des caves ont été inondées.

De nombreux bateaux au mouillage dans le golfe ont chassé sur leurs amarres et ont été portés sur la côte.

Le Morbihannais, Article du 13 décembre 1896

**Soixante dix moutons
noyés à Saint-Dolay.**

Pendant la tempête du 4 décembre, La Vilaine, augmentée de la crue, a tellement inondé les prairies riveraines que tout un bétail, comptant plus de 70 moutons a été surpris et noyé. La propriétaire, victime de cette perte sérieuse est une cultivatrice au village de la Ruellemain, en Saint-Dolay, nommé, Marie Chesniefemme Passaud. On dit aussi que sur la rive droite de la rivière dans les prairies de Bégamo, de nombreux bestiaux ont également péri.

**Dégâts causés par la tempête
à Pénestin.**

La tempête du 4 décembre a causé aussi de grands dégâts à Pénestin. Plusieurs canots ont coulé et ont été défoncés. La mer était démontée; elle a couvert entièrement les marais, et a débordé même sur la grande route de la Roche-Bernard à Pénestin. Les parcs à huîtres ont souffert de nombreux dégâts. — A la pointe du Bile, un mât de grand navire, avec ses agrès, a été aperçu, flottant en dérive. On présume qu'il provient des bas-mâts d'un navire de 700 à 800 tonnes; il pouvait avoir environ 12 mètres de longueur, et paraissait neuf. Il a dû atterrir au fond du trait de Peubaie, entre la pointe du Bile et Mesquer.

La Croix du Morbihan, article du 13 décembre 1896

La tempête

Toute la journée de vendredi, une tempête effroyable a sévi sur nos côtes, secondée par la grande-marée coïncidant avec la nouvelle lune.

A Lorient, outre les dégâts dans les toitures des maisons, qui vont donner de longtemps du travail à nos bons couvreurs, la fureur de la bourrasque s'est déchainée à l'estacade, dans le bassin du commerce, et dans les rues environnantes. Il n'y avait même plus d'estacade à 3 heures après midi : les bateaux se promenaient .. comme les familles dans les soirées d'été. La criée était devenue un flôt. Dans les rues avoisinantes des dégâts importants.

A Vannes, même genre de dégâts, malgré l'éloignement de la mer. Beaucoup d'ostre-culteurs du golfe seront très éprouvés.

Au Palais, les quais se sont affaissés, et les digues se sont ouvertes ; de grands travaux seront nécessaires pour les remettre en état ; on aura *probablement* recours à une adjudication. Le baromètre est descendu à 734. A Port-Maria Quiberon, la mer était comme chez elle ; les embarcations, viviers, casiers, faisaient un effroyable carambolage ; le *cornail* s'entassait par tas à la porte des maisons. A Auray, il a fallu des bateaux pour communiquer avec St Goustan ; on demande l'élargissement des arches du pont.

A Larmor, de graves dégâts ; la population s'est donné beaucoup de mal pour sauver les embarcations. Le prêtre résident de l'endroit donnait l'exemple... un vieux matelot n'eût pas fait mieux.

Le Nouvelliste du Morbihan, Article du 13 décembre 1896

La tempête

On commence seulement à connaître le bilan de l'effroyable tempête du 4 décembre.

Les renseignements recueillis et rassemblés constatent de véritables ruines sur de nombreux points de nos côtes.

Lorient. — Onze chaloupes à la côte, perte 2000 francs, pas de victimes.

Groix. — Les documents officiels signalent 15 bateaux sans nouvelles ; ce nombre se réduit heureusement à 7 à l'heure actuelle.

Le Bien-aimé, a perdu un homme enlevé par un coup de mer, le matelot Frédéric Le Borgne, 25 ans, de Gávres.

En outre 20 bateaux de l'île ont perdu leur train de pêche : beaucoup d'autres sont avariés les pertes peuvent s'estimer à une vingtaine de mille francs.

Belle-Ile. — Le dundée *Camélia*, a fait naufrage à la Rochelle, perdant un homme le matelot Hyacinthe Tristan, âgé de 19 ans, de Kerlar, en Groix.

Un autre dundée a beaucoup souffert. Pertes 9000 francs.

Vannes. — Le *Roitelet*, de Vannes, s'est perdu sur la côte de Vendée ; l'équipage a disparu. En outre, une chaloupe perdue, 6 avariées. Pertes 1000 fr.

Auray. — Cinq bateaux, perdus ou brisés ; 20 avariés. Pertes 7.000 fr.

Port-Louis. — Le *Jeune Fernand*, patron Padellec, a fait naufrage aux îles Glenan. L'équipage est sauvé.

Gávres. — Le *Jeune Henri* a sombré aux Glenans. L'équipage est également sauvé.

Le Pouldu. — De nombreux débris, poudres de chène, etc... ont été recueillis à la côte. On ignore leur provenance.

Locmiquélic. — Huit bateaux ont été jetés à la côte et renfloué par le *Blavet*.

Lomener. — Peu de dégâts à Lomener grâce à l'héroïsme d'un jeune homme de 20 ans, Marc Le Hunsec.

Vendredi vers 9 heures du soir, ce jeune homme s'embarquait seul dans un petit canot, et, godillant vigoureusement ramène un à un tous les bateaux au rivage à portée des pêcheurs qui les mettent au plein en sûreté.

Marc Le Hunsec, le surlendemain, accomplissait un nouvel acte de sauvetage plus courageux encore. Un habitant du bourg de Ploemeur, M. Daniel, âgé de 30 ans, qui s'était placé sur un rocher pour voir la mer, est tout à coup enlevé par une lame. Personne n'ose aller à son secours. Marc Le Hunsec était là. Il se jette résolument à l'eau, saisit M. Daniel au collet, et au prix de mille efforts, le ramène sain et sauf au rivage.

Locmariaquer. — Le village de Saint-Pierre en Locmariaquer, qui souffre chaque année des tempêtes, a été particulièrement éprouvé. Les prés, champs et terres labourées, tous situés au bord de la côte, ont été inondés sur une superficie de cinquante à soixante hectares. Les blés ont été ruinés, les clôtures abattues. Ce malheureux village avait déjà en 1894 subi des pertes considérables et n'avait reçu aucun secours. Espérons que cette fois, il ne sera pas oublié dans la répartition des 250.000 fr. votés par la Chambre.

Septembre 1898	Carnac	1898 (1)
<p>► Source : Mairie de Carnac. Délibération du Conseil Municipal du 5 février 1899 « Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal de la lettre de M. le Sous-Préfet du 19 décembre dernier et du rapport de MM. Les agents-voyers relatives aux réparations à faire sur le chemin n°5 de Carnac à la côte. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote une somme de 300 sur les fonds libres pour la réfection du mur de soutènement situé sur le chemin n°5 entre les maisons Delpire et Le Loire, mais à la condition expresse que ce mur sera fait à la chaux hydraulique. En ce moment, ne pouvant voter davantage pour les réparations signalées, le Conseil prie l'administration de vouloir bien lui accorder une subvention pour la partie du chemin dégradé par la tempête de septembre dernier.</p>		

1 et 2 janvier 1899	Saint-Armel	1899 (1)
<p>► Source : Lettre du Ministère des Travaux Publics adressée à l'ingénieur en chef concernant les avaries causées par la tempête des 1^{ers} et 2 Janvier 1899 (Archives Départementales du Morbihan) « Monsieur l'Ingénieur en Chef, Mon attention vient d'être appelée sur les avaries causées par la tempête des 1er et 2 janvier 1899 à la digue de protection du village de Pusmin, Commune de Saint Armel. Je vous prie de m'adresser d'urgence des renseignements à cet égard, accompagnés, s'il y a lieu, de vos propositions relatives aux mesures à prendre pour remédier aux dangers de la situation. Recevez, Monsieur l'Ingénieur en Chef, l'assurance de ma considération très distinguée. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1 janvier 1899 : 72 le matin et 70 le soir Le 2 janvier 1899 : 67 le matin et 64 le soir</p>		

9 au 14 février 1899	Lorient	1899 (2)
<p>► Source : Le courrier morbihannais, article du 16 février 1899 (Médiathèque de Lorient) « Une violente tempête s'est déclarée samedi soir sur nos côtes et toute la nuit, le vent et la pluie font rage. Poussée par le vent, les grandes marées de samedi soir et de dimanche matin ont monté bien au-dessus de leur niveau normal. L'appontement a été couvert en entier par la mer et les lames ont balayé toute la longueur de l'estacade. La criée a été inondée ainsi que plusieurs maisons de la côte d'Alger. Dans les caves de M.Jéhanno, rue Voltaire, l'eau a monté à une hauteur d'un mètre. [...] Les familles Le Cloarec, Merlinge et Guhur, de la cour Mestric, place Rohan, ont eu également leurs caves inondées sur une profondeur d'environ cinquante centimètre. Cette eau semble prévenir de l'égout de la rue Perrault dont la construction laisse fort à désirer. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir</p>		

9 au 14 février 1899	Gâvres	1899 (3)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur Ordinaire, 22 février 1899 (Archives Départementales du Morbihan) «La tempête d'une violence exceptionnelle qui a sévi sur les côtes de Bretagne, les 11,12 et 13 février courant a occasionné des avaries importantes à la cale Ouest de Bangâvres, située sur le littoral de la commune de Gâvres, à l'entrée de la baie de Locmalo. Cette cale qui présente une longueur totale de 90 mètres a eu son cantelage disloqué sur 40 mètres environ de longueur à partir de l'extrémité ; en outre une partie de la tablette de couronnement et même de la maçonnerie du parement Ouest a été démolie par la mer. »</p> <p>► Source : Note du Conducteur pour Mr le Directeur des Travaux Hydrauliques, le 13 février 1899 (Service Historique de la Marine) « ... dégâts occasionnés à Gâvres par la tempête les 12 et 13 février dernier... Jusqu'ici les dégâts n'ont guère d'importance que sur la voie du massif extrême où le remblai est fort élevé (brèche de 33 mètres). »</p> <p>► Source : Note du Contremaître adressée au Conducteur des travaux hydrauliques, Gâvres le 13 février 1899 (Service Historique de la Marine) « Dégâts constatés après la marée de ce matin : - Près le mur du parc côté Ouest. 7 mètres de mottes à remplacer sur le bord des perrés et remblais en arrière. Une brèche de 5m sur 3 m talus en glaise et remblais à refaire. - Porte nord du parc – béton démolit 4m x 2m tombé par suite du passage de l'eau et brèche de 12m x 1,20m x 5 m, en cet endroit la route est coupée complètement. - Rien à signaler pour la risberme, elle est complètement couverte de sable. - Voie près du quai à boulets 2m9 de pavage à refaire. - Grandes digues neuves de la grande côte. 52 mètres de mottes à mettre sur le bord. - Coin du passage à niveau digue en glaise légèrement démolie. - Sur la digue 3m de brèche sur 1m de hauteur. - Une petite brèche de 2m x 0,5 x 0,30 - En face le premier massif 5m de longueur de digue à refaire complètement. - Il y a 1m20 de hauteur d'eau sous les ponts des Cons Nales - A la sortie du pont des Cons Nales, voie allant vers le 2^{ème} massif. Voies suspendues sur une longueur de 33m. remblais complètement parti. - A compléter sur 55 m de longueur en arrière des perrés de Kersahu. - Digue de protection venant du 2^{ème} massif sur Kersahu, coupé sur 10 m de longueur. - En face le magasin de Kersahu digue à refaire sur 15 m de long. - Voie de Kersahu près du grand aqueduc, remblai à compléter sur 35 m - Voie près le magasin de la saline, suspendre sur 9 m de longueur, remblais parti sur 1 m de hauteur - Remblais à compléter sur 30 m de longueur et 3m de voies suspendues. »</p> <p>► Source : Note du Directeur des Travaux Hydrauliques à, Lorient le 15 février 1899 (Service Historique de la Marine) « ... la tempête du 12 courant à occasionné des dégâts divers aux ouvrages du champ d'épreuves de Gâvres, et coupé en particulier la voie ferrée en différents points. Ces dégâts n'ont quelque importance que sur la voie ferrée desservant le massif extrême (cote de l'Océan) ou le remblai est fort élevé et que la mer a coupé sur une longueur de 33 mètres »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir</p>		

9 au 14 février 1899

Vannes

1899 (4)

► **Source : Le courrier morbihannais, article du 12 février 1899 (Médiathèque de Lorient)**

« La nuit, le vent de Sud-Est a soufflé avec une violence. Aussi la marée a monté très haut, couvrant les cales du quai et inondant en partie la place de la Poissonnerie. Si les vents tiennent dans la direction, la grande marée suivant la nouvelle lune d'aujourd'hui pourra occasionner de grands dégâts sur la côte. »

► **Source : Le courrier morbihannais, article du 16 février 1899 (Médiathèque de Lorient)**

« Dimanche matin le vent ayant soufflé avec violence dans la nuit la marée a monté très haut, elle a couvert les cales et inondé en partie les places de la Poissonnerie et de l'Evêché. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir

Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir

9 au 14 février 1899

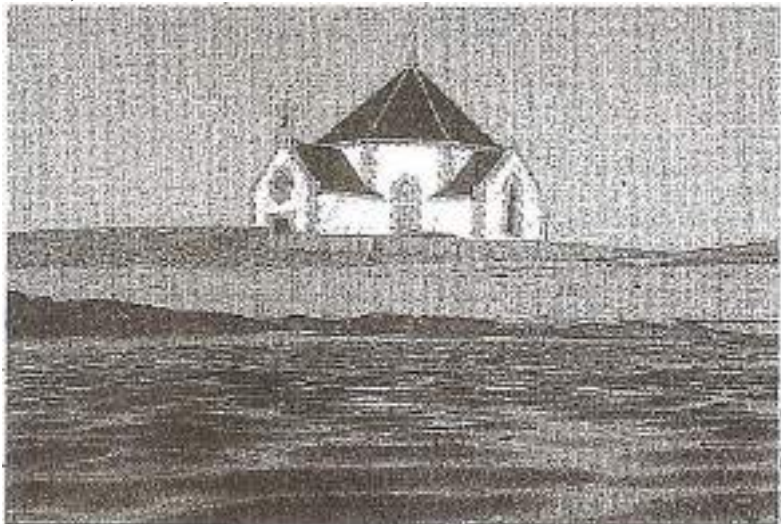
Sarzeau

1899 (5)

► **Source : Revue de presse Ouest France, Jeudi 4 mars 2010**

Cernée par les flots à Perwins

Les maçons qui construisaient la chapelle de Perwins ont eu quelques frayeurs ce jour mémorable de 1899. Piégés par la marée, ils durent escalader l'édifice et appeler au secours les habitants de La Grée Pervine. Également cernés par les flots, ces derniers ne pouvaient pas grand-chose pour eux. Il leur a donc fallu s'armer de patience et attendre le retrait de la mer.



La chapelle de Perwins, alors qu'elle était en construction en 1899, fut cernée par les flots. Les maçons durent escalader l'édifice.

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir

Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir

9 au 14 février 1899**Le Tour du Parc**

1899 (6)

► Source : Communiqué du Maire du Tour du Parc au Préfet du Morbihan, le 19 Février 1899 (Archives Départementales du Morbihan)

« J'ai l'honneur de vous informer que du 9 au 14 février, la mer a pénétré dans le village de Pencadéniac à toutes les marées. Mais le plus fort coup a été à la marée du dimanche matin, le 12 février, où le niveau de l'eau de mer s'est élevé à une certaine hauteur ; plusieurs maisons ont été envahies et si les habitants n'avaient pas pris soin de boucher les portes avec des mottes de gazon, plus des trois quarts des maisons auraient eu à souffrir. On a même dû chasser les bestiaux des étables, et les obliger à se réfugier hors de l'atteinte des flots. »

► Source : Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune du Tour-du-Parc, 26 novembre 1899 (Archives Départementales du Morbihan)

« M.le Maire expose au Conseil que par suite de la rupture de la digue de Bourgogne, l'eau s'étend de plus en plus sous le village de Pencadéniac et sur un terrain communal d'une assez grande valeur dit commun de Pouledenis et qu'il pense qu'on pourrait sinon empêcher l'inondation, tout au moins atténuer l'envahissement des eaux de la mer en opérant des barrages en terre en différents endroits du pourtour des marais actuellement convertis en parcs à huîtres par la maison Tricard-Roussel »

► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir

Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir

9 au 14 février 1899**Pénestin**

1899 (7)

► Source : Le Courrier Morbihannais, article du 16 février 1899 (Médiathèque de Lorient)

« La grande marée du 11 (qui nous a valu sans doute le terrible orage de dimanche matin) grossie par le vent soufflant en tempête, s'est répandue très au loin sur les rives, détruisant les fossés. Toute la partie des marais salants de Pénestin ne formait plus qu'une vaste mer intérieure ; et fait assez rare, qui dénote bien jusqu'à quelle hauteur inusitée a montée la mer, pendant la marée de dimanche, c'est que la grande route de la Roche-Bernard, à trois cents mètres du bourg environ, a été recouvert par l'eau de la mer. »

► Source : SHOM

Coefficients des marées :

Le 12 février 1899 : 113 le matin et 114 le soir

Le 13 février 1899 : 113 le matin et 110 le soir

<p style="text-align: center;">Tempête du 9 au 14 février 1899 Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)</p>

Sources :

- Le Courrier Morbihannais

Le Courrier Morbihannais, article du 12 février 1899

A Vannes

Judi après-midi, le torpilleur 206, profitant d'une forte marée, est venu jusque dans le port, étudiant dans son trajet d'aller et retour les passages du golfe du Morbihan.

La nuit, le vent de Sud-Est a soufflé avec une grande violence. Aussi la marée a monté très haut, couvrant les cales du quai et inondant en partie la place de la Poissonnerie. Si les vents tiennent dans la direction, la grande marée suivant la nouvelle lune d'aujourd'hui pourra occasionner de grands dégâts sur la côte. Une bande de plusieurs centaines de goélands s'est réfugiée à l'intérieur des terres, ce qui semble indiquer la continuation du mauvais temps.

Le Courrier Morbihannais, article du 16 février 1899

TEMPÊTES ET ORAGES

Nombreux tués et blessés. — Dégâts considérables

A LORIENT

Une violente tempête s'est déclarée samedi soir sur nos côtes et toute la nuit, le vent et la pluie ont fait rage. Poussée par le vent les grandes marées de samedi soir et de dimanche matin ont monté bien au-dessus de leur niveau normal. L'appontement a été couvert en entier par la mer et les lames ont balayé toute la longueur de l'estacade. La criée a été inondée ainsi que plusieurs maisons de la côte d'Alger. Dans les caves de M. Jehanno, rue Voltaire, l'eau a monté à une hauteur d'un mètre; fort heureusement, M. Jehanno, prévoyant cette inondation avait fait vider ses caves de toutes les marchandises qui s'y trouvaient. Les familles Le Cloarec, Merlinge et Gohur, de la cour Mestric, place Rohan, ont eu également leurs caves inondées sur une profondeur d'environ cinquante centimètres. Cette eau semble provenir de l'égoût de la rue Perrault dont la construction laisse fort à désirer.

Le steamer *Ville de Lille*, de la compagnie des vapeurs du Nord, est entré en rade dimanche après-midi venant de Boulogne, avec dix heures de retard et après avoir été fortement éprouvé par la tempête.

Vers quatre heures, un canot monté par MM. de Clavières et Derrien a chaviré près de la pointe du Malheur. Les naufragés ont été sauvés par des marins de l'école de gymnastique.

En ville nombre d'ardoises ont été arrachées, des persiennes et des palissades abattues etc.

A VANNES

Dimanche matin le vent ayant soufflé avec violence dans la nuit la marée a monté très haut, elle a couvert les cales et inondé en partie les places de la Poissonnerie et de l'Evêché. Le débit de boissons de M. Garsé, rue du Pont a été envahi par les eaux.

C'est un peu avant une heure du matin que l'ouragan s'est déclaré et a fait rage. De fortes ondes de grêle sont tombées, en même temps que les roulements de tonnerre commençaient à se faire entendre.

A Vannes la foudre est tombée en plusieurs endroits, sur les paratonnerres du collège Saint-François-Xavier, de l'École Normale des instituteurs et de la Préfecture, sans occasionner de dégâts.

Au cimetière, la double cime d'un cyprès placé près de la tombe de Mme Duportal, née Bréaugat de Kerveno, a été tranchée net, comme par un coup de faux et projetée dans la direction du sud, opposée à celle du vent vers le tombeau de la famille Bonnefin dont ... a brisé la croix de fer de l'entourage.

Le tonnerre est tombé également sur l'église de l'Île d'Arz, sur un moulin de l'Île-aux-Moines, et près du Moustoir d'Arradon.

A Séné, au village du Purgatoire, dans l'auberge Caudal, par la cheminée près de laquelle se trouvaient plusieurs personnes, mais là il s'est borné à briser une tasse de café qui se trouvait sur le foyer.

A la chapelle de Kerarden, même commune, il a renversé deux personnes, sans leur faire autre mal.

Malheureusement il y a des morts à enregistrer dans les environs :

3 personnes tuées par la foudre à Sarzeau

Au village de Brillac, deux minutes avant la messe, la foudre est venue frapper l'angle de la

PENESTIN

Dimanche matin, pendant la célébration de la première messe, la foudre est tombée à deux reprises différentes sur le clocher de l'église de Penestin. Elle a déplacé un grand nombre de pierres du petit clocheton sud ouest de la tour et a fait des lézardes dans la maçonnerie. Mais pendant ce temps, et grâce à l'effroyable secousse duite par le choc de l'éclair, une véritable panique s'est produite dans l'église. Une boueulade a eu lieu à la sortie et cela avec d'autant plus de raison, qu'on a la mauvaise habitude à Penestin de fermer la grande porte de l'église à clef, en ne laissant ouvertes que les deux seules petites portes latérales. On s'est rendu compte hier que, en cas d'accident, la mesure est absolument dangereuse. Les femmes criaient; les hommes, s'accrochant entre eux, ont eu leurs blouses déchirées; mais au total, personne n'a été blessé.

Ce qui est assez incompréhensible, c'est l'absence de paratonnerre sur le clocher de Penestin. Si la foudre avait atteint la flèche elle-même et qu'un éboulement se fut produit, cela aurait amené une catastrophe épouvantable. Chose étrange! la foudre est tombée deux fois à un intervalle très rapproché, si bien que les premiers sortis de l'église ont pu suivre la marche du globe de feu sur la terre.

Mais les habitants, ainsi qu'ils se plaisaient à me le dire quand je me suis rendu sur les lieux, n'oublieront jamais cette bruyante et tumultueuse matinée du 12 février 1899.

— L'orage de dimanche a causé de nombreuses avaries. A Tréhigulier, m'écrivit-on, la goélette *Sémiramis*, capitaine Béven, en relâche depuis longtemps en rivière de Vilaine a été atteinte par la foudre qui lui a brisé son mât de beaupré. Pendant l'orage plusieurs arbres de la contrée ont été frappés également par la foudre.

La grande marée du 11 (qui nous a valu sans doute le terrible orage de dimanche matin) grossie par le vent soufflant en tempête, s'est répandue très au loin sur les rives, détruisant les fossés. Toute la partie des marais salants de Penestin ne formait plus qu'une vaste mer intérieure; et, fait assez rare, qui dénote bien jusque à quelle hauteur insupportable a montée la mer, pendant la marée de dimanche, c'est que la grande route de la Roche-Bernard, à trois cents mètres du bourg environ, a été recouverte par l'eau de la mer.

BREX



2.2.7 De 1901 à 1910

Octobre 1902	Sarzeau	1902 (1)
<p>► Source: Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 18 octobre 1902 « Dune de Banastère – Monsieur Piro signale qu’à 900 m environs du village de Banastère, au Sud-Est, en face du marais Marin, une brèche a été ouverte par le mauvais temps dans la dune et demande que cette ouverture soit bouchée. Le Conseil, s’associant à la réclamation de Mr Piro, prie Mr le Préfet de faire connaître à l’administration compétente le mauvais état de la dune et demande que les travaux préservatifs du village de Banastère contre une inondation éventuelle soient exécutés avant l’hiver ».</p> <p>► Source: Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 15 novembre 1903 « Dune de Banastère – Le Conseil demande à nouveau que suite soit donnée à la demande émise par Mr Piro à la séance du 18 octobre dernier, relativement aux dunes qui doivent protéger le village de Banastère contre l’envahissement des eaux de la mer; la visite de ce village par un ingénieur semble utile pour indiquer les travaux à faire actuellement, de façon à réparer dès maintenant, et éviter ainsi pour plus tard des dépenses plus considérables.”</p> <p>► Source: Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 7 février 1904 « Dune de Banastère – Le conseil prend aussi connaissance des lettres et rapport répondant à ses délibérations des 18 octobre et 15 novembre 1903, par lesquelles l’administration réclame, avant de donner suite à réclamation formulée, la constitution de l’association syndicale élue le 31 mars 1901. Mr le maire ajoute qu’il donnera connaissance aux intéressés des desiderata de l’administration, et espère ainsi que le conseil que si l’article 34 du décret du 9 mars 1894 réclame la convocation de ce syndicat, on voudra bien toutefois prendre les mesures urgentes pour empêcher le village de Banastère d’être envahi par les eaux.”</p>		
7 novembre 1902	Le Tour du Parc	1902 (2)
<p>► Source : Rapport du conducteur subdivisionnaire sur la réfection de la digue des marais de Bourgogne protégeant le Village de Pencadéhic contre les envahissements de la mer, le (...) décembre 1902 (Archives Départementales du Morbihan) « Dans la lettre en date du 17 novembre 1902 M.M .HEMON, Maire du Tour du Parc, expose que le mauvais temps du 7 novembre dernier a encore élargi la brèche de la digue de Bourgogne et qu’il y aurait beaucoup à craindre dans les grandes marées. Il informe de plus qu’il est menacé par certaines personnes d’être rendu responsable des dégâts qui pourraient être occasionnés et il demande s’il encourt réellement une responsabilité quelconque à ce sujet.»</p> <p>► Source : SHOM Le 7 novembre 1902 : 45 le matin et 41 le soir</p>		
28 février 1903	Lorient	1903 (1)
<p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 5 mars 1903 (Médiathèque de Lorient) «A Lorient, malgré la violence de la tempête, les dégâts ont été relativement peu importants. Quelques caves des quais ont été inondés »</p> <p>► Source : SHOM Le 28 février 1903 : 91 le matin et 92 le soir</p>		
28 février 1903	Vannes	1903 (2)
<p>► Source : Le Morbihannais, article du 4 mars 1903 (Médiathèque de Lorient) « Samedi matin, à l’heure de la marée, les flots poussés par le vent, ont inondé la place de la Poissonnerie et de nombreuses caves »</p> <p>► Source : SHOM Le 28 février 1903 : 91 le matin et 92 le soir</p>		
28 février 1903	Ambon	1903 (3)
<p>► Source : Le Courrier Morbihannais, article du 8 mars 1903 (Médiathèque de Lorient) « Le remblais du chemin de fer de la Roche-Bernard, vient d’être emporté par la mer, dans sa traversée du marais d’Ambon. »</p> <p>► Source : SHOM Le 28 février 1903 : 91 le matin et 92 le soir</p>		

28 février 1903

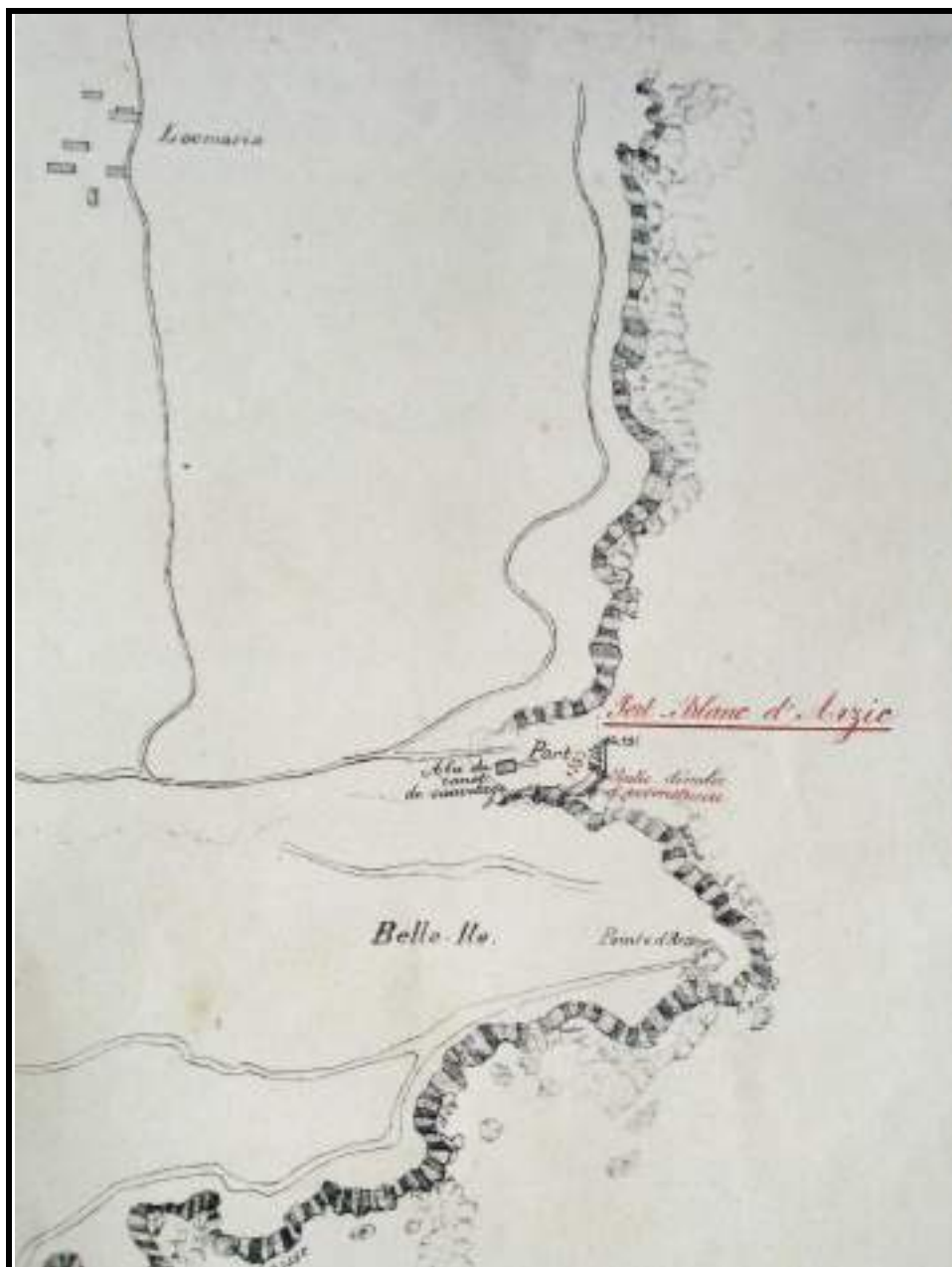
Belle-Ile-en-Mer (Port Blanc d'Arzic)

1903 (4)

► **Source : Le Phare de Bretagne, 29 Août 1903**

Port de Port-Blanc (Belle-Ile-en-Mer) – Réparation du Môle – La tempête de février 1903 a causé au môle du port de Port-Blanc des dégâts très importants. Une brèche de 25 mètres de longueur a été creusée dans cet ouvrage par la grosse mer. La démolition est complète sur toute la hauteur du môle.

► **Source : Plans général des Ponts et Chaussées, réfection d'une partie du môle démolie par la tempête du 28 février 1903, Palais, 13 mars 1904 (Archives Départementales du Morbihan)**



► **Source : SHOM**

Le 28 février 1903 : 91 le matin et 92 le soir

Tempête du 28 février 1903

Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- Le Courrier Morbihannais
- Le Morbihannais
- Le Nouvelliste du Morbihan

Le Morbihannais, article du 4 mars 1903

LA TEMPÊTE	Belle Ile	Argos
<p>La tempête a continué, depuis notre dernier numéro, à faire rage.</p> <p>Mentionnons les naufrages et accidents signalés sur notre littoral.</p> <p style="text-align: center;">Lorient</p> <p>A Lorient, le ponton qui soutient la passerelle du débarcadère au bout de l'estacade et qui appartient aux Ponts-et-chaussées, a coulé samedi matin; il sera renfloué à mer basse s'il n'est pas défoncé.</p> <p>Le dundée <i>Chouan</i> qui était au mouillage en rade, a dû appareiller et venir s'amarrer le long du ponton de l'Etat Yoane, dans l'avant-port de guerre. Des quantités de plates et d'embarcations de toutes sortes sont parties en dérive. Une chaloupe à vapeur du port a disparu.</p> <p>Sur le cours des quais un oiseau énorme a été déraciné et a failli tomber sur le corps de garde de la Douane. Des cheminées ont été abattues, des paravents retournés et des vitres en nombre considérable brisées.</p> <p>Hier soir la tempête s'est compliquée d'un orage avec éclairs et tonnerre. La <i>Ville-de-Boulogne</i> est arrivée avec de graves avaries et a failli sombrer.</p> <p style="text-align: center;">Groix</p> <p>A Groix la bisquine <i>Margdeleine</i>, capitaine Le Geln, surpris par la tempête alors qu'elle se dirigeait sur Lorient, a été complètement dématée et a dû être remorquée dans un port de l'île.</p>	<p>A Belle-Ile, le dundée <i>Rosa</i>, capitaine Guillevic, a été arraché de son amarrage et emmené dans un tourbillon, puis dressé si violemment contre le quai que sa mâture s'est entièrement rompue.</p> <p>La barque de pêche <i>Marie-Emilie</i> de Houtat n'est pas rentrée au port; les familles ont aperçu les malheureux faisant des efforts désespérés pour gagner leur île, mais la nuit est tombée et on n'a plus rien vu.</p> <p>Peut-être ont-ils été rejetés dans une crique de la côte.</p> <p style="text-align: center;">Vannes</p> <p>Samedi matin, à l'heure de la marée, les bûts poussés par le vent, ont inondé la place de la Poissonnerie et de nombreuses caves.</p> <p style="text-align: center;">St-Gildas-de-Rhuys.</p> <p>On signale un sinistre et l'on en craint d'autres.</p> <p>Vendredi, vers une heure du matin, la goélette <i>Jeanne-ton</i>, de Nantes, bateau neuf dont le capitaine est de Quiberon, jaugeant 168 tonneaux, venait d'Angleterre avec un chargement de charbon quand il a été jeté à la côte sur les roches de la pointe du Grand-Rohu, près du sémaphore de Saint-Gildas-de-Rhuys. L'équipage est sauvé et, si le temps se calme, on espère pouvoir renflouer cette goélette après l'avoir déchargée.</p> <p style="text-align: center;">Ambon</p> <p>Le remblai du chemin de fer de la Roche-Bernard, vient d'être emporté par la mer, dans sa traversée du marais d'Ambon.</p> <p>Les dégâts vont être réparés immédiatement, pour ne pas retarder l'ouverture de cette ligne à l'exploitation qui, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu le 15 courant.</p>	<p>Un dundée du Croisic, la <i>Jagense</i> a été jeté à la côte à Bilgrotz en Arzon, mais il n'a pas d'avaries graves et on pense qu'il pourra être renfloué. En revanche le bateau la <i>Mirville</i> à M. Desmoulinis échoué au même endroit est considéré comme perdu.</p> <p>Le temps était si mauvais que le vapeur <i>St-Jules</i> n'a pu faire nos services sur Vannes.</p>

La tempête

Une terrible tempête a sévi ces jours-ci sur toute l'Europe occidentale et nous en avons, pour notre part, sur nos côtes morbihannaises ressenti les effets.

Les journées et les nuits de dimanche et lundi ont été particulièrement mauvaises. On avait rarement vu une tempête se maintenir sans désenrapper si longtemps avec une telle violence. Samedi matin, les vapeurs (Port-Louis) n'ont pu faire leur service en rade ; hier, les grains se sont succédés avec une extrême violence, avec pluie et grêle ; au moment de la haute mer, les lames passaient par dessus l'appontement ; les canots avaient grand-peine à tenir la mer.

Cette tempête a occasionné un certain nombre d'accidents. On signale à Port-Navalo et à Audierne, la découverte de cadavres sur la côte.

Le service de Palais à Quiberon a été interrompu samedi ; deux vapeurs ont pu faire le service dimanche, mais hier les navires n'ont pu de nouveau prendre la mer et quantité de vapeurs ont dû relâcher sur la rade de Palais.

A Lorient, malgré la violence de la tempête, les dégâts ont été relativement peu importants. Quelques caves des quais ont été inondées ; bon nombre d'ardoises arrachées un peu partout ; la palissade du chantier Barquillet enlevée, ainsi que quelques-unes des grandes pancartes d'affichage du cours Chancelles ; un grand orme a été abattu cours des quais ; la toiture de la gare des marchandises a été enlevée ; quantité de canots amarrés dans l'avant-port ont été chavirés, remplis d'eau ou ont sombré ; le chaland de l'extrémité de l'estacade a coulé à fond ; deux embarcations du chantier Bailou sont parties à la dérive.

Plusieurs sauvetages ont aussi été opérés. Un canot de six à sept mètres a été recueilli dans le Scorff près la cale Saint-Christophe, par M. Quillien ; une plate au nom de la Mouette a été recueillie à Penmané.

La chaloupe *Notre-Dame du Rosaire* numéro 3721, patron Forbin, a coulé dans le chenal entre Saint-Nicolas et Locmiquélic.

A Gâvros, à Riantec, Groix et dans tous les petits ports de la côte de Plémeur, on signale quantité de petits accidents analogues, mais aucun accident mortel, jusqu'à présent.

La Tempête

Naufrage à Saint-Gildas

Dans la nuit de jeudi à vendredi a eu lieu une tempête épouvantable sur les côtes du Morbihan. La mer était démontée. On nous signale un sinistre et l'on en craint d'autres.

Vers une heure du matin, la goëlette *Jeanneton*, de Nantes, bateau neuf dont le capitaine est de Quiberon, jaugeant 168 tonneaux venait d'Angleterre avec un chargement de charbon quand il a été jeté à la côte sur les roches de la pointe du Grand-Rohu, près du sémaphore de Saint-Gildas de Rhuys. L'équipage est sauvé et, si le temps se calme, on espère pouvoir renflouer cette goëlette après l'avoir déchargée.

Vannes, 4 mars.

La mer vient de rejeter à Port-Navalo cinq cadavres, victimes des dernières tempêtes.

On n'a pu encore déterminer ni leur identité, ni leur nationalité, ni le navire auquel ils appartenaient.

Naufrage d'un vapeur

Un vapeur faisant route vers le Nord, sorti de l'estuaire de la Loire, a été englouti en mer par une lame sourde vers 3 heures de l'après-midi, à 3 milles au large de Belle-Ile. La chaudière a sauté et le navire a sombré aussitôt.

On ignore si quelques matelots ont pu se sauver ; aucune épave n'a été recueillie pouvant indiquer le nom et la nationalité du vapeur.

On craint que la tempête n'ait occasionné d'autres naufrages. Car 3 cadavres et de nombreuses épaves ont été recueillies jours derniers à l'ouest de Belle-Ile.

Ploermel, 2 mars.

Ces jours derniers et même aujourd'hui, le vent souffle fortement et les arbres tombent partout en quantité. La propriété de M. de Pontbriand, au Brévy, est ravagée. Il y a au moins deux cents arbres tombés. Des sabotiers qui travaillaient dans le bois ont été obligés de déménager de leurs loges. L'un d'eux, sorti avant-hier matin, fut sur le point de recevoir un arbre sur la tête. Aussitôt il a appelé sa femme et ses enfants et sont partis ailleurs. Des arbres encombrant la route entière. Le vent continue.

Trois navires ont été jetés au plein dans la nuit. Un yacht et un pêcheur sous Port-Navalo, un caboteur sous Gavres.

Ce dernier a été secouru par le vapeur *Blavet*, du port militaire, mais ni l'un ni l'autre ne sont rentrés à l'heure qu'il est. Sur terre des centaines d'arbres sont déracinés.

La tempête à Ambon

Le remblai du chemin de fer de la Roche-Bernard, vient d'être emporté par la mer, dans sa traversée du marais d'Ambon.

Les dégâts vont être réparés immédiatement, pour ne pas retarder l'ouverture de cette ligne à l'exploitation qui, ainsi que nous l'avons annoncé, aura lieu le 15 courant.

12 décembre 1903

Ploemeur

1903 (5)

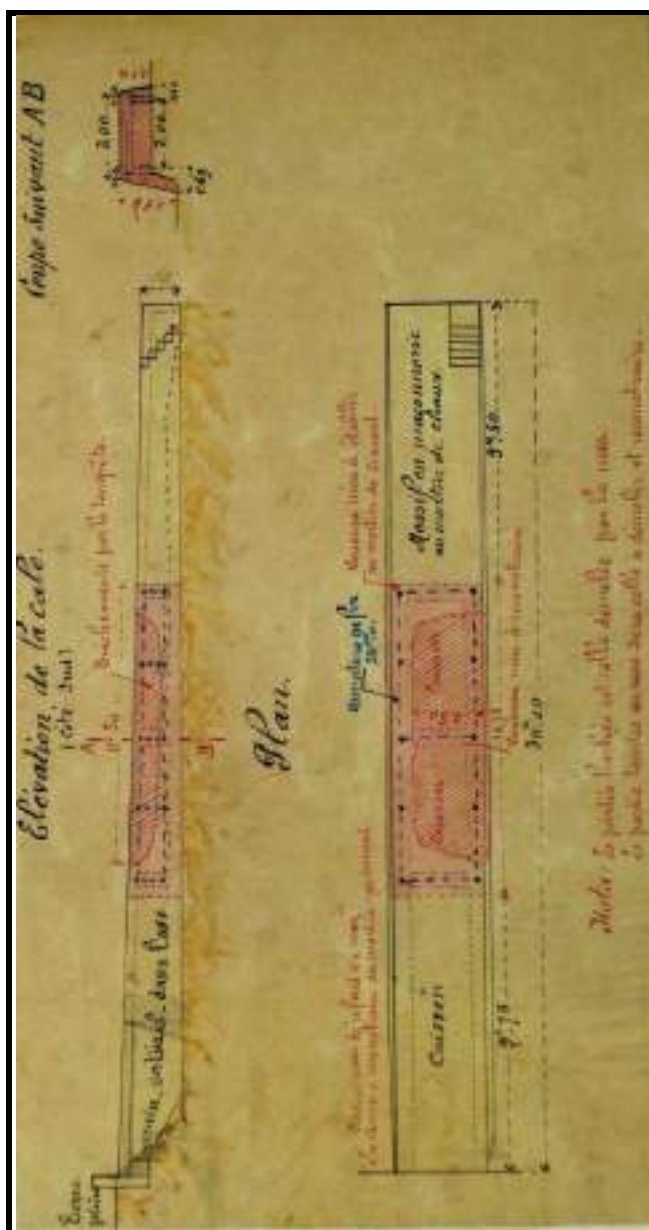
► **Source : Rapport du conducteur subdivisionnaire des Ponts et Chaussées sur les avaries survenues à la cale de Lomener (Ploemeur) à la suite de la tempête du 12 décembre 1903, Lorient, 7 janvier 1904 (Archives départementales du Morbihan)**

« La violente tempête du Sud qui a sévi sur notre littoral le 12 décembre courant a produit un certain nombre de dégradations aux ouvrages de notre service, ces dégradations n'ont du reste pour quelques ouvrages qu'une importance relativement faible et les crédits d'entretien pensent y parer. Mais des avaries sérieuses se sont produites à la cale de Lomener, sur le littoral de la commune de Ploemeur, qui a été démolie sur 1/3 environ de sa longueur :

[...] Nous pensons que la démolition qui vient de se produire est une conséquence du peu de résistance à la mer de la maçonnerie de chaux hydraulique. [...]

La tempête du 12 décembre a été particulièrement violente et l'ouvrage en question étant battu par la mer. Malgré que les joints fussent saints, le choc des lames a dû démolir d'abord quelques pierres de tablette et partie du cantelage et la mer a eu ensuite une prise facile dans le cœur de la maçonnerie. [...]

Les dégradations produites à l'ouvrage sont indiqués au croquis ci-après : »



► **Source : SHOM**

Le 12 décembre 1903 : - le matin et 59 le soir

12 décembre 1903	Quéven	1903 (6)
<p>► Source : Service Historique de la Marine Note du 18 décembre 1903 de l'entrepreneur Jamet pour le Directeur des Travaux Hydrauliques de Lorient. « Des dégâts ayant été occasionnés à mes travaux de construction de la route de Kerdual à Sac Quéven à la suite de la tempête qui a sévi les vendredi et samedi 11 et 12 courant, j'ai l'honneur de venir vous demander de vouloir bien, en raison de cas de force majeure prévu par l'article 28 du cahier des clauses et conditions générales, faire qu'il m'en soit tenu compte. »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine Note du 18 décembre 1903 de l'adjoint Blayo au Directeur des Travaux Hydrauliques. «L'attachement des dégâts causés par la tempête du 12 décembre 1903, sur la route d'accès de Kerdual à Sac Quéven porté au numéro 6, folios 16 et 17 de mon carnet d'attachement accepté par Monsieur Jamet entrepreneur, comprend la reconstruction de la tablette du perré avec mortier de chaux hydraulique sur une longueur de 160. Le mortier de ces maçonneries n'ayant pas eu le temps de faire prise a été complètement enlevé par la mer poussée par le vent très violent qu'il faisait, une partie du perré a été complètement enlevée. »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine Demande du 9 janvier 1904, du Directeur des Travaux Hydrauliques à Monsieur le Lieutenant, chargé de l'Observatoire. « Je serai très obligé à Monsieur le Lieutenant chargé de l'observatoire de me donner si possible les renseignements ci-après sur la tempête des 11 et 12 décembre: Direction du vent, Pression barométrique minima, Vitesse maxima du vent, Hauteur de la pleine mer. Ces renseignements me seraient utiles pour répondre à une réclamation d'Entrepreneur dont les ouvrages situés au bord du Scorff ont subi des avaries du fait de la tempête. »</p> <p>Réponse : « Les renseignements demandés ci-contre sont les suivants : Direction du vent : 11 Décembre 1903 : 8h:Ouest Nord-Ouest (force 3) 12h : Est Sud-Est (force 2) 14h : Ouest (force 1) 18h : calme 20h : calme 12 Décembre 1903 : 8h : Sud-Est (force 7) 12h : Sud (force8) 14h : Sud (force 8) 18h : Sud (force 8) 20h:Sud (force 8) Pression barométrique minimum : a eu lieu à 20h45 le 12 Décembre : 733 m/m3 à l'observatoire, ce qui correspond à 735 m/m6 pour la pression minimum réduite au niveau de la mer. Vitesse maximum du vent: l'observatoire n'a pas d'anémomètre. La vitesse du vent est appréciée de sentiment. Le plus fort chiffre enregistré dans la soirée du 12 pour la force du vent est 8 ce qui correspond vaguement à une vitesse de 100 kilomètres à l'heure. Hauteur de la pleine mer: l'observatoire n'est pas chargé de s'occuper des marées. Je ne puis donc fournir de renseignement observé. Si les Travaux Hydrauliques n'ont plus l'annuaire de 1903, voici ce que ce recueil indique : 11 Décembre 1903, pleine mer à Port Louis: hauteur en mètres à 8h55= 4,35m et à 21h30=4,20m. 12 Décembre 1903, pleine mer à Port-Louis: hauteur en mètres à 10h06=4,25m et à 22h47=4,15m. »</p> <p>► Source : SHOM Le 12 décembre 1903 : - le matin et 59 le soir</p>		

12 décembre 1903	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1903 (7)
<p>► Source : Avenir du Morbihan, article du 16 décembre 1903 (Médiathèque de Lorient) « Depuis le 11 décembre le vent souffle en tempête du Sud-Sud-Est et la mer très grosse déferle sur la digue sud du port de Palais. A certain moment les lames ont atteint une telle hauteur qu'elles ont recouvert l'Abri du Marin qui a été inondé. »</p> <p>► Source : SHOM Le 12 décembre 1903 : - le matin et 59 le soir</p>		

Tempête du 12 décembre 1903

Article de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Source :

- Avenir du Morbihan

Avenir du Morbihan, article du 16 décembre 1903

La TEMPÊTE

Les dépêches qu'on lira ci-dessous donnent une idée de la violence de la tempête qui s'est déchaînée sur nos côtes depuis samedi dernier.

Palais 13 décembre. — Depuis le 11 décembre le vent souffle en tempête du sud-sud-est et la mer très grosse déferle sur la digue sud du port de Palais.

A certain moment les lames ont atteint une telle hauteur qu'elles ont recouvert l'Abri du Marin qui a été inondé.

Le coup d'œil était aussi impressionnant que beau.

La lutte contre le vent et la mer étant devenue inutile, les dundées de pêche qui avaient essayé de sortir sont rentrés dans le port.

Les vapeurs de Quiberon, en présence du danger qu'il y aurait eu à effectuer la traversée jusqu'à Belle-Ile, y ont renoncé.

Deux dundées de pêche ont été jetés à la côte samedi dernier.

Vannes, 13 décembre. — La tempête s'est fait sentir à Vannes où sont tombées de fortes ondées de pluies accompagnées d'un vent violent et où les rues étaient jonchées dimanche matin d'ardoises provenant de cheminées brisées par l'ouragan.

Lorient, 13 décembre. — Un navire qui se trouvait en perdition dans le golfe du Morbihan a pu, avec l'assistance des sauveteurs de Port-Navalo, prendre le large.

St Gildas de Rhuys, 13 décembre. — Le canot de sauvetage de Port-Navalo et le vapeur *Saint-Jules*, de M. Delobet, se sont portés au secours d'un dundée en détresse, en face la pointe de St Gildas, qui leur avait été signalé par le sémaphore du Grand-Mont.

Le patron du dundée a remercié les marins du secours qu'ils lui ont apporté.

13 et 14 janvier 1904

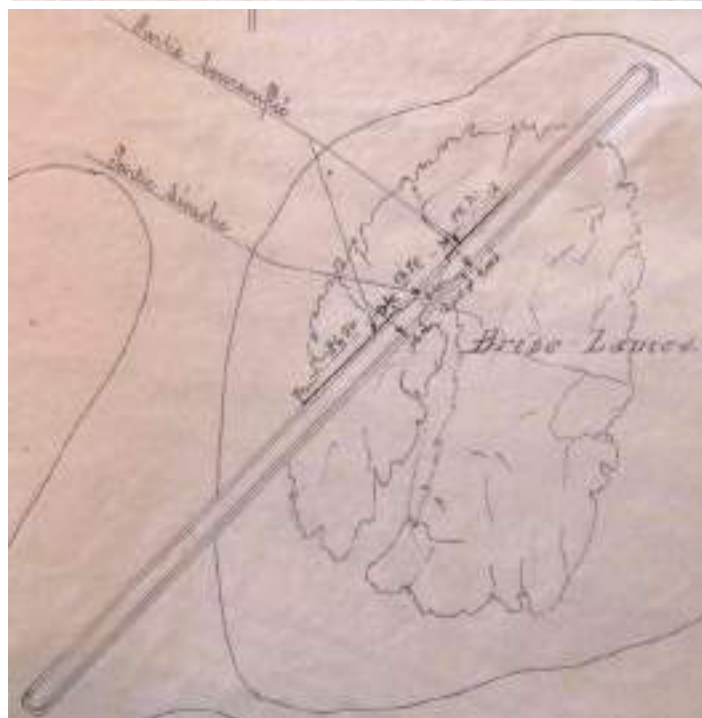
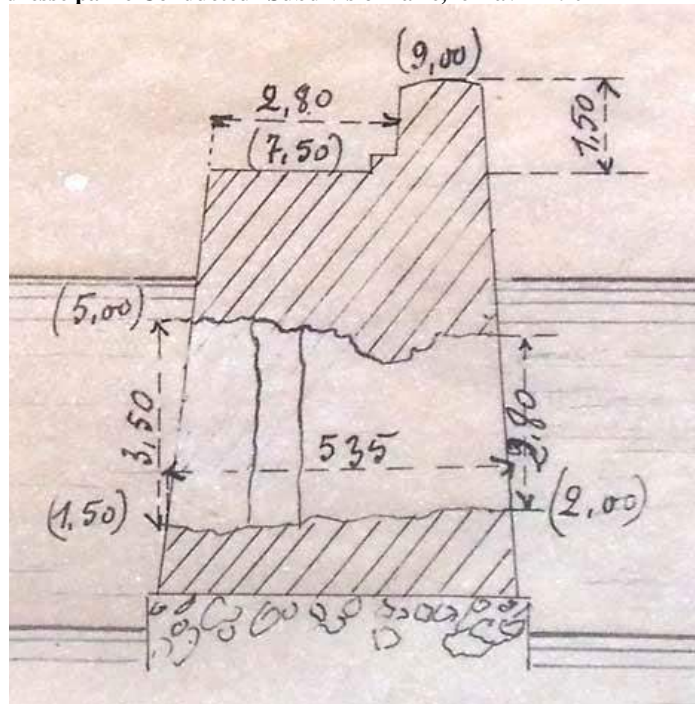
Quiberon

1904 (1)

► **Source : Rapport du Conducteur Subdivisionnaire, Demande de crédit, Réparation des avaries causées au brise-lames, le 7 avril 1904 (Archives départementales du Morbihan)**

«Le brise-lames de Port-Maria de Quiberon a subi dans la nuit du 13 au 14 janvier 1904 une très grave avarie, par une forte tempête d'Est et Sud-Est. Cet ouvrage a été percé de part en part. La brèche formée avait une longueur de 13m sur les faces extérieures, 5,20 au centre et une hauteur de 2m80 à 3m50 représentant 120m³ de maçonnerie.»

► **Source : Plans et profils dressé par le Conducteur Subdivisionnaire, le 7 avril 1904**



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées le 13 janvier 1904 (52 le matin et 55 le soir) et le 14 janvier 1904 (58 le matin et 62 le soir)

1er au 2 février 1904

Ploemeur

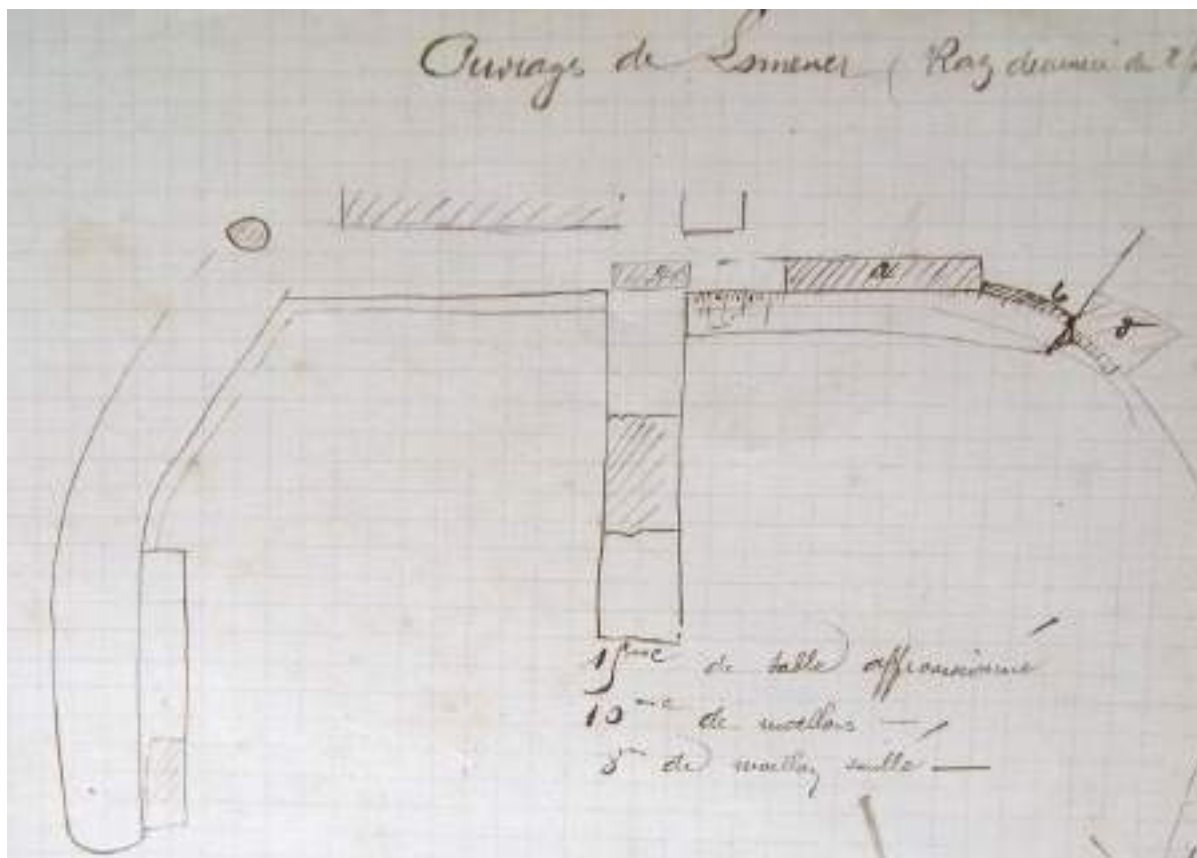
1904 (2)

► Source : Le progrès du Morbihan, Article du 23 Mars 1904 (Comité d'histoire du pays de Ploemeur)

«M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Guieysse la lettre suivante :

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés par le raz-de-marée des 2-3 février dernier aux ouvrages de défense des ports maritimes du Morbihan, notamment à Lomener, Groix et Quiberon, et me demander de prendre des mesures en vue de la prompt réparation de ces avaries. »

► Source : Archives départementales du Morbihan : Lettre du Conducteur (illisible) à Monsieur l'Ingénieur, à Lorient le 12 février 1904. Ouvrages de Lomener



A- Terrassement enlevé sur 21 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et 0,60 mètre de profondeur

B- Mur de terre-plein démoli sur 2 mètres de longueur, 1 mètre de profondeur et 0 mètre 50 d'épaisseur

C- Terrassement enlevé sur 4 mètres de largeur, 3 mètres de longueur et 0 mètre 20 de profondeur

D- Terrassement enlevé sur une largeur de 2 mètres, sur une longueur de 2 mètres et sur une profondeur de 0 mètre 40

► Source : SHOM

Coefficient de marée : 97 le matin et 102 le soir le 1er février

108 le matin et 111 le soir le 2 février

1 et 2 février 1904	Larmor-Plage	1904 (3)
<p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Médiathèque de Lorient) « [...] à Larmor on signale des avaries causées par la mer. »</p> <p>► Source : Le Courrier des Campagnes, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Les petits ports de Locmalo, Gâvres, Larmor et Port-Louis signalent tous des dégâts aux ouvrages du service de la navigation. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Lorient	1904 (4)
<p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 4 février 1904 (Médiathèque de Lorient) « Par suite de la force du vent, la mer a monté hier à une hauteur de 5 mètres 70. Vers quatre heures, l'eau a débordé sur les quais. En outre, comme il arrive fréquemment lors des grandes marées, la mer, en suivant l'égout de la rue Perrault, a débordé en plusieurs endroits de cette rue, notamment près du square de Brizeux et de la place de la République, et a inondé de nombreuses caves. »</p> <p>► Source : Le morbihannais, article du 5 février 1904 (Médiathèque de Lorient) « Dans notre numéro de mardi, nous signalons les inondations de la Nouvelle-Ville. C'est bien autre chose depuis. Le même jour, la tempête redoublant de violence, et l'ouragan coïncidant avec une grande marée, la mer a envahi le soir Des grands vapeurs et une partie des quais. Rue Perrault, square Brizeux et place de la République, toutes les caves ont été inondées. [...] Dans l'arsenal, les flots du Scorff passaient par dessus le pont de bateaux qui relie les chantiers de Caudan à la rive opposée et la plupart des ouvriers ont dû se déchausser pour franchir ce passage. Cette tempête restera parmi celles qui ont causé le plus de dégâts dans notre région. Hier matin, vers quatre heures, au moment où la tempête prenait un redoublement de furie, l'Océan refoulant ses eaux plus violemment encore, a envahi les quartiers précédemment inondés, puis les quais du port militaire et, en arrière encore, la place de la côte d'Alger et toute les maisons riveraines... »</p> <p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Médiathèque de Lorient) « La nuit dernière l'Océan a été de nouveau soulevé par la tempête du sud : outre les quartiers déjà désignés, les quais du port militaire, les quais et la place d'Alger, ont été envahis ce matin à quatre heures et les maisons riveraines en partie noyées. Les habitants ont dû se réfugier aux étages en attendant le flux. »</p> <p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904 (Médiathèque de Lorient) « A Lorient, enfin, la mer a dépassé le niveau des quais et a envahi mardi matin le côté d'Alger, ainsi que cela arrivait avant l'exhaussement de ce quartier, à chaque marée importante. Les habitants des immeubles Espinet ont dû comme autrefois abandonner les rez-de-chaussée envahis par l'eau. A la Nouvelle-Ville, la mer a reflué dans l'égout de la rue Perrault, établi trop bas, et a débordé par les bouches de la place de la République et du square Brizeux, inondant, comme nous l'avons dit, les caves de plusieurs maisons à proximité. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Hennebont	1904 (5)
<p>► Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 7 Février 1904 (Archives départementales du Morbihan) «A Hennebont, le Blavet a débordé. L'eau a inondé les quais et est allée jusqu'au seuil des maisons de la rive droite et de la rive gauche. Quelques centimètres de plus et les maisons étaient inondées”.</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir le 3 février 1904 : 113 le matin et 114 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Locmiquélic	1904 (6)
<p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) “A Penmané, la mer a envahi la route de Penmané à Riantec où à certains endroits, des bateaux ont pu naviguer. Plusieurs maisons ont été menacées d’inondation. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Port-Louis	1904 (7)
<p>► Source : Le Courrier des Campagnes, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Les petits ports de Locmalo, Gâvres, Larmor et Port-Louis signalent tous des dégâts aux ouvrages du service de la navigation. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Gâvres	1904 (8)
<p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « [...] à Gâvres on signale des avaries causées par la mer. »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine (courrier du Président de la Commission de Gâvres au Préfet maritime de Lorient, 9 mai 1904) « lors du raz de marée ... les parapets de sable sans soutien intérieur ont été absolument impressionnant à arrêter l’invasion de l’eau »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904

Groix

1904 (9)

► **Source : Le morbihannais, article du 5 février 1904 (Archives départementales du Morbihan)**

« Aux environs, un des ports de Groix, celui de Locmaria, dans lequel un ouvrage de construction, a été dévasté et plusieurs maisons ont eu leurs soubassements sapés. »

► **Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan)**

« A Groix, on signale de grands dégâts dans les travaux du port de Locmaria. »

► **Source : Le Nouvelliste du Morbihan, Article du 7 Février 1904 (Archives départementales du Morbihan)**

« A Groix, le ressac a été particulièrement violent à Port-Tudy, et à Loc-Maria, où la jetée en construction a été bouleversée. »

► **Source : Lettre des Phares et Balises adressée à l'Ingénieur en Chef concernant les dégradations occasionnées par le raz-de-marée du 2 février, 12 février 1904 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Monsieur l'ingénieur, J'ai l'honneur de faire connaître que le raz-de-marée qui s'est produit dans la nuit du 1 au 2 février a entraîné des dégradations au terre-plein du Phare des Chats qui a été envahi par la mer.

Ce terre-plein est affouillé en certains points, les talus [...] en pierraille et terre ont été coupés et la citerne du gardien a été envahie par l'eau de mer. »

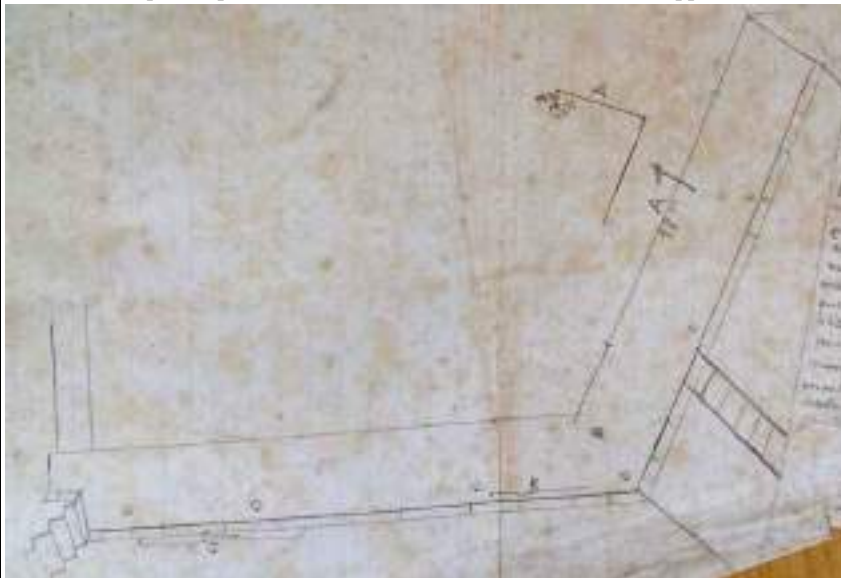
► **Source : Phares et Balises (non daté)**

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le raz-de-marée qui s'est produit dans la nuit de 1 au 2 février a eu comme conséquence de nombreuses dégradations aux ouvrages et terre-pleins des ports. Le port de Port-Tudy en particulier a eu à souffrir du violent ressac résultant de l'apparition du raz-de-marée. Il contenait environ 35 bateaux dont 23 dundées qui s'étaient fixés à plusieurs amarres (certains en avaient 7 d'un seul côté) sur les appareils d'amarrage du port (bornes en fonte et en pierre et organeaux en bronze). Les secousses brusques déterminées par le ressac sur les amarres ont arraché plusieurs bornes et brisé de nombreux organeaux, les bornes placées immédiatement derrière la tablette ont entraîné cette dernière qui s'est décollée en certains points.

Les terre-pleins ont été submergés par la mer et affouillés en beaucoup de points et certains de ces points avoisinant le pavage de ce dernier a été détérioré sur une assez grande surface. »

► **Source : Archives départementales du Morbihan : Lettre du Conducteur (illisible) à Monsieur l'Ingénieur, à Lorient le 12 février 1904**

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que le raz de marée qui s'est produit dans la nuit du 1er au 2 février a eu comme conséquences de nombreuses dégradations aux ouvrages et terre-pleins des ports. Le port de Port-Tudy en particulier a eu à souffrir du violent ressac résultant de l'apparition du raz de marée [...]. Les terre-pleins ont été submergés par la mer et affouillés en beaucoup de points et certains de ces points avoisinant le pavage, ce dernier a été détérioré sur une assez grande surface. J'indique ci-après le détail des détériorations avec le chiffre approximatif des dépenses qui en résultant.



A- La cale est bien dégradée sur une longueur de 18 mètres, une hauteur de 0,3 et à certains endroits la profondeur atteint 0,2.

B- Le joint est très mauvais sur une longueur de 3 mètres.

C- La mer n'étant pas assez descendue, je n'ai pu voir la cale en cet endroit mais un pêcheur m'a dit que depuis 2 ou 3 jours il s'était formé une crevasse assez sérieuse sur une longueur d'au moins 5 mètres.

► **Source : Le progrès du Morbihan, Article du 23 Mars 1904 (Comité d'histoire du pays de Ploemeur)**

«M. le Ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Guieysse la lettre suivante :

Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés par le raz-de-marée des 2-3 février dernier aux ouvrages de défense des ports maritimes du Morbihan, notamment à Lomener, Groix et Quiberon, et me demander de prendre des mesures en vue de la prompte réparation de ces avaries. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées le 1^{er} février 1904 (93 le matin et 103 le soir) et le 2 février 1904 (108 le matin et 111 le soir)

1 et 2 février 1904	Quiberon	1904 (10)
<p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Le raz de marée a été moins violent sur les côtes morbihannaises. [...] A Quiberon, l'eau est entrée dans les cuisines du sous sol de l'Hôtel de la Plage, semant la panique parmi les marmitons. »</p> <p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 14 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Les nouvelles de la presqu'île de Quiberon sont navrantes : la mer est absolument démontée et rien ne lui résiste. Le môle de Port-Maria en Quiberon, a été défoncé et un immense trou lui donne un aspect lamentable. La mer était si forte que la superbe plage de Quiberon est dépouillée de tout son sable et les rochers sont maintenant à nu.[...] La mer démontée arrivait ces jours derniers jusqu'à la fameuse statue de Hoche. Toute la côte est bouleversée du côté de la mer sauvage ; la petite baie de Port-Coulom qui possédait une fontaine universellement connue dans la contrée en a été dépossédée : elle est complètement démolie... »</p> <p>► Source : Le progrès du Morbihan, Article du 23 Mars 1904 (Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur) «M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Guieysse la lettre suivante : Monsieur le député et cher collègue, Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés par le raz-de-marée des 2-3 février dernier aux ouvrages de défense des ports maritimes du Morbihan, notamment à Lomener, Groix et Quiberon, et me demander de prendre des mesures en vue de la prompt réparation de ces avaries. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		
1 et 2 février 1904	Saint-Pierre-Quiberon	1904 (11)
<p>► Source : Le morbihannais, article du 5 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « A Quiberon, l'isthme du port de Penthièvre qui est l'endroit le plus étroit de la presqu'île, a été totalement recouvert par l'eau ; la circulation a été un moment impossible sur la route et le train se rendant à Auray a roulé les roues dans l'eau sur une longueur de 80 à 100 mètres. »</p> <p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « La mer est très houleuse autour de la presqu'île et les navires de pêche chassent sur leurs ancres dans les anses de mouillage. Dans l'après-midi du 2 février, l'isthme du fort de Penthièvre, qui est l'endroit le plus étroit de la presqu'île a été totalement recouvert par l'eau ; la circulation a été un moment impossible sur toute la route et le train se rendant à Auray a roulé ses roues dans l'eau sur une longueur de 80 à 100 mètres... »</p> <p>► Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Le raz de marée a été moins violent sur les côtes morbihannaises. Cependant, l'isthme de Quiberon a été couvert par les eaux près du Fort Penthièvre et la presqu'île a été transformée en île pendant quelques heures. Le train de 4 heures a roulé pendant une centaine de mètres dans l'eau qui couvrait les rails à une hauteur d'une vingtaine de centimètres. C'est le fait le saillant à signaler. [...] A Portivy, le môle du port s'est écroulé sur une longueur d'une soixantaine de mètres ne laissant que la pointe avancée du môle lézardée. »</p> <p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 14 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Les nouvelles de la presqu'île de Quiberon sont navrantes : la mer est absolument démontée et rien ne lui résiste. [...] Toute la côte est bouleversée du côté de la mer sauvage ; la petite baie de Port-Coulom qui possédait une fontaine universellement connue dans la contrée en a été dépossédée : elle est complètement démolie. Seul le Port de Saint-Pierre-Quiberon, sur la baie, a été à peu près épargné. Le petit port de Portivy, abri des pêcheurs, est complètement détruit ; la jetée a été renversée sur une longueur de plus de soixante-dix mètres. C'est la ruine de ces pauvres marins qui n'avaient pour vivre que le trop maigre produit de leur pêche... »</p> <p>► Source : Colas B., (2007 ?), Quiberon au fil des cartes, Tome 1 « Portivy : une forte tempête brise le quai et détruit 45 ml de la jetée, causant aussi de gros dégâts sur les bateaux ».</p> <p>► Source : Rapport du Conducteur Subdivisionnaire, Réfection d'une partie du môle démolie par le raz-de-marée des 2-3 février 1904, le 18 août 1904 (Archives départementales du Morbihan) «Le môle de Portivy situé sur la côte ouest de la presqu'île de Quiberon à 1600m au sud du fort de Penthièvre, a été démoli sur une longueur de 78m50 par la tempête et le raz de marée des 2-3 février 1904 [...]. La démolition des 2 et 3 février 1904 est imputable à notre avis aux chocs violents d'une mer houleuse et aux perturbations produites par le raz-de-marée. Le môle a été emporté dans sa partie la moins résistante puisqu'à cet endroit, il n'est constitué que par deux murs distincts de 1m00 et de 0m70 d'épaisseur reliés par un simple dallage de 0m17.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

► Source : Colas B., (2007 ?), Quiberon au fil des cartes, Tome 1

« Portivy : une forte tempête brise le quai et détruit 45 ml de la jetée, causant aussi de gros dégâts sur les bateaux ».



Sur cette carte photo, les dégâts sont plus évidents. Le problème de base étant le même dans bien des cas, notamment, celui de l'étanchéité des joints de maçonnerie.

1 et 2 février 1904	Auray	1904 (12)
<p>► Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 7 Février 1904 (Comité d'histoire du pays de Ploemeur) «A Vannes, Auray, et tout le long des rivières de cette région des inondations se sont produites sans occasionner d'accidents. »</p> <p>► Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « Mardi à marée haute, les quais et particulièrement le quai de l'enfer à Saint-Goustan ont été couverts par la mer. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904	Vannes	1904 (13)
<p>► Source : Le nouvelliste du Morbihan, Article du 7 Février 1904 (Comité d'histoire du pays de Ploemeur) «A Vannes, Auray, et tout le long des rivières de cette région des inondations se sont produites sans occasionner d'accidents. »</p> <p>► Source : Le morbihannais, article du 5 février 1904 (Archives départementales du Morbihan) « A Vannes, hier matin, mercredi, par suite de la violence des vents du Sud, la marée a monté à une hauteur extraordinaire. La place de la Poissonnerie, la place du Poids-Public, le bas de la rue Noé, la place de l'Evêché et la rue du Port ont été inondés en partie interrompant la circulation. Les caves des maisons situées sur ce parcours ainsi que quelques-unes de la rue Saint-Vincent ont subi des dégâts par suite de l'invasion des eaux de la mer.</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

1 et 2 février 1904

Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)

1904 (14)

► **Source : Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904**

« Le Palais : Depuis huit jours, nous avons ici un temps détestable. Le vent, la pluie, la grêle se succèdent avec un en train déconcertant, et il n'est pas rare de voir les éclairs et le tonnerre se mettre de la partie. La mer, toujours grosse, balaie sans cesse nos côtes et fait rage dans le port. Le ressac est tellement fort que les bateaux et les vapeurs ne peuvent que difficilement accoster les quais.

Mardi matin, à l'heure de la pleine mer, l'eau a débordé de toutes parts sur les quais et un grand nombre de maison ont été inondées. Il a fallu faire appel aux pompes à incendie pour vider les caves et les sous-sols d'un grand nombre de magasins et de maisons particulières.[...] Les quais sont endommagés dans les différents endroits du port. »

► **Source : Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904**

« A Belle-Ile, les quais du port de Palais ont été envahis par l'eau sur le quai Gambetta. Il a fallu recourir aux pompes municipales pour vider les caves. »

► **Source : Collection CARTOPOLE de BAUD (56) – www.cartolis.org**

Cartes postales anciennes non datée mais se rapportant sans doute à l'évènement de février 1904



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

1 et 2 février 1904

Belle-Ile-en-Mer (Port Blanc) 1904 (15)

► **Source : Le morbihannais, article du 7 février 1904**

« A la suite de la dernière tempête, la jetée établie au Port-Blanc, pour le service du canot de sauvetage de Locmaria, en Belle-Ile, a été démolie en grande partie. »

► **Source : SHOM**

Coefficients des marées :

Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir

Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir

1 et 2 février 1904	Sarzeau	1904 (16)
<p>► Source : Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 7 février 1904 « Raz de Marée du 2 février 1904 – Le conseil vote d’urgence une somme de Trois cents francs pour aider les riverains à faire écouler les eaux qui les ont envahies et réparer les brèches faites par le raz-de-marée du 2 février courant; cette somme sera utilisée en travaux faits avec le concours des intéressés, au prorata des besoins respectifs des villages ; la répartition aura lieu par les soins d’une commission composée de M.M. Mahéo, Javouray et Piro. A la demande de ce dernier un secours est demandé à l’Etat et au Département et vu l’urgence, Mr le Préfet est prié de communiquer la présente demande à la Commission Départementale. (...) »</p> <p>► Source : Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 21 février 1904 « Raz de Marée du 2 février 1904 – Mr le maire donne connaissance d’une note du 18 février courant par laquelle Mr le Préfet l’invite à bien vouloir adresser à la Préfecture un devis approximatif des dégradations occasionnées par le raz de marée du 9 février 1904. Il invite les conseillers à faire le nécessaire à cet effet dans leurs sections respectives ajoutant qu’il a donné et fait donné toute publicité à cette note.</p> <p>Au nom de la commission composée de M.M. Mahéo, Piro et Javouray ce dernier donne lecture du rapport ci-après concluant dans les conditions y impliquées à la répartition des secours votées le 7 courant par le conseil municipal, ainsi qu’il suit :</p> <p>Banastère : 50 francs Etang de Penvins ; 100 francs CornerPont et Suscinio : 30 francs Voûte pour l’écoulement des eaux de ces villages mémoire : 30 francs Etangs de Layrée, Saint Jacques et de Kerfontaine : 30 francs Bénance : 15 francs</p> <p>A la demande de Mr Cohéléach, sur le reliquat de ce crédit une somme de 20 francs est allouée à la réparation de la dune au village du Roaliguen et aide les habitants de ces villages à se protéger contre la grande marée du 3 mars prochain. MM Le Moël et Le Barre sont désignés pour voir avec les habitants du village les travaux urgents à exécuter avec cette grande marée du 3 mars.</p> <p>Le conseil à l’unanimité vote les conclusions du rapport de Mr Javouray et décide son insertion au procès verbal de la présente séance :</p> <p>La commission nommée par le conseil municipal de Sarzeau dans sa séance du 7 février 1904, pour examiner la répartition des secours attribués aux sections de la commune de Sarzeau, dont les terrains ont été endommagés par suite des pluies torrentielles et du dernier raz-de-marée, composée de M.M. Mahéo, adjoint, Pirau et Javouray, conseillers municipaux, propose au conseil d’accorder les rétributions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 50 francs au village de Banastère pour parfaire avec les journées volontaires et la souscription faite parmi les habitants de ce village la somme nécessaire à la réfection d’une digue effondrée depuis longtemps. Ce travail bien exécuté serait suffisant pour mettre pendant quelques temps le village et ses abords à l’abri de nouvelles inondations. - 100 francs au village de Penvins pour compléter la souscription ouverte et les journées de bonne volonté offertes par les riverains, la somme nécessaire à la construction d’un aqueduc couvert. Cet aqueduc faisait suite à celui établi sous la route du village de Lagrée au Fort de Penvins. Ce travail exécuté permettrait aux eaux provenant de l’étang, dit de Penvins, et quelquefois de la mer, d’évacuer rapidement les terrains inondés, sans que les intéressés soient obligés à chaque grande marée d’enlever les sables amoncelés par ces marées dans le canal actuel qui est à ciel ouvert. - Trente francs aux villages de Suscinio et Corn-er-Pont pour venir en aide aux habitants dont les maisons sont menacées, dans les travaux nécessaires pour l’enlèvement des sables et galets apportés par le dernier raz de marée dans le chenal dit du Beclan, seule issue permettant aux eaux de se jeter à l’Océan. <p>La commission renseignée par plusieurs habitants de Suscinio propose au Conseil de faire procéder à l’ouverture d’un aqueduc sous terrain dans la dune de Suscinio. Ce travail appelé « la route » dans le pays suffirait paraît-il à la complète évacuation des eaux dont souffrent les riverains. Les habitants des villages intéressés pourraient effectuer ce travail aidés par une subvention du conseil municipal accordé sur le Crédit ouvert.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Trente francs aux habitants des villages de kerfontaine et Lagrée St Jacques, qui ont spontanément enlevés les sables et galets amoncelés par la tempête dans ce canal naturel qui sert à l’écoulement des eaux de l’étang dit de Lagrée St Jacques. - Quinze francs aux habitants du village de Bénance dont plusieurs ont eu leurs maisons et étables inondées et qui dès le lendemain du raz de marée, sans attendre de secours, ont relevé les brèches faites dans les digues d’un marais voisin du village et ont ainsi préservé ce dernier de nouvelles inondations. <p>La commission prie le conseil municipal d’émettre un vœu pour que l’administration des Ponts et Chaussées veuille bien faire exécuter à bref délai des travaux de préservation sur les dunes de Banastère et de Suscinio. Les dunes ayant été couvertes et affaissées par le dernier raz-de-marée sont appelées à disparaître dans certaines parties si des travaux urgents n’y sont pas rapidement exécutés »</p>		

1 et 2 février 1904 (Suite)	Sarzeau	1904 (16)
<p>► Source : Mairie de Sarzeau. Délibération du Conseil Municipal du 24 avril 1904 « Raz de Marée du 2 février 1904 – D’un long rapport de Mr le conducteur divisionnaire des Ponts et Chaussées du 14 mars dernier en réponse aux demandes du Conseil municipal de Sarzeau des 7 et 21 février et de pétitions diverses, il résulte que sauf diverses critiques accompagnées de conseils platoniques, l’administration est résolue à ne rien faire pour protéger les riverains. La commune a fait le possible, elle remercie le département du secours de 150 francs qui vient d’être accordé, et fera avec ses faibles ressources le plus urgent. Dans le cas d’un cataclysme ultérieur elle décline toute responsabilité, ayant fait le possible, prévenu l’administration des Ponts et Chaussées par l’intermédiaire de Mr le Préfet, les travaux indispensables pour éviter la disparition des villages de Banastère, de Corn er Pont et du Roaliguen, travaux qu’elle ne peut faire elle-même, n’ayant à cet effet ni qualité ni ressources. »</p> <p>► Source : Toureaux G. (2009), Rhuis au péril de la mer, Observatoire de Rhuis « Comme en 1924 et 1940, inondations à Penvins, Banastère, Cornepont, Suscinio, La Grée Saint-Jacques, Kerfontaine, Benance, Le Roaliguen,...Il fallut enlever sable et galets.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées : Le 1^{er} février 1904 : 93 le matin et 103 le soir Le 2 février 1904 : 108 le matin et 111 le soir</p>		

Tempête du 1 et 2 février 1904

Articles de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Sources :

- La Croix du Morbihan
- Le Courrier Morbihannais
- Le Nouvelliste du Morbihan
- Le Morbihannais
- Le Progrès du Morbihan

Le Nouvelliste du Morbihan, article du 4 février 1904

Par suite de la force du vent, la mer a monté hier à une hauteur de 5 m. 70. Vers quatre heures, l'eau a débordé sur les quais. En outre, comme il arrive fréquemment lors des grandes marées, la mer, en suivant l'égoût de la rue Perault, a débordé en plusieurs endroits de cette rue, notamment près du square Brizeux et de la place de la République, et a inondé de nombreuses caves.

Le mauvais temps a causé d'autre part quelques accidents de mer. Un bateau de sable a coulé à l'estacade ; les canots *Joseph* et *Petit Louis* sont partis à la dérive. Le transport *Bessongé* qui avait appareillé ce matin pour Indret a dû rentrer au port par suite de l'état de la mer.

En outre, trente-six fûts de vin ont été envoyés par la mer sur le pontée du steamer *Ville-de-Lille* pendant sa traversée de Cherbourg à notre port.

Le Morbihannais, articles du 5 février 1904

Tempêtes et inondations

Un raz de marée

Dans notre numéro de mardi, nous signalons les inondations de la Nouvelle-Ville. C'est bien autre chose depuis.

Le même jour, la tempête redoublant de violence, et l'ouragan coïncidant avec une grande marée, la mer a envahi le soir l'estacade des grands vapours et une partie des quais : Rue Perault, square Brizeux et place de la République, toutes les caves ont été inondées.

Le vapeur *Ville-de-Lille*, de la Compagnie du Nord, qui a fait escale a été fait malmené et a perdu trente-huit pièces de vin, adossés sur son pont par un coup de mer.

Une barque chargée de sable, la *Marie*, a été coulée en rade.

Deux sloops, le *Joseph* et le *Petit-Louis*, ont été arrachés de leur amarrage et entraînés en dérive.

Dans l'arsenal, les flûtes du Scorf passaient par dessus le pont de bateaux qui raie les éclusiers de Coudan sur la rive opposée et la plupart des ouvriers ont dû se décroquer pour franchir ce passage.

Cette tempête rappelle par ses effets qui ont causé le plus de dégâts dans notre région.

Hier matin, vers quatre heures, au moment où la tempête prenait un redoublement de force, l'Océan refoulait ses eaux plus violemment encore, a envahi les quais précédemment

inondés, puis les quais du port militaire et, en arrière encore, la place de la côte d'Alger et toutes les maisons riveraines, notamment les étés ouvrières connues sous le nom de maisons B piaci, dans les quelles installations ont été révoquées les bureaux et ont dû se réfugier aux étages supérieurs.

Aux environs, un des puits de Guelz, celui de Lézans 10, dans lequel un ouvrage plus en construction, a été déraciné et plusieurs maisons ont eu leurs escaliers emportés.

Au Port Tudy, les navires, menaçant de se heurter par le rade, ont dû en partie prendre la tangente et s'abriter sous la vent de l'île et les vapeurs faisant le service vers le continent ont dû suspendre leurs voyages.

Les petits ports de Lorient Gavras, Larnac et Port-Louis signalaient tous des dégâts aux ouvrages du service de la navigation.

A Auray, mardi, les quais et particulièrement le quai de l'Écluse à Saint-Gonstan ont été envahis par la mer.

A Quiberon, l'isthme du fort Penhièvre qui est l'endroit le plus étroit de la presqu'île, a été totalement recouvert par l'eau ; la circulation a été un moment impossible sur la route et le train se rendant à Auray a roulé les roues dans l'eau sur une longueur de 80 à 100 mètres.

A Saouzon, plusieurs canots ont disparu du port. Ils ont dû être emportés par la mer et brisés sur les roches de la côte.

Heureusement que jusqu'ici on n'a à déplorer que des pertes matérielles.

A Vannes, hier matin, mercredi, par suite de la violence des vents du Sud, la marée a monté à une hauteur extraordinaire.

La place de la Poissonnerie, la place du Poids-Public, le bas de la rue Noé, la place de l'Évêché et la rue du Port ont été inondés en partie interrompant la circulation.

Les caves des maisons situées sur ce parcours ainsi que quelques-unes de la rue Saint-Vincent ont subi des dégâts par suite de l'invasion des eaux de la mer.

En même temps que ces renseignements nous parviennent, le chef gendarme du sémaphore de Penmarch télégraphie au préfet maritime de Brest :

« Toute la côte de Penmarch a été

« Toute la côte de Penmarch a été ravagée hier par un raz de marée. Les dégâts sont épouvantables. Le tiers de la commune est sous l'eau. Plusieurs bateaux ont été brisés et coulés sur leurs corps-morts.

« Un jeune homme de 17 ans a été noyé à Saint-Guénolé. Les riverains ont évacué la nuit avec leurs familles et leurs bateaux.

« Le sémaphore est resté indemne. La tempête continue.

Le Courrier Morbihannais, article du 7 février 1904

A BELLE-ÎLE (Le Palais)

Depuis huit jours, nous avons ici un temps détestable. Le vent, la pluie, la grêle se succèdent avec un entrain déconcertant, et il n'est pas rare de voir les éclairs et le tonnerre se mettre de la partie. La mer, toujours grosse, balait sans cesse nos côtes et fait rage dans le port. Le ressac est tellement fort que les bateaux et les vapeurs ne peuvent que difficilement accoster les quais.

Mardi matin, à l'heure de la pleine mer, l'eau a débordé de toutes parts sur les quais et un grand nombre de maisons ont été inondées. Il a fallu faire appel aux pompes à incendie pour vider les caves et les sous-sols d'un grand nombre de magasins et de maisons particulières.

Malgré le mauvais temps, nos deux compagnies maritimes continuent le service régulier sur Quiberon. Mais force est aux vapeurs de mouiller sur rade. Et pour la première fois depuis bien longtemps, les voyageurs sont obligés d'embarquer en canot, ici à Palais.

Les quais sont endommagés dans différents endroits du port.

A SAUZON

Sauzon, 3 février. — On annonce que plusieurs canots ont disparu du port de Sauzon. Ils ont dû être emportés par la mer et brisés sur les roches de la côte.

Heureusement que jusqu'ici on n'a à déplorer que des pertes matérielles.

A AURAY

Mardi à marée haute, les quais et particulièrement le quai de l'Enfer à Saint-Goustan ont été couverts par la mer.

A LORENT

La nuit dernière l'Océan a été de nouveau soulevé par la tempête du sud ; outre les quartiers déjà désignés, les quais du port militaire, les quais et la place de la côte d'Alger, ont été envahis ce matin à quatre heures et toutes les maisons riveraines en partie noyées.

Les habitants ont dû se réfugier aux étages en attendant le flux.

A GROIX, PORT-TUDY, ETC.

A Groix, on signale de grands dégâts dans les travaux du port de Locmaria.

Au Port-Tudy, où le ressac a projeté les bateaux de pêche les uns sur les autres, et au Port-Lay, où plusieurs petits navires ont été avariés, à Locmaio, Port-Louis, Larmor, Gavres, on signale des avaries causées par la mer.

A QUIBERON

La mer est très houleuse autour de la presqu'île et les navires de pêche chassent sur leurs ancres dans les anses de mouillage.

Dans l'après-midi du 2 février, l'isthme du fort Penthièvre, qui est l'endroit le plus étroit de la presqu'île, a été totalement recouvert par l'eau ; la circulation a été un moment impossible sur la route et le train se rendant à Auray a roulé ses roues dans l'eau sur une longueur de 80 à 100 mètres.

Néanmoins, la pêche côtière des huîtres et des coquilles Saint-Jacques donnent beaucoup, mais les bateaux ne s'aventurent guère en dehors par crainte du mauvais temps. Aussi nul sinistre à déplorer jusqu'à présent.

Le Morbihannais, articles du 7 février 1904

APRÈS LA TEMPÊTE

A la suite de la dernière tempête, la jetée établie au Port-Blanc, pour le service du canot de sauvetage de Locmaria, en Belle-Île, a été démolie en grande partie.

Cet accident rend maintenant impossible la sortie du canot, qui a pourtant si souvent montré son utilité.

Il serait à souhaiter, dans l'intérêt de tous, que cette jetée fût établie à nouveau, mais plus solidement.

Le Nouvelliste du Morbihan, article du 7 février 1904

Un raz de marée en Bretagne

Nous avons signalé mardi la tempête qui s'est abattue à ce moment sur notre région et qui a été particulièrement violente dans la nuit du lundi au mardi. Cette tempête a coïncidé avec un raz de marée qui a été assez faible à Lorient mais qui, en revanche, a déployé toute sa violence à la pointe de Penmarc'h.

En ce pays, l'effet de la marée a été tel que des blocs de pierre pesant plus de 2000 kilos ont été arrachés et transportés dans les terres.

Le phare d'Échmuhl semblait vaciller sur sa base ; les champs ont été submergés jusqu'à de grandes distances de la côte ; quantité d'embarcations ont été brisées par la mer dont les vagues étaient monstrueuses. Les dégâts sont considérables.

Le raz de marée a été moins violent sur les côtes morbihannaises. Cependant, l'isthme de Quiberon a été couvert par les eaux près du Fort Penhièvre et la presqu'île a été transformée en île pendant quelques heures. Le train de 4 heures a roulé pendant une centaine de mètres dans l'eau qui couvrait les rails à une hauteur d'une vingtaine de centimètres. C'est le fait le plus saillant à signaler. Partout ailleurs, les effets du raz de marée ne se sont guère traduits que par des inondations plus ou moins graves.

À Portivy, la môle du port s'est écroulé sur une longueur d'une soixantaine de mètres ne laissant que la pointe avancée du môle lézardé. À Quiberon, l'eau est entrée dans les cuisines du sous-sol de l'Hôtel de la Plage, semant la panique parmi les marmittes.

À Belle-Ile, les quais du port de Palais ont été envahis par l'eau sur le quai Gambetta. Il a fallu recourir aux pompes municipales pour vider les caves. Il n'y a eu heureusement aucun sinistre maritime à enregistrer.

Les vapeurs faisant le service de Quiberon n'ont pas interrompu leurs traversées et les quelques vapeurs qui avaient fait relâches en rade ont repris la mer dès le lendemain.

À Saouzon les canots *Fauvette* et *Espérance* d'une douzaine de pieds sont partis à la dérive.

marée importante. Les habitants des Immenbles Espinet ont dû comme autrefois abandonner les rez-de-chaussées envahis par l'eau.

À la Nouvelle-Ville, la mer a refusé dans l'égoût de la rue Perrault, établi trop bas, et a débordé par les bouches de la place de la République et du square Brizeux, inondant, comme nous l'avons dit, les caves de plusieurs maisons à proximité.

On ne signale aucun accident. Le canot *Petit Henri* a été recueilli en dérive à l'arsenal.

Le temps s'est quelque peu rasséréné hier et aujourd'hui et le vent s'est apaisé, mais le ciel reste menaçant et il ne semble pas que la période des mauvais temps soit terminée.

Sur toute la côte, on signale divers dégâts causés par la mer, notamment vers le Fort-Bloqué, Keroc'h, Lomenec etc.

À Vannes, Auray, et tout le long des rivières de cette région des inondations se sont produites sans occasionner d'accidents.

À Hennebont, le Blavet a débordé. L'eau a inondé les quais et est allée jusqu'au seuil des maisons de la rive droite et de la rive gauche. Quelques centimètres de plus et les maisons étaient inondées.

À Groix, le rousac a été particulièrement violent à Port-Tudy et à Loc-Marin, où la jetée en construction a été bouleversée. Plusieurs chaloupes se sont fait des avaries. Les vapeurs de la compagnie des Port-Louisiens n'ont pu faire leur derniers voyage mardi et ont passé la nuit à Lorient.

À Penmarc'h, la mer a envahi la route de Penmarc'h à Riantec où à certains endroits, des bâtenaux ont pu naviguer. Plusieurs maisons ont été menacées d'inondation.

À Lorient, enfin, la mer a dépassé le niveau des quais et a envahi mardi matin la côte d'Alger, ainsi que cela arrivait avant l'exhaussement de ce quartier, à chaque

Le Nouvelliste du Morbihan, article du 14 février 1904

La tempête continue. Les rafales ne cessent pas. La mer reste démontée. Hier soir, plusieurs éclairs ont illuminé le ciel et l'atmosphère reste profondément troublée. L'après-midi d'hier jeudi a été marquée par une violence croissante du vent qui, aujourd'hui, a un peu diminué.

Néanmoins les vapeurs de Groix continuent à passer la nuit à Lorient, ne se trouvant pas en sûreté à Port-Tudy par suite de l'état de la mer. Le bateau de la commission de Gavres n'a pu faire son service. Le steamer *Ville de Lille* de la Compagnie des vapeurs du Nord, capitaine Vanhille, qui était parti de Bordeaux avec 600 tonnes de marchandises pour Lorient, provenant de Marseille et de Bordeaux, a subi dans le golfe de Gascogne de graves avaries qui l'ont obligé à retourner à son point de départ en se faisant remorquer. La vapeur fait eau et a perdu son hélice, mais on espère que les réparations seront de courte durée.

On signale des inondations partout. Le Blavet a débordé à Lochist.

La tempête

La tempête est de plus en plus déchainée sur nos côtes. Le vent souffle avec violence et la pluie tombe sans discontinuer, remplacée de temps à autre par des ondées de grêle. Des orages de mer viennent encore rendre cet ouragan plus terrible.

Les nouvelles de la presqu'île de Quiberon sont navrantes : la mer est absolument démontée et rien ne lui résiste.

Le môle de Port-Maria en Quiberon, a été défoncé et un immense trou lui donne un aspect lamentable. La mer était si forte que la superbe plage de Quiberon est dépouillée de tout son sable et les rochers sont maintenant à nu. Les habitants se demandent avec angoisse si leur beau sable reviendra pour la saison balnéaire, sinon, c'est un désastre pour eux.

La mer démontée arrivait ces jours derniers jusqu'à la fameuse statue de Hoche.

Toute la côte est bouleversée du côté de la mer sauvage; la petite baie de Port-Coulom qui possédait une fontaine universellement connue dans la contrée en a été dépossédée : elle est complètement démolie. Seul le Port de Saint-Pierre-Quiberon, sur la baie, a été à peu près épargné.

Larmor-Baden, 10 février. — La tempête qui sévit sur nos côtes depuis plusieurs jours rend impossible le service des bateaux. Des pèlerins venant de Sainte-Anne se sont vus contraints de passer la nuit dernière à Larmor. Le *Passe-Temps* qui dessert Port-Navalo et Locmariaquer a cru prudent d'attendre une acalmie pour quitter son mouillage.

Le Palais (Belle-Ile), 10 février. — Toujours du mauvais temps. La pluie, le vent, le tonnerre, se succèdent avec un entrain vraiment déconcertant.

Nos marins essaient d'expliquer cela par un orage de mer... qui dure habituellement dans les quarante jours.

Le petit port de Portivy, abri des pêcheurs, est complètement détruit; la jetée a été renversée sur une longueur de plus de soixante-dix mètres. C'est la ruine de ces pauvres marins qui n'avaient pour vivre que le trop maigre produit de leur pêche.

Ce petit coin de la presqu'île est vraiment voué au malheur. Tout le pays se souvient encore de la trop fameuse noyade où huit personnes trouvèrent la mort il y a quelques années et où la garnison de Vannes perdit trois de ses meilleurs officiers : le capitaine de Cheveigné et les lieutenants de Courson et de Parcy.

Deux navires ont fait naufrage sur la côte près Groix avec dix hommes d'équipage. On ignore leur sort.

Au large, la mer est énorme. Le cargoat de 7,000 tonnes le *Kersaint*, arrivé à Lorient pour faire ses essais, est obligé de rester au mouillage sur rade.

Auray, 10 janvier. — La route de Crach, devant le château du comte d'Argy, conseiller général, est recouverte par l'eau décollant des terrains voisins que les petits canaux ne suffisent pas à faire écouler. Les piétons sont obligés, pour ne pas marcher dans l'eau, de passer en voiture sur une longueur de 50 mètres.

Dans ces conditions, nous ne sommes pas encore prêts de voir la fin. La mer, habituellement grosse, ne permet guère à nos pêcheurs de sortir du port. C'est à peine, si de temps en temps, les chaloupes pontées se hasardent à aller pour un jour ou deux, donner un petit coup de drague et pêcher juste de quoi se nourrir.

Hier cependant, à la criée, bonne vente de poissons, par suite de la quantité de bateaux rentrés en toute hâte, pour se mettre à l'abri.

A la campagne, il y a tant d'eau que les bonnes gens disent qu'on ne sait plus où y mettre les pieds.

Ce matin, à Palais, marché à peu près nul, à cause de la pluie diluvienne qui ne cesse de tomber.

Le progrès du Morbihan, Mercredi 23 mars 1904

50° 45' Nord, 10° 30' Ouest

LE PROGRÈS DU MORBIHAN

JOURNAL DÉPARTEMENTAL D'UNION RÉPUBLICAINE

VANNES — PLOËRMEL — PONTIVY — LORIENT

<p>DES ABONNEMENTS Bénéficiaires du Morbihan et de l'étranger. Pour l'année 1904, 10 francs. Pour six mois, 6 francs. Pour trois mois, 3 francs. Les abonnements partent du 1^{er} janvier.</p>	<p>REDACTION ET ADMINISTRATION 10, rue de la République, 10. VANNES. Directeur Propriétaire A. COMTE. Les annonces sont reçues au bureau.</p>	<p>Service gratuit à domicile par la poste. Les abonnements sont payés d'avance. Les annonces sont payées au comptant. Les annonces de longue durée sont traitées de préférence. Les annonces de 10 lignes ou plus sont traitées de préférence.</p>
---	--	---

Les raz-de-marée

M. le ministre des travaux publics vient d'adresser à M. Guieysse la lettre suivante :

Paris, le 14 Mars 1904.

Monsieur le Député et Cher Collègue,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur les dégâts causés par le raz-de-marée des 2-3 février dernier aux ouvrages de défense des ports maritimes du Morbihan, notamment à Lorient, Groix et Quiberon, et me demander de prendre des mesures en vue de la prompte réparation de ces avaries.

Je suis heureux de vous informer que, sur leur proposition, je viens d'ouvrir aux Ingénieurs du service maritime du Morbihan un premier crédit de 5000 fr. pour leur permettre de procéder immédiatement aux réparations les plus urgentes.

Agrées, etc.

Hiver 1904 - 1905

Larmor-Plage

1904/05 (1)

► Source : Service Historique de la Marine de Lorient

Note du 17 Février 1905 du Capitaine de Frégate De Spitz, Commandant la défense fixe de Lorient, à Monsieur le Capitaine de Vaisseau Directeur des Défenses sous-marines.

Objet: Dégradation de la batterie de Toulhars par l'effet de la mer. Demande de travaux de soutènement.

“Les derniers rapports mensuels de la Défense fixe ont signalé les progrès que fait la mer en rongant la partie Nord-Est de la butte de Toulhars, butte sur laquelle est installé l'observatoire intérieur de notre ligne de torpilles de fond. Sur trois côtés déjà (SO, Sud et Est), on a élevé de petites murailles pour retenir le sable qui forme la butte, on a rien fait du côté NE, qui paraît en ce moment gravement exposé.

En cet endroit, la côte se termine par une falaise rocheuse verticale très friable ; au cours de ces dernières années, la mer y a creusé plusieurs enfoncements tels que ceux indiqués en a, b, c, sur le croquis ci-contre ; plus au Nord, elle enlevé une large bande de terrain et a détaché du littoral deux îlots d, e. Dans la région c, il ne reste plus, à l'extérieur de l'enceinte du poste, qu'un passage ayant environ 1 m de largeur ; en faisant appel au souvenir des plus anciens marins de la Défense fixe, j'ai appris que ce passage avait autrefois une largeur de 4 ou 5 mètres, plus peut-être ; depuis un an que je le connais, il s'est déjà rétréci, et il suffit d'examiner les débris de roche et les blocs de terre gazonnée écroulés au pied de la falaise pour voir que le travail de destruction se poursuit d'une façon continue.

Si l'on considère combien soudains sont quelques fois les ravages de la mer – je viens encore de la constater à la pointe de

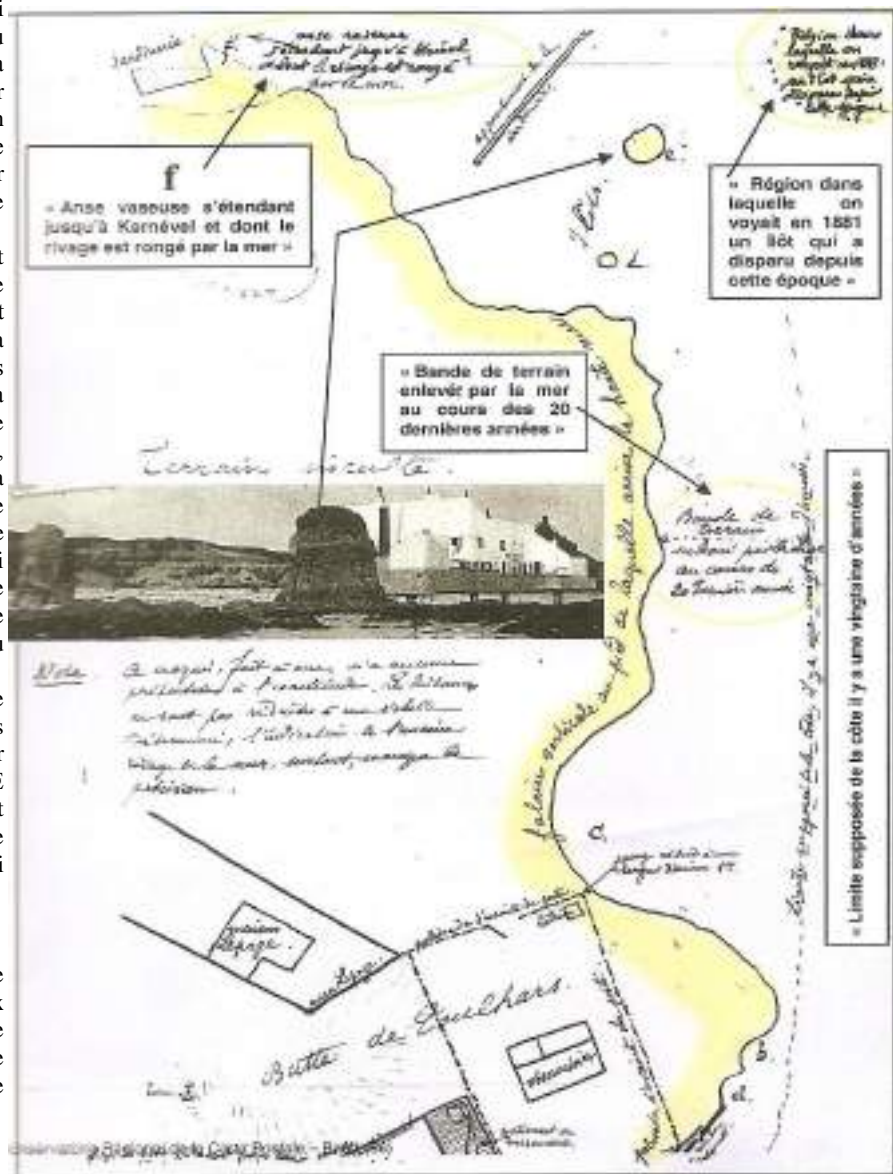
Kerpape, et dans l'anse f qui s'ouvre au Nord de Toulhars, où dans l'espace de quelques jours, la mer à emporté sur toute sa largeur le chemin qui longe le littoral – on estimera qu'il est urgent de prendre des mesures pour protéger contre son action destructive le terrain de la Marine à Toulhars.

La partie C, qui est en ce moment celle le plus activement attaquée autour de notre poste, n'appartient pas, je crois, à la Marine, dont la propriété ne s'étend pas, d'après les renseignements qu'on m'a fournis, au-delà de la palissade d'enceinte du poste. Mais la mer, dans son irruption, ne respectera pas la limite conventionnelle de notre terrain ; et le jour, peut-être prochain, où la bande étroite qui subsiste encore en dehors de notre palissade disparaîtra, notre propre terrain sera sans doute entamé du même coup.

En résumé: je demande que le service des travaux hydrauliques étudie les mesures à prendre pour protéger contre la mer l'angle NE du poste de Thouars, et entreprendre le plus tôt possible les travaux de soutènement qui seront jugés nécessaires. »

Réponse :

« Transmis à Monsieur le Directeur des Travaux Hydrauliques. Il est urgent de prendre les mesures pour écarter le danger qui menace le poste de Toulhars – le 21 février 1905”.



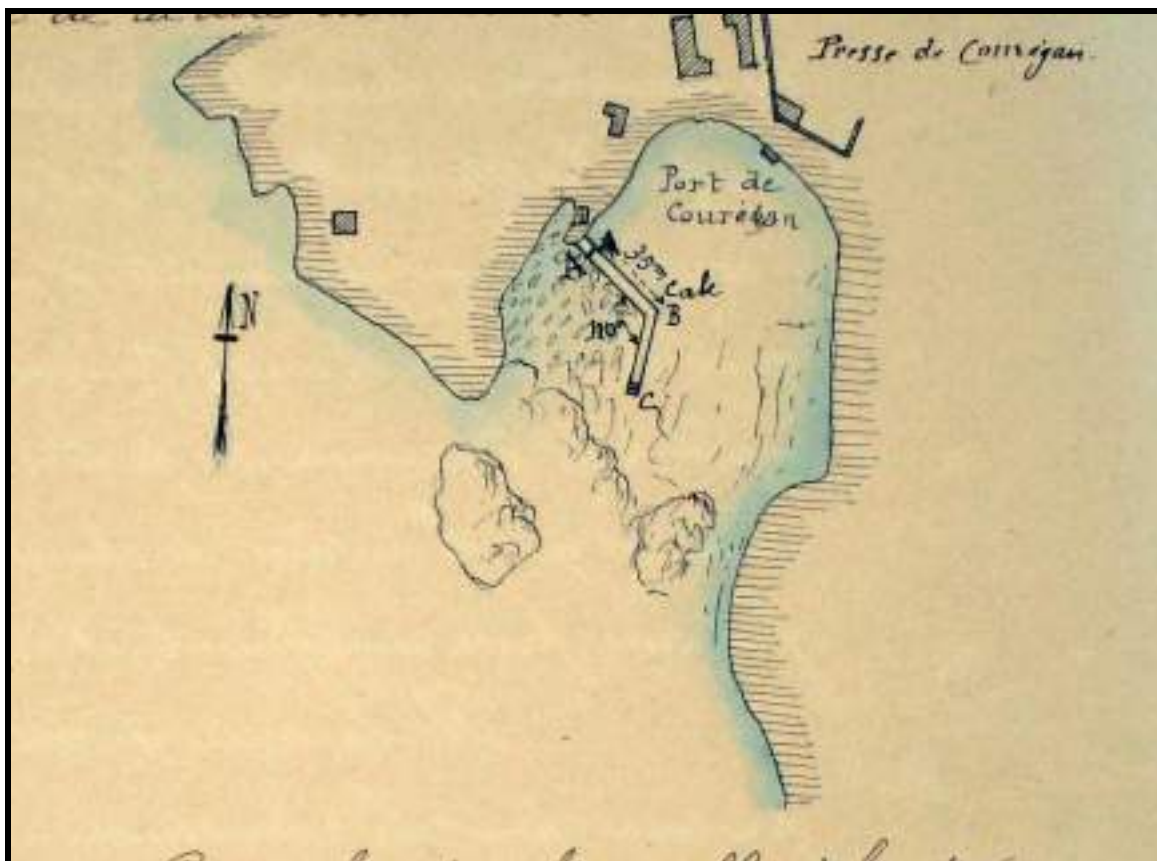
12 mars 1905

Ploemeur

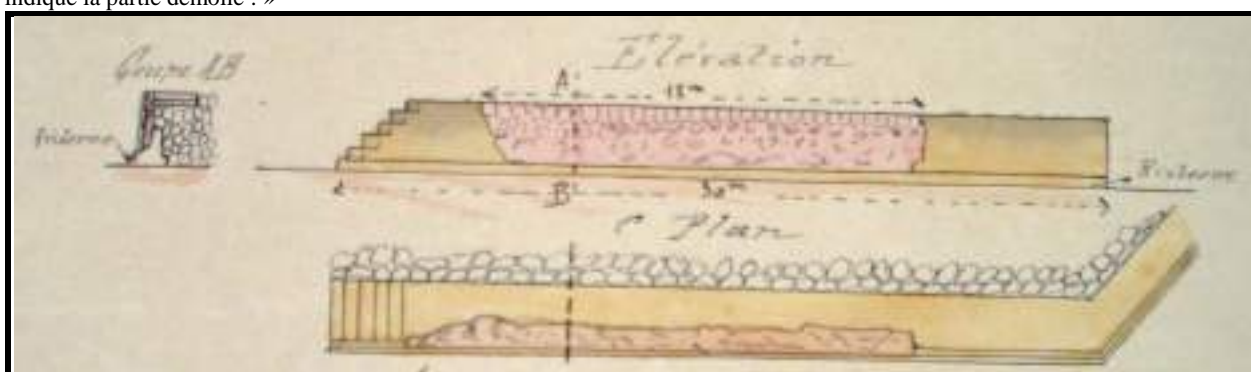
1905 (1)

► **Source : Rapport du Conducteur Subdivisionnaire des Ponts et Chaussées sur les avaries survenues à la cale de Courégan pendant la tempête du 12 mars 1905, 21 mars 1905 (Archives Départementales du Morbihan)**

« La cale de Courégan construite dans la petite baie de même nom sur le littoral de la commune de Ploemeur vient de subir à la suite de la tempête du 12 mars 1905, des avaries très graves ; une partie du parement extérieur s'est effondrée sous l'effort de la mer et une brèche de 18 mètres environ de longueur sur 2,50 mètre de hauteur moyenne et 0,75 mètre d'épaisseur s'est ouverte.



[...] A la suite de la tempête du 12 mars 1905, qui avait déterminé un ressac violent, à démolir ce parement. Le croquis ci-après indique la partie démolie : »



Croquis joint au document

► **Source : SHOM**

Le 12 mars 1905 : 63 le matin et 58 le soir

12 mars 1905**Lorient**

1905 (2)

► Source : Le Morbihannais, article du 16 mars 1905

« Toutes les caves des habitations du quartier avoisinant le square Brizieux ont été envahies par les eaux. La cote de la marée de 10h15 ce matin qui devait être de 3,60 m a atteint la hauteur de 4,35 m ; deux heures après la pleine mer le flot n'avait pas encore commencé à descendre. »

► Source : SHOM

Le 12 mars 1905 : 63 le matin et 58 le soir

Tempête du 12 mars 1905

Article de presse (Source : Médiathèque de Lorient)

Source :

- Le Morbihannais

Le Morbihannais, articles du 16 mars 1905**La tempête**

La tempête, qui paraissait s'être apaisée sur nos côtes mardi matin, a repris la nuit suivante avec une intensité plus forte que celle de lundi. Pendant toute la nuit, une véritable pluie d'ardoises et de pots sur terre recouvrant les cheminées s'est abattue dans les rues de la ville, n'ayant fort heureusement pas occasionné d'accidents de personnes.

Le cargo-boat *Arvor*, sur le sort duquel on avait quelques inquiétudes, parti de Newport depuis plusieurs jours, est arrivé à Lorient en retard de quarante-huit heures.

Hier matin, mercredi, le vapeur *Nantes-Lorient* et le navire charbonnier *Coat-Coal*, après avoir pris le large ont dû rentrer en relâche sur la rade de Lorient, la mer étant au large démontée. La drague d'huitriers autoisée sur les bancs du Blavet pendant les journées des 14, 15 et 16 mars a été nulle ; tous les bateaux dragueurs ont été forcés par le mauvais temps de quitter les lieux de pêche.

Toutes les caves des habitations du quartier avoisinant le square Brizieux ont été envahies par les eaux. La cote de la marée de 10 h. 15 ce matin qui devait être de 3 m. 60 a atteint la hauteur de 4 m. 35 ; deux heures après la pleine mer le flot n'avait pas encore commencé à descendre.

Août 1905	Belle-Ile-en-Mer	1905 (3)
<p>► Source : Le Morbihannais, Dimanche 6 Août 1905 (Archives départementales du Morbihan) « Une violente tempête d'Ouest-Sud-Ouest s'est déchaînée sur nos côtes [...], un violent raz-de-marée a enlevé cent cabines des plages de Quiberon et de Belle-Ile ».</p>		

Août 1905	Quiberon	1905 (4)
<p>► Source : Le Morbihannais, Dimanche 6 Août 1905 (Archives départementales du Morbihan) « Une violente tempête d'Ouest-Sud-Ouest s'est déchaînée sur nos côtes [...], un violent raz-de-marée a enlevé cent cabines des plages de Quiberon et de Belle-Ile ».</p>		

26 novembre 1905	Lorient	1905 (5)
<p>► Source : Le Phare de Bretagne, Article du 29 Novembre 1905 (Archives départementales du Morbihan)</p> <p style="text-align: center;">La MARÉE du 26 Novembre</p> <p>Dimanche avait lieu la grande marée, et, sous l'influence du vent du Sud qui a régné sur nos côtes avec une violence extraordinaire, pendant plus de trois jours sans aucune accalmie, il s'est produit dans nos ports de véritables inondations.</p> <p>A Lorient tout le quartier de la place de la République a été envahi. Refoulée par la violence du vent, la mer a débordé par la bouche située au carrefour des rues Voltaire et Perrault, et en quelques minutes, une vaste nappe d'eau s'est formée, interceptant complètement la circulation, et se répandant sur la place jusqu'au kiosque de musique.</p> <p>L'eau s'élevait au-dessus du niveau des soupiraux de la maison Jéhanno, les caves ont été submergées, tous les sous-sols remplis jusqu'au plancher du rez-de-chaussée.</p> <p>La nappe d'eau qui couvrait la rue à cet endroit avait une hauteur de 15 à 20 centimètres, à la grande satisfaction des enfants qui y patougeaient tout à leur aise.</p> <p>Sur toute la longueur du contre-quai, jusqu'à l'appontement, les effets de cette marée extraordinaire se sont fait sentir d'une façon plus sensible encore. Les parcs à charbon situés sur les bords de la rade ont été envahis par les vagues qui se brisaient avec furie contre les clôtures, pendant plus de deux heures l'appontement est resté inaccessible.</p> <p>Le service des vapeurs de Port-Louis a dû être réduit, et le service de Groix a été interrompu complètement.</p> <p>► Source : SHOM Coefficient de marée : 104 le matin, 107 le soir</p>		

Octobre 1907

Hoëdic

1907 (1)

► **Source : Le nouvelliste du Morbihan, 15 octobre 1907**

«La tempête de ces derniers jours a produit jeudi matin un raz de marée qui s'est fait particulièrement sentir dans le port de Hoëdic [...]. Les dégâts sont considérables et les pêcheurs se demandent quand on apportera des améliorations à leur port».

1er au 8 mars 1908

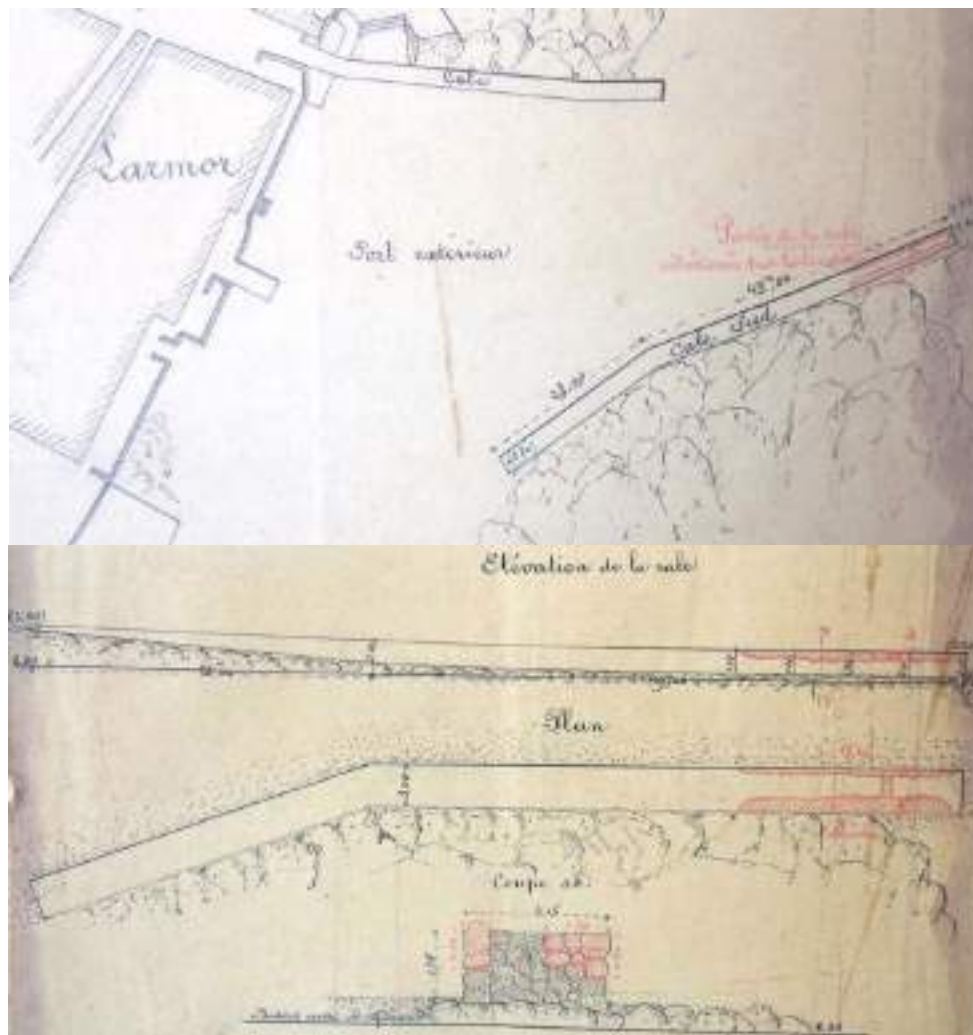
Larmor-Plage

1908 (1)

► **Source: Rapport du Conducteur Subdivisionnaire, Avaries graves causées à la cale Sud par les tempêtes du 1er au 8 mars 1908 (Archives départementales du Morbihan)**

«Les coups de vent que notre région a eu à subir pendant la période qui s'est écoulée entre le 1er et le 8 mars et qui ont provoqué sur le littoral de la Commune de Ploemeur de violents ressacs ont eu comme résultat la dégradation de certains ouvrages du port de Larmor et en particuliers de la cale Sud de ce port.

Les avaries aux ouvrages autres que cette dernière cale sont de peu d'importance, mais la cale Sud, au contraire a été très éprouvée par les tempêtes successives».



► **Source : Archives départementales du Morbihan : Lettre du Ministre des Travaux publics à Monsieur le préfet du Morbihan du 29 avril 1908**

« Vous m'avez transmis les propositions [...] en vue de la réparation des avaries causées à la cale sud du port de Larmor par les tempêtes de mars 1908. »

► **Source : SHOM**

Le 4 mars 1908: 114 le matin et 113 le soir

17 et 18 novembre 1909	Belle-Ile-en-Mer (Le Palais)	1909 (1)
<p>► Source : Le Courrier Morbihannais, article du 17 et 18 novembre 1909 (Médiathèque de Lorient) « La jetée nord de Palais a été fortement endommagée par la dernière tempête. Les paquets de mer ont ouvert une brèche de 50 mètres de longueur, 4,50 mètres de hauteur et 1,50 mètre de profondeur. La jetée de Port-Blanc, en Locmaria, a été également en partie démolie. »</p> <p>► Source : Archives Départementales du Morbihan : Rapport du subdivisionnaire, Nature et importance des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondations aux divers ouvrages publics, le 22 février 1910 «A Palais, la mer a creusé dans le Môle Nord ou Bourdelles, deux brèches d'une longueur totale de 35 mètres entre les cotes (+1,50) et (+3,50) et sur une profondeur atteignant 4 mètres par endroits. Le musoir du Môle Sud ou Bonnelle a également souffert mais seul le parement a été enlevé sur environ 20 mètres carrés; par ailleurs le cantelage du brise-lames Sud a disparu sur une surface de 50 mètres carrés, celui de la cale du quai Macé s'est affaissé et est à reprendre sur une assez grande longueur. A Sauzon les ouvrages ont moins souffert; néanmoins le quai de mi-marée de l'entrée du port s'est fissuré en plusieurs endroits de même les musoirs des môles, nécessitant une réparation assez sérieuse. Quant à Port-Blanc d'Arzic, le môle de ce port est complètement démoli sur une longueur totale de 30 mètres à partir du musoir».</p> <p>► Source : SHOM Le 17 novembre 1909 : 70 le matin et 66 le soir Le 18 novembre 1909 : 61 le matin et 56 le soir</p>		

17 et 18 novembre 1909	Belle-Ile-en-Mer (Sauzon)	1909 (2)
<p>► Source : Archives Départementales du Morbihan : Rapport du subdivisionnaire, Nature et importance des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondations aux divers ouvrages publics, le 22 février 1910 «A Palais, la mer a creusé dans le Môle Nord ou Bourdelles, deux brèches d'une longueur totale de 35 mètres entre les cotes (+1,50) et (+3,50) et sur une profondeur atteignant 4 mètres par endroits. Le musoir du Môle Sud ou Bonnelle a également souffert mais seul le parement a été enlevé sur environ 20 mètres carrés; par ailleurs le cantelage du brise-lames Sud a disparu sur une surface de 50 mètres carrés, celui de la cale du quai Macé s'est affaissé et est à reprendre sur une assez grande longueur. A Sauzon les ouvrages ont moins souffert; néanmoins le quai de mi-marée de l'entrée du port s'est fissuré en plusieurs endroits de même les musoirs des môles, nécessitant une réparation assez sérieuse. Quant à Port-Blanc d'Arzic, le môle de ce port est complètement démoli sur une longueur totale de 30 mètres à partir du musoir».</p> <p>► Source : SHOM Le 17 novembre 1909 : 70 le matin et 66 le soir Le 18 novembre 1909 : 61 le matin et 56 le soir</p>		

17 et 18 novembre 1909

Belle-Ile-en-Mer (Port Blanc)

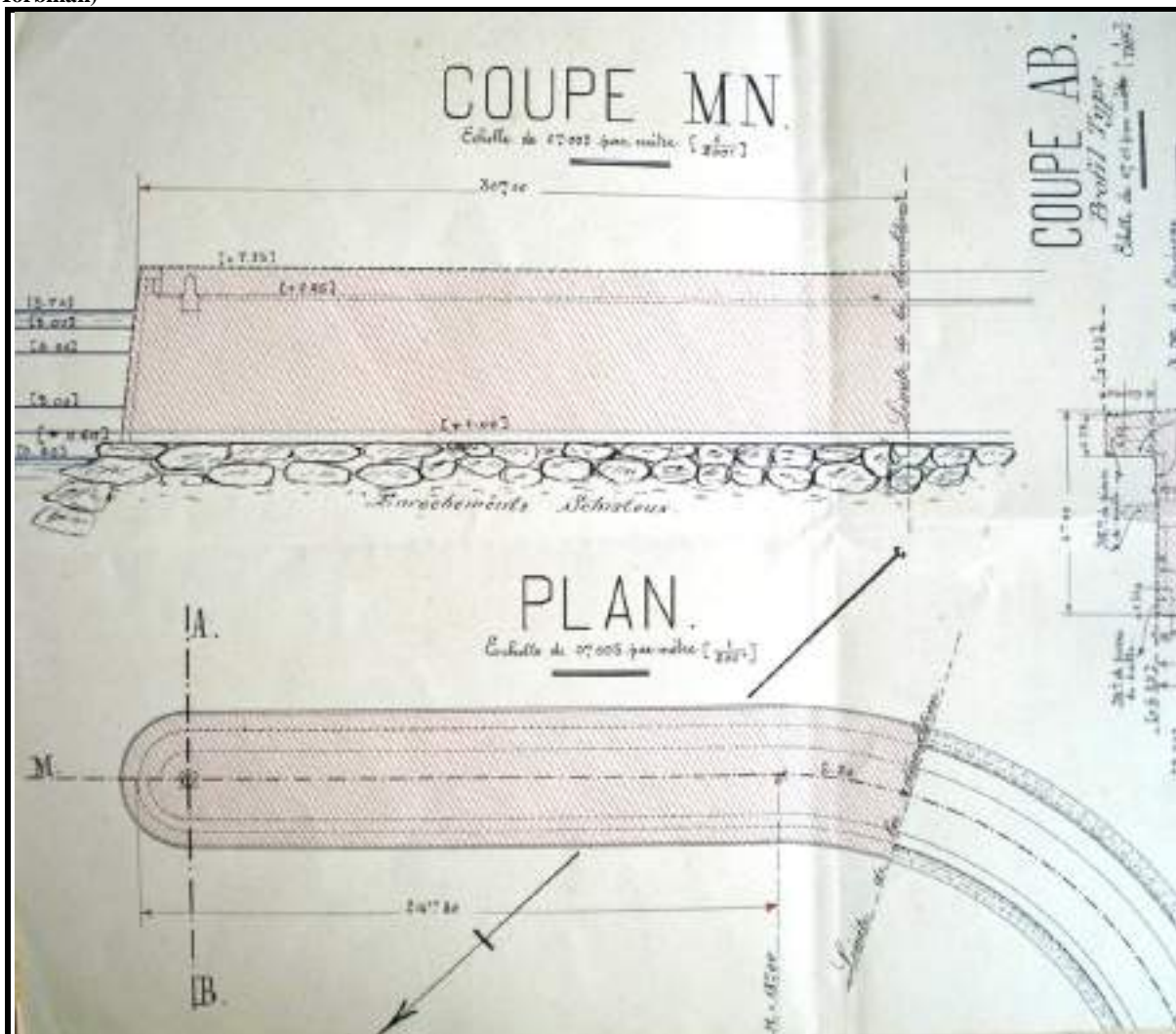
1909 (3)

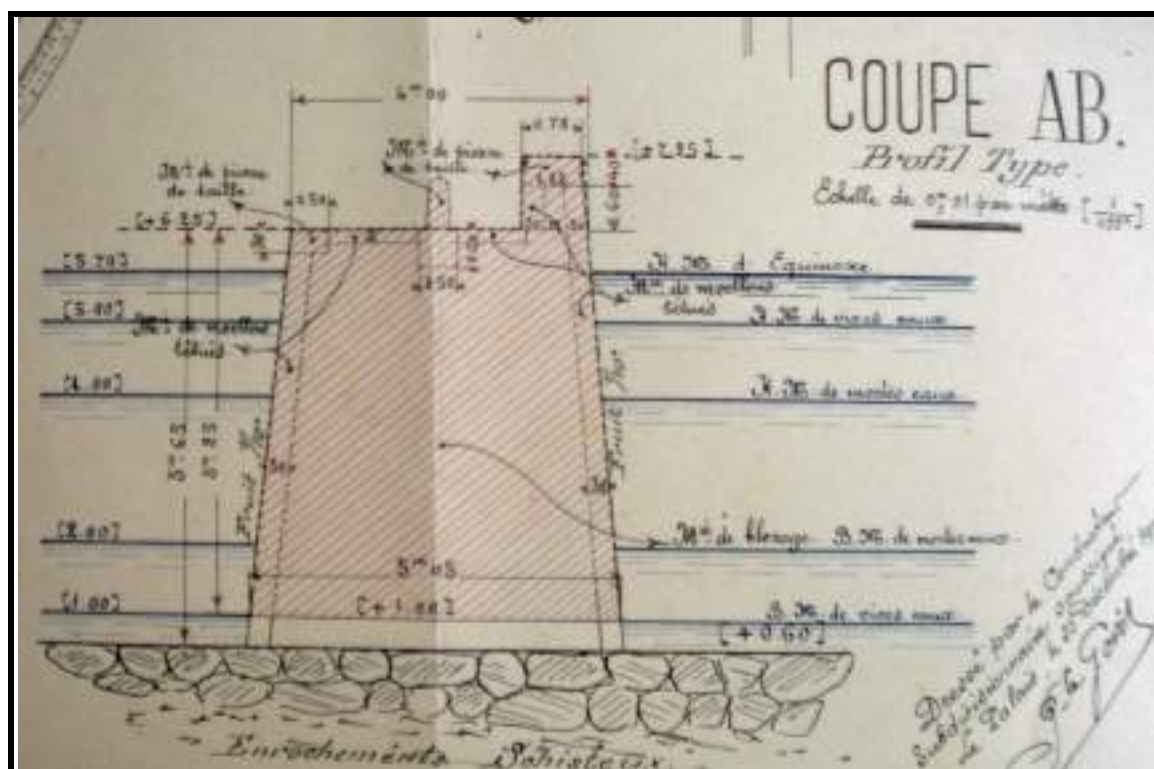
► Source : Le Courrier Morbihannais, article du 17 et 18 novembre 1909 (Médiathèque de Lorient)
« (...) La jetée de Port-Blanc, en Locmaria, a été également en partie démolie. »

► Source : Archives Départementales du Morbihan : Rapport du subdivisionnaire, Nature et importance des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondations aux divers ouvrages publics, le 22 février 1910

« (...) Quant à Port-Blanc d'Arzic, le môle de ce port est complètement démolé sur une longueur totale de 30 mètres à partir du musoir».

► Source : Ponts et Chaussées, réfection de la partie démolie du môle de Port Blanc d'Arzic par l'ouragan des 17 et 18 novembre 1909, Plan, Coupe en long et Profil en travers, Lorient 28 décembre 1909 (Archives Départementales du Morbihan)





► **Source : Renseignements demandés par M. le Secrétaire de la 3^{ème} section du Conseil Général des Ponts et Chaussées, le Palais, 8 février 1910 (Archives Départementales du Morbihan)**

« La lettre du 18 janvier dernier, M le Secrétaire de la 3^e section du Conseil Général des Ponts et Chaussées demande certains renseignements complémentaires à nos propositions du 25 décembre 1909 relatives à la réfection de la porté démolie du môle de Port-Blanc d'Arzic (Belle-Ile) lors de la tempête des 17-18 Novembre 1909.[...] Dès le 12 janvier 1895, par un fort coup de vent de S.E. la mer ouvrit dans l'ouvrage une brèche de près de 20 m de longueur aux abords du musoir. [...] Jusqu'en 1903, le môle d'Arzic tint bon mais la mer, lors d'un coup de vent d'E.S.E. du 28 février 1903 ouvrit une nouvelle brèche dans l'ouvrage de près de 30 m de longueur, mais cette fois près de l'enracinement à la côte. [...]

Enfin la tempête ou mieux l'ouragan qui a régné sur nos côtes principalement les 17 et 18 novembre 1909 a démolie de nouveau le môle d'Arzic et sur une longueur d'environ 30 m, à partir du musoir, c'est-à-dire que la démolition s'est arrêtée à la reconstruction de 1904.

Des fissures verticales, s'expliquant par ce mode de fondation par tasseaux, ont laissé pénétrer l'eau de mer dans les maçonneries surtout à la partie inférieure où la faible épaisseur de la maçonnerie de mortier de ciment n'a pas été suffisante pour arrêter le mouvement ; l'eau de mer a alors attaqué le mortier de ciment n'a pas été suffisante pour arrêter le mouvement ; l'eau de mer a alors attaqué le mortier de chaux hydraulique qui a été complètement démolie surtout en arrière de la maçonnerie de parement insuffisamment reliée à la maçonnerie de remplissage. »

► **Source : SHOM**

Le 17 novembre 1909 : 70 le matin et 66 le soir

Le 18 novembre 1909 : 61 le matin et 56 le soir

24 et 25 février 1910

Quiberon

1910 (1)

► **Source : Rapport de l'Ingénieur en Chef sur les réparations des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondation, 12 mars 1910 (Archives Départementales du Morbihan)**

« Port de Quiberon : démolition partielle du brise lames de Port-Maria en Quiberon, par la tempête du 24-25 février, dont nous avons rendu compte le 1^{er} mars. »

► **Source : Colas B., (2007 ?), Quiberon au fil des cartes, Tome 1**



► **Source : Avarie grave occasionnée au brise-lames par la tempête du 23 février 1910, Photographies, plan, élévation et coupes de l'ouvrage, dressé par l'Ingénieur Ordinaire le 28 février 1910 (Archives départementales du Morbihan)**

« Vue de la brèche prise de l'intérieur du port. Les fissures longitudinales parallèles au parement apparaissent nettement. »



« Vue de face »



► **Source : SHOM**

Coefficients des marées: le 24 février (84 le matin et 87 le soir) et le 25 février (89 le matin et 90 le soir)

24 et 25 février 1910	Vannes	1910 (2)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur en Chef sur les réparations des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondation, 12 mars 1910 (Archives Départementales du Morbihan) «Port de Vannes: Affaissement des perrés du Pont-Noir par poussée anormale des remblais et dislocation consécutive de l'appontement en bois servant de cale débarcadère aux grandes basses mers.»</p> <p>► Source : Archives départementales du Morbihan, Rapport du subdivisionnaire, Renseignements demandés par Monsieur le Ministre des Travaux publics, le 3 mars 1910 «Port de Vannes: La cale du Pont-Noir qui est indispensable pour assurer le débarquement des passagers au moment des grandes basses mers est à reconstruire en entier. Le tablier en bois de 9 mètres sur 1 mètre 40 recouvrant la brèche ménagée près du perré du chemin de halage pour diminuer l'envasement aux abords de la cale, a été enlevé pendant les tempêtes et se trouve disloqué. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées: le 24 février (84 le matin et 87 le soir) et le 25 février (89 le matin et 90 le soir)</p>		

24 et 25 février 1910	Arzon	1910 (3)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur en Chef sur les réparations des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondation, 12 mars 1910 (Archives Départementales du Morbihan) «Port Navalo en Arzon : Dislocation du musoir du môle, 32m3 de maçonnerie à refaire.»</p> <p>► Source : Archives départementales du Morbihan, Rapport du subdivisionnaire, Renseignements demandés par Monsieur le Ministre des Travaux publics, le 3 mars 1910 «Port de Port-Navalo : La chaussée Sud-Est de la cale de Port-Navalo a eu son musoir entièrement disloqué sur 6 à 8 mètres de longueur pendant les dernières tempêtes. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées: le 24 février (84 le matin et 87 le soir) et le 25 février (89 le matin et 90 le soir)</p>		

24 et 25 février 1910	Sarzeau	1910 (4)
<p>► Source : Rapport de l'Ingénieur en Chef sur les réparations des dégâts occasionnés par les récentes tempêtes et inondation, 12 mars 1910 (Archives Départementales du Morbihan) «Port de Saint-Jacques : le perré de revêtement du terre-plein contigu au môle a été démoli sur 30 mètres de long et 2 mètres de haut, et le môle est fissuré en plusieurs endroits. »</p> <p>► Source : Archives départementales du Morbihan, Rapport du subdivisionnaire, Renseignements demandés par Monsieur le Ministre des Travaux publics, le 3 mars 1910 «Le perré à pierres sèches établi dans le prolongement du môle et qui maintient le terre-plein situé à son enracinement est éboulé sur une longueur de 30 mètres et une hauteur moyenne d'environ 2 mètres soit une superficie de 60m2. De plus, de nombreuses fissures ou dégradations se sont produites dans différentes parties de la maçonnerie du parement du môle. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées: le 24 février (84 le matin et 87 le soir) et le 25 février (89 le matin et 90 le soir)</p>		

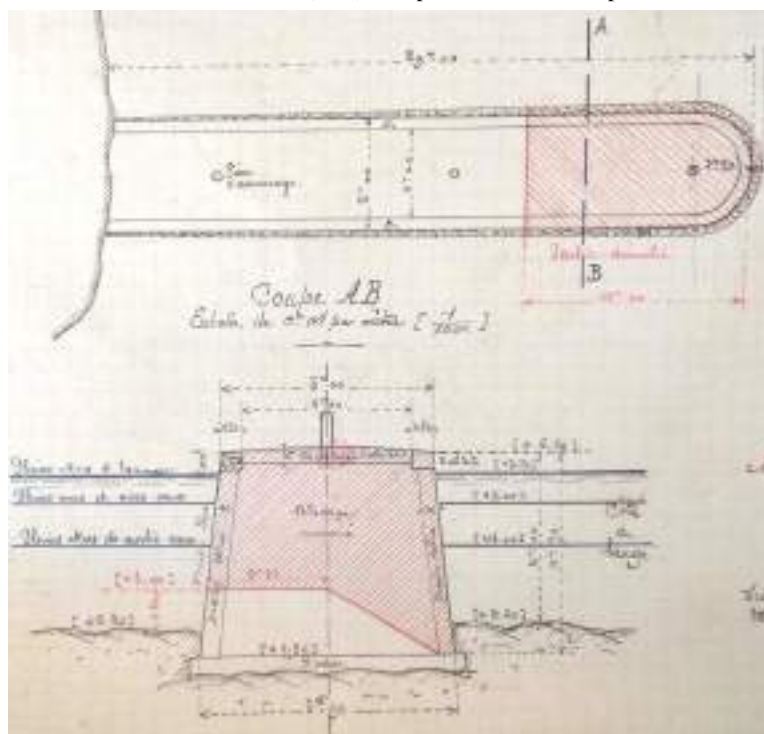
Début décembre 1910

Belle-Ile-en-Mer (Port Maria)

1910 (5)

► Source : Note de M. Le Govic, Conducteur des Ponts et Chaussées à Monsieur Garnier, Ingénieur, le 18 décembre 1910 (Archives départementales du Morbihan)

«Les récentes tempêtes ont occasionné une démolition assez importante du môle de Port-Maria de Locmaria (Belle-Ile). Les croquis ci après donnent les dimensions de la partie démolie. Sur une longueur d'environ 10m à partir du musoir, tout a été enlevé à l'extérieur. A l'intérieur la démolition s'arrête à la cote (3,20). Les parties hachurées représentent la démolition.»

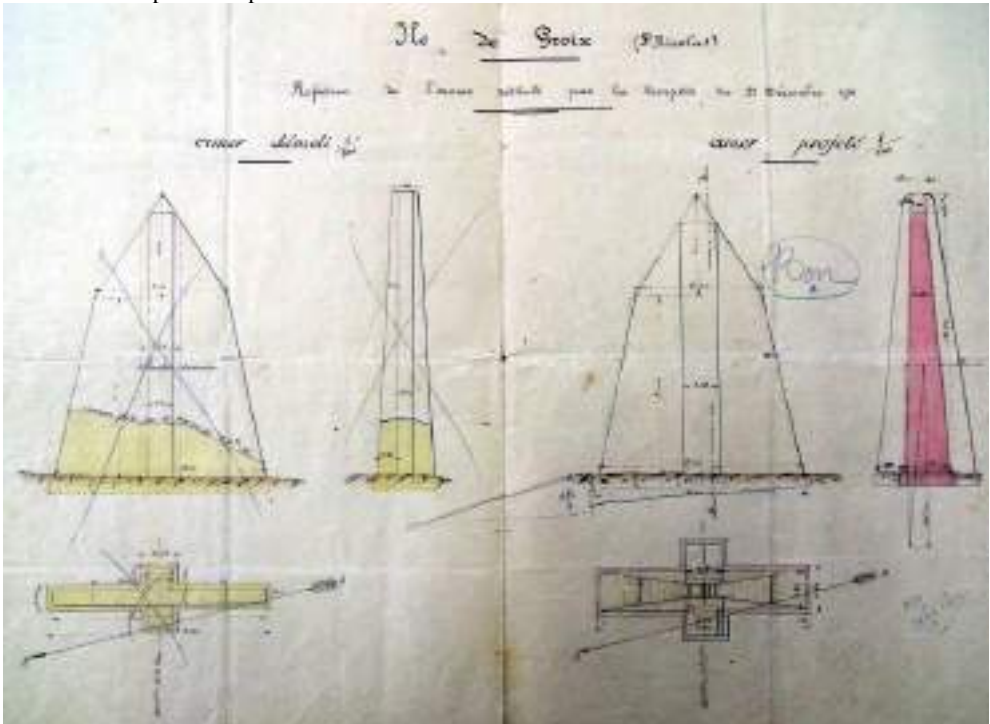


► Source : Plan du port de Port-Maria de Locmaria et détails du môle de ce port, dressé par le Conducteur subdivisionnaire, le 18 janvier 1911 (Archives départementales du Morbihan)





2.2.8 De 1911 à 1920

21 décembre 1911	Ploemeur	1911 (1)
<p>► Source : Archives départementales du Morbihan : Rapport du Subdivisionnaire du 29 décembre 1911, Réfection de la cabane du feu de Kerroch démolie par la tempête du 21 décembre «Pendant la tempête du 21 décembre 1911, la cabane du feu de Kerroch a été littéralement démolie par la mer poussée par un vent très violent, malgré que sa plate-forme soit située à la côte (+ 11mètres), c'est à dire à 5 mètres 30 au dessus des plus hautes mers d'équinoxe; les poteaux d'angle côté sud ont d'abord cédé aux ras des scellements, la toiture s'est arrachée et la dislocation a commencé jusqu'à la rupture par les assauts de la mer. Il ne reste de la cabane que 2 poteaux encore debout mais sectionnés aux abords des scellements et fendus dans le sens longitudinal et quelques planches de cloison; tout le reste a disparu.»</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 21 décembre 1911 : 72 le matin et 72 le soir</p>		
21 décembre 1911	Lorient	1911 (2)
<p>► Source : Le Morbihannais, 22 décembre 1911 (Médiathèque de Lorient) ► Source : La Croix du Morbihan, 24 décembre 1911 (Médiathèque de Lorient) « Le niveau de la marée a dépassé d'un mètre la hauteur prévue. Dans le bassin même du port de commerce, les vagues s'élevaient à plus de 1,50 m et déferlaient sur les quais. Tous les bâtiments présents ont dû doubler leurs amarres. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 21 décembre 1911 : 72 le matin et 72 le soir</p>		
21 décembre 1911	Groix	1911 (3)
<p>► Source : Service Historique de la Marine : Note du 23 décembre 1911 de M. Grosgeard, Administrateur de l'Inscription Maritime de Groix pour Monsieur le Chef d'état-major du 3ème Arrondissement Maritime à Lorient « Je rends compte à Monsieur le Chef d'état-major que la tempête qui a sévi dans la nuit du 20 au 21 Décembre : 1°- a jeté à terre l'amer de Saint-Nicolas -forme trapézoïdale- construit en pierre et servant de point de repère pour la base de vitesse entre Groix et les Glénans. 2°- l'amer de Port-Milit a eu un hauban descellé aujourd'hui remis en place par l'entrepreneur qui avait été chargé de ce travail. 3°- l'amer de Clavezic constitué par un rail est plié en deux. »</p> <p>► Source : Service Historique de la Marine : Plans Élévations Coupes, dressé par l'agent technique principal «Réfection de l'amer détruit par la tempête du 21 décembre 1911 »</p>  <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 20 décembre 1911 (71 le matin et 72 le soir) et le 21 décembre 1911 (72 le matin et 72 le soir)</p>		

21 Décembre 1911	Saint-Armel	1911 (4)
<p>► Source : Extrait du registre des délibérations du Conseil Général, séance du 12 avril 1912 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Les habitants de la Commune de Saint-Armel, propriétaires des marais salants, dont les digues ont été détruites par le raz-de-marée des 21-22 décembre 1911, sollicitent un subside du Conseil Général pour les aider à les rétablir. Ces digues qui bordent le Golfe du Morbihan protègent sur une grande longueur les marais salants du côté du Morbihan. Ces digues ont cédé en plusieurs endroits et ont complètement inondé leurs propriétés en leur causant des dommages importants. Au nom de ces propriétaires, je prierais le Conseil général de vouloir bien leur accorder un secours de 400 francs pour leur permettre de réparer sommairement les dommages que l'irruption de la mer leur a causés. Si vous voulez bien, Messieurs, accorder ce secours, je vous demande de l'attribuer à la commune de Saint-Armel et de charger le Maire d'en faire la répartition. »</p> <p>► Source : SHOM Coefficients des marées le 21 décembre 1911 (72 le matin et 72 le soir)</p>		

Hiver 1911 - 1912	Ile d'Arz	1911/12 (1)
<p>► Source : Rapport du Subdivisionnaire à la demande du Maire de l'Ile d'Arz, concernant la réparation de la digue du moulin à marée de l'Ile d'Arz, 20 Aout 1912 (archives Départementales du Morbihan)</p> <p>« Par lettre en date du 16 Août courant, vous exposez « que la digue de l'étang du moulin de l'Ile d'Arz a été bien endommagée par les mauvais temps derniers, à tel point que les terrains communaux et particuliers sont menacés d'être détruits par l'invasion de la mer ». »</p>		

Hiver 1911-1912	Larmor-Baden	1911/12 (2)
<p>► Source : Pétition des habitants de Larmor-Baden à Monsieur le Préfet du Morbihan, le 8 avril 1912 (Archives Départementales du Morbihan)</p> <p>«Les habitants de Larmor-Baden ont l'honneur de signaler à votre haute bienveillance la situation qui menace de leur être faite prochainement si des mesures ne sont pas prises pour remettre en état la jetée et la cale de Pellanic qui dessert leur localité et auxquelles les tempêtes de l'hiver dernier ont causé les plus graves dégâts. La partie extrême de la jetée est entièrement détruite sur une longueur de huit mètres; la maçonnerie a coulé au fond et les matériaux de remplissage ont été entraînés par les vagues et le courant; les blocs fondamentaux sont disjoints et déplacés ; la cale s'est gonflée et fondue sous l'action de l'eau ; enfin les joints liant les pierres des assises superposées, vides de ciment, laissent pénétrer l'eau dont l'œuvre de désagrégation se poursuit tous les jours. »</p>		